TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 412 — 24 PAGES — SAMEDI 22 JUILLET 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Carter ne veut pas « se lancer dans une vendetta » avec l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Suicides » et tortures dans les prisons d'Afrique du Sud

Chaque semaine ou presque, en Afrique du Sud, un nouveau cas vient alimenter la sombre chronique des « morts en prison » hautement suspectes : décès provoqués par des brutalités policières, défenestrations, « sucides ». Il y a dix jours, un détenu « sautait » du cinquième étage d'un commissariat de Port-Elizabeth. Cette fois, un jeune ouvrier a succombé aux « tortures systématiques » — selon les termes du rapport médical — infligées par trois policiers particulièrement zelés. Au cours de la seule année 1977, cent vingt-huit prisonniers en attente de jugement sont morts dans les geôles sud-africaines. Officiellement, vingt-huit d'entre eux se sont suicidés. La quasi-totalité des victimes — faut-il le préciser ? — étaient noires.

Que la police ait annoncé, jeudi 20 juillet, l'ouverture d'une enquête et la suspension, provisoire, des tortionnaires ne peut dissimuler l'essentiel : les sévices contre les détenus — politiques ou non — aux conséquences souvent fatales, sont devenus pratique courante de la part d'un régime qui se plaît pourant à dénoncer, parfois à bon droit, l'autoritarisme brutal de certains gouvernements d'Afrique noire. La minorité blanche, si prompte à donner des leçons de morale politiau reste du continent, ne paraît guère s'émouvoir lorsque le chemin de croix des détenus noirs — arrêtés en vertu de lois « antiterroristes » draconiennes qui confèrent des pouvoirs discrétionnaires aux forces de l'ordre — les conduit directement du cachot à la morgue.

Depuis les révélations accablantes qui ont suivi la mort, en septembre dernier, du dirigeant noir Steve Biko, la police sud-africaine est l'objet d'une suspicion légitime. A chaque nouvelle « bavure », il est de moins en moins aisé de lui accorder le bénéfice du doute. L'enquête ordonnée après le drame ne s'est soldée par aucune sanction grave. Loin de pâtir de cette affaire, M. Jimmy Kruger, ministre de la justice — dont le comportement avait, à l'époque, vivement choqué, — a reçu le soutien e M. Vorster. Parmi les conservateurs blancs, son autorité en est d'ailleurs sortie renforcée. A aucun moment, les forces de l'ordre ne furent désavouées. Elles eurent même droit, dans un cas au moins, à des félicitations. Si la police sud-africaine est peu à peu gagnée par ces méthodes, c'est évidemment parce qu'elle sait qu'on lui garantit l'impunité.

Cependant, le comportement des autorités sud-africaines relève d'un calcul politique qui paraît erroné. En donnant à la jeunesse noire des motifs de révolte, en fournissant des dizaines de martyrs qui viendront rejoindre, au Panthéon des « combattants de la liberté », Steve Biko ou Nelson Mandela — ce dernier est emprisonné depuis quinze ans au bagne de Robben-Island — les dirigeants blancs aggravent en effet leur isolement, tout en dressant contre eux, chaque jour un peu plus, l'opinion africaine et internationale.

Comparés à ces brutalités, les aménagements de l' « apartheid mesquin », montés en épingle à Pretoria, paraissent dérisoires. Plus de deux ans après les événements sanglants de Soweto, « rien n'a changé » d'essentiel dans la condition quotidienne de la majorité africaine, comme le rappelait récemment le docteur Motlana, porte-parole de l'opposition dans la cité noire.

Pour leur part, les Blancs libéraux, de moins en moins entendus, sont voués à l'impuissance ou à l'exil. La violence secrétant la violence, des écoliers des banlieues africaines optent pour l'action clandestine et rejoignent, en nombre croissant, les camps de guérilleros installés dans les pays voisins. La brutalité des policiers blancs les conforte dans la conviction que l'émancipation de leurs frères de race passe par la lutte armée.

(Lire nos informations page 3.)

Un général assassiné à Madrid

• Les trois auteurs de l'attentat se sont enfuis
• Les ministres tiennent une réunion extraordinaire

Trois inconnus — deux hommes et une femme — ont assassiné, ce vendredi 22 juillet, à Madrid, un général d'artillerie et son adjoint, un lieutenant-colonel, qui venaient de quitter leur domicile et circulaient dans une voiture de l'armée. Les trois terroristes sont descendus d'un taxi volé quelques instants apuaravant, se sont approchés du véhicule et ont lâché une rafale de pistolet mitrailleur, puis se sont enfius. Le générale de brigade Juan Sanchez Ramos-Izquierdo, soixante-quatre ans, chef de l'armement et du matériel d'artillerie au ministère de la défense est mort sur le coup, ainsi que son adjoint, le lieutenant-colonel Perez Rodriguez. En fin de matinée, un groupe dit « Groupes armés prolétaires » a revendiqué l'attentat.

Au Pays basque, un nouvel attentat a été commis vendredi matin : trois gardes civils, qui circulaient dans une jeep près de Beasin, à 30 kilomètres de Saint-Sébastien, ont été sérieusement blessés par un commando caché sur les bords de la route.

La mort du général et de son adjoint a causé la consternation aux Cortès, où le débat constitutionnel est paralysé par la rupture des négociations entre le gouvernement et le Parti nationaliste basque. C'est la première fois, en effet, qu'un général de l'armée est assassiné. Des officiers appartenant aux cadres militaires ont déjà été victimes d'attentats, mais ils servaient dans la police armée qui est utilisée dans la répression contre le terrorisme et les manifestations de rues.

Les milieux politiques redoutaient depuis longtemps que les terroristes ne finissent par s'en prendre directement à la hiérarchie militaire, afin de provoquer une réaction de l'armée et de déstabiliser la démocratie, selon le schéma bien connu des adeptes de la violence. Les ministres se sont réunis d'urgence en fin de matinée.

Négociations confuses avec les élus basques sur la Constitution

De notre correspondant

Madrid. — Au prix de concessions réciproques, et après une semaine de négociations, le parti gouvernemental, l'U.C.D. et le parti nationaliste basque (P.N.V.) étaient tombés d'accord jeudi matin sur la rédaction des quelques paragraphes de l'avant-projet constitutionnel relatif à l'organisation des communautés régionales, particulièrement en Euzkadi. Les Basques se voyaient reconnaître, dans l'avant-projet, un degré d'autonomie satisfaisant. Ils pouvaient récupérer leurs libertés traditionnelles (les « *fueros* »). En échange, ils acceptaient la formule proposée par les centristes, qui souhaitaient indiquer quelque part que l'autonomie d'Euzkadi se ferait selon les normes établies dans la Constitution.

Quelques heures après que le P.N.V. eut ainsi donné satisfaction à l'Union du centre démocratique, celle-ci se rétractait. Effaçant une semaine de négociations, l'U.C.D. exigeait de revenir pratiquement au point de départ. Dans une note écrite de façon comminatoire, le parti gouvernemental demandait aux nationalistes basques de se prononcer « *sans équivoque* » en faveur de l'unité de l'Espagne et de rejeter, également sans équivoque, toutes revendications en faveur de l'autodétermination. Il affirmait également la nécessité de reprendre le texte tel qu'il avait été approuvé en commission, et que le P.N.V. avait jugé insuffisant.

Les pressions de l'armée

M. Abril Martorell, vice-président chargé des affaires économiques, qui a mené les négociations au nom du gouvernement, expliquait cette marche arrière de la façon suivante : selon lui, le gouvernement est fondé à avoir des doutes sur la loyauté des nationalistes basques à l'égard de certains principes intangibles telles l'unité de l'Espagne et la future Loi fondamentale. Il a donc jugé nécessaire de lever toute ambiguïté et obtenir du P.N.V. un engagement clair et net sur de tels principes.

La marche arrière du gouvernement a choqué l'opposition et même une partie des députés centristes. « *Ce n'est pas ainsi qu'on discute avec les Basques* », disent certains parlementaires. Au sein du parti gouvernemental, on justifie cette volte-face par la pression militaire. L'armée aurait fait savoir qu'il fallait mettre le hola aux revendications basques (*le Monde* du 21 juillet). Une telle explication est généralement acceptée par les communistes. En revanche, socialistes et nationalistes catalans estiment qu'il s'agit d'un prétexte, et soupçonnent le gouvernement Suarez d'avoir engagé un simulacre de négociation avec les Basques, sans avoir jamais eu l'intention d'aboutir.

Le P.N.V. a répondu jeudi soir à la note centriste en indiquant qu'il était prêt à se prononcer en faveur de l'« *unité* » de l'Espagne.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

La hausse de l'or traduit un certain désenchantement après le sommet de Bonn

Après la forte hausse enregistrée à Londres dans la journée du jeudi 20 juillet (plus de 3 dollars sur l'once de 31,103 grammes), les cours de l'or étaient encore en progrès vendredi matin, les premières transactions se faisant autour d'un prix d'environ 191 dollars. Simultanément, les cours du dollar continuaient à fléchir légèrement, notamment à Paris et à Zurich. Cette progression des cours du métal, qui survient quelques jours après le sommet de Bonn, traduit un certain désenchantement.

En France, après le patronat, l'INSEE prévoit une rentrée difficile en raison notamment de la baisse prévisible de la consommation des ménages. (Lire page 21 l'article d'Alain Vernholes.)

Le cours de l'or a retrouvé et même dépassé le niveau le plus élevé de l'année qu'il avait atteint le 8 mars dernier (190 dollars l'once). Il approche à nouveau de son record absolu enregistré à la fin de l'année 1974 lorsque la cotation avait frôlé, à Londres, les 200 dollars l'once (exactement 197,50 dollars le 30 décembre de cette année-là). La remontée, par rapport au creux touché à la fin du mois d'août de 1976 (quand le cours était descendu aux environs de 103 dollars l'once), est spectaculaire. Les plus fortes poussées ont eu lieu, depuis lors, d'abord en février-mars 1977, puis, avec l'affaiblissement du dollar, de septembre 1977 à mars 1978, enfin, depuis la fin du mois de mai dernier.

En dépit d'un nouveau tassement du dollar, la hausse de l'or, jeudi, a également été sensible à Paris où le lingot était coté en fin de journée 27 110 F (contre 26 895 la veille). Le prix devrait encore s'élever ce vendredi.

Il est fréquent qu'un marché tel que celui-là ne réagisse qu'avec deux ou trois jours de retard à une conférence internationale telle que celle qui vient de se dérouler à Bonn les 16 et 17 juillet. Au cours des mois qui précédèrent le sommet des « sept » (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Japon et Canada), le pessimisme régnait au sujet des résultats qu'on pouvait en attendre. On redoutait la persistance d'un désaccord entre le président Carter et le chancelier Schmidt, supposé rester sourd aux demandes pressantes des Américains de reléguer au second plan « l'obsession » de la stabilité monétaire intérieure pour donner la priorité à une forte relance de l'économie ouest-allemande. Comme on pouvait un peu s'y attendre, les politiciens ont décidé de démentir les augures. Ils ont fait en sorte que le sommet de Bonn apparaisse comme une manifestation d'entente, un succès de la concertation.

Un succès pour qui ? Un accord sur quoi ? Telles sont les questions que se posent de par le monde les milieux économiques et financiers, et pas seulement eux. Il semble que, passé le premier moment de surprise, ou plus simplement d'incertitude quant aux conclusions concrètes à tirer de l'événement, le doute l'emporte sur la confiance. D'un côté on se demande, et on a raison de le faire, si les orientations décidées ne vont pas dans le sens d'une certaine relance de l'inflation dans les pays où elle était la plus faible (Allemagne fédérale et Japon) sans que cela soit compensé par un ralentissement significatif aux Etats-Unis où, pour les cinq premiers mois de l'année, la hausse des prix à la consommation a dépassé 10 % en rythme annuel (contre une prévision officielle de 7,2 %). D'un autre côté on s'interroge sur les chances d'une reprise réelle de l'activité économique en Europe occidentale et au Japon, tandis que beaucoup prévoient une décélération forcée du rythme de croissance américain, encore très élevé. Dans une étude largement diffusée dans la presse américaine, les économètres de la Chase Manhattan Bank estiment que les promesses de Bonn ne pourront pas être tenues.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR

PAT ET MAT

D'un côté, les Noirs ; de l'autre côté, les Blancs. Et, d'un côté comme de l'autre, pas de cadeaux. Dans ce genre d'affaires, il s'agit en effet de jouer le bon cheval, nul n'ignorant que le roi est nu et que la reine est une mangeuse d'hommes. C'est pourquoi, tout en manipulant les petits pions qu'on envoie au casse-pipe, il est conseillé de garder quelques tours dans son sac, de se faire croqueur pour n'être pas croqué, de faire peur pour se rassurer, de menacer pour respirer, et de se cacher pour mieux se démasquer.

Il paraît que le combat de titans que se livrent actuellement Karpov et Kortchnoï aux championnats du monde d'échecs est une réduction de l'affrontement entre les grandes puissances : c'est bien possible si l'on admet qu'à un moment ou un autre une partie d'échecs passe toujours par une histoire de fou.

BERNARD CHAPUIS.

La France dans le débat nucléaire international

Les principaux pays exportateurs d'uranium dans le monde occidental — Etats-Unis, Canada, Australie — continuent, à l'instigation des Américains, d'attacher à leurs contrats de livraison des clauses de plus en plus contraignantes visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires. L'Australie vient de signer avec la Finlande un accord répondant pour la première fois aux conditions définies par Canberra en 1977 : tout transfert d'uranium australien a d'autres pays ne pourra se faire sans son consentement.

Aux Etats-Unis, en vertu de la loi sur la prolifération nucléaire, signée ce printemps par M. Carter, l'administration continue en principe d'exiger une renégociation des contrats d'approvisionnement signés dans le passé avec d'autres pays ou organisations, notamment avec l'Europe. Dans une série de deux articles dont nous commençons la publication, M. Paul Granet analyse les raisons pour lesquelles la France ne peut, selon lui, se permettre de s'aligner sur les positions américaines, qui visent en particulier à imposer l'abandon du retraitement et du développement commercial des surrégénérateurs.

I. — Les conditions de l'indépendance

par PAUL GRANET (*)

Il est vrai que le combat pour l'indépendance nationale doit être sans cesse recommencé. Et qu'aujourd'hui tout est remis en question sur le terrain du nucléaire.

Il convient plus que jamais, comme point de départ, de rappeler le legs du général de Gaulle sauvegardé par ses deux successeurs : l'indépendance et son corollaire, la lutte contre les blocs. L'indépendance non point dénaturée en neutralité passive, mais voulue comme une contribution active à l'équilibre international, condition de la paix.

Les propos tenus par le président de la République française à l'ONU, le 25 mai 1978, confirment cette filiation. Droit pour chaque Etat à la sécurité, refus du monopole russo-américain, politique mondiale pour faciliter l'accès aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, réaffirmation — pour la France — du rôle « rééquilibrant » de notre force de dissuasion : toutes les têtes de chapitre renvoient au général de Gaulle.

(Lire la suite page 4.)

(*) Député app. U.D.F. de l'Aube, ancien secrétaire d'Etat, ancien secrétaire général adjoint de la défense nationale, membre de l'Assemblée parlementaire des communautés européennes.

DES PROPOSITIONS DE VACANCES POUR UN ÉTÉ PAS ORDINAIRE

Aujourd'hui : la gastronomie

LIRE PAGES 11 A 13 dans « le Monde des loisirs et du tourisme »

OUVERTURE DU FESTIVAL ESTIVAL

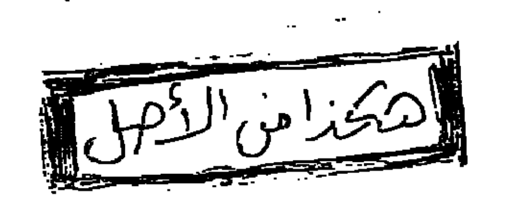
Les belles modes d'aujourd'hui

Depuis douze ans Paris, l'été, n'est plus un désert de musique grâce au Festival Estival, créé et toujours dirigé par Bernard Bonaldi, un de ces jeunes gens qui ont, à travers la France, concrétisé et exprimé l'immense besoin de musique de la jeunesse, l'émerveillement devant un trésor en grande partie caché et la protestation devant une civilisation dont les valeurs se desséchaient. Comme au Marais, à Saintes, et en bien d'autres endroits, l'action est née, non d'une initiative gouvernementale, mais de la base, et c'est là, peut-être, ce qui donne sa physionomie particulière au Festival Estival dont on a pu craindre, cette année, qu'il ne doive s'interrompre, les subventions n'étant accordées qu'après bien des atermoiements (« le Monde » du 12 avril). Comment, pourtant, aurait-on pu laisser Paris sans musique ?

L'idée maîtresse de Bernard Bonaldi fut de donner un ou plusieurs concerts chaque soir, c'est-à-dire non pas un cycle réservé à des initiés au courant des dates, mais une exposition permanente, pour que chacun, Parisiens ou touristes, n'ait qu'à se dire : « Ce soir, où se fait la musique ? ». Succédant au Marais-rive droite, l'Estival se présente plutôt comme un festival Cité-rive gauche, autour du quartier Latin, avec comme pivots des monuments prestigieux : la Sainte-Chapelle, la Conciergerie, Saint-Séverin, Saint-Germain-des-Prés, avec quelques échappées vers des lieux plus lointains : la Maison de Radio-France, le théâtre du Ranelagh et l'hôtel Intercontinental qui accueille des musiques au style accordé à son salon impérial.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)



Le Monde

idées

ALLEMAGNE

Le maître de Thulé

par GABRIEL MATZNEFF

IL n'est pas surprenant qu'après avoir consacré un film de deux heures à Louis II de Bavière, Hans Jürgen Syberberg ait désiré en réaliser un autre, de plus de sept heures, sur Hitler. Tout se tient, par la grâce ambiguë de celui que Nietzsche appellera *« le vieux serpent à sonnette »* : Richard Wagner.

En 1921, au lendemain de la défaite allemande, analysant le pessimisme romantique de Nietzsche à l'époque de *la Naissance de la tragédie*, Charles Andler cite ces lignes : *« Un jour, l'esprit allemand s'éveillera dans toute la fraîcheur matinale qui suivra son long sommeil ; alors il tuera les dragons, il anéantira les nains perfides, il réveillera Brunhilde... »* Et Andler de commencer ainsi : *« Si le mythe garantit seul une civilisation autochtone, on peut assurer qu'une civilisation germanique, épurée de tout ce qu'elle contenait de latin, naîtra du mythe ressuscité et enfin compris, que nous offre la tragédie wagnérienne. »*

Ce fut à une telle résurrection que s'est employé Hitler, et le bruyant wagnérisme des nazis est moins abusif qu'on ne le pense. *Le Crépuscule des dieux*, ce n'est pas Eschyle et Pindare à nouveau parmi nous, comme le croyait naïvement Nietzsche du temps de sa ferveur wagnérienne ; c'est, au contraire, la rupture avec le monde méditerranéen, le rejet de la culture gréco-latine, le retour aux divinités du paganisme nordique, la renaissance du rêve hyperboréen.

Dans un étrange et beau livre, *Thulé, le soleil retrouvé des Hyperboréens* (1), dont la lecture forme un précieux contrepoint aux deux films de Syberberg, Jean Mabire montre très bien les conséquences politiques de l'exaltation du mythe de Thulé ; il établit la filiation qui existe, en Allemagne, entre les anciens dieux et les nouveaux démons. Louis II de Bavière, prince charmant d'une Thulé idéale ? Oui, sans doute. Mais Hitler aura été, lui aussi, à sa façon, le maître de Thulé. L'Allemagne est un Janus dont le double visage n'a pas fini de nous troubler.

(1) Editions Robert Laffont, 1977.

Le troisième Faust

par JEAN-PIERRE FAYE

BRETON et Aragon voulaient donner, dans les années 20, un troisième volet à Faust. Mais c'est Hans Jürgen Syberberg qui vient de créer ce *Troisième Faust*, à la fois inévitable et impossible, que l'Allemagne semble attendre depuis Gœthe. Il l'a composé avec la matière terrible de l'histoire allemande elle-même. Dans cet espace où il nous plonge, et qui nous jette au visage ses galaxies.

Hitler, un film d'Allemagne : avec lui cette fois la pellicule s'est faite pensée. Elle égale les risques qu'a pris la philosophie allemande entre Nietzsche et Heidegger. Le peuple de la philosophie a désormais le film qu'il mérite, et qu'il va vraisemblablement devoir méconnaître. Et qui lui renvoie son image dans de très singulières figures, y compris la silhouette débonnaire et risible du valet de chambre d'Hitler — Famulus ou Méphisto — soudain transformée en SS, par-dessus la coupure entre la deuxième et la troisième partie de ce film immense. Ce film, que pour ma part j'aurais aimé *continuer à voir* chaque semaine. Comme on peut relire sans fin le récit brisé de *la Volonté de puissance*, ce livre que Nietzsche n'a jamais écrit, mais dont la construction fictive a contribué à dessiner le destin de l'Allemagne à la fin du deuxième millénaire.

Ce film en effet, c'est un cinéma de la transformation. *« Plein de marionnettes humaines abandonnées et de figures changeantes du moi »*, écrit Syberberg. Le plateau jonché de débris, qui fournit l'espace de base auquel la caméra sans cesse retourne, fait penser à cet autre plateau où se déplace le grand film chinois d'il y a dix ans, *l'Orient rouge*, — mais avec la critique en plus. Cela précisément que l'idéologie avait omis. Aux temps noirs du fascisme, et du « nazifascisme », ainsi que l'appellent les Italiens. Comme aux temps roses du jdanovisme ancien et nouveau...

« Jamais on ne croira ce que nous pourrons raconter »

Tout dernièrement, un hebdomadaire (1), qui joua un rôle critique durant la guerre d'Algérie, me reprochait vivement d'avoir « assimilé » les combattants du mouvement des droits de l'homme et du syndicat libre en U.R.S.S. à ceux-là qui, en Allemagne fédérale, appartiennent au « Mouvement de soutien » défendant l'idée d'une instance critique face à « la situation des droits de l'homme » (mouvement auquel appartient un autre grand cinéaste allemand, Volker Schlöndorf). En fait, je crois avoir soigneusement évité toute assimilation de cette sorte dans la démarche que je tentais ici même (2). Mais sans exclure le droit à la comparaison, ou *au rapprochement inégal*. Ainsi, la réapparition magique de la *Treue* — de la vieille « loyauté » féodale — dans les dossiers de police de ces huit dernières années, comme indice invisible dont l'absence ou la décroissance impondérable permet de mesurer la culpabilité, est-il interdit de la rapprocher de ces maximes filmées qui ornent les murs du Troisième Reich : *Ihre Treue zur Nation...* — « Votre loyauté envers la nation... » ? N'a-t-on pas le droit de penser que ce concept magique vient de gagner le Conseil d'Etat français quand celui-ci affirme que les clients de Me Croissant s'attaquaient « à la nation allemande », et non aux formes de son Etat — et que l'extradition de ce dernier par la France s'en trouve justifiée ?

Revenons au *film de la transformation*. Car il ne parle pas de tout cela. Il sera tout à fait impossible de l'accuser de « complicité avec le terrorisme ». Ou de sympathie pour l'Etat répressif de l'autre Allemagne et pour son jargon, son « Kaderwelsch », son « patois pour cadres » (comme il est nommé ici). Mais ce dont on pourra l'accuser est bien plus grave...

Car à ce peuple sans pareil qui parle la langue de Büchner et de Hölderlin, il tend un miroir dangereux et éblouissant. Où la terreur d'Etat s'habille en kitsch. Où les grand maîtres de la dureté sont douillets et craignent la vue du sang. Où « le pays tout entier est violent, explosif, démoniaque » mais où « la musique règne ».

« Fête du naufrage », dit Syberberg.

En le quittant, l'autre soir, après le débat qui annonçait la projection du film à la Pagode — après la menace des attentats « euro-fascistes » — je me suis attardé à nouveau devant un étrange tableau. D'un peintre inconnu. Exilé à Paris depuis trente-deux ans. Né avant guerre dans la petite ville d'Auschwitz en Pologne... Réquisitionné par les SS avant l'âge de vingt ans pour construire les terrassements d'un camp encore futur, qui allait porter ce mot-là. Puis jeté dans l'enfermement de ces mêmes camps, jusqu'à celui de Theresienstadt près de Prague : au début, me disait-il, l'étoile juive était simplement découpée, en creux, dans le vêtement. Ce peintre qui porte le nom wagnérien de Ringer — Samuel Ringer — et qui a peint une *Narrenschiff*, une singulière « nef des fous ». Toile que j'aurais voulu, pendant les quelques jours où je la détenais encore, montrer à Syberberg.

Car lui seul, jusqu'à présent, Hans Jürger Syberberg, a composé un langage d'images et de discours, rayonnant et burlesque, fasciné mais ironique, capable de fournir ses équivalents visuels à la tragédie indicible. Saint-Just reprochait à Hébert d'avoir voulu « faire monter la révolution jusqu'à lui ». Syberberg a fait monter la cruauté de l'histoire européenne et allemande jusqu'à la hauteur d'une pellicule qui, si l'on ose dire, lui tienne tête, sur sa surface fragile. Cette histoire *découpée* dans l'étoffe corporelle.

J'entendrai sans fin la voix de cette femme qu'il fait entendre, déportée à Auschwitz et libérée : *« Jamais on ne croira ce que nous pourrons raconter ; jamais on ne pourra imaginer la cruauté de ce que nous avons subi. »*

Elles font, vers la fin, écho à ces vers de Heine, ce « juif allemand », ami de Marx et de Nerval, sur lesquels s'ouvre la séquence toute première de l'*Hitler* syberbergien :

« Que je pense à l'Allemagne,
dans la nuit,
et le sommeil me fuit. ».

(1) *L'Express*, 7 juin 1978.

(2) *Le Monde*, 13 mai 1978 : à propos du tribunal Russel III.

FEUILLETON 11 — 22 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Parker, chargé officiellement de l'enquête sur le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages, qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino, vient rendre compte à son ami Ryder, policier démissionnaire et dont la femme a été enlevée, de ses investigations. Il lui rapporte aussi une photo sur laquelle Mme Ryder a laissé des indices.

Pendant ce temps, le camion des otages arrive au château d'Adlerheim, monstruosité baroque édifiée au sommet d'un piton rocheux.

LE camion stoppa, les portes arrière furent ouvertes ; on retira aux prisonniers leurs bandeaux, mais on leur laissa leurs menottes, en les aidant à sauter dans une cour fermée de quatre côtés et revêtue d'authentiques pavés. Deux hommes étaient en train de fermer le double portail, en chêne massif renforcé de fer, qui clôturait l'arche sous laquelle le camion avait passé pour pénétrer dans la cour. Ces gardiens avaient deux particularités : d'une part, ils étaient armés de mitraillettes Ingram, arme favorite du Service spécial d'aviation d'élite de Grande-Bretagne (en dépit de son nom, ce Service était bel et bien un régiment de l'armée, et il disposait de deux privilèges rares : il avait accès à un arsenal privé détenant presque certainement le stock d'armes le plus complet du monde ; et chaque membre de cette unité avait le droit d'y choisir l'arme qu'il voulait). La popularité de la mitraillette Ingram témoignait de son efficacité.

La seconde particularité des deux gardiens était que, du capuchon de leur burnous au bas de leur gandoura qui effleurait leurs sandales, ils étaient habillés en Arabes : ce n'était pas le type de costume blanc qu'on voit habituellement en Californie, mais cette tenue convenait parfaitement bien tant à la température élevée qu'à la nécessité de dissimuler les mitraillettes dans les vastes replis du burnous. Quatre autres hommes, dont deux étaient penchés sur les plates-bandes fleuries qui garnissaient les quatre côtés de la cour et dont les deux autres portaient des fusils en bandoulière, étaient habillés de la même manière. Les six individus avaient le teint basané des habitants des déserts de l'Orient : mais la structure osseuse de leur visage ne correspondait pas tout à fait à cet aspect.

L'homme qui était visiblement le chef des ravisseurs et avait pris place dans le premier camion s'approcha des prisonniers et, pour la première fois, leur laissa voir son visage ; il avait retiré le masque, fait d'un bas de femme, qu'il portait à San-Ruffino. Il étant grand, large d'épaules, et, contrairement à celui de Streicher, un pot à tabac qui portait habituellement une culotte de peau et un chapeau tyrolien à plume de faisan, son physique était parfaitement adapté à ce « nid d'aigle ». Son visage était maigre et basané comme celui de ses hommes, mais il avait le nez aquilin et un œil bleu clair au regard perçant. Nous disons bien : un œil, car l'autre, le droit, était caché par un bandeau noir.

« Mon nom est Morro, dit-il, Je suis le chef de cette communauté. Ces hommes-là sont mes disciples, vous pourriez presque dire mes acolytes. Ce sont tous de fidèles serviteurs d'Allah.

— C'est la façon dont *vous* les qualifiez. Mais, je les définirais plutôt comme des forçats qui ont rompu leurs chaînes. »

L'homme grand et maigre, vêtu d'un costume d'alpaga noir, qui avait prononcé ces mots avait le dos voûté et des lunettes à double foyer : on aurait dit le prototype du professeur d'université perpétuellement distrait, ce qui n'était qu'à demi vrai. Le Pr Burnett, de San-Diego, n'était nullement distrait : dans son milieu professionnel, il était justement réputé pour l'extraordinaire acuité de son intelligence... et pour la vivacité de son caractère.

Morro sourit :

« Le mot *chaîne* peut être pris au sens propre ou au sens figuré, professeur. D'une manière ou d'une autre, nous sommes tous esclaves de quelque chose. »

Il fit un signe aux deux hommes armés de fusils.

« Otez-leur leurs menottes. Mesdames et messieurs, je dois m'excuser d'avoir interrompu brutalement le cours de vos paisibles journées. J'espère qu'aucun de vous n'a éprouvé le moindre inconfort pendant le voyage. »

Il parlait avec la fluidité et la précision d'un homme cultivé dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

« Je ne voudrais pas vous paraître alarmant ou menaçant (il n'existe pas de moyen plus efficace pour paraître alarmant ou menaçant que de dire qu'on n'a pas l'intention de l'être), mais, avant de vous faire pénétrer dans cette demeure, je voudrais que vous jetez un coup d'œil aux murs de cette cour. »

Ils jetèrent un coup d'œil. Les murs avaient six ou sept mètres de haut et étaient couronnés d'une triple garniture de fil de fer barbelé. Ces fils étaient tenus par des poteaux d'acier en forme de « L » scellés dans le marbre, mais ils n'y étaient pas fixés : ils passaient par des ouvertures isolées pratiquées dans ces poteaux.

« Ces murs et ces portes sont les seules issues ; je vous déconseille d'en user. Surtout pas les murs : le fils de fer barbelé qui les surmontent sont électrifiés.

— Il y a soixante ans qu'ils le sont, dit aigrement Burnett.

— Vous connaissez l'endroit ? demanda Morro sans paraître surpris. Vous y êtes déjà venu ?

— Des milliers de gens y sont venus. C'est le château de von Streicher. Il était ouvert au public durant une vingtaine d'années quand il appartenait à l'Etat.

— Il l'est toujours, croyez-moi ou ne me croyez pas. Mardi et vendredi. Qui suis-je, pour me permettre de priver les Californiens d'une partie de leur héritage culturel ? Von Streicher avait fait passer un courant de cinquante volts dans ces fils de fer, pour décourager les cambrioleurs ; mais cette tension ne peut tuer qu'un homme dont le cœur est en mauvais état, et un homme dont le cœur est en mauvais état n'essaie pas d'escalader ces murs-là. J'ai donc fait élever la tension à deux mille volts. Suivez-moi, s'il vous plaît. »

Il conduisit les prisonniers à travers la cour jusqu'à une arche située exactement vis-à-vis de celle qui servait d'entrée. Celle-ci ouvrait sur une grande salle d'environ vingt mètres sur vingt, dont les trois autres parois étaient garnies de cheminées de pierre, mais non de granit ; chacune d'elles était assez grande pour qu'un homme pût s'y tenir debout. Les trois feux de bois qui y crépitaient n'étaient pas décoratifs, car, même en juin, les épaisses parois de granit isolaient complètement la pièce de la chaleur extérieure. La salle n'avait pas de fenêtres ; elle était éclairée par quatre candélabres massifs venus tout droit de Prague. La surface du sol était occupée pour moitié par une série de tables et de bancs ; le reste était vide, à l'exception d'une tribune en chêne sculptée à la main et, juste à côté, d'une pile de nattes ou de tapis.

« La salle à manger de von Streicher, dit Morro. Je doute qu'il eût approuvé les changements que nous y avons apportés, ajouta-t-il en jetant un coup d'œil aux tables et aux bancs usés.

— Et les chaises Louis XIV, les tables Empire, elles ont toutes disparu ? demanda Burnett. Elles ont sans doute fait d'excellents feux de cheminée.

— Ne confondez pas les non-chrétiens avec les Barbares, professeur. Le mobilier original est intact. « Adlerheim » dispose de vastes caves. Mis à part son magnifique isolement, je dois dire que ce château n'est pas tel que nous l'aurions souhaité pour nos fins religieuses. La partie de cette salle qui sert de réfectoire est profane ; l'autre est consacrée. Nous avons dû nous contenter de ce que nous avions. Nous espérons pouvoir, un jour, construire une mosquée à côté de ce bâtiment ; pour l'instant, nous utilisons cet espace-ci. La tribune sert à la lecture du Coran et les tapis, bien sûr, à la prière. Pour appeler les fidèles, nous avons été obligés de recourir à un compromis assez peu satisfaisant : les coupoles en oignon qui surmontent les tours du château, symboles architecturaux grotesques de l'Eglise grecque orthodoxe, constituent un véritable anathème pour des musulmans, mais nous avons néanmoins consacré l'une d'entre elles, qui nous sert de minaret et d'où le muezzin appelle mes acolytes à la prière. »

Le Dr Schmidt, physicien éminent comme Burnett et aussi connu que ce dernier pour son manque de patience à l'égard de ce qu'il considérait comme stupide, dévisagea Morro de dessous ses sourcils blancs en broussaille, magnifiquement assortis à son incroyable crinière. Son visage haut en couleur exprimait une incrédulité presque comique.

« C'est ce que vous racontez à vos visiteurs du mardi et du vendredi ?

— Bien sûr.

— Mon Dieu !

— Allah, s'il vous plaît.

— Et je suppose que vous servez vous-même de guide aux touristes et que vous tirez une jouissance énorme du fait de débiter ce paquet de sornettes à mes crédules concitoyens ?

— Un jour, Allah vous fera voir sa lumière, répliqua Morro d'un ton à peine condescendant. Et cette corvée — que dis-je ? ce devoir sacré — est confié à mon adjoint Abraham.

— Abraham ? intervient Burnett avec un sourire sarcastique. C'est un nom vraiment bien adapté à un disciple d'Allah !

— Vous n'êtes pas allé récemment en Palestine, professeur ?

— En Israël.

— En Palestine. Beaucoup d'Arabes y observent la religion juive. Pourquoi faire une exception pour un juif qui professe la foi musulmane ? Venez, je vais vous le présenter. J'ose que vous allez trouver l'ambiance plus sympathique qu'ici. »

La grande pièce dans laquelle il les introduisit n'était pas seulement plus symptahique : elle était d'un sybaritisme éhonté. Von Streicher avait laissé ses architectes et décorateurs d'intérieur s'occuper de l'ameublement et de l'ornementation des pièces d'« Adlerheim » et, pour une fois, ils n'avaient pas trop mal réussi. C'était une sorte de vaste bureau, visiblement calqué sur la bibliothèque d'un lord anglais : trois des parois étaient complètement garnies de rangées de livres, tous reliés du cuir le plus fin ; le sol était recouvert d'une épaisse moquette rousse et les tentures, rousses également, étaient faites de soie damassée. Les fauteuils revêtus de cuir et extrêmement confortables, les guéridons de chêne, le grand bureau à dessus de cuir et la chaise rembourrée pivotante placée derrière lui complétaient un ameublement aussi luxueux que plaisant. Seuls les trois hommes déjà présents dans la pièce y jetaient une note légèrement incongrue : tous trois étaient, une fois encore, habillés de gandouras arabes. Deux d'entre eux étaient petits et leurs visages étaient absolument quelconques, mais le troisième était aussi digne d'attention que ses compagnons étaient négligeables. On aurait dit qu'il s'était préparé à devenir joueur de basket, puis avait changé d'avis et était devenu champion de football. Il était démesurément grand, et sa largeur d'épaules évoquait celle d'un cheval de trait ; il devait peser dans les 130 kilos. Morro fit les présentations :

« Abraham, voici nos hôtes de San-Ruffino. Mesdames et messieurs, je vous présente M. Abraham Dubois, mon adjoint.

— Très heureux de faire votre connaissance, dit le géant en s'inclinant. Bienvenue à « Adlerheim ». Nous espérons que votre séjour ici sera agréable. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A KHARTOUM

Les débats mettent en évidence l'aggravation des conflits interafricains

De notre envoyé spécial

Les conflits interafricains ont alimenté l'essentiel des débats, jeudi 20 juillet, à la conférence au sommet de l'O.U.A., à Khartoum, où l'on a confirmé, de source officielle soudanaise, la présence d'une délégation du Front Polisario. Toutefois, celle-ci n'a pas été autorisée à accéder dans l'enceinte de la conférence, se contentant d'établir des contacts avec certaines délégations. D'autre part, M. Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'O.U.A., a confirmé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat. — (A.F.P. Reuter.)

Khartoum. — La volonté d'indépendance et de puissance exprimée par l'Angola ainsi que l'aggravation des querelles interafricaines ont été les traits marquants de la troisième journée du sommet panafricain réuni dans la capitale soudanaise.

« Les Cubains ne quitteront pas l'Angola, sur mon ordre, tant que persistera l'agression militaire et politique contre mon pays. Si nécessaire, leurs effectifs et leurs moyens seront augmentés. Un jour, nous pourrons nous défendre seuls. Nous serons alors parmi les plus forts », a déclaré M. Agostinho Neto, en ajoutant que son parti était « marxiste-léniniste ». *« Je ne m'explique pas, je donne des éclaircissements. Le socialisme scientifique est une option. Nous sommes socialistes, indépendants et contre le néo-colonialisme de certains pays africains »*, a-t-il dit.

Au moment où Luanda opère une « ouverture » en direction de l'Ouest, le président angolais a donc tenu à rappeler que son régime ne renonçait pas à ses options. Les deux préoccupations immédiates de l'Angola, selon des sources proches de sa délégation à Khartoum, demeurent le « *recul sud-africain* », donc, en premier lieu, l'accession à l'indépendance de la Namibie et la neutralisation de ce « *vide dangereux* » que forme, sur son flanc, le Zaïre sous-administré.

Pour conjurer ces deux menaces, Luanda compte désormais jouer la carte diplomatique sans pour autant renoncer à des garanties militaires. Après avoir surmonté la grave crise interne d'avril-mai 1977, le régime a donc opéré un rapprochement avec Lisbonne, pris contact avec les Etats-Unis et reçu, avec égards, un commissaire européen, M. Claude Cheysson. Il a également réamorcé le dialogue avec Kinshasa. Ces initiatives soulignent les besoins de Luanda en investissements étrangers pour remettre sur pied une économie ruinée par le départ de la communauté portugaise.

Un règlement namibien permettrait à l'Angola, le cas échéant, d'assainir quelque peu ses relations avec le régime ennemi de l'Afrique du Sud, lequel appuie la guérilla de M. Jonas Savimbi dans le Sud angolais. Mais Luanda demeure sceptique sur ce point et critique la façon dont les Occidentaux, notamment la France, « *utilisent le vide politique et l'instabilité qui règnent au Zaïre* » pour « menacer » son propre territoire.

Le président Neto s'est donc servi de la tribune de l'O.U.A. pour rappeler les options socialistes de son pays et son ambition de devenir une puissance régionale, deux éléments qui forment, à ses yeux, la meilleure garantie de l'indépendance du pays.

Usant de son droit de réponse,

La plupart des interventions, jeudi, ont mis en évidence l'aggravation des tensions interafricaines. Le ministre éthiopien des affaires étrangères a qualifié de « *déclaration de guerre* » l'engagement du président somalien, M. Syaad Barre, à poursuivre son appui « *à la lutte contre la colonisation* » éthiopienne en Ogaden. Il a également dénoncé « *les sinistres plans des forces* » qui mettent un frein à la réconciliation entre Addis-Abeba et Khartoum.

M. Triki, ministre libyen des affaires étrangères, s'est lancé dans une longue attaque contre le « *régime Malloum* ». A la suite d'une intervention du président tchadien pour se plaindre de la « *volonté expansionniste de la Libye* » et des « *ambitions diaboliques du régime de Tripoli* ». M. Triki a dit qu'il n'aurait « *jamais plus confiance dans le régime Malloum* », ce qui laisse entendre que la négociation tchadienne est, actuellement, au point mort.

Le Sahara occidental est resté dans tous les esprits et a été mentionné à plusieurs reprises, le premier ministre marocain ayant même recouru à son droit de réponse pour réfuter les arguments avancés, la veille notamment, par les partisans du Polisario.

Enfin, le délégué éthiopien a passé sous silence le problème érythréen, se contentant d'insister à maintes reprises sur le respect de la « *non-ingérence* » dans les affaires intérieures d'un Etat. Entre-temps, le F.P.L.E. avait fait savoir que l'offensive éthiopienne lancée fin juin avait été jugulée et que « *le calme régnerait de nouveau en Erythrée* ». Mais ni du côté de l'insurrection, ni du côté éthiopien, on ne s'attend que la diplomatie prenne la relève des canons. Au total, les points de compromis semblaient bien limités.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un détenu noir meurt après des « tortures systématiques »

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Encore un prisonnier qui meurt* », titre le *Star* de Johannesburg. Mais cette fois la victime, un jeune charpentier africain de vingt-deux ans, Paulus Ncane, a pu raconter à trois médecins et à sa mère, peu avant de mourir, le traitement qu'il a subi.

Selon le récit qu'en a fait sa mère, M. Ncane a été pendu par les poignets, puis battu par trois policiers, deux blancs et un noir, à l'aide de fouets, de bâtons et de briques. Les policiers voulaient lui faire avouer où il avait caché une importante somme d'argent qu'il était accusé d'avoir volée dans la voiture d'un fermier, dans le Zululand.

Un des trois médecins qui l'ont examiné après son transfert sous escorte de la police à l'hôpital d'Empangeni, le docteur B. S. Ngubane, a estimé que M. Ncane semblait avoir été la victime de « *tortures systématiques* ». « *Il n'y avait pas un endroit de son corps qui ne portât de marques* », a-t-il ajouté.

M. Ncane, qui avait été arrêté la semaine dernière puis inculpé de vol, est mort samedi 15 juillet, six heures après son admission à l'hôpital, de défaillance rénale et de plusieurs blessures. La nouvelle n'a été connue que cinq jours plus tard.

La police a vite réagi en annonçant que les trois policiers étaient suspendus pendant la durée d'une enquête au plus haut niveau.

Mais cela ne suffit pas pour faire taire les critiques. Mme Helen Suzman, porte-parole du « *Progressive Federal Party* », appartenant à l'opposition officielle, pour les questions de justice, a dénoncé la passivité des autorités devant « *le nombre de personnes tuées en tentant d'échapper à une arrestation, de ceux qui meurent dans une cellule en attendant d'être jugés* ».

En 1977, cent vingt-huit détenus en attente de jugement ont trouvé la mort dans les prisons sud-africaines, vingt-huit d'entre eux se sont officiellement « *suicidés* ». La police a, d'autre part, annoncé que six policiers et deux civils ont été inculpés dans l'Etat libre d'Orange après la mort en détention, il y a trois mois d'un Africain, également victime de mauvais traitements. L'affaire avait été révélée par des informations de presse. — *(Intérim.)*

Bataille politique autour des théâtres multiraciaux

De notre correspondant

Johannesburg. — *Pretoria est en ébullition ; partisans et opposants de l'intégration raciale s'y affrontent, pas seulement avec des mots. L'enjeu de cette bataille : l'ouverture des théâtres de la ville à toutes les races, à l'exemple de ce qui a été décidé ailleurs en Afrique du Sud.*

L'affaire a éclaté le mois dernier lorsque le gouvernement autorisa vingt-six théâtres à devenir multiraciaux. Aucun d'eux ne se trouve à Pretoria, en raison de l'opposition du conseil municipal de la ville, en majorité peuplée d'Afrikaners. Les choses auraient pu en rester là, si une pièce intitulée « Golda » *et consacrée à la vie de l'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meir, ne devait être jouée au théâtre Breytenbach de Pretoria.*

L'ambassadeur d'Israël, M. Itzhak Unna, qui ne manque pas une occasion de critiquer les discriminations raciales malgré les liens étroits entre son pays et l'Afrique du Sud, a annoncé alors publiquement qu'il n'assisterait pas à la première, en signe de protestation contre l'attitude du conseil municipal. Il entraîna dans son sillage les principaux ambassadeurs occidentaux, ravis de pouvoir critiquer la ségrégation sans devoir s'opposer au gouvernement (le Monde du 22 juin).

La presse prit le parti des diplomates contre la municipalité de la capitale, accusée d'être rétrograde.

Attaqué de tous côtés, le conseil municipal fit une concession en autorisant le Théâtre Van Der Walt, situé hors de la ville, à devenir multiracial, mais il maintint son opposition s'agissant des autres théâtres.

Cette formule de compromis ne satisfait pas tout le monde. La semaine dernière, des pétitionnaires favorables à l'intégration des théâtres dans la capitale furent attaqués par un commando de jeunes Blancs. Mercredi 19 juillet, à l'occasion de la première soirée multiraciale au Théâtre Van Der Walt, les opposants à l'intégration étaient présents portant des pancartes qui dénonçaient cette « trahison » de l'homme blanc.

Cette action des extrémistes de droite a été condamnée par le gouvernement. La police a affirmé qu'elle prendrait des mesures contre eux. Mais, la semaine dernière encore, le Front national d'Afrique du Sud, qui a revendiqué l'attaque contre le théâtre, distribuait en toute impunité des tracts intitulés : « Suprématie blanche ou suprématie noire : faites votre choix ! »

Le gouvernement a trouvé dans cette controverse un moyen de prouver sa « volonté de changement » *à peu de frais dans un domaine considéré toutefois par des nombreux Noirs comme* « insignifiants ».

(Intérim.)

EN RHODÉSIE

Un commando de maquisards a reçu pour ordre d'assassiner les dirigeants noirs modérés

Salisbury (*A.F.P., Reuter*). — Un commando de six hommes de la ZIPRA (Armée révolutionnaire du peuple de Zimbawe) se trouve à Salisbury avec ordre de tuer les dirigeants nationalistes noirs modérés, notamment l'évêque Muzorewa et le révérend Sithole, a affirmé jeudi 20 juillet un guérillero fait prisonnier par les forces de sécurité rhodésiennes.

Le jeune homme, Reuben Donga (vingt-deux ans), affirme avoir participé au récent massacre de dix-sept civils, dans la région tribale de Swimba. Il a avoué aussi avoir tué quatre autres civils noirs depuis son arrivée de Zambie, début juin, en compagnie de quatre autres maquisards.

« *Nous sommes venus ici pour tuer Chirau, Sithole, Chikerama et Muzorewa* », a dit le jeune guérillero. Le chef Jeremiah Chirau, le révérend Sithole et l'évêque Muzorewa composent, avec M. Ian Smith, le conseil exécutif intérimaire suprême de Rhodésie. M. James Chikerema, bras droit de l'évêque Muzorewa, est ministre des transports au sein du gouvernement intérimaire. Selon le prisonnier, les ordres reçus par le commando émanaient de M. Alfred Mangena, commandant de la ZIPRA et collaborateur de M. Nkomo. M. Mangena a été tué le mois dernier par l'explosion d'une mine.

● LE SCANDALE FINANCIER (*le Monde* du 18 juillet) qui a éclaté en Rhodésie porte sur un million et demi de dollars américains, a révélé récemment au cours d'une conférence de presse tenue à Salisbury M. Ian Smith, premier ministre.

Six personnes, dont deux hauts fonctionnaires, vont être prochainement jugées en Rhodésie pour fraude et violation du contrôle des changes. Le chef du gouvernement a déploré que deux fonctionnaires de haut rang soient impliqués dans l'affaire. Quatre autres personnes, a-t-il indiqué, sont des employés du secteur public. L'un d'eux est un ancien député qui n'est pas lié au parti de M. Smith. Le premier ministre a également affirmé de façon catégorique qu'aucun membre de son gouvernement n'était en cause. — *(A.F.P.)*

EN TUNISIE

A LA VEILLE DES PROCÈS DES SYNDICALISTES

Quatre avocats étrangers sont refoulés à leur arrivée à Tunis

A l'occasion des procès de syndicalistes tunisiens qui, outre celui qui s'est ouvert le 19 juillet, à Sousse, auraient lieu le 24 à Sfax et le 26 à Gafsa (la date du procès de Tunis est encore inconnue), quatre avocats ont tenu jeudi 20 juillet, à Paris, une conférence de presse.

Mᵉ Auffray-Milesy, avocat à la cour de Paris, représentant de la C.G.T. ; Mᵉ Abdessamad-Benabdallah, avocat à Alger, membre de la Confédération internationale des syndicats arabes ; Mᵉ Henri Douzon, avocat à la cour de Paris, représentant de la Fédération syndicale mondiale, et Mᵉ Pierre-Edouard Weil, avocat à la cour de Paris, représentant de la C.F.D.T., se sont vu interdire l'accès du territoire tunisien mardi 18 juillet.

Après avoir rappelé les circonstances de l'arrestation des syndicalistes, lors des événements du 26 janvier, ils ont affirmé que l'instruction des différents procès avait été marquée par des atteintes aux droits de l'homme et aux droits de la défense. Ils ont noté en particulier que la plupart des gardes à vue avaient duré environ deux mois et demi, que les syndicalistes ont été maintenus au secret, que la plupart avaient subi des mauvais traitements et beaucoup d'entre eux des tortures. Ils ont parlé de M. Houcine Kouki, mort le 15 février des suites des tortures qui lui ont été infligées, et ont cité plusieurs membres de l'U.G.T.T. dont l'état physique serait particulièrement préoccupant.

En ce qui concerne les droits de la défense, aucun permis de visite permanent n'a été délivré, et le juge d'instruction a toujours refusé aux avocats la communication des dossiers. Finalement, les avocats étrangers ont été refoulés.

Dans une lettre adressée d'autre part à M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, les quatre avocats rappellent que leur confrère Mᵉ Sarda, mandaté par la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), avait déjà été refoulé dimanche. Mardi dernier, ce fut le tour des trois avocats parisiens et de Mᵉ Benabdallah, qui était venu d'Alger. Ils concluent : « *Une convention judiciaire de réciprocité autorise les avocats français à plaider en Tunisie comme les avocats tunisiens à plaider en France. Une convention analogue lie l'Algérie et la Tunisie. (...) L'officier de police qui nous a interpellés à Carthage nous a répondu qu'il avait des instructions et que peu lui importaient les traités.* »

ASIE

Chine

Le poing tendu, des Albanais quittent l'ancienne terre amie

Tous les techniciens chinois travaillant en Albanie, cinq cent treize personnes au total, ont quitté ce pays les 18 et 20 juillet par avion à destination de Pékin, a annoncé l'agence albanaise ATA, le jeudi 21 juillet. L'agence indique aussi que les Albanais rentrés de Chine « ont été chaleureusement accueillis » à Tirana. Les conditions dans lesquelles avait eu lieu leur départ montrent bien le degré de dégradation atteint par les relations sino-albanaises.

Pékin (A.F.P.). — *Poing tendu et criant des slogans à la gloire d'Enver Hodja sous un portrait géant de Mao, soixante-treize étudiants et techniciens albanais ont définitivement quitté la Chine le jeudi 20 juillet.*

C'était le second et dernier groupe de techniciens stagiaires et d'étudiants albanais à regagner leur pays à la suite de la décision de Pékin, le 7 juillet, de supprimer totalement son assistance économique à Tirana. Déjà le 13 juillet un premier groupe de trente et une personnes avait quitté la Chine par l'avion régulier de la compagnie aérienne civile chinoise Caac Pékin-Tirana. De source albanaise autorisée, on indique qu'il ne reste désormais plus que quatre experts albanais à exercer en Chine au titre de la coopération culturelle et scientifique entre les deux pays, qui, elle, n'est pas suspendue.

L'ambassadeur d'Albanie en Chine, tout le personnel de l'ambassade, les quatre experts restants, en tout une vingtaine de personnes, étaient venus à l'aéroport faire leurs adieux à leurs compatriotes. Des étudiants et des responsables chinois, ainsi que des étudiants étrangers étaient également venus saluer les partants.

Encombrés de bagages à main, ceux-ci ont quitté la Chine avec le sourire et en faisant un pied-de-nez au pays dont ils avaient chéri longtemps l' « amitié indestructible ». *Avant de s'engager sur l'aire de l'aéroport, ils se sont tournés vers l'aérogare, dont la façade est ornée d'un énorme portrait de Mao Tse-toung, et ont agité le poing en scandant à plusieurs reprises en albanais des slogans. Les bras en « V », ils ont longuement crié :* « Vive le camarade Enver Hodja ! Vive le Parti du travail ! Vive l'Albanie socialiste ! »

A Pékin, une affiche murale réclame la vérité sur les incidents d'avril 1976

Pékin (A.F.P.). — Une lettre ouverte au président Hua Kuo-feng, affichée dans le centre de Pékin, réclame la vérité sur les émeutes de la place Tien-An-Men, le 5 avril 1976, et l'ouverture du dossier dans la presse officielle.

Cette lettre a été apposée, mercredi 19 juillet, sur les murs d'enceinte du siège de l'organe u parti, *le Quotidien du peuple*, rue Wang-Fu-Jing, un an jour pour jour après l'annonce par slogans de la réhabilitation du vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping. Celui-ci avait été rendu responsable de *« l'incident de Tien-An-Men »* et déchu de toutes ses fonctions par le bureau politique du P.C. qui portait en même temps M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement.

L'auteur de cette missive, un certain Chen Szu-tao, loue longuement l'action de M. Teng Hsiao-ping et écrit : *« Vingt et un mois après l'écrasement de la « bande des quatre », tout n'a pas encore été exposé* (sur l'affaire Tien-An-Men). *Il y a des gens qui n'ont pas encore entendu notre voix. Peut-être est-ce parce que vous êtes trop occupés ou que les masses vous envoient trop de lettres ? »*

La lettre, qui attire une foule de lecteurs chinois dans cette rue très commerçante de Pékin, demande aussi à de célèbres victimes de Mme Chiang Ching, réhabilitées, de *« raconter l'histoire »* de leur chute pendant la révolution culturelle.

Enfin, Chen Szu-tao conclut n rappelant que les articles passés du *Quotidien du peuple*, écrits sous la direction de la « bande des quatre », doivent être maintenant critiqués. Il dénonce également la sécurité publique de Pékin pour ses exactions durant les émeutes de Tien-An-Men, et un lecteur anonyme a ajouté, en fin de texte, ses réflexions sur la *« répression »* exercée par la municipalité de Pékin le jour des incidents.

Le maire de Pékin, M. Wu Teh, a conservé, jusqu'à présent, les fonctions qu'il exerce à la tête de la municipalité depuis la révolution culturelle.

AMÉRIQUES

Pérou

LE GOUVERNEMENT RENONCE AU CONTROLE DES JOURNAUX

Lima (A.F.P.). — Le gouvernement a rétabli, jeudi 20 juillet, par décret-loi la liberté de la presse, en rendant les sept quotidiens de la capitale « étatisés » le 27 juillet 1974 au secteur privé, sans autres limitations que le respect de la morale. Les anciens propriétaires seront indemnisés par l'Etat. Vingt-cinq pour cent des actions pourront être achetées préférentiellement par les employés de chaque journal, 25 % par les anciens propriétaires, et les 50 % restants seront mis en vente à la Bourse. Aucune personne physique ou morale ne pourra toutefois posséder plus de 5 % des actions.

D'autre part, la création de nouveaux titres de presse est à présent autorisée.

Les sept journaux rendus au secteur privé avaient été *« étatisés » — « confisqués »*, affirment leurs propriétaires, — sous le régime du général Velasco qui comptait les transférer à divers secteurs organisés de la population, tels que les enseignants, les paysans, les ouvriers. Ce transfert ne fut en fait jamais réalisé et le gouvernement se contenta de nommer lui-même les directeurs et les gérants.

Nicaragua

DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES AU COURS D'UNE JOURNÉE DE GRÈVE

Managua (Reuter, U.P.I.). — Deux personnes ont été tuées par la garde nationale mercredi 19 juillet au cours de la grève de vingt-quatre heures organisée par le « Front élargi d'opposition » au président Anastasio Somoza. Selon un communiqué officiel, un jeune homme de dix-sept ans a été tué par balles à Masaya, à une trentaine de kilomètres de la capitale, alors qu'il attaquait à la grenade une patrouille de la garde nationale.

Des manifestations ont eu lieu le même jour dans l'ensemble du pays. A Managua, deux bombes ont explosé jeudi dans un camp d'entraînement militaire proche du bureau du président Somoza et qui est commandé par le fils de ce dernier.

Argentine

LES ÉTATS-UNIS REFUSENT UN PRÊT A BUENOS-AIRES

Buenos-Aires (A.F.P.). — Les Etats-Unis se sont opposés à un prêt de 270 millions de dollars de l'Eximbank à l'Argentine, destiné à la construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique, a-t-on appris, jeudi 20 juillet, à Buenos-Aires. La décision américaine a été motivée par le refus des autorités argentines de modifier leur politique en matière des droits de l'homme.

Le porte-parole du ministère argentin des affaires étrangères a indiqué que d'autres offres financières pour le projet de barrage Yacireta-Apipe, commun avec le Paraguay, ne manquaient pas, et que certaines provenaient de pays de l'Est.

[Le gouvernement américain a manifesté à plusieurs reprises son inquiétude à propos de la situation des droits de l'homme en Argentine depuis la visite du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, qui avait présenté, en novembre 1977, au gouvernement argentin une liste de détenus politiques. Ces démarches n'ont pas reçu l'accueil souhaité, estme-t-on à Washington.]

DIPLOMATIE

La France dans le débat nucléaire international

(Suite de la première page.)

Dès lors, la politique nationale découle d'évidences : point d'indépendance sans autonomie énergétique et donc sans une industrie nucléaire, point d'indépendance sans forces armées nucléaires. Pour atteindre ce double objectif, une condition : avoir de l'uranium — ou de l'uranium enrichi ou du plutonium — libre de servitudes. Bref, être maître du cycle du plutonium.

L'uranium naturel

En ce qui concerne nos approvisionnements, il ne faut pas retomber dans une situation qui rappellerait celle du marché pétrolier, où nous sommes à la fois tributaires de producteurs étrangers et limités dans nos achats par nos avoirs en devises.

A la base, il y a le minerai d'uranium, qui sera, dans la phase ultérieure, enrichi.

Nos besoins en uranium varient essentiellement en fonction du développement du programme français de centrales nucléaires et de nos succès commerciaux à l'étranger. Pour les deux décennies à venir, ils devraient progresser de 8 000 à 20 000 tonnes environ d'uranium naturel par an.

Dès lors, la politique française se développe dans quatre directions :

1) Prospection et inventaire des ressources françaises, qui sont loin d'être négligeables puisque, d'ores et déjà, on peut les évaluer à 100 000 tonnes. Nous les considérons comme une espèce de « stock stratégique » qu'il convient d'entamer avec prudence. C'est pour cela que notre production d'uranium naturel ne dépasse guère, pour l'instant, 2 000 tonnes par an.

2) Stockage d'uranium naturel ou enrichi — mais les stocks immobilisent des capitaux importants.

3) Contrats de recherches ou d'exploitation minières (par exemple en Indonésie, Mali, Guinée, Sénégal, Groenland, etc.) et importations en provenance des pays déjà extracteurs.

Si nous importons de l'uranium du Canada, d'Afrique du Sud, peut-être demain d'Australie, nos fournisseurs essentiels sont le Gabon et, surtout, le Niger. Les excellentes relations que nous entretenons avec ces pays facilitent les échanges commerciaux. C'est une parfaite démonstration de la politique de coopération trop souvent mal comprise par l'opinion française. Derrière cet ensemble de contrats, nous retrouvons le souci de diversifier nos approvisionnements.

4) Prudence dans les contrats de vente d'uranium enrichi. Certes, il est souvent nécessaire pour vendre une centrale nucléaire d'en garantir l'approvisionnement. *Encore faut-il* ne pas aller au-delà de ce que peuvent demander nos clients et surenchérir sans excès sur ce qu'offrent nos concurrents.

Il est vrai qu'aucun élément de cette politique n'est définitivement rassurant. Nos réserves nationales représentent seulement cinq ans de notre consommation et les contrats extérieurs d'exploitation sont soumis aux vicissitudes de la politique intérieure des Etats en cause. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes lancés dans l'aventure de la surrégénération.

L'enrichissement

En attendant que les surrégénérateurs permettent de boucler le cycle français du plutonium, nous devons assurer le fonctionnement des centrales en activité et de celles à venir, assurer au moins la première charge des installations de recherche et l'alimentation des centrales nucléaires que nous vendons à des clients étrangers, répondre aux besoins du programme militaire français. Pour tout cela, il importe d'enrichir l'uranium naturel.

L'uranium enrichi français a deux origines : d'une part, l'usine de Pierrelatte, dont la production, à la fois limitée et chère, ne répond pas aux besoins de nos centrales et est essentiellement axée sur les programmes militaires ; d'autre part, les contrats d'enrichissement passés avec divers pays, notamment l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Nous fournissons de l'uranium et nous récupérons de l'uranium enrichi.

Tout cela est précaire, d'autant plus qu'un seul pays dans le monde est vendeur d'uranium enrichi (sans fourniture préalable d'uranium), les Etats-Unis.

Il nous fallait « desserrer » à notre profit le marché de l'uranium enrichi, et ce fut le projet « Eurodif », qui associe la Belgique, l'Espagne, l'Iran, l'Italie et la France. La capacité d'enrichissement d'Eurodif permettra — à partir de 1980 — non seulement de servir le programme national, mais encore de fonder sur des données solides notre politique d'exportation de centrales nucléaires et d'équipement du tiers-monde. Avec sa capacité annuelle de 10 millions d'unités de travail de séparation correspondant au fonctionnement d'environ soixante-quinze centrales de 1 200 mégawatts. Eurodif résoudra beaucoup de problèmes. Au-delà de 1985, en fonction des besoins qui apparaîtront en uranium enrichi et en retraitement, un second projet international, Coredif, est à l'étude.

Les avantages de cette politique sont fondamentaux. *En premier lieu*, elle nous libère de la tutelle des Etats-Unis, que l'U.R.S.S. semble ne pas vouloir concurrencer, pour notre production d'énergie nationale d'origine nucléaire.

En second lieu, elle nous permet d'avoir de réelles chances d'exportations sur les marchés internationaux, puisque nous pouvons assurer le démarrage des centrales nucléaires que nous livrons, voire en garantir, pendant plusieurs années, le fonctionnement. L'exportation d'une ou deux centrales nucléaires par an, ainsi que de services de retraitement et d'enrichissement, est une condition de la compétitivité, de l'expansion et du progrès technique de notre industrie de biens d'équipements en matière de centrales nucléaires, et elle ne peut qu'avoir des effets bénéfiques sur le plan national.

En troisième lieu, elle constituera un élément important de notre politique étrangère. Nous pourrons éventuellement offrir des solutions de rechange aux puissances moyennes soumises aux pressions des Supers-Grands. Pour les pays d'Afrique et d'Asie, nous serons une alternative globale et, de ce fait, crédible.

Les surrégénérateurs

« Eurodif » a tous les avantages et un seul défaut : comme toute usine d'uranium enrichi, elle consomme de l'uranium naturel. Et nous avons souligné la fragilité de nos positions en ce domaine. La seule parade aux risques de cette politique est le surrégénérateur.

On connaît les caractéristiques des surrégénérateurs : ce sont des réacteurs dont on peut tirer, à partir d'une même charge initiale, cinquante fois plus d'énergie que d'un réacteur à eau légère. Au départ, ils ne réduisent pas nos besoins en uranium : parce qu'il faut constituer la charge initiale. Ensuite, ils présentent un double avantage : en régénérant leur plutonium, ils dispensent de faire appel à de nouvelles quantités d'uranium et même, au bout d'une trentaine d'années, ils devraient avoir produit la masse d'une charge pour un nouveau réacteur surrégénérateur.

Pour apprécier l'intérêt pour la France, des surrégénérateurs, il suffit de prendre connaissance des chiffres. Ils ne souffrent guère de contestations. Nos besoins nationaux en uranium indispensables au fonctionnement de nos centrales s'élèveront à 8 000 tonnes vers 1985. Sans surrégénérateurs, ils atteindraient 15 000 tonnes en 1995 et dépasseraient les 20 000 tonnes en 2005. On peut prévoir pour la suite une croissance linéaire. Avec notre programme actuel de surrégénérateurs, notre consommation d'uranium plafonnera à 12 000 tonnes entre 1995 et 2000, puis ensuite commencera à décroître pour se retrouver pratiquement à 8 000 tonnes en 2015.

L'introduction du surrégénérateur permet donc de ralentir la croissance de nos besoins en uranium naturel, c'est-à-dire en minerai, puis de les plafonner. Au regard de cet avantage, on voit mal quelles critiques pourraient atteindre le programme français de surrégénérateur. Certes, il est vrai que le plutonium peut permettre de fabriquer des bombes et que les surrégénérateurs ont besoin de beaucoup de plutonium — d'où les usines de retraitement — puis, ensuite, en produisent plus qu'ils n'en consomment. Mais connaît-on un pays qui, maîtrisant la technologie nucléaire et voulant obtenir du plutonium, ne puisse en avoir ? Tous les réacteurs de recherche, toutes les centrales — et plus particulièremet celles à graphite-gaz et les CANDU canadiennes — produisent du plutonium. Le cycle du plutonium nécessite des mesures de sécurité spéciales et sans doute un accord international. Mais ce n'est *pas lié spécialement* à l'existence du surrégénérateur.

Le vrai problème pour nous est celui de l'indépendance française. La France, comme l'ensemble des pays industrialisés, ne peut se dispenser du surrégénérateur. Mais elle peut différer son programme de dix ou vingt ans..., c'est-à-dire s'adapter au programme américain et attendre de Washington orientations et subsistances.

Quantitativement, le programme de surrégénérateur signifie pour la France une réduction de 35 % de la consommation annuelle d'uranium en l'an 2000 ; en quantité cumulée, il nous donne la possibilité d'économiser à cette date 55 % des réserves françaises (chiffrées, rappelons-le, à 100 000 tonnes). Un retard de cinq ans dans le programme en cause réduirait ces économies à 20 et 25 %, un retard de dix ans à 5 et 10 %.

Le retraitement

Le premier surrégénérateur « commercial » Super-Phénix (un premier réacteur de ce type fonctionnant à Cadarache et un second à Marcoule) exigera au départ une forte première charge de plutonium (4 800 kilos). Il rend indispensable dans notre programme une usine de retraitement qui, à partir de l'uranium enrichi brûlé dans les centrales à eau légère en service, produit du plutonium en isolant les déchets radio-actifs.

Là encore, il convient d'éliminer les faux procès, notamment celui qui voudrait laisser croire que le monde entier a renoncé au retraitement pour cause de danger, sauf la France. En fait, toutes les grandes puissances du monde ont en fonctionnement des usines de retraitement pour leur programme militaire, et notamment l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, sans compter celles qui ont des unités pilotes (c'est-à-dire simplement de format plus réduit), comme l'Allemagne, l'Inde et Israël.

Nous avons, en France, deux usines de retraitement, une à Marcoule et une à La Hague. La seconde polarise les hostilités. Il est vrai que, sans la première, il n'y aurait plus de stratégie de dissuasion si soudainement chère au cœur du parti communiste.

En vérité, les Etats-Unis ont renoncé au retraitement à des fins civiles parce que leurs réserves en uranium naturel rend cette filière, provisoirement au moins, inutile. Mais leur *programme militaire demeure* et passe par le retraitement de l'uranium enrichi et la production de plutonium...

La France a une triple raison d'avoir des usines de retraitement : pour répondre aux besoins de son programme militaire, pour isoler les déchets de ses centrales nucléaires et en faciliter le stockage, pour compenser ses faiblesses en réserves d'uranium naturel par la récupération et la valorisation de l'uranium et du plutonium.

L'usine de La Hague est donc un maillon indispensable du programme français. En retraitant le combustible irradié, elle permet de passer à la seconde phase de l'ère nucléaire, celle de la surrégénération. D'autre part, par les contrats extérieurs de retraitement qui ont été conclus, elle *nous* procure des rentrées en devises non négligeables, puisque correspondant à environ deux mois du déficit de notre balance commerciale.

Les conditions de l'indépendance française apparaissent donc clairement : pour après-demain, c'est le surrégénérateur, pour demain, Eurodif. Pour aujourd'hui, c'est la garantie de nos approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi.

C'est, bien entendu, sur ce dernier point que porte l'offensive américaine. Son objectif global est évident :

— Nous obliger à passer, pour nos approvisionnements, par une « OPEP » des pays extracteurs d'uranium, formée par les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, *c'est-à-dire, en fait, dominée par* les Américains ;

— Mettre aux livraisons américaines des conditions telles qu'elles condamnent le retraitement, au-delà les surrégénérateurs, et en annexe une force nucléaire militaire indépendante.

PAUL GRANET.

Prochain article :

L'OFFENSIVE CARTER

● *Inauguration de la première centrale nucléaire sud-coréenne.* — La première centrale nucléaire sud-coréenne a été inaugurée, jeudi 20 juillet, par le président Park Chung Hee. Construite par la société américaine Westinghouse, cette centrale a une capacité de 587 MW. Deux autres réacteurs, d'une puissance de 950 MW chacun, sont actuellement en construction. — *(A.F.P.)*

L'AUSTRALIE ET LA FINLANDE SIGNENT UN ACCORD DE FOURNITURE D'URANIUM

(Dd notre correspondant.)

Sydney. — L'Australie a signé jeudi 20 juillet avec la Finlande un accord bilatéral pour la fourniture d'uranium. Pour la première fois, le contrat comporte l'ensemble des garanties demandées par Canberra en matière de nno prolifération. En substance identique à celui qui a été proposé à d'autres pays, dont la France et la Grande-Bretagne, l'accord avait soulevé des difficultés en Europe en raison d'une clause exigeant le consentement de l'Australie avant tout transfert de matériel fissile vers un pays tiers. Cette disposition avait été jugée contraire aux règlements de la Communauté européenne instituant le libre mouvement des marchandises.

L'accord signé avec la Finlande maintient que tout matériel fissile d'origine australienne et enrichi au-delà de 20 % ne pourra être vendu à un autre pays ou retraité sans le consentement australien. Une atténuation a été apportée toutefois : à sa demande, Helsinki est autorité à réexporter l'uranium australien pour être traité dans des pays détenteurs d'armes nucléaires mais ayant signé le traité de non prolifération.

M. Bowen, chef adjoint de l'opposition travailliste australienne, a déclaré cet accord inacceptable, lui reprochant d'affaiblir la position australienne. Selon lui, la clause renvoyant à un arbitrage international tout différend relatif à l'accord équivaut à priver l'Australie de ses moyens de contrôle.

D'autre part, une délégation française dirigée par M. Paul Mentré, délégué général à l'énergie, séjourne actuellement en Australie. La France désire recevoir de ce pays mille tonnes d'uranium par an aux environs de 1985. Elle cherche aussi, selon M. Mentré, à acheter du charbon australien.

MICHAEL SOUTHERN.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU PORTUGAL

La France propose à Lisbonne un crédit de 100 millions de dollars

Les rumeurs de crise ministérielle courent toujours à Lisbonne, ce vendredi 21 juillet, alors que M. Valéry Giscard d'Estaing doit achever dans la soirée son voyage officiel au Portugal. M. Luis Saias, ministre portugais de l' agriculture, a démenti, jeudi, avoir présenté formellement sa démission au premier ministre, M. Mario Soares, à la suite de critiques formulées contre lui par le Centre démocratique et social (C.D.S.). M. Saias a cependant révélé qu'il avait « placé l'avenir de son ministère entre les mains de M. Soares » et que plusieurs autres ministres avaient fait de même.

M. Soares a accusé, jeudi, la presse de droite d'accentuer les divergences entre les socialistes et leurs partenaires centristes au sein de la coalition gouvernementale, afin de créer une atmosphère d'instabilité dans le pays. Ces incertitudes n'ont pas empêché la visite de M. Giscard d'Estaing de se dérouler comme prévu, et M. Soares s'est déclaré « très satisfait ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — M. Giscard d'Estaing termine ce vendredi sa visite au Portugal par un dernier tête-à-tête avec le président Eanes, un déjeuner avec le premier ministre, M. Soares, et une conférence de presse. La journée de jeudi a été marquée par des conversations avec les mêmes interlocuteurs sur la situation internationale, en particulier l'Europe et l'Afrique, et les relations bilatérales, ainsi que par l'annonce de l'offre par la France au Portugal de crédits atteignant un total de 100 millions de dollars. Les dirigeants portugais qui avaient été déçus l'an dernier par l'insuffisance des propositions d'aide financière française semblent satisfaits, bien que toutes les modalités de l'opération ne soient pas réglées.

Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing a été reçu à l'Assemblée de la République, dont la tribune était ornée d'œillets bleu, blanc, rouge. M. Vasco de Gama Fernandes, président de l'Assemblée, fit un éloge de *« la France éternelle »* et affirma : *« Notre vieux pays est le plus francophile du monde. Nulle part la France n'est plus aimée, plus respectée, plus admirée. »* M. Giscard d'Estaing répondit par un discours qu'il avait d'abord conçu comme très académique, mais qui s'anima vers la fin lorsque lâchant son texte, il se lança dans ce qu'il appela *« une improvisation risquée »*.

Relevant que son entrée à l'Elysée coïncidait, approximativement, avec la « révolution des œillets » de 1974, M. Giscard d'Estaing déclara en substance : *« Nous avons un trait commun, vous et moi, nous avons dû exercer nos responsabilités dans une conjoncture exceptionnellement difficile et conduire le changement en pleine crise mondiale. Ce qu'il était relativement facile de faire dans la prospérité des années 60 et au début des années 70, est devenu singulièrement plus ardu. »* *« En de telles circonstances, comparables seulement à celles des années 30,* a-t-il poursuivi, *chacun doit pouvoir compter sur la solidarité à trois niveaux : la solidarité de partenaires liés par l'histoire, comme le sont le Portugal et la France (...), la solidarité qui doit exister entre différentes régions du monde. Ainsi, au sommet de Bonn, d'où je viens presque directement, nous avons pensé aux absents autant qu'aux présents (...). Enfin, la solidarité qui doit unir les Européens du Nord à ceux du Sud. »*

Appelant les députés portugais à faire *« vivre et grandir »* la démocratie *« qu'ils ont fondée »*, M. Giscard d'Estaing conclut : *« Sachez que les décisions que vous serez conduits à prendre (...) n'intéressent pas seulement le Portugal, mais tous ceux qui aspirent dans le monde au progrès et au succès de la démocratie. Sachez, mesdames et messieurs les députés, que vous détenez entre vos mains la grave responsabilité de la préserver. »*

La satisfaction de M. Soares

Le président de la République fut longuement applaudi par les députés debout, les communistes se levant cependant sans empressement après avoir lancé discrètement quelques regards circulaires.

La dernière partie du discours fut particulièrement appréciée de M. Soares qui en fit part au président de la République, — ses compatriotes ayant trop tendance, à ses yeux, tout particulièrement, actuellement, à faire de la politique en vase clos, en ignorant les impératifs mondiaux.

En marge des entretiens du président de la République, les ministres français ont eu une série de tête à tête avec leurs collègues portugais, dont le plus important fut celui de M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, avec le ministre des finances, M. Constancio, consacré pour l'essentiel au *« programme de crédits »* proposé par la France au Portugal. D'un montant total de 100 millions de dollars, ce programme comprend 35 millions de dollars de facilités de paiements de banque à banque pour soulager la balance des paiements portugaise, et 65 millions de dollars pour l'achat d'équipement à la France, plus spécialement du petit équipement industriel.

Les conditions de durée et de taux sont à négocier, mais on assure du côté français qu'elles seront avantageuses. Les Portugais sont encore prudents dans l'expression de leur satisfaction. Ils reconnaissent cependant que ce programme de crédits est d'une tout autre dimension que les 15 millions de dollars offerts l'an dernier par le gouvernement français pour l'achat d'équipement. Cette précédente offre n'a pas été utilisée par les Portugais, mais reste valable.

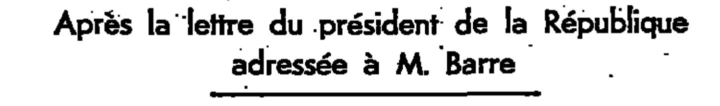
Les conversations de M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, ont été principalement consacrées à l'Afrique. M. de Guiringaud a souligné que les affaires africaines *« sont l'affaire des Africains »* et doivent être traitées par les Européens en fonction d'*« affinités résultant du passé »*. Cette formule diplomatique est destinée à rassurer les Portugais et à les persuader que la France ne cherche nullement à contrecarrer la coopération souhaitée par Lisbonne avec l'Afrique lusophone. De nombreux desseins prêtés à la France en Afrique font l'objet ici de commentaires réservés et d'une vive attaque des milieux de gauche. Un tract intitulé *« Non à l'agression française en Afrique »*, s'en prenant notamment à M. Giscard d'Estaing et détaillant ses *« méfaits »* sur le continent noir, a été distribué jeudi aux portes mêmes du Parlement tandis que le président de la République y prononçait son discours.

M. André Giraud, ministre français de l'industrie, a fait le point des négociations en cours sur la coopération économique et qui portent sur de nombreux secteurs : énergie nucléaire (où la compétition avec l'Allemagne est vive), énergie solaire, pétrochimie, sidérurgie, mines. Un très important projet a été pratiquement conclu. Il porte sur la construction par Renault d'une usine qui produira quatre-vingt-dix mille véhicules et deux cent mille moteurs par an.

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a parlé avec le ministre portugais de l'éducation du problème de l'équivalence des diplômes (doctorats d'État notamment), des échanges d'informations sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de l'enseignement du portugais aux enfants d'émigrés scolarisés en France.

Ce même problème a été également discuté par M. Stoléru. Le secrétaire d'État aux immigrés a d'autre part, expliqué que la législation française donnait le choix aux Portugais entre rester en France ou retourner chez eux avec une indemnité de départ.

MAURICE DELARUE.



Après la lettre du président de la République adressée à M. Barre

Un commissaire sera chargé de mettre en œuvre le plan de développement de trois régions du Sud-Ouest

Dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans le club européen, le gouvernement est chargé d'étudier un « plan décennal de développement » des trois régions du sud-ouest de la France : Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Cette mission sera confiée à une personnalité dotée d'un secrétariat.

A la différence du Massif Central, qui souffre d'un retard manifeste d'équipements, le Sud-Ouest a surtout besoin, selon les pouvoirs publics, d'un renforcement économique. Les trois régions seront d'ici cinq ans correctement équipées de liaisons autoroutières : Bordeaux-Narbonne ; Pau - Bayonne - Toulouse ; liaisons de Bordeaux et de Toulouse avec l'Espagne. Il s'agit de créer un nouvel état d'esprit, de renforcer la combativité de ces régions vis-à-vis du grand voisin. L'agriculture est en première ligne : elle devra augmenter sa productivité ou exploiter de nouveaux « créneaux » pour faire face à une concurrence plus vive.

D'autre part, des emplois plus nombreux devront être trouvés dans l'industrie, qui a toujours eu besoin, pour subsister dans ces régions, de l'aide et du soutien actif de la collectivité.

Le délai de dix ans, fixé pour la réalisation de ce plan, indique qu'il vise une action économique — et psychologique — à long terme plutôt qu'un effort d'équipement à court terme.

Dans l'immédiat, d'autres mesures d'aide sont en cours d'application. Un programme d'équipement du Languedoc-Roussillon sur trois ans a été approuvé en novembre 1976 : équipement routier, amélioration des ports et des voies navigables, modernisation des caves viticoles, etc. D'autre part, M. Daniel Doustin, ancien préfet d'Aquitaine et ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre, a été récemment chargé, par le premier ministre, d'une mission en faveur de la région Aquitaine. Il doit étudier les mesures nécessaires à une relance du développement de cette région.

Cette décision a été prise à la demande de M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional de l'Aquitaine. Dans une lettre adressée au premier ministre, le 19 mai dernier, le maire de Bordeaux s'inquiétait de la situation économique du Sud-Ouest et soulignait la fragilité de l'amorce de redressement qui avait été constatée. « *La qualité et l'importance des infrastructures en cours de réalisation* » et la proximité de l'Espagne justifient selon lui, un traitement particulier pour ces régions.

● *Le centre national des indépendants et paysans* a publié, jeudi 20 juillet, une déclaration dans laquelle il estime que *« l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun présente un intérêt majeur »*. Il précise toutefois que si l'élargissement éventuel de la C.E.E. renforce la *« cohésion politique de l'Europe, il ne doit pas entraîner de perturbations graves dans l'économie agricole française »*. Le CNIP affirme : *« Les adhésions nouvelles impliquent, de la part des pays candidats, des adaptations indispensables pour aboutir à l'harmonisation économique entre tous les partenaires. »*

République fédérale d'Allemagne

● UN MEMBRE PRESUME DE LA FRACTION ARMEE ROUGE OUEST-ALLEMANDE a été arrêté le 16 juillet dernier à la frontière américano-canadienne, après avoir tenté de pénétrer sous une fausse identité aux Etats-Unis, a annoncé jeudi soir 20 juillet le F.B.I. Il s'agit de Kristina Berster, ressortissante ouest-allemande âgée de vingt-sept ans. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, est arrivé jeudi soir 20 juillet à Belgrade, pour une visite de deux jours. Il sera reçu par le maréchal Tito. A sa descente d'avion, M. Waldheim a notamment évoqué la situation en Afrique et au Proche-Orient. Il a insisté sur la « grande importance » que revêt à ses yeux la conférence ministérielle des pays non alignés qui s'ouvrira le 25 juillet à Belgrade. — *(A.F.P., Reuter.)*

Près de deux cent cinquante mille enfants scolarisés en France

Pour l'année scolaire qui vient de s'achever, on a dénombré 230 000 jeunes Portugais inscrits dans les établissements relevant du ministère de l'éducation (1), et quelque 1 200 étudiants inscrits à l'université. La communauté d'origine lusitanienne est donc en passe de ravir à celle venue d'Algérie la première place, en France, pour le nombre des enfants scolarisés.

Cette population scolaire est très inégalement répartie. La colonie portugaise est surtout concentrée dans la région parisienne. Dans les Yvelines, par exemple, 43,26 % des enfants d'immigrés accueillis dans les établissements primaires sont portugais (25,05 % sont algériens et 9,37 % marocains).

La population scolaire lusophone s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'élève dans le système éducatif. On comptait cette année 175 000 enfants portugais dans l'enseignement primaire (dont 60 000 en maternelle) et moins de 55 000 dans l'enseignement secondaire — dont plus de 33 000 dans le premier cycle (de la sixième à la troisième) — et plus de 12 000 dans le second cycle court (lycées d'enseignement professionnel).

Cela signifie, d'une part, que la colonie portugaise en France est très jeune, puisque la plupart des enfants scolarisés ont entre trois et onze ans. D'autre part, les chiffres indiquent que, à l'instar des autres communautés de travailleurs immigrés, les jeunes Portugais quittent rapidement le système éducatif.

Depuis quelques années, un enseignement de la langue portugaise est assuré dans certaines écoles primaires. Sa première finalité est évidemment de permettre à des enfants, dont les parents sont lusophones, et qui sont amenés à rentrer, ne serait-ce qu'à l'occasion de vacances, dans leurs pays d'origine, de ne pas se couper de leur milieu et de leur culture. Mais il a aussi été noté que les enfants acquièrent, ainsi, une connaissance systématique de leur langue maternelle obtiennent de meilleurs résultats que ceux dont la scolarité est exclusivement fondée sur le français. Un peu plus de huit cents instituteurs portugais dispensent aujourd'hui cet enseignement à de jeunes compatriotes des écoles primaires.

Dans le secondaire, le portugais peut être choisi comme première, deuxième, ou troisième langue. En 1977-1978, seuls 2 372 élèves ont pu ou voulu étudier le portugais dès la sixième, et 378 l'ont choisi comme seconde langue. A la dernière session du bac, cette langue n'a été choisie que par 80 élèves en option première langue, 148 élèves en deuxième langue et 221 en troisième langue. La quasi-totalité d'entre eux sont des Portugais. Ces chiffres confirment néanmoins que les élèves portugais préfèrent apprendre d'autres langues que la leur dans le système français.

Ce sont les académies de Créteil et Versailles qui offrent, de loin, le plus de possibilités d'apprendre le portugais au collège et au lycée. La première (qui comprend les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) propose un tel enseignement dans trente-deux établissements, alors que les académies de Besançon, Caen, Nantes, Nice et Strasbourg n'offrent chacune qu'une seule possibilité...

Dans le supérieur, où Rennes a longtemps eu une sorte de monopole, le portugais est désormais enseigné dans la plupart des villes universitaires.

ROGER CANS.

(1) Ecoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées publics ou privés.

● *M. Santiago Roel*, ministre mexicain des affaires étrangères, a quitté Paris, jeudi 20 juillet, pour rentrer à Mexico, après une visite d'une semaine en France. Il a notamment participé à la première réunion de la commission mixte franco-mexicaine, établie après le voyage du général de Gaulle en Amérique latine, en 1964, mais qui ne s'était encore jamais réunie. M. Roel a indiqué la volonté de son gouvernement de *« diversifier ses marchés »* au moment où le Mexique *« se prépare à une nouvelle conjoncture internationale en se fondant sur ses possibilités énergétiques »*.

EUROPE

LES SUITES DES PROCÈS DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Le président Carter ne veut pas « se lancer dans une vendetta » avec l'U.R.S.S.

Dans une conférence de presse, jeudi 20 juillet, le président Carter a rappelé qu'il avait marqué son mécontentement à propos des procès des dissidents en U.R.S.S., mais qu'il l'avait fait d'une *« manière modérée »* parce qu'il souhaitait avoir les meilleures relations avec Moscou. Il a indiqué qu'il ne voulait pas se lancer *« dans une vendetta »*. Il a dit : *« Notre pays est profondément engagé en faveur du respect des droits de l'homme, non seulement ici mais dans le monde entier. »*

A propos des suggestions faites par certains membres du Congrès pour que les Etats-Unis demandent que les Jeux olympiques de 1980 ne se déroulent pas à Moscou, le président a estimé qu'une telle décision appartenait au Comité olympique, une institution non gouvernementale. Il a ajouté à ce propos : *« Mon souhait est que les athlètes américains participent aux Jeux de 1980. »*

Interrogé ensuite sur la récente déclaration faite par l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, selon qui il y aurait de milliers de prisonniers politiques aux Etats-Unis, le président Carter a déclaré qu'il avait la certitude que M. Young avait compris qu'il avait fait une erreur en faisant une telle déclaration, et que cette erreur ne se renouvellerait pas.

De son côté, M. Bob Beryland, secrétaire à l'agriculture, a confirmé que le président n'avait pas l'intention de limiter les ventes de céréales à l'U.R.S.S. *« Les rumeurs d'une interruption des ventes de céréales à l'U.R.S.S. sont fausses »*, a-t-il dit à Anderson (Caroline du Sud).

En dépit des déclarations volontairement modérées des dirigeants américains, une tension persiste. Un incident a été signalé jeudi à Moscou. Le milicien de faction devant l'ambassade des Etats-Unis a ceinturé M. Raymond F. Smith, deuxième secrétaire, qui franchissait le seuil de l'immeuble. L'ambassade a protesté auprès du ministère des affaires étrangères. Les autorités soviétiques ont expliqué que l'incident était le fait d'un nouveau milicien qui s'était trompé parce qu'il ne connaissait pas le diplomate.

La condamnation de M. Loukanienko

Les Soviétiques se plaignent, eux, de l'attitude des Etats-Unis. Dans une note du 14 juillet adressée au secrétaire général des Nations unies ils reprochent aux autorités américaines de *« donner un assentiment tacite »* aux actes de provocation commis contre leur mission à New-York, par *« des dissidents sionistes »*. Ils affirment que ces actes *« inadmissibles »* peuvent avoir *« des conséquences graves »*.

En dépit des protestations et des manifestations que suscite la répression, le gouvernement soviétique continue de poursuivre les dissidents. Jeudi, M. Lev Loukanienko, juriste et membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été condamné à dix ans de camp à régime spécial suivis de cinq ans d'assignation à résidence. Condamné à mort en 1961, — pour trahison — sa peine avait été commuée, et il avait passé quinze ans dans un camp. Cette fois, il était poursuivi pour *« agitation et propagande antisoviétique »*.

● *Une manifestation en faveur de M. Rudolf Bahro*, économiste contestataire (1) est-allemand condamné à huit ans de prison le 20 juin dernier à Berlin-Est pour *« espionnage »*, a rassemblé quelque cent cinquante personnes jeudi soir 20 juillet non loin de l'ambassade de R.D.A., à Paris. Les manifestants, parmi lesquels figurait Mlle Arlette Laguiller, porte-parole du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, ont scandé des slogans réclamant la libération immédiate de M. Bahro et la fin des procès de Berlin-Est et de Moscou. Ils ont en outre remis une lettre de protestation à l'ambassade.

(1) Et non *« ancien contestataire »*, comme une erreur d'impression nous l'a fait écrire dans nos éditions datées du 20 juillet.

● *M. Leonid Brejnev* a reçu, jeudi 20 juillet, en Crimée, M. Gustav Husak, secrétaire général du comité central du P.C. tchécoslovaque, qui se repose en U.R.S.S., annonce l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

● *L'émigration juive d'Union soviétique* a augmenté de 15 % pour les six premiers mois de l'année 1978, selon des sources concordantes, à Moscou.

En 1977, les départs, avec transit par Vienne, avaient atteint dix-huit mille personnes. Il faudrait donc compter, pour les six premiers mois de 1978, un chiffre global se situant entre dix mille et dix mille trois cents émigrants. Des statistiques plus précises sont impossibles à obtenir. Les milieux juifs eux-mêmes ignorent le chiffre exact. — *(A.F.P.)*

Un hebdomadaire soviétique présente « le plus sioniste des business »

De notre correspondant

Moscou. — *L'hebdomadaire* Ogoniok, *dont le tirage est de deux millions d'exemplaires, a publié dans ses deux derniers numéros un article de M. Lev Alexandrovitch Korneev, collaborateur scientifique de l'Institut des pays d'Asie et d'Afrique. Cet article, consacré en principe, aux liens entre le sionisme et l'industrie des armements en Occident, peut surprendre par le ton et la terminologie. Il est intitulé :* « Le plus sioniste des business », *et on relève parmi les intertitres :* « Les dividendes du sang »..., « Les cosmopolites du dieu de la guerre »..., « L'agresseur vend des armes »..., « Un nœud de vipères »...

On n'avait pas lu depuis *longtemps, dans un organe de presse soviétique, des phrases comme celles-ci :* « L'un des principaux empires financiers, fondé et dirigé par des banquiers d'origine juive » *(à propos de la banque Lazare),* « Dis-moi qui est ton banquier, et je te dirai qui tu es », *ou* « Goldwater... lié à la mafia judéo-sicilienne », *ou encore* « Le capital monopoliste — banques, trusts, groupes, qui soutiennent le sionisme — n'apparaît pas obligatoirement en tant que capital appartenant à des hommes d'affaires d'origine juive ».

L'auteur prend certaines précautions : « ... Bien sûr, tous les juifs qui vivent dans le monde capitaliste ne sont pas des sionistes. Et tous ceux qui soutiennent le sionisme ne sont pas, loin de là, juifs. » *Mais il précise aussitôt que* « les suppôts du sionisme » *sont fidèles à la règle essentielle de cette idéologie :* « Agir secrètement, jamais à visage découvert. »

Après avoir énuméré plusieurs dizaines de noms de personnalités ou d'entreprises (dont, pour la France, Dasseult et Turbo-méca), M. Korneev écrit : « Il est difficile d'établir quelle est la part du patrimoine national, en Occident, qui appartient à la bourgeoisie d'origine juive. »

L'auteur ne s'embarrasse pas de nuances. Il parle des « Oppenheimer *(ceux d'Afrique du Sud),* de confession catholique, mais d'origine juive ». *Il affirme, selon un* « dirigeant de l'Organisation sioniste mondiale », *que,* « quand le sang coule, l'argent coule aussi », *et cite Ben Gourion :* « Ce qui compte, c'est ce que font les juifs, et non ce que disent les goys. »

L'auteur conclut : « Les activités d'espionnage, de subversion et de terreur du sionisme international, des milieux dirigeants d'Israël et de leurs services secrets visent à attiser les foyers de tension dans de nombreuses régions du monde, à saper les relations de bon voisinage entre les peuples, à empuantir le climat politique international. »

On est frappé par la coïncidence entre la parution de ces deux articles et les récents procès en U.R.S.S., notamment celui d'Anatoli Chtchoransky, « agent du sionisme international ». *Cette coïncidence semble renforcer les appréhensions de certains Soviétiques d'origine juive, qui craignent une nouvelle vague d'antisionisme.* — (Intérim.)

● *M. Jean-Michel Catala*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, membre du comité central du P.C.F., a déclaré, jeudi 20 juillet, à Lyon : *« Les procès des dissidents soviétiques qui se déroulent actuellement sont inacceptables. Ils doivent être dénoncés. Il y a une divergence de fond entre les communistes soviétiques et nous sur la conception de la démocratie socialiste. Nous défendrons la liberté partout où il y a atteinte aux libertés. »*

● *M Joergen Jensen*, président du parti communiste danois, qui revient d'un voyage en Europe de l'Est, a déclaré lors d'une conférence de presse : *« Nous ne critiquerons pas les verdicts* [des procès d'Union soviétique], *car il s'agit là de personnes qui se sont rendues coupables d'espionnage. (...) En ce qui concerne le respect des accords d'Helsinki, nous ne sommes pas meilleurs au Danemark : je pense au procès de cet ingénieur condamné à huis clos, l'an passé, à huit ans de prison. »* — *(Correspondance.)*

LE QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT TURC A CHYPRE

M. Kyprianou repousse de nouvelles propositions de M. Rauf Denktash

Nicosie *(A.F.P.)*. — Le quatrième anniversaire du débarquement des troupes turques à Chypre a été marqué, jeudi 20 juillet, par des manifestations des deux communautés de l'île.

A Nicosie, plusieurs dizaines de milliers de Chypriotes grecs se sont réunis dans la soirée sur la place de la Liberté, où avait été dressé un immense portrait de Mgr Makarios. M. Spyros Kyprianou, président de la République, a repris de larges extraits du discours prononcé l'an dernier dans les mêmes circonstances par l'ethnarque disparu. Il a, d'autre part, rappelé qu'il souhaitait rencontrer le premier ministre turc, M. Bülent Ecevit, *« ne fût-ce que pour discuter du problème humanitaire des quelque deux mille disparus chypriotes grecs »*. Enfin, le chef de l'Etat a indiqué que Nicosie demanderait la démilitarisation complète de Chypre dans son prochain recours au Conseil de sécurité des Nations unies. Sur les banderoles que brandissait la foule, on pouvait notamment lire : *« OTAN, C.I.A., trahison ! »*

Dans la zone nord de l'île, toujours occupée par l'armée turque, l'anniversaire du débarquement a été célébré avec les défilés habituels et l'inauguration d'un monument dédié à la paix, près de Kyrenia. Notre correspondant à Ankara, Artun Unsal, nous indique qu'à cette occasion le président de l'Etat fédéré turc de l'île, M. Rauf Denktash, a renouvelé son appel aux Chypriotes grecs originaires de Varosha, secteur moderne de Famagouste. Il affirme que trente-cinq mille d'entre eux pourraient regagner leur foyer et reprendre leur commerce, dès que les conversations inter-communautaires reprendraient. *« Le futur statut de Varosha restera soumis à la discussion »*, a-t-il dit. En attendant, *« une administration provisoire bipartite, sous le contrôle des Nations unies, pourrait y être créée. Celle-ci contribuerait à dissiper la méfiance non fondée envers notre sincère désir de voir se régler durablement la question chypriote »*, a conclu M. Denktash.

Selon M. Ecevit, dont le gouvernement vient de retirer il y a quelques jours mille deux cents soldats turcs, cette déclaration constitue la preuve de la bonne volonté des Chypriotes turcs. M. Kyprianou y a vu, au contraire, *« un piège (...) dicté par Washington pour faciliter la levée de l'embargo imposé par le Congrès américain sur les livraisons d'armes à la Turquie à la suite de l'invasion de l'île »*.

Espagne

NÉGOCIATIONS CONFUSES AVEC LES ÉLUS BASQUES

(Suite de la première page.)

Au départ, il avait déclaré que ce mot avait pour lui de *« fâcheuses résonances »*, car il évoquait plusieurs décennies de répression. Il est prêt également à ne pas réclamer le droit à l'autodétermination, alors qu'il avait voté un amendement dans ce sens. Il se dit enfin disposé à accepter la Constitution, si celle-ci reconnaît la *« spécificité »* du problème basque. Mais il entend obliger l'U.C.D. à respecter les formules de compromis mises au point entre les deux partis, avec l'aide des socialistes.

La méfiance réciproque reste donc entière. Du côté gouvernemental on affirme vouloir éviter les interprétations ambiguës de la Constitution, qui pourraient donner lieu plus tard à des actions *« déstabilisatrices »* (autrement dit séparatistes). Les Basques, de leur côté, gardent de sérieuses raisons de douter de la sincérité autonomiste du gouvernement madrilène, car celui-ci n'a cessé de se rétracter ces derniers jours.

CHARLES VANHECKE.

A travers le monde

Cuba

● QUELQUE MILLE CINQ CENTS SOLDATS CUBAINS ont été tués au cours des trois dernières années en Afrique, ont affirmé, à Washington, les services de renseignement américains.

Environ mille Cubains auraient été tués en Angola et cinq cents en Ethiopie, deux pays où ils ont participé à des combats, ajoute-t-on de mêmes sources. Le nombre de blessés et de disparus n'est pas précisé. — *(A.F.P.)*

Egypte

● LE JOURNALISTE MOHAMED ODA est libre de quitter l'Egypte sans restriction, écrit le journal *Al Gomhouria*, qui dément les informations publiées mercredi par l'organe de la gauche égyptienne *Al Ahali* (*le Monde* du 21 juillet). Selon *Al Gomhouria*, le ministère de l'intérieur a informé M. Oda que les informations faisant état de mesures restrictives à son endroit ne sont pas fondées. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE DOCTEUR PETER BOURNE, conseiller de M. Carter pour les questions de drogue, a donné sa démission jeudi 20 juillet après avoir reconnu qu'il avait établi une ordonnance à une de ses patientes sous un nom fictif, a annoncé M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche (*le Monde* du 20 juillet). — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE PERSONNES souffrent de la famine provoquée par une sécheresse persistante en Ethiopie, a annoncé jeudi 20 juillet la Croix-Rouge à Genève : 1 200 000 dans la province du Wollo, 300 000 dans celle du Tigre, 160 000 dans le Shoa. — *(Reuter.)*

Finlande

● SIX MIG-23 SOVIETIQUES seront présentés, le 2 août prochain, au terrain d'aviation de la ville de Kuopio, dans le centre de la Finlande. La visite de ce type d'appareils, confirmée mercredi 19 juillet par les autorités soviétiques, est une première dans un pays hors de la zone du pacte de Varsovie. Le Mig-23 avait été exposé, pour la première fois, à Moscou, en 1967. — *(Correspondance.)*

Zambie

● LE PONT AERIEN amenant d'Angola en Zambie des renforts appartenant au Mouvement nationaliste rhodésien de M. Nkomo (ZAPU) et envoyant dans des camps d'entraînement en Angola de nouvelles recrues de la guérilla a fonctionné tout au long de la semaine, a-t-on appris jeudi 20 juillet dans les milieux aéronautiques de Lusaka. La rotation des Boeing-737 angolais a commencé la semaine dernière au rythme de trois vols quotidiens, amenant d'Angola plus de mille cinq cents hommes. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

M. Callaghan ou l'image rassurante du pouvoir travailliste

De notre correspondant

Londres. — M. James Callaghan, *le premier ministre, n'a toujours pas annoncé la date des prochaines élections générales, mais il a incontestablement, jeudi soir 20 juillet, donné le coup d'envoi de la campagne électorale.*

Dans un entretien en direct avec trois journalistes sur la chaîne de télévision commerciale I.T.V., le premier ministre s'est efforcé, non sans succès, de préciser ce qui devrait être le meilleur atout des travaillistes pour le prochain scrutin : son image. Il a mis au point un personnage que les commentateurs britanniques qualifient souvent d' « avonculaire », *fait de compétence tranquille, de sérieux et de bon sens.*

La plus grande habileté de M. Callaghan a sans doute été de rejeter un certain nombre de « faux » problèmes pour démontrer qu'il était le plus apte à résoudre les « vraies » questions.

Ainsi de la situation économique. Contrairement à ce que l'on croit, a-t-il affirmé, la Grande-Bretagne est prospère. « Par exemple, *a dit M. Callaghan,* notre croissance est aujourd'hui plus rapide qu'au cours des quarante premières années du siècle, mais pas aussi rapide que celle d'autres pays. C'est là le vrai problème que nous essayons de résoudre par notre politique industrielle. »

Autre affaire importante pour les Britanniques, le poids de la fiscalité. « Le gouvernement, *a rappelé M. Callaghan,* doit trouver un équilibre entre les réductions d'impôts et les dépenses publiques. Il n'y a pas de solution immédiate. Il faut aider l'opinion à changer d'attitude à l'égard des questions économiques. »

Le premier ministre s'est fait conciliant à l'égard des conservateurs : ils ont sûrement tiré la leçon de la crise de 1973 ; ils ont une meilleure approche des questions sociales, « encore que la plupart de leurs députés ne comprennent pas vraiment les trade-unions ».

M. Callaghan se dit convaincu que les syndicats accepteront le verdict de l'électorat, quel qu'il soit. Au demeurant, a-t-il glissé, en ce qui concerne le contrôle des salaires, « je recherche leur compréhension, mais pas leur accord ». *Et il a précisé son rôle d'homme « du juste milieu » en répondant à une question sur l'éventualité d'une socialisation croissante de la Grande-Bretagne :* « Regardez ce que nous sommes. Pouvons-nous tolérer une telle absurdité ? »

Que fera le premier ministre si son parti gagne les élections ? Il appliquera, bien sûr — clin d'œil à la gauche du Labour, — le programme travailliste. Mais il travaillera surtout à rendre le pays « plus efficace et plus productif », *et à donner plus de part aux décisions dans l'entreprise à ceux qui y travaillent.*

M. Callaghan a fourni une très bonne prestation, propre à confirmer ce que démontrent les sondages semaine après semaine : même pour l'électorat conservateur, il bénéficie d'une forte cote personnelle et d'un important capital de confiance.

Le premier ministre a, à coup sûr, marqué un point jeudi soir. Alors que son adversaire tory, Mme Margaret Thatcher, ne semble pas avoir vraiment trouvé son style ni sa ligne politique, M. Callaghan est apparu sûr de lui, convaincu et rassurant.

(Intérim.)

Le Monde

politique

Le chef du R.P.R. justifie l'« attitude critique » de sa formation

Dans sa « lettre aux compagnons » du mois de juillet, M. Jacques Chirac fait état de la manière dont s'est déroulée la première session de la nouvelle législature et indique notamment :

« Je vous écrivais le mois dernier : « Nous avons notre propre action à mener, nos idées à défendre. Ce sont celles sur lesquelles nous avons fait campagne et sur lesquelles nos députés ont été élus. »

» (...) C'était la ligne tracée par le congrès extraordinaire de notre mouvement. Nous l'avons strictement suivie.

» C'est ainsi que nos parlementaires ont été amenés à voter des projets de lois dont certains nous satisfaisaient pleinement, d'autres moins. Nous avons donc corrigé et complété ceux-ci.

» C'est ainsi que nous avons eu à formuler des réserves sur certains aspects de la politique économique extérieure du gouvernement et à dire clairement « non » à certaines de ses propositions.

» Notre comportement a donc été parfaitement clair.

» (...) Néanmoins, il a été obscurci dans l'opinion par un double montage. L'un est le fait de l'opposition avec la complicité bienveillante de nos partenaires de la majorité : si nous disons « oui », nous nous alignons. L'autre est le fait de nos partenaires de la majorité — ou de ceux qui les inspirent — ; si nous disons « non », nous cherchons une querelle systématique pour des raisons vaguement électoralistes liées au ressentiment que je nourrirais contre le président de la République. Naturellement l'opposition — qui a plus peur de nous que des autres — applaudit des deux mains à cette présentation qu'elle sait fausse, mais qui la sert puisqu'elle vise à réduire le R.P.R. à la plus basse catégorie politicienne.

» Seulement, ce montage n'est qu'un trucage. Vous tous qui vous êtes donnés corps et âme dans la campagne électorale, vous le savez. Votre devoir, aujourd'hui, est de le faire savoir.

» Il est exact que le R.P.R. — dans les termes simples du « pour ou contre » auquel se réduisent pour la plupart des gens les problèmes politiques — se trouve dans une situation particulière, voire paradoxale.

» Les élections législatives sont déjà loin. Il faut pourtant y venir parce qu'elles expliquent bien des choses. Nous les avons gagnées en mobilisant les énergies et ce sont les distributeurs de « tranquillisants » qui monopolisent les bénéfices. Nous nous trouvons ainsi aujourd'hui dans la situation paradoxale où la victoire n'appartient pas à ceux qui l'ont faite.

» Le président de la République, élu au suffrage universel, a une légitimité qui lui confère le pouvoir de diriger la politique de la France. Il a été élu avec nos suffrages. Mais nous lui avons donné ces suffrages sur la base d'engagements précis. Dès lors que ceux-ci seraient rompus, nous ne serions plus liés.

» Mais nous ne mettons pas le président de la République en cause dans l'exercice quotidien de la politique gouvernementale. Et celle-ci n'est que partiellement soumise au contrôle parlementaire. Quelle que soit notre position de force au Parlement, il ne nous appartient pas d'intervenir dans les décisions qui ne sont pas d'ordre législatif. C'est d'ailleurs très bien ainsi, sinon nous reviendrons au régime des partis dont la IVe République a suffisamment écœuré les Français.

Des questions

» Mais il faut que les choses soient bien claires. Les objectifs du premier ministre et les nôtres sont les mêmes. Ce sont ceux sur lesquels nous nous sommes engagés devant les électeurs et sur lesquels nous avons voté la confiance à son gouvernement. Mais les cheminements que celui-ci emprunte pour atteindre ces objectifs nous semblent beaucoup moins dignes de confiance. Je dirais même qu'ils nous conduisent à l'échec parce que, si la France finit l'année avec trois cent mille demandeurs d'emploi de plus qu'elle n'en avait au début de cette année, quelle sera la crédibilité de cette politique de liberté et de responsabilité pour laquelle nous nous sommes battus ?

« Nous ne condamnons pas le gouvernement. Nous connaissons trop bien la difficulté de sa tâche. Mais nous lui posons des questions, et il a une façon de ne pas y répondre qui nous ferait réagir durement si nous avions en tête autre chose que l'intérêt national. Mais il faut que vous le sachiez ! Nous ne pourrons pas nous contenter indéfiniment de ces non-réponses, qui sont d'ailleurs en contradiction avec les engagements internationaux pris par le président de la République et que nous approuvons pleinement. A quoi sert-il que l'un dise à Brême et à Bonn que la France est prête à participer à une action de relance économique concertée, si l'autre persiste à juger « bête » toute relance ?

» La relance, mais quelle relance ? J'ai fait à Nancy des propositions précises. (...) Elles ne mettent en cause ni la stabilité des prix ni l'équilibre de notre commerce extérieur. J'en retiens pour preuve que le gouvernement a — très discrètement — pris pour le bâtiment et les travaux publics des mesures dans le sens que nous lui recommandons. Et l'on va nous dire encore que nous faisons de l'opposition systématique !

» La vérité est que nous, gaullistes, nous croyons à la France et aux Français. (...)

» Mais il faut vouloir, donc que l'Etat veuille. L'Etat, ce n'est pas cette administration tatillonne, arrogante quand elle réussit à confisquer le pouvoir. L'Etat, c'est l'expression de la volonté nationale. Il a seul les moyens de la faire prévaloir dans une économie de plus en plus dominée par les multinationales et les syndicats. Pour se traduire en actes, cette volonté a besoin d'un cadre : le plan. Le mot a mauvaise réputation parce qu'il a été détourné de son sens. Il représente néanmoins la seule méthode pour faire converger les énergies vers les objectifs que les Français ont choisis.

» Résumons-nous. Notre attitude critique vis-à-vis de la politique économique actuelle n'est pas plus systématique qu'accidentelle. Nous avons fait des choix très clairs. Nous y avons rallié les autres formations de la majorité. Nous les avons proposés aux Français et aux Françaises. Ceux-ci les ont ratifiés. Notre seul problème est donc de les faire respecter. Rien de plus, rien de moins.

» La preuve en est que, lorsque le président de la République propose la création d'un système monétaire européen, qui est le premier à le soutenir ? Le R.P.R. Lorsque le président de la République donne le feu vert à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, qui met le feu rouge ? Le R.P.R. Dans les deux cas, le R.P.R. s'en tient à la lettre de ses engagements. Ceux-ci comportaient la stabilisation des taux de change et la poursuite de la construction européenne. Nous avons donc tout naturellement dit « oui » à l'union monétaire et « non » à l'élargissement de la Communauté européenne. »

M. POUJADE VEUT CRÉER UN PARTI

M. Pierre Poujade va abandonner la présidence de l'U.D.C.A. (Union de défense des commerçants et artisans) et se consacrer à la politique. Il annoncera officiellement sa démission, dimanche 23 juillet à Labastide-Lévêque (Aveyron), au cours d'un rassemblement organisé pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'U.D.C.A.

Dans une interview publiée par *Centre-Presse*, M. Poujade explique que cette démission devrait permettre de « libérer les différentes tendances syndicales » afin que « *se réalise une union très large entre le CID-UNATI et l'U.D.C.A. Je me retire pour qu'un syndicat unique de défense des commerçants et artisans voie le jour* ».

« *Nous voulons créer un grand parti du centre avec les paysans, les commerçants, les artisans, pour refaire, en quelque sorte, le parti radical de la IIIe République.* »

SCISSION CHEZ LES SOCIALISTES DU LOIRET

Un Mouvement de la gauche socialiste et démocratique (1) vient de se créer à Orléans à la suite de la crise que la fédération départementale du P.S. connaît depuis deux ans, en particulier dans l'agglomération d'Orléans. Parmi les animateurs du nouveau mouvement figurent M. Pierre Thibault, ancien adjoint au maire d'Orléans, et plusieurs anciens responsables locaux du P.S.

Le M.G.S.D. déclare se situer « *sans ambiguïté dans l'opposition* » et précise qu'il n'a « *rien de commun avec le parti socialiste démocrate rallié à l'U.D.F. giscardienne* ». Ses animateurs, pour expliquer leur initiative, dénoncent la volonté de mainmise d'un « *petit clan* » sur certaines structures et sur le secrétariat fédéral du P.S. et soulignent que « *les pourcentages nationaux moyens de la gauche n'ont pas été atteints à Orléans et dans le Loiret* ». « *L'échec de la liste d'union de la gauche aux municipales à Orléans en 1977 est encore présent dans toutes les mémoires (38,6 % au premier tour)* », ajoutent-ils.

(1) B.P. 2043, 45000 Orléans.

M. BARRE SE RENDRA PROCHAINEMENT EN MAINE-ET-LOIRE ET DANS LE CALVADOS

Poursuivant ses voyages d'information en province, M. Raymond Barre se rendra, le lundi 31 juillet, dans le département de Maine-et-Loire, où il sera notamment reçu par le conseil municipal de Cholet, que dirige M. Maurice Ligot (C.N.I.P.), député, ancien secrétaire d'Etat. Le premier ministre inaugurera dans cette ville un centre hospitalier, avant de se rendre à Beaupréau, pour y visiter une fabrique de chaussures.

M. Barre ira également, le jeudi 10 août, dans le département du Calvados où il visitera notamment, sur l'invitation de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, les stations balnéaires de Trouville et Deauville. Il se rendra aussi à Vire où il sera reçu par la municipalité que conduit M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

● *M. Robert Fabre*, député de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré jeudi 20 juillet à TF 1 qu'il est favorable à l'élargissement de la C.E.E. « *L'Europe ne s'arrête pas aux Pyrénées* », a-t-il noté. Il a d'autre part précisé qu'il travaille désormais avec la minorité du M.R.G.

● *M. Robert Hue (P.C.), maire de Montigny-lès-Cormeilles*, estime « *illégale* » la décision, prise le 13 juillet par l'administration préfectorale, de procéder au règlement d'office de son budget municipal, l'Etat ayant refusé d'accorder la subvention d'équilibre (40 000 F) qui lui avait été demandée par la municipalité (*le Monde* du 19 avril).

Le maire a demandé au ministre de l'intérieur de surseoir à l'application de cette décision et a annoncé son intention de saisir le tribunal administratif. M. Hue souligne que le montant de la subvention demandée représente simplement la somme qui lui est due par l'Agence foncière et technique de la région parisienne pour l'aménagement d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) de trois mille six cents logements.

● *Le bureau exécutif du P.S.* indique que pour les quatre élections législatives partielles à venir, les candidats socialistes seront ceux-là mêmes qui ont porte les couleurs du P.S. les 12 et 19 mars dernier, à savoir : MM. André Cellard, dans le Gers ; Claude Wilquin, dans le Pas-de-Calais ; Yvon Dodon, en Meurthe-et-Moselle ; et Mme Edwige Avice, dans la seizième circonscription de Paris.

● *Le parti républicain* réunira samedi 23 septembre à Paris son conseil national (cette instance rassemble les présidents des fédérations, les parlementaires, les présidents de conseils généraux membres du P.R., les représentants des maires et des personnalités choisies pour leurs compétences. Le 8 octobre, le P.R. organisera un colloque des élus locaux [illegible] de la réforme des collectivités locales. M. Jacques Blanc, secrétaire général, a été reçu jeudi 20 juillet par M. Raymond Barre, auquel il a indiqué que « *le P.R. a choisi le travail sérieux d'implantation et de réflexion dans chaque département, plutôt que des actions publicitaires* ».

● « *La Lettre de la Nation* », organe du R.P.R., interrompt sa publication jusqu'au 28 août.

DÉFENSE

LA MARINE FRANÇAISE SERAIT CERTAINEMENT PLUS EFFICACE SI ELLE N'ÉTAIT PAS ATTEINTE PAR DES PROBLÈMES POLITIQUES

estime l'annuaire britannique « Jane's »

Londres (*A.F.P.*). — La marine soviétique et la marine américaine sont maintenant à peu près à égalité de puissance, écrit le commandant John Moore, rédacteur en chef du *Jane's all Fighting Ships*, annuaire mondial des flottes de guerre, dont l'édition 1978-1979 vient de paraître.

La marine soviétique, largement libérée des contraintes qu'impose la protection du trafic marchand, peut se concentrer plus facilement, « *avec une flotte où l'aviation embarquée devient de plus en plus nombreuse* ».

Du point de vue du matériel, les navires de surface américains sont dans l'ensemble mieux armés, et ils le deviendront davantage quand ils recevront le missile de croisière *Tomahawk*.

S'agissant des autres pays de l'alliance atlantique, le commandant Moore relève particulièrement le retard d'exécution du programme naval britannique provoqué par des grèves « sauvages » dans les chantiers navals. Il relève « *l'amélioration constante de l'état de la marine française, juste rétribution pour ses ingénieurs et son état-major* ». Mais, ajoute-t-il, elle serait probablement encore plus efficace « *si elle n'était pas atteinte par des problèmes politiques* ».

RAPATRIÉS

TITRES D'INDEMNISATION PRIORITAIRES POUR LES REVENUS INFÉRIEURS AU SMIC

Un nouveau décret précisant les modalités d'application de la loi d'indemnisation des rapatriés a été publié au *Journal officiel* du 14 juillet. Il indique que les bénéficiaires de la loi « *peuvent obtenir, sans condition d'âge, un titre prioritaire lorsqu'ils justifient qu'ils n'ont disposé, au cours de l'année civile précédant leur demande, que d'un revenu annuel brut inférieur à deux mille quatre-vingts fois le montant du taux horaire du salaire minimum interprofessionnel de croissance* » (1).

Le revenu pris en considération comprend « *le montant brut des salaires, pensions et rentes viagères, des rémunérations de toute nature, des revenus des capitaux mobiliers, des revenus fonciers, ainsi que les bénéfices tirés de l'exploitation agricole, commerciale, industrielle ou artisanale et les revenus professionnels provenant des autres activités des non-salariés* ». Les intéressés devront « *joindre à leur demande de titre prioritaire une déclaration faisant connaître le montant de leur revenu brut de l'année civile* » et mentionnant également « *le revenu brut du demandeur au cours des deux années précédentes* ».

(1) Soit 22 568 F, le taux horaire du SMIC étant fixé à 10,85 F depuis le 1er juillet.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Chirac célèbre les mérites du scrutin majoritaire

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Parti vendredi 21 juillet à 20 heures de Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Chirac est arrivé le même jour à 8 heures du matin à Tahiti de par la facétie des fuseaux horaires.

Dans le nouvel hôtel de ville de Nouméa, devant plus de mille auditeurs, le maire de Paris avait précisé, avant son départ, le sens qu'il fallait donner à son voyage et tiré la conclusion de quatre jours passés dans ce territoire. Il a ainsi proclamé, après avoir condamné toute velléité de séparatisme ou d'indépendance : « *Les territoires d'outre-mer font partie intégrante de la République. Il est indispensable que se réalise l'unité politique de tous ceux qui veulent maintenir une unité de la République française comprenant la métropole et ses territoires. Il ne faut pas transposer ici je ne sais quel problème ou quelle querelle qui peuvent exister en métropole.* »

S'il a lancé partout des appels pressants à l'unité de la majorité, c'est non seulement parce que le président du R.P.R. s'efforce toujours de ne pas apparaître comme un diviseur, mais surtout parce que ce thème est ici plus justifié qu'ailleurs. En effet, l'U.D.F., le P.R. et les centristes sont pratiquement inexistants en Nouvelle-Calédonie. Malgré les efforts récents de M. Dijoud, secrétaire d'Etat, qui a incité l'U.D.F. à se développer en milieu mélanésien, la majorité y est représentée par le R.P.R. et le Rassemblement du peuple calédonien, lesquels d'ailleurs se confondent ou se concurrencent au gré des circonstances locales et des rivalités de personnes.

M. Chirac, dans son discours, tout en approuvant les derniers projets de M. Dijoud, qu'il se plaît à appeler « *notre jeune secrétaire d'Etat* », a affirmé que ceux-ci étaient inspirés du manifeste du R.P.C. de M. Lafleur, député R.P.R., et il a énuméré les mesures supplémentaires et urgentes, selon lui, en matière industrielle, agricole et touristique.

Avec les mêmes arguments que ceux qu'il utilise en métropole, le président du R.P.R. s'est opposé au système proportionnel qui régit actuellement l'élection de l'assemblée territoriale, pour demander l'instauration d'un système majoritaire tempéré. Il a déclaré : « *La représentation proportionnelle éparpille les voix entre une multitude de formations, soumet les élus au diktat des états-majors et permet à des groupuscules d'arbitrer entre les grandes tendances. Il n'y a pas de démocratie durable et efficace avec un tel système. Si l'on veut résoudre les problèmes du territoire, il faut qu'une majorité se dégage. Je veux dire qu'il faut que la majorité nationale, qui s'est manifestée aux élections législatives, se retrouve au sein de l'assemblée territoriale.* »

Durant trois jours, l'ancien premier ministre a, par sauts d'hélicoptère, parcouru toute la Grande-Terre et les îles Loyauté, visitant une douzaine de cités dans la brousse, dirigées aussi bien par ses amis politiques que par des maires de l'opposition. Il s'est rendu également sur le territoire des tribus dans les réserves mélanésiennes, où les « grands chefs » canaques lui ont offert l'hospitalité, et il a reçu l'hommage coloré des rois de Wallis et Futuna, qui l'ont orné d'un pagne, d'une couronne tressée et de colliers de fleurs.

Bien qu'il ne se soit pas rendu dans les fiefs des partisans de l'indépendance, plusieurs membres des partis qui s'en réclament, comme l'Union calédonienne ou le PALIKA, ont écouté les discours très « Calédonie française » prononcés par le président du R.P.R. Aucune manifestation de la part des opposants — qui d'ailleurs ne se fixent l'indépendance que comme un objectif lointain — n'est venue troubler le concert d'approbations, les danses, les chants traditionnels, qui ont jalonné la visite de M. Chirac.

ANDRÉ PASSERON.

● *Le Rassemblement des usagers et contribuables* (R.U.C.), dont le candidat dans la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis, M. Alain Bourdeau, a recueilli, dimanche 16 juillet, 1,46 % des suffrages exprimés et ne peut donc maintenir sa candidature, préconise l'abstention au second tour de scrutin. Il déclare qu'il « *ne peut engager ses électeurs à accorder leur confiance à M. Valenet (R.P.R.) qui, au Parlement, a voté toutes les augmentations d'impôts, ni à Mme Goutmann (P.C.) dont les amis majoritaires au conseil général ont augmenté massivement les impôts locaux* ».

Le Monde

société

JUSTICE

LES DROITS DE LA DÉFENSE

Les Jeunes Avocats écrivent à M. Peyrefitte

Une délégation de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) que préside Mᵉ Eric Boyer, a été reçue, jeudi 20 juillet, à 18 heures, au ministère de la justice par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Les Jeunes avocats ont remis au ministre de la justice une lettre dans laquelle ils se disent *« inquiets des attaques de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes portées contre la défense, de la dégradation achevée de nos mœurs judiciaires et de la mise à l'écart systématisée des organisations professionnelles des commissions de réformes de la justice »*, toutes les juridictions d'exception, ainsi que l'introduction de *l'habeas corpus* dans le droit français et la création d' *« un juge de la détention irrégulière avec tous pouvoirs et moyens d'action nécessaires »*, accompagnée d'une *« charte des droits de toutes personnes interpellées, interrogées ou retenues par une autorité publique ou privée »*, toutes réformes promises par le programme de Blois.

La F.N.U.J.A. a rappelé à M. Peyrefitte qu'elle était défavorable au maintien de la peine de mort, qu'elle souhaitait, en outre, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat

Le meurtre de Vanves

Mme LARISSA DOUBLET EST INCULPÉE

Mme Larissa Doublet, l'épouse du restaurateur de Vanves (Hauts-de-Seine), tué d'une balle dans la nuque, dimanche 16 juillet (*le Monde du 19 juillet*), a été inculpée d'homicide volontaire, jeudi 20 juillet, par Mme Anne-Marie Richier, juge d'instruction à Nanterre (nos dernières éditions). Mme Doublet a été écrouée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Selon les enquêteurs, ce sont *« certaines contradictions et invraisemblances du récit de la jeune femme »* qui l'ont rendue suspecte. Mme Doublet avait attendu près d'une heure avant d'alerter la police. Les chiens qui gardaient la propriété n'avaient pas aboyé. *« J'ai entendu le bruit d'une détonation*, avait déclaré Mme Doublet, *je me suis paniquée, et je me suis cachée sur la terrasse. J'ai vu un car de police arrivant devant le restaurant. Je n'ai pas osé appeler au secours. Je croyais qu'un criminel était caché dans la maison. J'ai attendu longtemps avant de me décider à descendre et j'ai découvert alors le corps de mon mari. »* Les enquêteurs se sont demandés comment Mme Doublet pouvait se douter que cette détonation était un coup de feu qui tuait son mari et pourquoi, lorsqu'elle a vu le car de police-secours de la terrasse où elle ne risquait rien, elle n'a pas appelé les gardiens de la paix.

Le procès des autonomistes bretons

« LA PREMIÈRE SANCTION »

Le dernier témoin cité par la défense ne s'étant pas présenté jeudi après-midi 20 juillet, l'audience du procès des quatorze autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat a été essentiellement consacrée à l'audition des avocats des parties civiles.

Mᵉ Le Royer, du barreau de Rennes, représentant le département de l'Ille-et-Vilaine (le préfet des Côtes-du-Nord ne s'est pas constitué), s'est attaché à démontrer qu'en définitive les attentats desservaient la cause bretonne, car *« la facture est payée par le peuple et parce que ceux-ci mettent en péril l'emploi »*. Mᵉ Le Royer a dénié aux accusés le droit de s'arroger la représentation de *« la conscience collective bretonne »*, d'autant plus que les tenants de leur cause n'ont obtenu que 1,9 % des suffrages exprimés en Ille-et-Vilaine aux dernières élections législatives. *« Leur Bretagne*, a-t-il lancé en regardant les accusés assis dans le box, *n'est pas la Bretagne. Ils sont seuls, c'est la première de leur sanction. »*

Le réquisitoire ne sera finalement prononcé que vendredi après-midi 21 juillet. L'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat ne sera pas rendu avant le mardi 25 juillet.

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE CONDAMNE L' « ACTIVISME IRRESPONSABLE »

Dénonçant *« la confusion trop souvent entretenue entre autonomisme et séparatisme »*, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) rappelle que, *« dès l'apparition du terrorisme en Bretagne »*, elle a été *« le premier parti à condamner sans ambiguïté cet activisme irresponsable »* et qu'elle a *« constamment renouvelé cette condamnation, interdisant formellement à ses membres toute participation à l'action terroriste, excluant à deux reprises ceux qui ont contrevenu à cette règle »*.

L'U.D.B. souligne que *« les récents développements de l'action terroriste et de la répression policière confirment totalement son analyse sur l'irresponsabilité, les dangers de provocation, la tentative d'amalgame entre autonomisme et séparatisme »*. Son bureau politique *« renouvelle une fois encore solennellement sa condamnation des attentats en Bretagne »* et *« décide que le parti ne participera en aucune manière et sous aucune forme à des actions de soutien aux terroristes »*.

UN HUISSIER ÉCROUÉ POUR ABUS DE CONFIANCE

Mᵉ Jean-Pierre Marteau, trente-trois ans, huissier de justice à Vittel, a été arrêté, jeudi 20 juillet, inculpé d'abus de confiance et écroué à la maison d'arrêt d'Epinal (Vosges).

L'analyse des comptes de l'huissier a fait apparaître qu'il avait utilisé illégalement, à des fins personnelles, des sommes d'un total de plus de 800 000 francs, dont il était redevable à ses clients et qu'il n'était pas en mesure de restituer. Venant de Soissons (Aisne), Mᵉ Marteau exerçait depuis 1970 à Vittel. Il venait d'être suspendu de ses fonctions le 9 juin dernier par le président du tribunal de grande instance d'Epinal pour des irrégularités commises antérieurement. — (Corresp.)

FAITS DIVERS

Vols et agressions

Plusieurs vols et agressions ont été commis, mercredi 19 et jeudi 20 juillet, en province et dans la région parisienne. (Voir nos dernières éditions.)

● Rue Vignon, à Paris 9ᵉ, des cambrioleurs ont fracturé, le jeudi 20 juillet à 4 heures, la porte blindée d'une autre bijouterie, puis ont emporté un coffre-fort contenant 50 000 francs de bijoux. A 10 heures, une troisième bijouterie située rue du Bac (Paris, 7ᵉ) a été attaquée par deux malfaiteurs masqués et armés de pistolets qui ont volé de nombreux bijoux, dont la valeur n'est pas encore évaluée, après avoir ligoté et bâillonné deux vendeuses et un employé.

● La gérante d'un café situé dans l'avenue d'Italie (Paris, 13ᵉ) a été attaquée par deux malfaiteurs qui, au moment de la fermeture de l'établissement, se sont emparés de 52 000 francs

● *Avenue Raymond-Poincaré, Paris-16ᵉ*, un bijoutier parisien, M. Gaudechot, a été victime d'un jeune malfaiteur, mercredi après-midi 19 juillet. Le cambrioleur, brisant la vitrine blindée à l'aide d'une masse, a réussi à s'emparer de deux diamants et à prendre la fuite sur une moto pilotée par un complice, malgré les coups de feu tirés par le bijoutier

Après avoir retenu toute la nuit de mercredi à jeudi un bijoutier et sa famille dans leur appartement de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine, cinq malfaiteurs ont dévalisé le magasin situé rue du Temple, à Paris, dérobant 1 500 000 francs.

● A Viry-Châtillon (Essonne) un directeur d'usine qui venait de procéder à un retrait de fonds d'une banque a été attaqué et blessé d'une balle à la cuisse mercredi 19 juillet par un malfaiteur qui lui a dérobé 56 000 francs.

● *En Seine-et-Marne*, 70 000 francs ont été volés jeudi par trois hommes armés au cours d'un hold-up à la caisse d'épargne de Combs-la-Ville. Trois hommes masqués ont menacé le personnel de leurs armes et ont volé l'argent se trouvant dans le tiroir-caisse, puis se sont fait ouvrir le coffre-fort.

● *Dans l'Oise*, un gangster armé d'un revolver a commis deux hold-up jeudi après-midi 20 juillet dans des établissements financiers du département en brandissant à chaque fois devant les employés ses instructions écrites sur un cahier d'écolier. Le malfaiteur ouvrait le cahier à la première page, où étaient mentionnées en grands caractères d'imprimerie les phrases suivantes : *« Passez-moi la caisse. Ne tirez pas le signal d'alarme. Ne prévenez pas la police. »* Il n'a jamais prononcé une seule parole lors de ses deux agressions à Songeons, près de Beauvais, dans une recette-perception (48 000 francs), et dans une succursale du Crédit agricole, à Bornel, aux environs de Méru.

● *A Marseille*, quatre malfaiteurs masqués et armés de pistolets ont dérobé dans une succursale de la Banque populaire provençale, située dans le quartier marseillais de La Blancarde, une somme de 200 000 francs, jeudi en fin d'après-midi.

● *A Cannes (Alpes-Maritimes)*, un lot de bijoux évalué à 240 000 francs a été dérobé jeudi dans un palace de la Croisette à une directrice de société allemande.

● *Cinq personnes, suspectées de trafic de drogue*, sont gardées à vue depuis le jeudi 20 juillet, semble-t-il, dans les locaux de la gendarmerie de Meximieux (Ain). La brigade des recherches de Belley (Ain) a reçu le concours d'un chien « anti-drogue » qui aurait permis de découvrir plusieurs kilogrammes de haschisch et d'héroïne dans des véhicules et des appartements au cours de perquisitions dans les régions de Meximieux et de Belley. Les gendarmes et le parquet du tribunal de Bourg-en-Bresse restent extrêmement discrets sur cette affaire.

POLICE

TÉMOIGNAGE

Les « vandales » de la station de métro Richelieu-Drouot

Alors que la station de métro Richelieu-Drouot venait d'être saccagée, dans la unit du 8 au 9 juillet, une trentaine de jeunes gens qui sortaient du dancing le Golf Drouot ont été interpellés par la police. Trois d'entre eux ayant été mis à la disposition de la police judiciaire, un groupe de jeunes gens âgés de seize à dix-neuf ans, qui ont souhaité garder l'anonymat, nous ont adressé le *témoignage* suivant :

Nous étions une trentaine qui sortions du Golf Drouot dimanche matin 9 juillet. C'était la dernière soirée avant la fermeture annuelle, aussi nous étions restés jusqu'à la fin, vers 5 h 20.

Nous sommes descendus dans le métro Richelieu - Drouot ; les grilles étant déjà ouvertes, nous sommes entrés. Nous avons mis quelques instants avant de nous apercevoir que la station avait été pillée. En effet, le sol était jonché de bandes de billets, de carnets, de pochettes en plastique, de cartes oranges, d'élastiques. Nous nous sommes attardés quelques instants, puis nous avons essayé de descendre sur les quais. Nous avons dû y renoncer, les machines automatiques étant hors de fonctionnement.

Soudain, ce fut l'affolement. Des policiers ont surgi, nous ont encerclés et enfermés dans la station de métro. Nous avons protesté énergiquement. On nous a répondu : *« Même si ce n'est pas vous, vous paierez pour les autres ! »* Au début, nous n'avons pas pris l'affaire au sérieux, pensant à une simple vérification d'identité. Au plus, nous en avions pour une heure.

Nous avons commencé à nous inquiéter lorsque trois de nos camarades furent fouillés puis emmenés. Ils n'avaient fait que ramasser quelques tickets par terre. Nous fûmes à notre tour emmenés au commissariat du neuvième par petits groupes de dix. Dans le car, un de nos camarades fut giflé pour avoir osé esquisser un sourire.

Arrivés au poste, voyant que le contrôle d'identité demanderait un certain temps, nous avons demandé à plusieurs reprises que l'on prévienne les parents des mineurs. A chaque fois, on nous a promis de le faire. Cependant, lorsque vers 10 heures nous avons été fouillés, rien n'avait été fait. Nous avons protesté une nouvelle fois, sans succès. On nous a réintégrés dans notre cellule. Nous étions une trentaine, sales (étant donné la propreté des lieux), épuisés et en butte aux moqueries des policiers. De plus, les sandwiches et la boisson nous furent refusés, de même que les cigarettes par la suite. Au bout de huit heures d'attente, nous n'en pouvions vraiment plus. Les courbatures, la fatigue, la faim nous avaient totalement abattus. Nous pensions tous à nos parents qui étaient sans nouvelles de nous depuis le matin.

Nous avons été ensuite transférés à la brigade territoriale, et nous avons été interrogés sur les faits. Nous n'avions évidemment rien à déclarer, ce que nous ne cessions de répéter depuis le début. Là, on nous a confirmés que nos parents n'avaient toujours pas été avertis. Il était 16 heures. Nous fûmes à nouveau enfermés dans une autre cellule, où nous dûmes tenir à trente. Nouvelle attente.

Ce n'est qu'à 18 heures que nous fûmes relâchés un par un, exceptés les trois d'entre nous trouvés en possession de billets. Après ces douze heures de détention, nous n'avions toujours pas réalisé ce qui nous était arrivé. Contrairement à ce qui a été affirmé dans la plupart des journaux du lendemain, d'après le communiqué officiel, nous pouvons assurer qu'aucun d'entre nous n'était ivre et que nous n'avions rien à voir dans cet acte de vandalisme, ce que les policiers savaient pertinemment depuis le matin.

Il faut croire que le seul fait que des jeunes passent la nuit hors de leur domicile est suffisant pour les accuser de vol et de vandalisme.

UNE « PETITE BAVURE » AU HAVRE

« Deux gars en civil »

Le 30 juin dernier, vers 2 h. 15 du matin, neuf jeunes finissent leur soirée au Havre. Ils ont dîné chez une amie, Mlle Marie-Hélène Kloss, vingt-deux ans, infirmière psychiatrique stagiaire, et viennent de prendre un verre dans un café de la ville, *Chez Jimmy*, rue de la Villehervé. Les neuf camarades se scindent en deux groupes pour rejoindre leurs voitures, une DS et une 404. M. Yves Pelvillain prend alors le volant de la DS, démarre et n'a pas fait 20 mètres qu'une 2 CV le heurte à un carrefour. M. Pelvillain sort de la DS pour parler au conducteur de la 2 CV — une voiture volée, apprend-on plus tard — qui prend la fuite. Rue de la Villehervé, ces événements se sont passés si rapidement que les passagers de la 404 n'ont pas même eu le temps de s'installer dans leur voiture. M. Pelvillain essaie de rattraper le fuyard.

Un revolver bras tendu

En attendant, Didier, l'un des passagers, monte sur le capot de la DS afin de tenter de le redresser pour pouvoir garer la voiture à quelques mètres de là. A partir de cet instant, le cours banal de cette histoire se modifie. M. Georges Cocq, vingt-deux ans, agent d'E.D.F., également passager de la DS raconte : *« Deux gars en civil sont arrivés, arme à la main. Immédiatement, j'ai pensé qu'il s'agissait de copains du conducteur de la 2 CV en fuite ; j'ai dit à mes amis : « Il ne faut pas » rester là » et je suis parti en courant. »*

En fait il est déjà trop tard. *« Le deuxième type nous a tout de suite tenus en respect contre la voiture*, raconte Mlle Kloss. *Il était en jean et en veste ; il tenait son revolver à deux mains, bras tendus, à hauteur de poitrine, les genoux légèrement pliés. »*

Durant ce temps, quelques secondes à peine, M. Cocq court. *« J'ai fait 20 mètres*, dit-il *et puis je me suis mélangé les jambes. Le « mec » — M. Michel Raoult, trente et un ans — me talonnait. Je suis tombé et, simultanément, un coup de feu est parti. J'étais plein de sang. Le type m'a plaqué, il m'a palpé. Je lui ai demandé qui il était. Il a dit : « police ! »*

Les deux policiers, interrogés par les amis de M. Cocq, refusent de décliner leur identité. *« Une fois que le coup de feu est parti, on est sorti du rêve*, dit Mlle Kloss. *On est entré dans la réalité. Les flics ne disaient rien, on circulait. »* Le western avait pris fin.

Alors arrivent sur les lieux une 4 L de couleur bleu ciel conduite par un civil, puis une ambulance. M. Cocq est dirigé vers l'hôpital du Havre. Atteint par la balle derrière la tête, il en est quitte avec quatre points de suture, une petite infirmité à l'oreille gauche et deux jours d'hospitalisation.

La police — qui met en avant *« une tentative de cambriolage dans le quartier »* et *« l'attroupement suspect »* formé par les jeunes, admet cependant que les deux policiers *« ont outrepassé leurs droits »*. Comment faire autrement, en l'espèce, puisqu'ils ont notamment négligé de procéder aux sommations d'usage et qu'ils ne portaient pas leur tenue de service ? Le chef de la sûreté urbaine du Havre a ouvert une enquête administrative. Pour sa part, le parquet du Havre n'a pas ouvert d'information.

A ce jour, M. Michel Raoult, gardien de la paix, est toujours porteur de son arme administrative.

LAURENT GREILSAMER.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

DUEL ZOETEMELK-HINAULT

(De notre envoyé spécial.)

Belfort. — Il faut savoir choisir son jour pour remporter une étape du Tour de France. Certaines victoires sont appelées à un grand retentissement, d'autres passent presque inaperçues. Nous n'irons pas jusqu'à dire que le Belge Marc de Meyer, un ancien vainqueur de Paris-Roubaix, a gagné dans l'indifférence jeudi 20 juillet à Belfort — car il a gagné fort brillamment — mais les observateurs ont rapidement tourné la page sur ce succès.

Avant l'étape Metz - Nancy, exercice décisif de 75 km. contre la montre, Zoetemelk et Hinault se tenaient toujours e nquatorze secondes (comme Anquetil et Poulidor en 1964). Derrière eux le trou : Agostinho occupait la troisième place à 4 min. 07, tandis que Bruyère, quatrième, accusait un retard supérieur à huit minutes. — J.A.

Dix-neuvième étape : Lausanne-Belfort (181,500 kilomètres).

CLASSEMENT

1. Demeyer (Belg.), 5 h. 05' 57" ; 2. Rass P.-B.) ; 3. Lasa (Esp.) ; 4. Hoban (G.-B.) ; 5. Gauthier (F.) ; 6. Dillen (Belg.) ; 7. Teirlinck (Belg.) ; 8. Vanden Broucke (Belg.) ; 9. Beucherie (F.), tous même temps que Demeyer ; 10. Vilardebo (Esp.), à 4", etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Zoetemelk (P.-B.), 96 h. 15' 25" ; 2. Hinault (F.), à 14" ; 3. Agostinho (Port.), à 4' 17" ; 4. Bruyère (Belg.), à 8' 17" ; 5. Seznec (F.), à 8' 25" ; 6. Wellens (Belg.), à 12' 05" ; 7. Galdos (Esp.), à 13' 28" ; 8. Lubberding (P.-B.), à 14' 23" ; 9. Nilsson (Suède), à 16' 46" ; 10. Van Impe (Belg.), à 16' 56", etc.

Bernard Hinault : un leader... pas un meneur

De notre envoyé spécial

Morzine. — Comme Anquetil il y a vingt et un ans, Hinault veut remporter son premier Tour de France. Il a le même âge que le Normand en 1957 (vingt-trois ans et demi) et conduit sa course d'une manière identique en spéculant sur sa régularité, sa robustesse et ses dons de rouleur qui s'expriment principalement contre la montre. A ces qualités physiques, qui sont nécessaires mais non suffisantes on ajoutera l'ambition et la volonté, c'est-à-dire les vertus morales sans lesquelles un champion ne peut s'épanouir.

M. Robert Leroux, le dirigeant du C.O. briochin, qui le conseille depuis ses débuts, dit à ce propos : *« Ma conviction que Bernard doit gagner le Tour de France ne date pas d'hier. Il possède à la fois la fraîcheur athlétique et des facultés de récupération qui font de lui un coureur privilégié dans une épreuve aussi exigeante. Cependant, s'il devait le perdre il se battrait jusqu'au bout. »*

Son trait dominant de caractère ? *« D'avoir du caractère*, répond encore M. Leroux, *autrement dit la confiance en soi et la ténacité. Deux atouts essentiels pour qui a choisi le difficile métier de coureur cycliste. C'est pourquoi je crois qu'il remportera plusieurs Tours de France. »*

Bernard Hinault donna ses premiers coups de pédales en 1971 — il avait seize ans — et gagna ses quatre premières courses. La cinquième fois, il fut victime d'une chute. Après quoi, il cumula les succès, dont la finale du Premier Pas Dunlop en 1972. Professionnel en 1975, il s'est constitué en l'espace de trois ans un palmarès éloquent : Liège-Bastogne-Liège, Dauphiné libéré, Grand Prix des nations, Critérium national, Tour d'Espagne, championnat de France, etc.

Maintenant, il fait figure de patron dans le peloton, A l'image de Jacques Anquetil. Cela lui vaut une réputation de meneur, à laquelle la grève perlée de Valence-d'Agen n'est pas étrangère. Une fausse réputation, perfidement entretenue d'ailleurs.

« J'ai l'esprit d'un leader, précise-t-il, *je n'ai pas la mentalité d'un meneur. »*

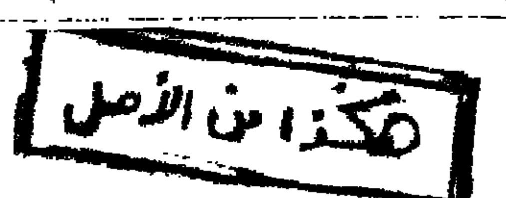
Et de fait, il s'est toujours comporté comme un leader, même lorsqu'il a fléchi l'autre jour sur les pentes du Puy-de-Dôme. Dès le lendemain, Hinault, qui n'est pas l'homme à rester sur un échec, gagnait l'étape de Saint-Etienne au sprint devant Kelly, Maertens et tout le peloton. En la circonstance, ce coureur, qu l'on compare à Anquetil, nous a surtout rappelé Louison Bobet.

JACQUES AUGENDRE.

BOXE. — *L'Espagnol Salvador Pons, âgé de dix-neuf ans, est décédé, jeudi 20 juillet, à Valence, six jours après avoir subi un K.O. au cours d'un combat qui l'opposait à un autre boxeur de dix-neuf ans, Juan Torrès. Tous les combats de boxe sont suspendus en Espagne jusqu'au 27 juillet en signe de deuil.*

ESCRIME. — Aux championnats du monde, qui ont lieu à Hambourg, le titre au sabre par équipes est revenu à la Hongrie victorieuse en finale de l'Union soviétique. La France s'est classée sixième.

TENNIS. — *La France s'est qualifiée pour la finale de la Coupe de Galéa en battant, à Montecatini, l'Italie par 3 victoires à 0. Portes a battu Panatta (4-6, 6-3, 6-3), Noah a battu Rinaldini (6-1, 8-6) et, en double, Noah-Moretton ont battu Panatta-Rivalori (8-6, 6-3).*



ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

● **SCIENCES PHYSIQUES Option chimie**

Mmes et MM. Jean-Marie Aubry (23e) ; Balou (17e ex aequo) ; Bohm (1re) ; Bonneviot (20e) ; Bourguignon (4e) ; Catherine Chabert (22e) ; Claeys (13e) ; Guy Clerval (19e) ; Couraud (3e) ; Defranceschi (11e) ; Deloix (8e) ; Dequin (14e) ; Devidal (10e) ; Claudine Dupont (17e ex aequo) ; Jean-Luc Fabre (12e) ; Fontecave (6e ex aequo) ; Gruy (26e) ; Jutteau (16e) ; Agnès Marc née Grenat (9e) ; Monique Morin née Souetre (21e) ; Philippe Morin (24e) ; Pamart (25e) ; Righini (15e) ; Sinapi (5e) ; Michel Vigneron (2e) ; Zann (6e ex aequo).

Liste supplémentaire : Kervevant.

● **SCIENCES PHYSIQUES Option physique appliquée**

Mmes et MM. Françoise Basset (1re) ; Christine Bernard (9e) ; Birague Cavallie (16e) ; Boch (5e) ; Boitard (12e) ; Bossert (15e) ; Jacques Brochard (18e) ; Bru (10e) ; Jean Brunet (2e) ; Ciazynski (14e) ; Halle (20e) ; Annick Jolly (11e) ; Maissiat (6e) ; Marsteau (3e) ; Massableaux (13e) ; Nouvellon (17e) ; Quere (4e) ; Christian Rousselle (19e) ; Christian Roux (8e) ; Joseph Sicard (21e) ; Jean-Paul Six (7e).

● **SCIENCES PHYSIQUES Option physique**

Mmes et MM. Agard (56e ex aequo) ; Albouy (8e) ; Auvray (40e) ; Alain Bernard (9e ex aequo) ; Bezard (16e) ; Dominique Bonne (50e ex aequo) ; Max Brunel (45e) ; Castaing (64e) ; Chanfray (14e ex aequo) ; François David (3e) ; Delanoue (4e) ; Denayer (36e) ; Martin Devaud (18e) ; Dieulin-Sonet (42e ex aequo) ; Dowek (54e ex aequo) ; Dominique Dubreuil (65e ex aequo) ; Duretz-Fabre (6e) ; Elleaume (30e ex aequo ; Fenech (65e ex aequo) ; Foulon (42e ex aequo) ; Fras (19e) ; Garnero (46e ex aequo) ; Gaude (38e) ; Gazaix (13e) ; Anne-Marie Germain (58 ex aequo) ; Joël Germon (20e) ; Ghiglione-Prevot (34e) ; Gillet (24e ex aequo) ; Dominique Guillou (30e ex aequo) ; Michel Hardy (63e) ; Michel Henry (48e) ; Hervé-Dupré (24e ex aequo) ; Hippert (11e ex aequo) ; Hoffbeck (2e) ; Ioos (28e ex aequo) ; Florence Isnard (39e) ; Izbicki (58e ex aequo) ; Johner (67e) ; Journet (28e ex aequo) ; Lacourbas (7e) ; Lares (60e ex aequo) ; Richard Lefebvre (68e) ; Bernard Legras (27e) ; Luciani (26e) ; Lumedihuna (50e ex aequo) ; M'Bengue (58e ex aequo) (*) ; Macron (33e)* ; Malegat (14e ex aequo) ; Margaria-Livrelli (11e ex aequo) ; Mazaud (42e ex aequo) ; Meslet (21e ex aequo) ; Bernard Michelet (50e ex aequo) ; Mouchet (49e) ; Perrin-Baland (50e ex aequo) ; Daniel Perrin (35e) ; Jocelyne Picot (46e ex aequo) ; Poggioli (32e) ; Poirier (1er) ; Ramackers (9e ex aequo) ; Rioual (5e) ; Ruiller (60e ex aequo) ; Schmidt (41e) ; Sivery (21e ex aequo) ; Sixdenier (60e ex aequo) ; Stromboni-Maynart (57e) ; Surrel (37e) ; Torrenti-Van de Wiele (21e ex aequo) ; Marcel Vila (54e ex aequo) ; Wlodarczak (17e).

Liste supplémentaire : Guesnon-Trintingnan (69e).

(*) Sans attribution de poste, car de nationalité étrangère.

● **MECANIQUE**

Mmes et MM. Freddy Ballet (6e) ; Baltz (40e ex aequo) ; Bauerheim (37e ex aequo) ; Henri Blanc (15e) ; Blenner (19e) ; Pierre Bonin (14e) ; Jean-François Bonnard (23e ex aequo) ; Bernard Bouvier (17e) ; Carion (12e) ; Chirossel (43e ex aequo) ; Cornille (18e) ; Descroix (39e) ; Dulieu (30e) ; Jean-Yves Fabert (26e) ; Jean-Paul Fabert (27e) ; Galmiche (42e) ; Michel Gonzales (43e ex aequo) ; Griffoulière (1re) ; Illes (11e) ; Pierre Lacour (35e) ; Alain Lambert (22e) ; Lamine (28e) ; Lassia (5e) ; Le Nenaon (16e) ; Linet (10e) ; Maquin (45e) ; Marcacci (20e) ; Alain Marquis (25e) ; Jean-Claude Martin (31e ex aequo) ; Jacques Maurel (46e) ; Penacchio (21e) ; Jacques Perrin (29e) ; Robert Picco (23e ex aequo) ; Jean-Claude Pont (13e) ; Rabut (36e) ; Maurice Ricci (31e ex aequo) ; Ridon (4e) ; Christian Rigand (9e) ; Alain Rivière (41e) ; Michel Roda (8e) ; Siarras (7e) ; Spender (33e) ; Tapie (3e) ; Tomowiak (34e) ; Veux (2e) ; Voillequin 37e ex aequo).

Liste supplémentaire : Bernard Bonnet (1er) ; Hiollé (2e).

● **GENIE CIVIL**

Mmes et MM. Biscay (5e) ; Chaumeil (6e) ; Jacques Dejean (3e) ; Prey (7e) ; Harduin (1er) ; Marichez (8e) ; Marty (2e) ; Bruno Nicolas (10e) ; Pralat (9e) ; Suaton (4e).

● **PHYSIOLOGIE - BIOCHIMIE**

Mmes et MM. Bustany (6e) ; Danièle Fossé (3e ex aequo) ; Philippe Fossier (3e ex aequo) ; Matringe (1er) ; Michel Peyrot (5e) ; Templier (2e).

Liste supplémentaire : Brigitte Heyman.

● **GENIE ELECTRIQUE**

Mmes et MM. Jean-Pierre Breard (4e) ; Jacques Carrier (2e) ; Cuvillier (5e) ; Demonchy (1er) ; Jean-Paul Hautier (3e) ; Matignon (13e) ; Meisgny (10e) ; Paget (11e ex aequo) ; Simeray (11e ex aequo) ; Jean-Paul Soule (8e) ; Steinmetz (9e) ; Verbeek (7e) ; Jean-Paul Vilain (14e) ; Vola (6e).

● **GENIE MECANIQUE**

Mmes et MM. Bentz (4e) ; Colinet (15e ex aequo) ; Colombari (3e) ; Robert Couderc (17e) ; Guy Coutelier (11e ex aequo) ; Dechenaud (5e ex aequo) ; Deriquehem (5e ex aequo) ; Jean Durand (8e) ; Jean-Claude Gelin (1er) ; Bernard-Marcel Grand (15e ex aequo) ; Alain Lambert (9e) ; Marcy (18e) ; Pauliac (7e) ; Pellard (2e) ; Jacques Perrin (13e ex aequo) ; Rault (10e) ; Ribette (11e ex aequo) ; Wilhelme (13e ex aequo).

Liste supplémentaire : Bedel (19e) ; Cayol (20e).

● **EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL**

Mmes et MM. Anselme (3e) ; Courroy (11e) ; Decarsin (7e) ; Michel Dubois (13e) ; Faes (15e) ; Froin (9e) ; M. Véronique Gauthier (5e) ; Magnien (14e) ; Menetrier (4e) ; Mislin (12e) ; Moll (1er) ; Pernes (8e) ; Plassard (10e) ; Poulain de la Fosse (6e) ; Saby (2e).

● **ARTS PLASTIQUES**

Mmes et MM. Arsac (30e) ; Bellot (4e) ; Boidron (11e) ; Eugène Bonin (6e) ; Bonniel (12e) ; Bousquet (5e) ; Richard Conte (13e) ; Custodero (25e) ; Degulet (8e) ; Yves Eymard (24e) ; Claude Frances (21e) ; Gaide (9e) ; Gaillot (27e) ; Joël Gilles (22e) ; Hennebault (10e) ; Ingrand (29e) ; Catherine Jean-Jean (16e) ; Lancri (1er) ; Langrognet (3e) ; Le Coustumer (14e) ; Lecorre (26e) ; Pannetier (18e) ; Peyrard (15e) ; Poras (17e) ; Riout (2e) ; Sanaux (19e) ; François-Thierry (23e) ; Valette (20e) ; Virot (7e) ; Zugmeyer (28e).

Admissions aux grandes écoles

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LA RUE D'ULM**

LETTRES
(Par ordre de mérite)

MM. Costa, Bertrand Bouchet, Philippe Sénechal, Yoccoz, Michel Olivier, Pascal Arnaud, Lubeit, Vincent Deroche, Pierre Force, Hervé Dumez, Philippe Blanc, Lancrey-Javal, Jean-Michel Roy, Jean-Michel Simon, Philippe Danlau, Jean Alfonsi, Dominique Combe, Repetto, Alluin, René Auffret, Alain Ménil, Touffu, Bernard Clément, Struve, Devynck, Guy Seguin, François Berthiot, Jenni, Dominique Soulat, Luc Allaire, Eric Ardouin, Yves Germain, Lanfranchi, Cassingena, Lequoy, Patrick Jean, Moulonguet, Crespy, Terrail, Paul Mathias, Jacques Favier, Gilles Ferry, Stéphane Thibierge, Cayé, Moulinier, Pierre-François Ballade, Turiel, Charles Louis Didier Seibert, Arnaud Teyssier, Jérôme Cler, Raucy, Wouters.

● **ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES (H.E.C.)**

Mmes, Mlles et MM. Aboudaram (46e) ; Aka-Anghui (50e) ; Virginie Amourelle (257e) ; Jean-Marc Antoni (243e) ; Aouate (137e) ; Apfel (192e) ; Artru (24e) ; Michel Ballet (176e) ; Hervé Barbier (9e) ; Barthalon (134e) ; Bartheye (165e) ; Claire Bary (130e) ; Florence Baubion (165e) ; de Belloy de Saint-Lienard (234e) ; Philippe Belot (70e) ; de Belsunce (89e) ; Bernanose (171e) ; Paul Bernard (87e) ; Damien Bertrand (77e) ; Bigay (183e) ; Brigitte Billière (214e) ; Patrick Blaise (250e) ; Frédéric Blin (176e) ; Boehringer (120e) ; Bonzom (35e) ; Bordeyne (203e) ; Bosche (250e) ; Odile Bouchet (40e) ; Bernadette Boué (122e) ; Laurent Bourdeau (91e) ; Yves Bourdon (7e) ; Bourgade (130e) ; Jean-François Bourgeon (86e) ; Catherine Boyer (198e) ; Pierre Boyer (106e) ; Bruchig (234e) ; Sylvie Brun (223e) ; Sophie Buffet (104e) ; Eric Bulle (144e) ; Yves Caillaud (30e) ; Pierre-Yves Carpentier (109e) ; Carrance (168e) ; Castro (de) (188e) ; Cauderon (97e) ; Caurier (16e) ; Chabiron (42e) ; Chabre (188e) ; Patricia Chabrol (188e) ; Chadeau (223e) ; Chamla (83e) ; Chanavas (204e) ; de Chatellus (6e) ; Chatti (17e) ; Pierre-Yves Chaudron (137e) ; de Chavagnac (11e) ; Laurent Chevalier (196e) ; Chkeiban (204e) ; Chuffart (250e) ; Civiale (144e) ; Arielle Clément (71e) ; Robert Cohen (250e) ; Michel Cojean (211e) ; Bruno Conte (5e) ; Sabine Coquet (246e) ; Bernard Corneau (260e) ; Philippe Coste (149e) ; Coucouroux (225e) ; Crignon (185e) ; Dominique Crozier (167e) ; Jean-Claude Dauvergne (241e) ; Debosque (149e) ; Eric Debry (204e) ; Pascale Dejardin (121e) ; Frédéric Delattre (39e) ; Dellaval (22e) ; Jean-François Delmas (54e) ; Jérôme Delplanque (41e) ; Yvan Denis (142e) ; Deranton (32e) ; Dia (59e) ; Dieusy (214e) ; Digard (260e) ; Dognin (125e) ; Domenjoz (204e) ; Dominiak (257e) ; Dos-Santos (112e) ; Marie-Christine Dubos (144e) ; Nicolas Duchemin (22e) ; Robert Duffour (47e) ; Duhart (226e) ; Jean-Paul Dumond (71e) ; Eric Dupont (50e) ; Henri Dupont (217e) ; Frédéric Duthilleul (124e) ; Emelien (178e) ; Essertel (192e) ; Estèves (199e) ; Pierre Fillot (234e) ; Fily (257e) ; Jean-Luc Foucher (201e) ; Chantal Fouqué (97e) ; Jean-Marc Fourcade (71e) ; Eric Francey (71e) ; Franzetti (34e) ; Gabilly (228e) ; Pascal Garcia (192e) ; Garcia - Giuglaris (25e) ; Gauclère (234e) ; Gayet (47e) ; Gentine (122e) ; Gervais de Lafond (230e) ; Giesecke (43e) ; Philippe Girard (54e) ; Giry (246e) ; Goldblatt (171e) ; de Goldschmidt - Rothschild (104e) ; Gougenheim (171e) ; Florence Gounot (134e) ; Rémi Grenier (81e) ; Grevet (101e) ; Guénée (250e) ; Guillaumie (250e) ; Emmanuel Guillermain (161e) Pascal Guillet (183e).

Mmes, Mlles et MM. Rémy Halmet (25e), Jean-Daniel Hamet (58e), Heme de Lacotte (63e), Hereus (134e), Marc Herly (185e), Elizabeth Hernandez (30e), Huguen (208e), Huszti (201e), François Ivernel (125e), Claire Jacquemet (199e), Javaux (249e), Jestin (130e), Hubert Joly (1er), Joos (142e), Cyril Josset (137e), Thierry Julienne (87e), Bénédicte Jullien (226e), Kerroux (115e), Kollar (29e), Kramer (93e), de La Bigne (179e), François Lacroix (78e), Laloum (168e), Langer (56e), Philippe Laurent (44e), Hervé Lavergne (68e), Bernard Le Bras (159e), Laurent Lebret (234e), Lecigne (246e), Isabelle Le Franc (208e), Le Gelard (159e), Marc Le Guennec (56e), Florence Lemaire (232e), Jean-Bernard Lemire (149e), Anne Lenoir (52e), Régine Lepage (64e), Levilion (192e), Alain Levy (97e), Hélène Levy (19e), Libeskind (68e), Liebeau (144e), Linder (188e), Eric Lombard (13e), Maignan (176e) ;

Mmes, Mlles et MM. Mamah (130e) ; Marcelis (101e) ; Marouby (81e) ; Gilles Martin (149e) ; Hervé Martin (144e) ; Paul Martin (118e) ; Martin-Guinard (222e) ; Catherine Maurel (217e) ; Mazuy (20e) ; Medvedeff (243e) ; Mesguich (219e) ; Bernard Meyer (234e) ; Christine Millet (129e) ; Isabelle Millot (28e) ; Montrade (210e) ; Martine Morabito (214e) ; Véronique Morault (112e) ; Thierry Moreau (125e) ; Anne Morel (59e) ; Mouclier (154e) ; Mourey (66e) ; Mousseau (234e) ; Moussouris (211e) ; Philippe Muller (115e) ; Brigitte Neveu (107e) ; Neyraut (64e) ; Olle-Laprune (230e) ; O'Mahony (250e) ; Ormancey (226e) ;

Mmes, Mlles et MM. Pacreau (109e) ; Page-Relo (161e) ; Pansieri (154e) ; Pastier (47e) ; Frédéric Pastre (137e) ; Thierry Paulhac (87e) ; Olivier Paulhan (179e) ; Gervais Pellissier (15e) ; Peschard (36e) ; Peterson (51e) ; Alain Petitjean (21e) ; Pichenet (157e) ; Pick (109e) ; Didier Picot (171e) ; Pilliard (85e) ; François Poirier (9e) ; Polge de Combret (219e) ; Nathalie Potel (3e) ; Poussière (260e) ; Poussou (78e) ; Jean-Noël Quillet (89e) ; de Raphelis-Soissan (11e) ; Christine Rastoin (83e) ; Roselyne Regnier (8e) ; Riachi (154e) ; Sophie Richard (4e) ; de Riverieulx de Varax (137e) ; Robert de Saint-Vincent (260e) ; Isabelle Roche (164e) ; Carlo Roman (115e) ; Catherine Rougeron (61e) ; Manuèla Ruiz (179e) ; Saint-Jeannet (171e) ; Samion (241e) ; Claire Schmidt (157e) ; Agnès Schmitt (93e) ; Schnepp (232e) ; Alain Schweitzer (149e) ; Eric Segard (343e) ; Bénédicte Séjourné (118e) ; Serin François (101e) ; Anne-Laure Servant (91e) ; Sicaut (71e) ; Philippe Suarez (36e) ; de Talhouët (211e) ; Corinne Tchekov (125e) ; Treguier (86e) ; Tronik (168e) ; Tutenuit (196e) ; Ullmo (107e) ; Urrutiaguer (80e) ; Anne-Marie Valentin (52e) ; Varoquaux (260e) ; Vella (93e) ; Varnade (45e) ; François Victor (33e) ; Vidal de la Blache (78e) ; Marc Vignial (14e) ; Dominique Villeneuve (221e) ; Vilmer (18e) ; Wajsbrot (2e) ; Walicki (96e) ; Pierre Wauthier (161e) ; Wintenberger (185e) ; Wolko (112e) ; Worsczek (36e) ; Zuccarelli (37e).

● **ECOLE DES AFFAIRES DE PARIS (E.A.P.)**

Mmes et MM. Arhanchiague, Auberjoncis, Françoise Auriel, Bernanose, Catherine Barnard, Boncorps, Bonzom, Bosche, Michèle Bouret, Brezillon, Henry de Brosses, Bruchig, Buecker, Canonge, Frédéric de Castro, Chandioux, Chatti, Philippe Compagnon, Coudin, Crignon, Daldoul, Dellaval, Sylvie Delor, Richard Deschamps, Jean-Luc Diard, Maria-Julia Dos Santos, Juliette Dupuy, Martine Fabre, Maximiliano Fernandez, Garang, Gimbert, Goarin, Grand d'Esnon, Emmanuel Guillermain, Hecht, Catherine Herr.

Mmes et MM. Rémy Husson, Huszti, Cyril Josset, Bénédicte Jullien, Khalat, Jean-Marie Leduc, Odile Lelarge, Philippe Leroy, Jean-Yves Le Saux, Linder, Moetus, Pacreau, Page-Relo, Jean-François Pabin, Annick Paillot, Palacios-Munoz, Pansieri, Thierry Paris, Olivier Paulhan, Thierry Peschard, Robert Peterson, Pezzulo, Didier Picot, Corinne Pillet, Precetti, Sophie Richard, Hugues Robert de Saint-Vincent, Joseph Saddi, Bernard Spitz, Turover, François Valla, Véronique Veyres, Ward, Wintenberger, Anne Wurmser.

LISTE SUPPLEMENTAIRE

Mmes et MM. Abraham ; Amourelle ; Apfel ; Anne Auriol ; Autrand ; Barthalon ; Bartheye ; Batlle ; Baulard ; Behar ; Françoise Bellon ; Benay ; Benhaim ; Régis Beraud ; Pierre Berger ; Christian Bertin ; Beysserie ; Bourdeau ; Erik Boursier ; Cadot ; Cognacci ; Caroff ; Yvelise Carret ; Philippe Cavat ; Martine Charrin ; Pascale Chastaing ; de Chatellus ; Laurent Chevalier ; Arielle Clement ; Clergeot ; Coll ; Combette ; Hélène Constans ; Serge Corbel ; Corneau ; Cornil ; Anne Damon ; Dauleux ; Deguillaume ; Delafont ; Delapalme ; Delecourt ; Jean-François Delmas ; Yvan Denis ; Deotto ; Desurmont ; Dieusy ; Dognin ; Anne Dorange-Pattoret ; Durez ; Philippe Dubois ; Valérie Dubois ; Ducal ; Duringues ; Entz ; de Finance ; Florentin ; Foucart ; Chantal Fouque ; Frugier ; Galvaing ; de Gasperi ; Gasselin ; Gentin ; Pascal Gillette ; Ginoux ; Gires ; Thierry Gless ; Stéphane Gouaze ; Jean-Claude Granier ; Jean-Pierre Gras ; Marie-Noël Groud ; Annie-Claude Guislain ; Françoise Guyard ; Jean-Daniel Hamet ; Hannoun ; Henault ; Hontarrède ; Huguen ; Jallenques Collinet de Labeau ; Jacuen ; Jost ; Claindienst ; Véronique Lagarde ; Lapalu ; Denis Laure ; Anna Lenoir ; Libeskind ; Lehner ; Anen Lenoir ; Libeskind ; Liebau ; Jacques Loussert ; Didier Maignan ; Alain Maillard ; Olivier Marchal ; Frédéric Marot ; Frédéric Martin ; Martin-Guinard ; Véronique Masson ; Mathelst ; Merrien ; Philippe Micard ; Christine Millet ; Miquel ; François Molle ; Mourey ; Bernard Moussie ; Naumann ; Nepveux ; Nermel ; Olle-Laprune ; Ormancey ; Oudar ; Marie-José Pastier ; Gervais Pellissier ; Anne-Marie Peltier ; Didier Perrin ; Pimpaneau ; Plana ; Jacques Poulet ; Primet ; Quiniou ; Recart ; Jean Rimaud ; Riom ; Sylvie Roche ; Philippe Rousset ; Rouvin ; Ruyz ; Saffap ; de Saint-Quentin ; Schnepp ; Eric Segard ; Séjourné ; Semanes ; François Sylvain ; Jean-Marie Simon ; Richard Sinclair ; Sirot ; Sosthe ; Souchay ; Robert Soulis ; Styl ; Gilles Thevenin ; Denis Thiebaut ; Thioye ; Thoniel ; Thuring ; Touahria ; Philippe Touchard ; Tronik ; Truong ; Unrug ; Etienne Valence ; François Victor ; Wachoru ; Wellhoff ; Wolff.

MÉDECINE

LE SEPTIÈME CONGRÈS DE PHARMACOLOGIE

La viscosité variable de la membrane cellulaire pourrait expliquer de nombreuses maladies métaboliques

La membrane cellulaire pourrait avoir des propriétés d'adaptation et de régulation de son activité interne, grâce à des changements reversibles de sa fluidité. Cette importante nouvelle a été rendue publique, ce vendredi 21 juillet, au cours d'une conférence donnée par le professeur Julius Axelrod, du National Institute of Health (Etats-Unis) et prix Nobel *1970* pour ses travaux sur les neurotransmetteurs, dans le cadre du septième congrès international de pharmacologie, réuni à Paris.

Selon le savant américain, cette viscosité variable pourrait permettre aux récepteurs fixés sur la surface externe de la cellule de s'associer plus ou moins facilement avec les systèmes enzymatiques complexes qui sont situés au niveau de sa face interne et qui sont, eux, responsables de la mise en route du métabolisme spécifique de la cellule.

Lorsqu'un récepteur de surface s'accouple avec son ligand (hormone ou produit chimique exogène, et notamment médicament (1), une série de phénomènes complexes et encore mal connus intervient : schématiquement, il s'agit de faire passer un message reçu à la surface externe de la membrane de la cellule vers sa profondeur, où l'attendent plusieurs systèmes enzymatiques qui se déclenchent en séquence. Cette suite de réactions est de la plus haute importance pour les pharmacologistes, puisque c'est en grande partie de son déroulement, que va dépendre la réponse à l'action des médicaments.

La membrane cellulaire est composée de deux couches superposées de molécules longues, disposées comme les poils d'une brosse, et dont l'essentiel est fait de phospho-lipides. On sait aussi que la face externe de cette membrane contiendrait des phospholipides tri-méthylés, qui n'existent pas sur sa face interne, mais qui sont cependant amenés de l'intérieur de la cellule. La plus ou moins grande teneur en radicaux tri-méthylés expliquerait alors les propriétés physiques de la membrane cellulaire. En particulier, c'est elle qui tiendrait sous sa dépendance la fluidité de cette membrane, qui peut varier pratiquement de l'état solide à l'état liquide en fonction de nombreux facteurs.

Dans cette « forêt » de phospholipides de surface se cachent, à la manière de rochers plus ou moins apparents selon leur enfoncement dans le sol, les récepteurs, les enzymes, les anticorps et les autres protéines fonctionnelles de la cellule. Selon leur destinée, ces protéines siègent à la face interne ou externe de la membrane, c'est-à-dire à l'intérieur ou à l'extérieur de la cellule. Pour qu'un récepteur activé puisse déclencher une réponse métabolique de la cellule, il faut qu'une réaction de voisinage puisse se faire entre les différents constituants de la chaîne enzymatique qui va commander la mise en route de l'« usine » intra-cellulaire.

C'est l'intérêt des travaux du professeur Axelrod d'avoir pu montrer que la fluidité variable de la membrane cellulaire pouvait avoir un rôle de régulation dans la rapidité de cette transmission. Plus précisément, les chercheurs ont identifié les enzymes capables de changer les propriétés physiques de la membrane en modifiant la teneur de sa paroi en radicaux tri-méthylés, et en facilitant plus ou moins le couplage du récepteur activé, avec l'adényl-cyclase, enzyme situé en profondeur de la membrane. Ce dernier libère alors un « second messager », dont le rôle est connu depuis les travaux d'E. Sutherland (Etats-Unis, prix Nobel de physiologie et de médecine en 1971) : c'est l'A.M.P. cyclique, sorte de passe-partout servant de point de départ à toute activité cellulaire, quelle qu'elle soit.

La description précise et les modalités expérimentales de cette découverte ont été publiés dans les numéros de mai et juin des *Proceedings* de l'Académie des sciences américaine.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

INT.
EXT.
INT.
EXT.
INT.
EXT.
Phospholipide tri-méthylé
Aminophosphatide

Sous l'action de deux enzymes ou transférases (non apparentes), un radical tri-méthylé est amené de la profondeur de la cellule vers sa surface, modifiant sa fluidité, et donc la facilité des interactions entre le récepteur activé à la surface externe et les systèmes enzymatiques intra-cellulaires.

(1) *Le Monde* du 21 juillet.

PRESSE

Mis en cause par M. Tesson

LES JOURNALISTES ET LES EMPLOYÉS C.F.D.T. S'EXPLIQUENT EN PUBLIANT LE « QUOTIDIEN DISPARU »

Les journalistes et employés C.F.D.T. du *Quotidien de Paris* — qui a cessé de paraître le 28 juin — viennent de publier, avec le concours de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) un journal de quatre pages, *le Quotidien disparu*, pour dire *« leur vérité sur la disparition du journal qu'ils ont façonné jour après jour pendant plus de quatre ans »*.

Sous le titre « Leur dernier mot... », l'U.N.S.J. écrit qu'elle *« a très mal reçu ce faire-part en forme d'éditorial où Philippe Tesson annonçait l'arrêt de mort* du Quotidien de Paris *et tentait d'en faire porter la responsabilité aux journalistes et à leurs syndicats. C'est pourquoi elle a voulu, en éditant ces quatre pages, permettre aux confrères mis en cause de s'exprimer »*. « *Un droit*, ajoute l'U.N.S.J., *qui leur a été refusé dans le dernier numéro de leur propre journal. (...)* »

Pierre Hureau, secrétaire national de la C.F.D.T. ; Pierre Charpy, secrétaire général adjoint du R.P.R., rédacteur en chef de *la Lettre de la Nation* ; Claude Estier, secrétaire national du P.S., directeur de *l'Unité*, et Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral de la C.G.T., ont apporté leur collaboration à la rédaction de ce numéro en répondant à « trois questions sur la mort d'un journal ».

De même format et adoptant la même présentation que *le Quotidien de Paris*, *le Quotidien disparu*, qui a été tiré à dix mille exemplaires, sera distribué principalement auprès des sections d'entreprises des syndicats de journalistes.

RELIGION

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Adhérer à l'inconcevable

Poursuivant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui des témoignages de Jean Cardonnel, théologien dominicain.

Prochain texte : Gérard Bessière.

par JEAN CARDONNEL

Je ne sais d'où me vient le besoin que tout change. Certainement d'une impossibilité physique d'accepter ce contre quoi nous ne pourrions rien : le monde en forme compétitive qui met chacun dans l'obligation vitale d'éliminer ou du moins de distancer l'autre pour s'imposer, soi. Il s'agit du refus de l'opinion d'autant plus couramment répandue qu'elle n'a même pas besoin d'être formulée. Nous sommes en présence du bon sens qui veut que les uns soient faits pour le commandement, les autres pour l'exécution. Malgré le progrès technique, des modifications de l'écorce, l'homme reste ce qu'il a toujours été : un animal calculateur, brutal et subtil, en quête de l'avantage à retirer à n'importe quelle entreprise. Les religions s'étiolent, les idéologies s'usent et laissent réapparaître le vieux fond inentamé. Ce que Martin Luther disait des eaux du baptême peut s'appliquer à celles de toutes les révolutions : le vieil homme doit s'y noyer mais il nage rudement bien, le bougre.

Ce qui paraît très difficile, sinon chimérique, c'est de durer dans une adhésion. J'ignore l'auteur de ce condensé d'expérience : *« Il n'y a pas d'amitié mais des moments d'amitié. »* Tout se passe comme s'il fallait choisir entre l'émiettement libéral des individus et leur fabrication totalitaire — compte tenu du fait que, laissé à moi-même, je suis façonné commercialement et, embrigadé par les bons soins d'une propagande, je ne cesse pas pour autant d'être isolé.

Une question me hante : pourquoi bourreaux et suiveurs se recrutent-ils avec plus de facilité que ne se rassemblent les hommes solidaires ? C'est ici que, en dépit du constat de ce qu'a de dérisoire l'aventure humaine, je pressens une certitude qui transcende le domaine des problèmes religieux. Elle tient dans un maître mot très simple et ambigu : non pas Dieu mais le prochain. Je suis sûr de la nécessité d'un acte que démentent les événements mais qui se fait jour, circule comme exigence radicale, fondatrice à travers l'histoire : nous rapprocher les uns des autres. L'agression elle-même est une tentative désespérée d'imposer la proximité. D'ailleurs, je ne peux devenir prochain sans lutte contre les racines de l'éloignement. Ma foi porte tout entière sur le triomphe final de la pratique libératrice qui consiste à nouer des liens.

Les masses humaines aujourd'hui, dans leur ensemble, sont pareilles à cet homme attaqué sauvagement par une poignée de brigands qui le laissent râler au bord du chemin. Un prêtre en voyage passe et poursuit sa route. Il se trouve qu'un clerc versé dans les sciences économique semprunte le même trajet. Il s'éloigne du corps meurtri qui ressemble à un accident de terrain. Enfin, arrive celui qu'aucun titre ne distingue de l'humanité quelconque. Il est secoué dans tout son être. Il s'arrête, transporte l'inconnu à l'hôpital et ne le lâche plus jusqu'au moment de la guérison. Ce conte représente en raccourci les grandes lignes de nos vies. Son auteur, au terme du récit, lance alors son interrogation fondamentale : lequel des trois personnages s'est montré proche du malheureux brisé par l'assaut des bandits ? La réponse s'impose : l'homme qui a vécu la solidarité à son égard.

Cet incident banal s'offre à nous comme une espèce de canevas, la matière d'une pièce en trois actes : le rideau s'ouvre sur un coup de force, parce que, au début, ne se manifeste pas la bonté, mais la sauvagerie, ensuite, c'est l'indifférence, la non-intervention. L'amour, la compassion, n'entrent en scène que pour panser les plaies. L'histoire ne va-t-elle pas se modifier si l'homme, sensible à l'injustice, surgit non pas après, mais pendant la bataille ? Sa puissance d'aimer ne sera pas uniquement médicinale, mais combattante. Il prendra parti pour l'opprimé. On n'aime pas sans se battre afin que les pauvres brisent le carcan de leur exploitation et libèrent le riche du poids de l'argent. La passion de diffuser l'art, d'être proche avec tout ce qu'il implique a pris corps dans un nommé Jésus. Il est l'auteur du scénario des réactions contradictoires que suscite la vision d'un blessé à mort. J'essaie de fonder ma vie sur lui parce qu'il inaugure une manière d'exister qui s'oppose aux plis habituels. La cruauté ou l'humiliation permanente que subissent des foules provoque en nous un mouvement premier, instinctif ; le réflexe de sécurité : *« Si j'y vais, là où le conflit fait rage, que va-t-il m'arriver à moi ? »* Jésus — même quand son nom ne dit rien — est la source d'un courant capable de renverser la question. Non plus : *« De quoi suis-je menacé ?* Mais : *« Si je n'y suis pas, au cœur du danger, que va-t-il arriver à l'autre ? »* En réalité, aucun rapprochement n'a lieu sans une distance prise par chacun vis-à-vis de soi, ce qui signifie l'humour.

L'alliance des pauvres et du créateur

Jésus m'intéresse et me passionne pour une raison très simple : à la différence d'une doctrine, des Eglises ou religions, chrétienne y comprise, il ne m'apporte rien du dehors, mais me révèle le champ inépuisable de mes possibilités, mon envergure d'homme réduit à sa plus simple expression. Il s'inscrit en faux contre une évidence coriace : la nécessité d'avoir pour donner. Un jour, ses partisans observent avec lui les nantis qui versent dans le trésor du temple des sommes importantes. Une pauvre veuve ne se dessaisit que de quelques pièces. « Cette femme, remarque Jésus, n'a pas donné du superflu, mais de son manque. » Ainsi se dévoile la structure du réel : à partir de tout, du sommet de la possession universelle, de Dieu comme souverain maître, on ne donne jamais rien.

Les pauvres seuls sont créateurs et, du même mouvement, le créateur seul est pauvre. Celui que n'encombre pas la fortune dispose de la suprême ressource : livrer non pas quelque chose mais quelqu'un, la totalité de lui-même, payer de sa personne. Il en résulte que la création n'est pas un acte gouvernemental mais résistant et libérateur, qu'elle n'a pas eu lieu dans le passé, aux origines mais demeure à venir. Il existe donc une affinité entre les masses démunies et le créateur. J'adhère à ce Jésus en raison de sa venue au monde durant une époque d'esclavage et dans un pays occupé. Il s'incorpore les aspirations de son peuple juif et palestinien qui veut d'abord se délivrer de Rome, la puissance colonisatrice.

Depuis des siècles, une entreprise s'est mise au point pour intemporaliser, déraciner ce Jésus acclamé par la voix populaire qui ne lui ménageait pas les titres subversifs, anti-impérialistes : Messie, Christ, fils de David ! La peur des conséquences d'un Jésus résistant de par son incarnation conduit à le reconstituer en personnage venu d'ailleurs, indifférent aux conflits. Son domaine serait autre, purement spirituel. A la limite, certains le présentent comme un collaborateur, l'auxiliaire spirituel de Rome. Mais Jésus ne divise pas le monde, la vie humaine en deux sphères. Rendre au créateur ce qui lui appartient, l'éveil de son image et ressemblance créatrice chez tous les hommes, ne laisse qu'un dû à César : le refus d'accepter sa domination.

Ils sont innombrables, et plus près de nous, à s'être dépensés sans compter pour qu'advienne une autre forme d'existence. Est-il juste d'aller chercher quelqu'un d'aussi éloigné dans le temps et d'une influence historique assez réduite pour lui attribuer le rôle exorbitant du fondateur de l'humanité ? Eh bien ! je sais où se déploie l'actualité de Jésus. Dans son invitation scandaleuse à changer non pas seulement les titulaires mais la nature même du pouvoir : *« Ceux qui gouvernent écrasent leurs sujets ; ils se font appeler bienfaiteurs. Chez nous, qu'il n'en soit pas ainsi : le plus grand doit être comme le plus jeune et le chef comme celui qui sert... »*

Puissance de la vie donnée

Le Christ préconise un renversement trop fort, à sans cesse recommencer, y compris dans les rapports hommes-femmes, parents-enfants, des valeurs de puissance, d'argent et d'ordre pour ne pas coaliser contre lui toutes les autorités. Elles l'exécutent. Mais ce même corps qu'il décompose, l'assassinat de Jésus le fait apparaître tel qu'en lui-même enfin l'amour des vivants le change. La puissance d'une vie donnée ne peut pas mourir. Ses partisans reconnaissent toujours la présence du crucifié au geste banal, subversif et créateur avec lequel il se confond : le partage du pain, des matières premières, de tout. Tous les hommes sont conviés à cette pratique de la mise en commun qui, sous un mode inimaginable, a raison de la mort et fait ressusciter. C'est dans un climat d'humanité qui déborde l'Eglise et l'ordre auxquels j'appartiens que je m'efforme de faire prendre corps à cette utopie : le monde en forme de Commune, réalisation massive de l'Acte du Christ, si insoupçonnablement humain qu'il en est ce que l'on appelle Dieu. Il faudrait plutôt dire le Poète, le Voyant de la création.

En bref, ma foi se résume dans une réalité qui donne sens à tout : le pouvoir dont disposent les hommes par l'application, au cœur des luttes, du commandement nouveau d'amour mutuel, d'excéder les limites du temps et de l'espace, d'accomplir la résurrection d'entre les morts. Nous sommes travaillés par un désir d'unité mondiale dans la différence : réaliser ce qui n'est au départ qu'un rêve prouve le lien de Jésus-Christ avec sa force d'inspiration nommée par lui son Père et leur souffle créateur qui rend contemporain l'homme de l'humanité.

Je suis conscient de ce que représente comme folie l'adhésion à cet avenir, au milieu des horreurs qui ravagent l'humanité. Mais n'est-ce pas la défaite du réalisme qu'entend signifier la tradition selon laquelle Jésus naîtrait d'une jeune fille ? L'effectivement conçu n'a pas pour mesure ce que nous jugeons possible, le concevable. Le slogan de certain printemps garde sa force : *« Soyons réalistes ! Demandons l'impossible ! »* L'inconcevable a de quoi être conçu.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin ; 1er, 4, 9-10, 12, 16-17 et 19 juillet.

CARNET

Naissances

— Sylvie et André Balay partagent avec Bruno et Béatrice la joie d'annoncer la naissance de
Frédérique,
Chalon-sur-Saône, le 13 juillet 1978.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse de Livonnière, Mme Viel prient de faire part des fiançailles du
Vicomte DE LIVONNIERE
avec
Mlle Christiane VIEL.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Rita D'ALMEIDA
avec
Roger DEDRY.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 22 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Bernard de Paris, 11, rue Affre, Paris (18e), métro La Chapelle.

Décès

René DE SAINT-LEGIER DE LA SAUSAYE

La marquise de Saint-Légier de la Sausaye et ses enfants ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu du
Marquis DE SAINT-LEGIER DE LA SAUSAYE,
ancien ambassadeur,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier
de l'Ordre souverain de Malte,
chevalier du Cincinnatus,
survenu dans sa cinquante-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 18 juillet 1978.
Une cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement.

— Le personnel du ministère des affaires étrangères a la douleur de faire part du décès de
M. René DE SAINT-LEGIER DE LA SAUSAYE,
ministre plénipotentiaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite.
Dans les hautes fonctions qui lui ont été confiées, M. de Saint-Légier de la Sausaye s'est constamment distingué par une dignité, une maîtrise et une autorité exceptionnelles. Il laisse parmi ses collègues le souvenir d'un homme qui réunissait les plus éminentes qualités de l'esprit, du caractère et du cœur.

— M. Bernard Chenot vice-président du Conseil d'Etat, président du conseil d'administration de l'ENA,
Et les membres du conseil d'administration de l'ENA,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. René DE SAINT-LEGIER DE LA SAUSAYE,
ministre plénipotentiaire,
membre du conseil d'administration de l'ENA.

— Le président et les membres du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration ont la tristesse de faire part du décès de
M. René DE SAINT-LEGIER DE LA SAUSAYE,
ministre plénipotentiaire,
ancien élève de l'ENA,
chevalier
de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite.

[Né en 1926 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, entré au ministère des affaires étrangères en 1954, M. de Saint-Légier de la Sausaye a été successivement secrétaire d'ambassade à Rome, sous-directeur d'Europe occidentale à l'administration centrale, directeur du cabinet du ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (M. Palewski), conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, choisi par le général de Gaulle.
Ambassadeur à Santiago-du-Chili de 1969 à 1971, puis, à l'administration centrale, directeur d'Amérique de 1972 à 1975 et directeur des Nations unies de 1975 à 1977, M. de Saint-Legier de la Sausaye avait été nommé ambassadeur à Téhéran en mars 1977, poste qu'il avait quitté quelques mois plus tard.]

— Mme Jean Fabiani, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de leur frère, oncle et grand-oncle,
Pierre BERNAL,
officier de la Légion d'honneur,
ancien volontaire
des Forces de la France libre,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
cardiologue
de l'hôpital Rothschild
et du Centre médico-chirurgical Marie-Lannelongue,
membre du Collège de médecine des hôpitaux de Paris,
expert près la cour d'appel,
survenu le 10 juillet 1978 en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Mont-de-Marsan le jeudi 13 juillet 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
50, avenue Marceau, Paris (8e).
100, rue Lauriston, Paris (16e).

— Mme Samy Bloch,
M. et Mme Gérard Franck, leurs enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Samy BLOCH,
survenu dans sa quatre-vingtième année, le 18 juillet 1978.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 25 juillet.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
80, rue de Passy, 75016 Paris.
18, avenue Mozart, 75016 Paris.

— Francine Lazurick,
Jacques et Solange Bonitzer,
Pascal, Yves et Geneviève Bonitzer
ont la douleur de faire part du décès de
Hélène BONITZER,
née Feintuch,
leur mère et grand-mère, survenu à son domicile, le 18 juillet, 3, rue du Dobropol à Paris (17e), dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— M. François Cancellieri,
M. et Mme Félix Gambini,
Mme Josette Cancellieri,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme François CANCELLIERI,
née Mathée Gambini,
rappelée à Dieu le 20 juillet 1978, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau familial aura lieu à Corte (Corse) le 22 juillet, à 18 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Caprière B,
37, avenue de Siblas, 83000 Toulon.
La Guieterie,
15, allée des Châtaigniers,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

— Le président, le bureau et le conseil de la Société de chimie-physique ont le regret de faire part du décès de
Jacques DUCLAUX,
doyen de l'Académie des sciences,
professeur honoraire
au Collège de France,
ancien président,
président d'honneur
et dernier survivant des fondateurs de la Société de chimie-physique,
survenu le 13 juillet dans sa cent deuxième année.
[*Le Monde* du 18 juillet.]

— Levallois-Perret.
Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
Mlle Geneviève EXPERT,
le 19 juillet 1978, à Necy (Orne), dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de :
M. et Mme Roger-Yves Expert,
M. et Mme Hervé Expert et leurs enfants,
Mlle Valérie-Anne Expert,
Mlle Marie-Louise Expert,
Ses neveux, nièces et cousines,
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, le 24 juillet 1978, où l'on se réunira, à 10 h. 45, suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
83, rue Voltaire,
92300 Levallois-Perret.
58, boulevard Pasteur,
14100 Lisieux.

— Les nièces de
Mme veuve Achille JUNGMANN,
née Lucienne Binder,
annoncent son décès, survenu le 4 juillet 1978.
158, boulevard Berthier, Paris (17e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Eugène LARTIGUE,
trésorier-payeur général honoraire, survenu le 18 juin, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à son domicile, 32, avenue de l'Eglise-Saint-Joseph, à Pau.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

— Mme Rosine Canonne,
M. et Mme Daniel James-Léon,
M. et Mme Maurice James-Léon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Yves MERIGUET,
leur fils, petit-fils, neveu et parent, décédé, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse en l'église d'Auvers-sur-Oise et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 19 juin dans la plus stricte intimité.

— Mme Maurice Poussière,
Véronique, Elisabeth, François-Xavier et Hélène,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice POUSSIERE,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur le 20 juillet 1978.
Ses obsèques seront célébrées le 22 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 22 mai 1917 à Besançon (Doubs), M. Maurice Poussière avait fait toute sa carrière au Conseil d'Etat. Auditeur en 1946, après ses études supérieures de droit, maître de requêtes (1950), puis commissaire du gouvernement, il avait été nommé conseiller d'Etat en 1965 et avait présidé la 8e sous-section de la section du contentieux. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence.]

— Sablé-sur-Sarthe, Nantes, Rouen, Saint-Brieuc.
Mme Georges Wintenberger, son épouse,
Marc et Bernadette Wintenberger,
Muriel et Jacques Mercier,
Franck Wintenberger,
Christine et Gilles Justier,
Ses enfants,
Cécile, Delphine et Marie, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges WINTENBERGER,
croix de guerre 1939-1940
avec palmes,
palmes académiques,
ancien président-directeur général de la fonderie Wintenberger,
survenu en son domicile à Sablé-sur-Sarthe le 20 juillet 1978 dans sa soixante-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques seront célébrées le samedi 22 juillet 1978, à 16 heures, en l'église Notre-Dame à Sablé-sur-Sarthe.
L'inhumation se fera au cimetière de Courtillers dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
142, rue du Général-Leclerc,
Sablé-sur-Sarthe.

Anniversaires

— En ce quatrième anniversaire du décès de
Jacques PASQUET,
officier de la Légion d'honneur,
son épouse demande une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— En ce premier anniversaire du douloureux rappel à Dieu de
Claude LARRERA DE MOREL,
une pensée et des prières sont demandées à ceux qui l'ont connue et aimée, en union avec la messe célébrée à son intention le samedi 29 juillet 1978, à 18 heures, en l'église de Grimaud (Var).

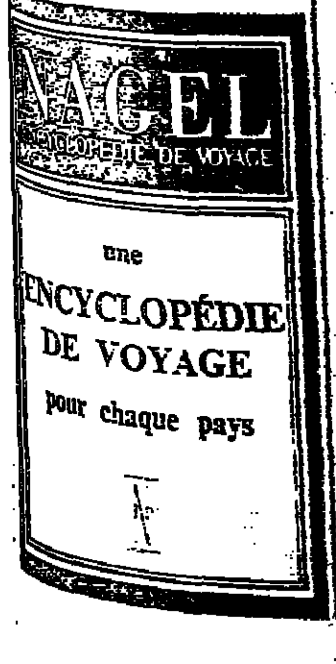
Visites et conférences

SAMEDI 22 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg : « Dourdan ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin : « L'hôtel de Sully et l'hôtel de Chaulnes ».
15 h. 30, entrée hall gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte ».
20 h., métro sortie rue Rambuteau, Mme Colin : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Vieux Marais » (A travers Paris).
15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).
15 h. 30, façade de l'église : « L'église Saint-Gervais » (M. de La Roche).
15 h., métro Arts-et-Métiers : « Le quartier historique des Gravilliers » (Paris inconnu).
CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de l'être » (entrée libre).
19 h., 18, rue Paul-Fort, MM. Giulieri et Padilla : « Est-il possible de se libérer des tensions et du stress de la vie moderne ? » (Institut de synthèse).

DIMANCHE 23 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, place des Vosges : « Le Marais ».
10 h. 30, devant la fontaine Saint-Michel, Mme Garnier-Ahlberg : « Le quartier Saint-André-des-Arts ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».
15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Magnani : « Les salons du dix-huitième au Palais-Royal ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Colin : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Barbier) (entrées limitées).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Mme Ferrand).
15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).
15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française sous la Coupole » (M. de La Roche).
15 h., métro Falguière : « Hôtels et couvents rue du Cherche-Midi » (Paris inconnu).
10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Paris et son histoire).
15 h., métro Cardinal-Lemoine, M. R. Guerin : « Le Paris gallo-romain » (Templia).
CONFERENCES. — 15 h. et 17 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale pour la conscience cosmique » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).



Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

Le savoir-manger : grandes faims du terroir

JE l'écris comme je le pense, la gastronomie française, depuis quelques années, est aux mains des faiseurs et des truqueurs ! *Grande Cuisine, Nouvelle Cuisine*, tout cela nous entraîne bien loin de la vérité, de la « nature des choses », des sources. La cuisine de palace (*« du vomi de chien riche »*, disait Daudet !), des chefs d'autrefois et la cuisine de copieurs des soi-disant chefs d'aujourd'hui se rejoignent dans l'uniformité des menus et des cartes et, de Paris, envahissant hélas la province. Hier, on retrouvait, de Dunkerque à Biriatou, le bifetèque-frites et le tournedos Rossini ; aujourd'hui, on retrouve, de Brest à Menton, les fades terrines de poisson, les salades folles et les petits légumes.

Eh bien non ! Et profitez des vacances pour tenter un retour aux sources, pour retrouver ou découvrir la vraie cuisine. Celle du terroir. Laissez la gastronomie (ou ce qu'ils croient en être) aux précieux de la chose et redécouvrez la richesse des mijots du terroir. Et pour cela, d'abord, apprenez à voyager en gourmands et en sages. Ce n'est pas incompatible.

La route est à celui qui se lève tôt. Mais ne partez pas le ventre vide et, sachant que *« le sommeil ne remplace pas la nourriture »* (Dr Vachet), remplacez le petit déjeuner classique par un honnête casse-croûte. C'est aussi une excellente occasion de faire connaissance avec les spécialités régionales, les produits du pays : charcutailles, fromages et vins, quelques fruits.

Vous aurez fait halte dans un village, ou une très petite villette, un bourg. Et vous aurez ordonné votre journée : tant de kilomètres à parcourir, monuments et sites à visiter, choix de l'étape du soir. De façon à être, à midi, dans une ville. Mais vous ne déjeunerez pas ! Quelques fruits achetés au marché, avec un verre d'eau minérale au Café du Commerce. La ville se vide, la ville mange, elle ! Merveilleuse heure pour la visiter, la découvrir à la fois plus secrète et mieux offerte.

Le temps gagné par ce repas « sauté » de midi vous permettra d'arriver plus tôt à l'étape. Mettons 17 heures, l'heure du thé que l'on prendra en s'installant dans la chambre. Léger repos, douche ou bain... et conférence avec l'aubergiste pour la commande du dîner. Car ce sera le repas le plus important de la journée, je dirais le repas « gastronomique » si le mot n'avait été dévalué. Celui que l'on peut arroser largement sans se dire : *« La route... pourvu que je ne m'endorme pas au volant... ou... le ballon du gendarme ! »* En attendant que le dîner se mitonne, découvrez le village.

Les secrets du chair-cuitier

L'âme d'une ville, d'un village, s'exprime le mieux dans son marché : le foirail est l'agora du petit peuple maraîcher, celui des basses cours d'alentour. En bavardant avec l'aubergiste, avec les paysannes, les petits artisans de l'appétit, vous découvrirez des merveilles ! Faut-il donner des exemples ?

A Pézenas, un chair-cuitier vous donnera sans doute le secret des fameux petits pâtés de Lord Clive venu se soigner ici en 1768, et qui sont aussi célèbres que l'échoppe du barbier qui rasait Molière. A Saint-Sauveur-en-Puysaye, le pays de Colette, M. Echard poétisera pour vous sa charcuterie. A Saint-Seurin-d'Uzet, en Gironde, et pour peu que la pêche ait été bonne, vous verrez peut-être préparer, à la russe, le caviar français. Si vous avez de bonnes jambes et montez jusqu'à l'alpage, vous pourrez voir les vachers chaudronner le morbier « à l'ancienne », avec sa couche de suie entre deux moitiés de lait. A Echiré, vous visiterez la coopérative produisant l'un des plus grands beurres du monde, grâce au terroir exceptionnel de la vallée de la Sèvre-Niortaise. En bord de mer ou d'océan, ne manquez pas le retour des pêcheurs et la criée (celle des sardines à Saint-Jean-de-Luz est colorée en diable).

Il y a plus de vérité dans une andouillette à la ficelle, un fromageon de chèvre, une chopine de vin de pays que dans tous les livres de cuisine. Il y a plus d'amour dans une fournée de pain cuite au feu de bois que dans tous les potages en sachet du monde.

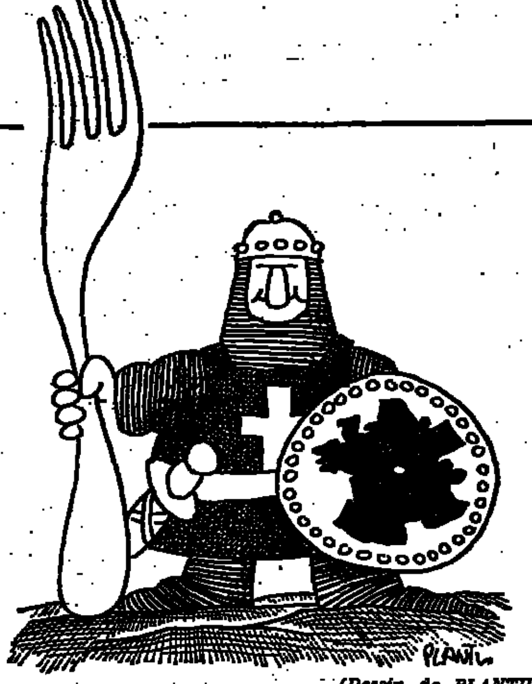
Je ne sais pas quel responsable d'une chaîne hôtelière déclarait cette semaine, à la radio, qu'il avait mis au point une « animation » dans chaque hôtel. Cela va de championnats de scrabble à des dîners « indiens » (sic !). Le touriste est-il, à notre époque, incapable de savoir se distraire ? Et si du moins l'on entend mettre à sa disposition un éventail de divertissements, que ceux-ci restent inséparables de la région. A Bordeaux, le C.I.V.B. (Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux — cours du 29-Juillet) donne aux visiteurs la liste des châteaux où ils peuvent être reçus. On aimerait qu'ils n'aient pas besoin de se déranger et qu'ils trouvent cette liste à l'hôtel. D'autres hôteliers, bien avisés, ont en dépôt et vendent des produits du pays (lorsqu'ils ne les préparent pas eux-mêmes), tel André Daguin (Hôtel de France à Auch) dont le « caveau » est une permanente exposition des vieux armagnacs et des richesses gourmandes du pays gascon.

Pour un hôtel comme l'Hôtel de Paris (à Moulins), où non seulement la carte, mais un dépliant fort bien fait, proposent la longue et succulente liste des plats typiques du Bourbonnais, combien d'autres ne font, en ce domaine, aucun effort ?

Une découverte et un jeu

Car, répétons-le, les vacances doivent être une découverte et singulièrement en cuisine. Une découverte et un jeu. Les vacances dans votre assiette y apporteront presque toujours une leçon d'histoire, de géographie, prolongeant le plat rencontré en anecdote, donnant à une recette une saveur neuve.

C'est bien le diable si vous ne rencontrez pas, dans le pays, un passionné de l'histoire du village pour vous faire souvenir que les Maures ont, ici, apporté le safran ou les fèves ; qu'un matelot irlandais a apporté, là, les bouchots ; que la recette aigre-doux vient des lanciers d'Autriche occupant le château en 1815 ; que c'est un berger venu d'Helvétie qui modifia, il y a un siècle, la préparation de ce fromage normand ; que ce sont des moines voyageurs qui rapportèrent ce cépage de Syrie, ou cette cucurbitacée d'Italie, etc.


(Dessin de PLANTU.)

Je sais bien qu'en vacances la ménagère veut avoir elle aussi sa ration de farniente, de promenades et de soleil. Alors la cuisine devient vite une corvée. Elle y gagnera si elle embauche toute la famille. Si elle met tout son petit monde à contribution. Mais, pour cela, il faut en faire un jeu. Les enfants ramènent toujours quelque chose de leurs promenades : fruits, champignons sauvages, petits poissons et coquillages en bord de mer. Apprenez-leur alors que les crevettes se peuvent accommoder au gratin ; que l'on peut se régaler de couteaux sautés, de steaks de berniques, voir d'ormeaux (s'ils sont bien battus) ; que les airelles sont savoureuses en compotes et que les cynorrhodons (eux diront « gratte-cul ») font de bonnes confitures ; que les faînes abritent une amande blanche qui, grillée à la poêle, est de fin goût ; qu'il existe mille huit cent soixante-dix-sept espèces de champignons sauvages, dont trois cent cinquante en France, parfaitement comestibles ; que les escargots sont amusants à ramasser mais singulièrement nutritifs à régaler, etc.

Pas besoin alors d'installer un barbecue au fond du jardin. Oh ! pas parce qu'il est « exotique ». Il est français, ce mot qui vient de la barbaque, viande séchée des flibustiers. Mais parce que la grillade est par trop banale : un retour à la cuisine sauvage. Et que vous valez mieux. Et que la cuisine du terroir est autre chose : une lente et empirique prière aux dieux du foyer.

Oui, profitez de vos vacances pour oublier la gastronomie abusive, ou trop souvent fallacieuse. Découvrez la genèse de la cuisine.

ROBERT J.-COURTINE.

UN « PRINCE » EN VOYAGE

« Avant de vous mettre à table, passez par les cuisines »

« ON ne dîne pas aussi luxueusement en province qu'à Paris, mais on y dîne mieux... Il existe au fond des provinces des carêmes en jupon, génies ignorés, qui savent rendre un simple plat de haricots digne du hochement de tête par lequel Rossini accueille une chose parfaitement réussie... »

Ainsi parlait Balzac, avec raison. Et peut-être, en vacances, rencontrerez-vous, à votre tour, un de ces « carêmes en jupon », une de ces cuisinières pour qui la cuisine est amour, fidèle au terroir et à ses produits. Alors, suivez le conseil de Curnonsky, qui disait : *« Avant de vous mettre à table, passez par la cuisine ! »*

C'est ce que vous ferez tout naturellement à la *Croix Blanche* de Chaumont-sur-Tharonne. Sur la champêtre petite place de ce village de Sologne, la *Croix Blanche* a deux siècles d'existence cette année. Et cela fera aussi deux cents ans qu'une femme est à ses fourneaux. Et pour gagner la salle à manger il faut passer par cette cuisine où Gisèle Crouzier règne sur un petit bataillon de jeunes personnes s'activant devant les fourneaux. En fait, c'est une petite — et bonne — école hôtelière de poche que la cuisine de la *Croix Blanche*.

Gisèle Crouzier est Périgourdine. Elle a repris le flambeau — et la queue de la poêle de sa belle-mère, « Maman Crouzier », que j'ai connue octogénaire et encore active. La carte est donc un mélange de cuisine — et vins — de *Loire* et de cuisine « sans beurre et sans reproche » du Périgord. Crouzier, lui, s'occupe de la cave. Avec un peu de chance, devant un verre de cour-cheverny ou de touraine-mesland, tous deux vous « parleront » la carte, les produits du pays, les plaisirs de la pêche en étang et de la chasse en compagnie de Raboliot, l'immortel braconnier de Maurice Genevoix.

Le cher Paul Forgerit, lorsqu'il était aux *Copains*, son petit restaurant de la rue de Verneuil le bien nommé, parlait admirablement de « sa » cuisine charentaise. En cuisinier et en poète. De ces cagouilles, *« emblème de chez nous, ni pressées ni pressantes, vous qui avez toujours le temps d'arriver en retard »*, au « noble » (le goret), *« sacrifié quand le vent d'est court sur nos marais et nos villages, après la « Nau » (Noël), alors les femmes s'affairent à la goraille »*.

Ces plats typiques de l'intérieur, ceux de la mer, avec aussi la sauce de lavagnons, ces fragiles coquillages de la presqu'île d'Arvert, savoureux comme un sonnet, vous les rencontrerez à Soubise. Soubise (5 kilomètres de Rochefort-sur-Mer), ce nom aux historiens faisait penser au Rohan vaincu de Rossbach, aux lettrés que Victor Hugo y apprit la tragédie de Villequier, aux gourmands il évoquait une purée d'oignon. Aujourd'hui il fait s'écrier : Liliane Benoît ! Et en effet, aux « piano » du *Soubise*, de Soubise, Liliane Benoît, fraîcheur de teint et fraîcheur d'âme tout à la fois, est comme le symbole de la cuisine, calme, savante, et méconnue, des Charentes.

Et cette cuisinière inspirée vous expliquera l'éclade de moules, ce plat d'écologie pratique qui ne nécessite qu'une planche de chêne, des aiguilles sèches de pin et beaucoup d'appétit (lorsque les moules sont belles et grasses, le pain de campagne et le beurre salé) !

Sur cette côte dite « d'Azur » où l'instinct grégaire conduit les touristes s'offrir en holocauste aux coups de fusil des gargotiers, le petit port de Saint-Jean-Cap-Ferrat et le restaurant *les Hirondelles* sont une oasis. C'est là que Marie Venturino, soixante et onze ans aux framboises, entourée de ses filles (les Hirondelles) cuisine son folklore. Il faut la voir, il faut l'accompagner le matin au marché ou au retour des pêcheurs. Il faut l'entendre parler du poisson, de l'huile d'olive (sans laquelle il ne saurait pour elle y avoir de cuisine) et de la façon dont elle est « pressée ». Il faut, surtout, se régaler dans l'enchantement d'un décor familial, accueillant et joyeux, de ses sardines farcies, de ses moules, de son « complet de dorade », de son aïoli.

Avec elle, et comme disait Delteil, un rouget aux olives noires jaillit tel quel de l'écume de la mer, comme Vénus !

Une façade de l'an mil (ou presque, puisque datée de 1066) avec une galerie de l'an 1520 dominant « une cour plus normande que nature ». C'est à Pont-l'Evêque, l'hostellerie de *l'Aigle d'Or*. Depuis 1925, Georgette Castelain règne sur ses fourneaux. Un cœur d'or, un caractère rude, que l'âge n'arrange guère ! Si vous ne la connaissez pas, ne l'aimez pas, il vous sera difficile de l'amadouer. Peut-être en lui parlant de sa cuisine, de son pays normand, tandis que le « Père » Castelain, plus bourru encore, ira chercher un vieux, très vieux Calvados.

Mais, justement, quelle cuisine ! Quelle simplicité souveraine dans cette cuisine, de l'andouillette faite à la main, du gigot de pré salé rôti à point, aux tripes cuites « à l'ancienne », avant le fromage du pays, un des trois grands de Normandie. Et quel cidre !

Les Landes sont un paradis gourmand. C'est sans doute pour cela que les cuisinières du pays s'expatrient. Elles font leur marché à Mont-de-Marsan mais viennent fricoter à Paris le foie gras, le magret aux cèpes, la daube et la tourtière, comme Georgette Descat *(Lous Landès)* où Christiane Massia *(Restaurant du Marché)*. Mimi, elle, est restée au pays. En 1921, pour se rendre à la plage de Saint-Girons il n'y avait qu'un petit chemin muletier.

R. J.-C.

(Lire la suite page 13.)

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, la musique ; aujourd'hui, la gastronomie ; la semaine prochaine, l'archéologie.

TRIBULATIONS A LA FRANÇAISE

CARTES POSTALES DE CHINE

« Il vaut mieux voir une fois qu'entendre mille fois. » Nous sommes une vingtaine de l'Association des amitiés franco-chinoises à venir vérifier ce proverbe en Chine. L'arrivée à l'aéroport de Pékin provoque l'effervescence parmi les militaires femmes responsables du contrôle douanier. Elles courent chercher nos interprètes: MM. Pal — qui se souvient encore de ses cinq ans d'ambassade à Paris — et Liou. Ils seront, durant dix-neuf jours, nos cicérones.

Le dépaysement nous attend dès la sortie de l'aéroport. Le car, un vieux modèle des années 50, dépasse péniblement les promeneurs du dimanche qui bavardent sur la chaussée parmi les poules, les canards et les charrettes. Les paysans fument, accroupis dans les champs. D'autres sont assis sur le seuil de leur maisonnette de terre battue. Nous arrivons à un autre village, plus grand cette fois : Pékin. Les bicyclettes ont envahi les larges avenues où la population flâne, s'installe sur les trottoirs pour déguster des bonbons et des gâteaux secs. On arrive près de la place Tien-An-Men, dans la ville tartare : des pâtés de maisons grises et basses cachant des cours intérieures entourent un immense immeuble de dix-neuf étages : notre hôtel.

Dix-huit heures d'avion nous ont rendus impatients de connaître *l'Hôtel de Pékin*, dont les chambres sont à la hauteur de leur réputation, avec vue sur la Cité interdite et la place Tien-An-Men, très proches. Radio, télévision, fauteuils recouverts de napperons de dentelle, thermos d'eau chaude et tasses de porcelaine pour le thé au jasmin. Pour faire la chambre, cinq à six femmes de ménage se transforment en peintres : mais c'est de la cire que leurs petits pinceaux étalent sur les meubles.

Si les nuits sont calmes, le réveil à 6 heures manque par contre de douceur : klaxons d'autobus et de limousines officielles. Du balcon, on découvre un rituel quotidien : seuls, ou par groupes, des Chinois s'adonnent, au beau milieu de ce vacarme, et malgré les bourrasques du célèbre vent jaune « huang feng », à des mouvements lents de gymnastique. A 7 heures, la seule note occidentale de la journée : le breakfast à l'anglaise. Après, les horaires immuables d'un voyage de groupe en Chine : départ, 8 heures ; déjeuner, midi ; départ, 14 heures ; dîner, 18 h. 30.

Cette rigidité n'est qu'apparente : le touriste est libre. Libre de ne pas suivre le programme officiel, libre de se promener en solitaire de jour comme de nuit, et il dispose dans ce cas de taxis, qui n'hésitent pas à l'attendre n'importe où deux ou trois heures pour la modique somme de 30 F.

Le tombeau du Grand Timonier

Ces promenades complètent agréablement la visite des sites artistiques de Pékin. Ils sont si nombreux qu'il faut se résigner à n'en voir que les plus beaux. La Cité interdite — ancien palais impérial — s'apparente à une ville fortifiée. Entre les enceintes rouges, les pavillons aux toitures de tuile jaune se succèdent, interminablement. Le Temple du Ciel, bâti sur trois terrasses de marbre blanc, détache sur l'horizon son toit conique couleur bleu nuit.

A 10 kilomètres de Pékin, au bord du lac Kun-Ming-Hu, voici le Palais d'Eté et ses carreaux de céramique verte et jaune, et, à travers les branches de pins agitées par le vent, le lac, ses barques et ses nénuphars. Mais atteindre la Grande Muraille est une véritable expédition. Entre les collines escarpées et rocailleuses, une route étroite se perd dans les lacets. Paysage désertique. Seuls, les remparts de brique grise de la Muraille se découpent sur le ciel. Il faut à chaque instant s'agripper à la balustrade de fer pour monter les marches irrégulières.

La route du retour passe par la Voie sacrée. Longue de 7 kilomètres, elles mène aux tombeaux des empereurs de la dynastie Ming. De chaque côté, des statues de chevaux, d'éléphants, de lions, de chameaux. Plus loin, deux autres rangées de statues figurant des mandarins civils et militaires. Autre tombeau, mais cette fois contemporain ; le mausolée de Mao, en plein centre de la place Tien-An-Men. Figées, rangées par bataillons, des centaines de personnes — militaires et civils — attendent leur tour. Les étrangers, eux, sont invités à se défaire de leurs caméras et sacs à main. La statue d'un Mao souriant, assis devant un ciel lumineux, et nous pénétrons dans la salle où repose le Grand Timonier, recouvert d'un drapeau chinois.

Le Transsibérien — qui va jusqu'en Mongolie-Extérieure — nous emmène à Tatong, dans la province du Shan-Xi. Comme partout, les touristes bénéficient — avec les hauts fonctionnaires chinois — du confort des premières classes. Mais ils déjeuneront seuls au premier service, le deuxième étant réservé aux Chinois. Tatong n'est pas qu'une plaque tournante des échanges culturels et commerciaux avec la Mongolie : c'est aussi l'un des hauts lieux bouddhiques de la Chine, et, en outre, une ville de garnison.

L'hôtel en témoigne. Imaginez une caserne, des jeeps rangées dans une cour nue. C'est dans ce bâtiment aux couloirs encombrés de soldats que Chou En-lai reçut Georges Pompidou en septembre 1973. Sur les routes, une autre Chine. Tirées par des ânes gris, des charrettes emplies de houille, sur quoi somnolent des Mongols vêtus de peau de mouton blanche, se perdent dans un paysage aride, désertique, tout en dégradés noirs et gris. Un monastère avec ses cinq cents bouddhas et la beauté des grottes de Yung-Gang, à une dizaine de kilomètres de Tatong, justifient les six heures de train. Creusées à même le flanc de la montagne, ces grottes, gardées elles aussi par d'imposants bouddhas, abritent des centaines de statuettes religieuses.

Usine à touristes

Changement de décor à l'usine de locomotives — à vapeur — qui font du réseau ferroviaire chinois un perpétuel spectacle de western. La visite de l'usine se termine au jardin d'enfants voisin par un ballet folklorique. Maquillés, vêtus des costumes traditionnels tibétains et mongols, les acteurs, âgés de cinq ans, exécutent en l'honneur des « amis de la Chine » des danses dont le thème principal est : *« Mao a bien choisi son successeur »*.

Descente en train vers le Sud. A l'étape de la première grande ville, le directeur de l'hôpital local — l'un des plus prestigieux de Chine — est attendu avec tous les égards dus à son rang : la jeep de service fonce sur le quai, stoppe devant le marchepied de son compartiment... Nous sommes a Chekiachouang, capitale de la province du Hei-Bei, à 500 kilomètres de Pékin. La ville, industrielle, vient d'ouvrir son premier motel du plus pur style occidental. Juste en face, sa réplique est en construction jour et nuit, afin de répondre aux nouveaux impératifs d'ouverture touristique.

L'emploi du temps se partage entre des visites de centres culturels et de centres industriels. A l'usine de textiles, le directeur profite de nos questions pour attaquer les « méfaits de la bande des quatre ». Si la révolution culturelle reste ici intouchable — Chekiachouang en fut l'un des points chauds, — l'éducation politique en est à présent réduite à sa plus simple expression : deux heures par semaine. De l'usine, on passe au couvent Long-Xing, dont le temple de la Grande Miséricorde abrite une statue de Guan Yin en bronze haute de 22 mètres.

Le soir, séance de cinéma au milieu de la foule locale. Le scénario rappelle celui de Guignol : le bon, c'est un beau militaire chinois qui discute politique en famille sous un ciel bleu clair ; les méchants sont des généraux ridicules — des généraux de Formose, — qui fument, boivent du whisky, et jouent aux cartes sous un ciel sombre.

Au petit matin, la lumière de Wouhan nous accueille dans le premier décor du Sud : rizières, buffles, chapeaux de paille et architecture coloniale. Dans l'hôtel aux boiseries sombres, aux appartements particuliers, souffle un parfum « rétro ». Mais le contraste est au coin de la rue. Sèchent à même le trottoir linge, fruits, légumes. En plein soleil, quelques vieilles femmes vendent du thé chaud. Le ciel, très clair, n'est assombri que par la fumée des cheminées d'usine : Wouhan demeure l'un des grands centres sidérurgiques de Chine.

Encore une nuit de train et c'est Kuelin. Depuis Pékin, on nous vantait la beauté de son site. L'arrivée est pourtant décevante. L'hôtel — en préfabriqué — n'est qu'une usine à touristes. Seul vaut le paysage, que l'on admire lors de la promenade en bateau sur la rivière de Kuelin. Au loin, on devine des rizières, des chaumières cachées dans les bambous.

Dernière escale, Canton, porte ouverte sur l'Occident. Avec ses mille deux cents chambres, l'hôtel Tung Fang ressemble à une H.L.M. de luxe.

Après les parcs de Pékin, le parc culturel de Canton ; les soirées y sont agréables, animées par de multiples attractions.

Soirée d'adieu au Jardin du Nord, l'un des restaurants les plus célèbres de Chine. A l'occasion d'un bref discours, M. Pal, interprète principal, nous invitera à revenir dans son pays.

Nous pensons encore lorsque nous montons dans le train qui va nous mener jusqu'à la frontière de Hongkong. Dehors, dans la chaleur douce, l'interprète, soudain, a un sourire d'ami.

CLAUDINE SERRE.

Hippisme

Le quitte ou double de l'écurie Boussac

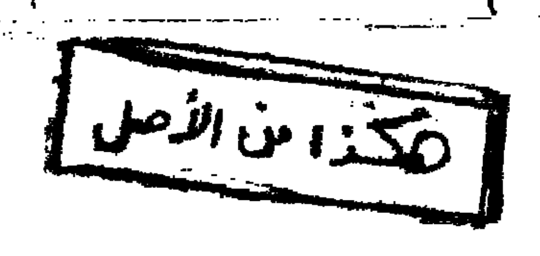
LES jumelles sont, cette semaine, tournées vers Ascot. Ce samedi après-midi s'y dispute le premier grand championnat européen de l'année — les King George and Queen Elizabeth Stakes, — le second devant être, en octobre, l'Arc de Triomphe. Dans les stalles de départ, six chevaux, entraînés en France : Guadanini, *récent vainqueur du Grand Prix de Saint-Cloud ;* Trillion, *à nouveau sur la brèche, cette fois sur 2 400 mètres,* Rex, Magna, Montcontour, Hawkberry *et, surtout,* Acamas, *l'éblouissant vainqueur du derby français, qui remet là en jeu son jeune prestige. On s'attendait à le voir confronté avec son homologue anglais,* Shirley Heights. *Mais celui-ci sera absent. Vainqueur du derby d'Irlande après celui d'Epsom, il considère qu'il n'a plus rien à prouver. De fait, au plan commercial, il a atteint à peu près le sommet de la courbe, en tout cas un point où le risque de chuter est plus grand que la chance de s'élever encore. Aux cours américains, il vaut maintenant 5 millions de dollars. Gagnant, il aurait pu en valoir 5,5, peut-être 6 : mais, perdant, il n'en aurait plus valu « que » 4, peut-être 3 si les acheteurs avaient mis en avant le souvenir des seules tête et encolure par lesquelles il a acquis ses deux titres prestigieux.*

La situation est différente pour Acamas. Il a encore tant à gagner. Meilleur « trois ans » français, mais exclusivement français, c'est-à-dire n'ayant pas encore fait ses preuves sur une grande scène internationale, il vaut, certes, 2 millions de dollars. Mais s'il gagne les King George, il en vaudra 4, peut-être 5. Son propriétaire, Marcel Boussac, a choisi la voie du quitte ou double. Le vieux joueur chancelle, mais en assumant, jusqu'au bout, les risques de la partie.

Qu'on nous excuse de parler argent au lieu de chercher des rimes à galoper : c'est de cela qu'il s'agit, en particulier dans le cas d'Acamas. La fortune personnelle de Marcel Boussac ayant été, sur l'offre de l'industriel, jointe à l'actif en liquidation judiciaire, le poulain fait d'ores et déjà partie des biens à réaliser. Autour de lui a commencé la danse frénétique des intermédiaires. La vente d'un grand cheval est toujours une comédie. Celle-là promet de nous porter vers des sommets. Tel acteur fait déjà le siège du tribunal. Tel autre revient d'Amérique avec des mines de conspirateur, en laissant entendre qu'il a dans sa poche un mandat d'achat en blanc. Un troisième, alors, s'y précipite et câble que c'est lui qui détient le vrai mandat, tout autre étant de pacotille. Oui, que loin est la rime...

Essayons de la retrouver. Par exemple dans le sillage de Gay Mecene, *vainqueur, dimanche, à Saint-Cloud, du prix Eugène Adam. Il y a devancé* Rusticaro *et surtout* Pyjama Hunt, *quatrième du Derby d'Epsom. Ce* Gay Mecene *n'avait, jusque-là, couru que trois fois. Constatant lors de la dernière, dans le prix Lupin, en mai, qu'il n'avait pas encore atteint le niveau des grandes joutes, il était rentré à l'écurie pour deux mois. Il en est ressorti sensiblement amélioré. Par exemple, il a progressé de deux longueurs par rapport à* Pyjama Hunt *qui l'avait alors nettement devancé. Voilà peut-être le trouble-fête de l'automne.*

LOUIS DÉNIEL.



Philatélie

N° 1546

ANDORRE : 7e centenaire.

Pour le « septième centenari signatura dels Pareatges », annoncé la semaine dernière, un récent communiqué des P.T.T. nous apprend qu'à l'occasion de l'émission de ce timbre de 1,70 F un bureau de poste temporaire fonctionnera également les 2 et 3 septembre à la Maison des Vallées.

Nouvelles brèves

FLEURS ET PAYSAGES.

● CANADA : *Nouveau timbre d'usage courant, 12 cents, « impatiente » (balsamine)*.

● CANADA : *Nouvelle série d'usage courant, avec les rues typiques du Canada, 50 cents, 75 cents et 80 cents.*

● DJIBOUTI : *Série « fleurs », 15 frs, Bougainvilea Glabra ; 35 frs, Hibiscus Schizopetalus, et 250 frs, Caesalpinia Pulcherrima. Maquettes de Pierrette Lambert. Hélio, Périgueux.*

● WALLIS ET FUTUNA : *Série « fleurs ». 16 frs, Solanum Seaforthianum ; 24 frs, Hassia Alata ; 29 frs, Gloriosa Superba, et 36 frs, Hymenocallis Littroalis. Maquettes d'Odette Baillais. Hélio, Périgueux.*

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

● HAUTE-VOLTA : *dixième Journée mondiale des télécommunications, 65 frs. Offset, Delrieu S.A.*

● MADAGASCAR : *dixième Journée mondiale des télécommunications, 20 Fmg.*

● WALLIS ET FUTUNA : *10e Journée mondiale des télécommunications, 66 F. Maquettes de Charles Bridoux, offset par Edila.*

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

FRANCE : Métiers d'art.



Dans la catégorie « divers » du programme 1978, la quatrième figurine sera consacrée aux « métiers d'art ». Vente générale le 11 septembre (58e/78). — Retrait probable : 6 avril 1979.

1,30 F.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de René Quillivic. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce : Atelier du timbre de France, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 9 et 10 septembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des Expositions de la porte de Versailles (bâtiment Accueil étrangers), Paris-15e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 9 septembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris, 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Bureaux temporaires

⊙ 75006 Paris, (Faculté de droit, 92, rue d'Assas), du 23 au 29 juillet. — Dix-septième Congrès de la Société internationale d'hématologie et du quinzième Congrès de la Société internationale de transfusion sanguine.

⊙ 62700 Bruay-en-Artois (salle des sports Léo-Lagrange, cours Promenade-du-Pont-Kennedy), les 2 et 3 septembre. — Salon de la nature et des floralies.

ADALBERT VITALYOS.

CAVES BUISSONNIÈRES

LE touriste sérieux ne manque pas de se renseigner sur les musées intéressants de sa route. Le touriste gourmand ne manquera pas les musées du vin. Celui du vin de Bourgogne, à Beaune (dans le très bel hôtel des ducs, avec la reconstitution fidèle d'un intérieur de vigneron de 1875) ; celui du vin de Champagne, à Epernay (avec son « pressoir à écureuil » et sa collection de pots d'étain et de gourdes en grès) ; celui de l'Alsace vinicole, à Colmar (dans l'antique monastère des dominicains d'Unterlinden) ; le musée Benoit-Raclet, du nom du vainqueur de la pyrale de la vigne, à Romanèche-Thorins, en Beaujolais ; sans oublier, à Condom, le musée de l'Armagnac, et, à Pauillac, l'admirable musée de Mouton-Rothschild. Enfin, au château des Basses-Rivières de Rochecorbon, le musée tourangeau de la vigne.

Mais plus encore, au coin d'un chais, à l'ombre d'une tonnelle, vous découvrirez, avec l'humble et souverain travail du vigneron, des vins inconnus. A Joigny, les vins de la côte Saint-Jacques, dernier vestige du vignoble médiéval de Charles VI. Dans le Jura, les rarissimes bouteilles des vins de paille (fabriqués en février avec des raisins récoltés en novembre et conservés sur claies de paille). Les étonnants vins gris de Burley, en pays Toulois. Le manicle du Bugey dont Brillat-Savarin était si fier. Les vins des Abymes et de Ripaille, en Savoie. Le saint joseph vivarois, qui s'appelait autrefois vin de mauves. L'étonnant muscat qu'est le beaumes de venise, en Comtat Venaissin. Le vin cuit, dit palette de Noël, à Aix-en-Provence, et qui s'accompagnait autrefois des « treize desserts » du réveillon provençal. Le vin vert de Bages, en Roussillon, frère du vinho verde portugais. Le vin des cathares, de Pépieux, en Minervois. Le jurançon, qui baptisa Henri de Navarre, dont on parle souvent, mais qu'on ne voit et ne boit jamais. Les vins de l'île de Ré, et ceux de l'île d'Oléron, qui semblent salés par les embruns. La fameuse coulée de Serrant, la « goutte d'or » de l'Anjou. Le jasnières, dans la Sarthe, et, dans les rouges de la Champagne, ces frères du bouzy que sont ambonnay, damery, vertus, bisseuil, etc.

Sans compter les « petits vins » du pays, coquetterie du vigneron ou simple témoignage d'autarcie biberonne. Et, vous souvenant de l'anecdote célèbre : *« Un vin, monsieur, avant de le boire « on » en parle » !*, vous ferez parler le vigneron qui l'a produit. Et vous découvrirez, sous les mots frustes et quelquefois malhabiles, tout l'amour du vin !

L. R.

«Passez par les cuisines»...

(Suite de la page 11.)

Un brave homme du pays créa là l'enseigne du *Rescapé*, sur cette plage connue seulement des Biarrots en vacances, un petit restaurant. La mer, les pins, le calme...

Aujourd'hui, c'est sa fille, Mimi Lensalade, blonde, vivante, enthousiaste, qui tient les fourneaux de la maison devenue grande. Elle vous racontera la geste des Lensalade, vous assurera modestement qu'elle ne fait rien d'original, vous initiera au mystère du jambon de Bayonne, qui n'est du reste pas de Bayonne, à celui des piballes et des crèpes, à celui du pastis landais (qui est un gâteau).

Peut-être vous confiera-t-elle l'adresse de quelques producteurs d'Armagnac de derrière ses fourneaux où vous irez, d'un tour de roues, découvrir la différence entre la distillation en pays charentais et en pays gascon. Peut-être vous emmènera-t-elle au marché des foies et des oies grasses, en saison ? Peut-être vous convertira-t-elle au tursan, aux vins de la Chalosse, à ceux des Sables, voire au picpoule lorsqu'il échappe à la distillation et qu'il accompagne « follement bien » les charcuteries ?

Et il y a comme ça, « par nos campagnes », vingt, cent, mille peut-être, « saintes mères » pour qui la cuisine est amour, vestales de recettes millénaires quelquefois. C'est auprès d'elles qu'il faut, en vacances, réapprendre la cuisine. La vraie.

R. J.-C.





Jeux

échecs N° 771

L'ÉCHEC DOUBLE

(Tournoi de Lone-Pine, 1978.)
Blancs : J. PETERS
Noirs : R. ERWIN
Défense française

1. é4	é6	25. g×f5+	Rh5
2. d4	d5	26. Td4!	Dg5+
3. Cd2	ç5 (a)	27. Tg4	Df×f5 (q)
4. Cg-f3 (b)	Cç6	28. Dé2! (r)	
5. é×d5 (c)	é×d5		Db5 (s)
6. Fb5	Fd6 (d)	29. Tg5++!! (t)	
7. d×ç5	F×ç5		R×g5
8. 0-0	Cg-é7	30. Dg4+	Rf6
9. Cb3	Fd6 (e)	31. Dé6+	Rg5
10. Té1 (f)	0-0	32. f4+! (u)	T×f4
11. Fg5	Fg4	33. Té5+	D×é5
12. h3	Fh5	34. D×é5+	Tf5
13. F×ç6	b×ç6	35. h4+! (v)	
14. Cbd4	Tç8 (g)		Rg4 (w)
15. ç4! (h)	h6 (i)	36. Dé4+	Tf4
16. F×é7	F×é7	37. Dg6+ (x)	
17. g4! (j)	Fg6		R×h4
18. Cé5	Fç5 (k)	38. Dg3+	Rh5
19. b4!! (l)		39. D×f4	Td8 (y)
	F×d4 (m)	40. Df3+	Rg6
20. D×d4		41. D×ç6+	Rh7
	d×ç4 (n)	42. a4	Td2+
21. D×ç4	Rh7 (o)	43. Rf3	Tb2
22. Ta-d1	Dh4	44. Dç3	Ta2
23. Rg2	f5 (p)	45. a5	abandon
24. C×g6	R×g6		

a) Probablement la meilleure réponse face au « système Tarrasch », bien que 3..., d×é4 ; 3..., Cf6 et 3..., Cç6 demeurent jouables. A déconseiller est 3..., é5 à cause de 4. d×é5, d×é4 ; 5. Dé2 !

b) 4. D×ç5 est insuffisant ; 4..., F×ç5 ; 5. Fd3, Cç6 ; Cg-f3 (si 6. é×d5, D×d5 ; 7. Dg4, Cé5 ! 8. D×g7, Fd4 !), Cf6 ; 7. Dé2 (ou 7. é5, Cd7 ; 8. Dé2, Fb6 ; 9. Cb3, Fç7 ; 10. Ff4, f6), Cb4 !

c) Si 5. Fb5, d×é4 ! 6. C×é4, Fd7 ; 7. Fg5, Da5+ ; 8. Cç3, a6 ! (Nitchevsky-Uhlmann, Skople, 1976).

d) Et non 6..., Dé7+ ; 7. Fé2 !, ç×d4 ; 8. 0-0, Dç7 ; 9. Cb3, Fd6 ; 10. Cb×d4, a6 ; 11. b3 !, Cg-é7 ; 12. Fb2 avec avantage aux Blancs (Keres-Capablanca, 1938) ni 6..., ç4 ; 7. 0-0, Fd6 ; 8. b3, ç×b3 ; 9. ç4 !, d×ç4 ; 10. Té1+.

e) Le retrait sur b6 est devenu rare depuis la réplique de Botwinnik ; 10. Fé3 ! Si 10..., F×é3 ; 11. F×ç6+, b×ç6 (ou 11..., C×ç6 ; 12. Fb2 avec avantage aux Blancs Dd6 ; 14. Dç3.

f) Ou bien 10. Cb-d4 ; 10. ç3 ; 10. Fg5.

g) Et non 14..., Dç7 à cause de 15. F×é7, F×é7 ; 16. C×ç6 ! Ni 14..., ç5 ; 15. Cç6.

h) Si 15. Cf5, f6 !

i) Les Noirs doivent jouer énergiquement sous peine de tomber dans de sérieuses difficultés. Naturellement 15..., d×ç4 serait fautif après 16. Cf5..., F×f3 semble nécessaire.

j) Dans ce milieu de partie, les Blancs prennent nettement l'initiative, profitant de l'affaiblissement de la case g6.

k) Ceci semble parer toutes les menaces : si 19. C×g6, f×g6 ; 20. Cé6, F×f2+ suivi de Dh4 et si 19. Cd×ç6 (ou 19. Cé×ç6), Db6 !

l) Joli sacrifice de déviation de la diagonale a7-g1.

m) Si 19..., F×b4 ; 20. Cd×ç6, Dd6 ; 21. C×b4 suivi de ç×d5.

n) 20..., Df6 ; 21. Té3, Tf-d8 était à considérer.

o) Beaucoup trop dangereux. La menace 22. C×g6 devait être parée par 21..., Dd5 ! Le R noir risque, en étant lié à la défense du F, de se trouver aspiré hors du roque.

p) Lassés de se défendre, les Noirs tentent de trouver du contre-jeu.

q) Menace 28..., D×f2+ etc.

r) Contre-menace d'échec à la découverte par 29. T×g7+.

s) La seule défense : si maintenant 29. Dd1, Dd5+ ; 30. D×d5, ç×d5 ; 31. T×g7, Tç2 !

t) Mais ce magnifique échec double qui sacrifie une T assure le gain selon un calcul précis.

u) Première pointe : si 32..., Rh5 (h4) ; 33. Dg4 mat et si 32..., R×f4 ; 33. Té4+, Rg5 ; 34. Tg4+, Rh5 ; 35. Dg6 mat. Cette pointe permet de gagner la D et une T, alors que 32. Té5+ ne gagnait que la D contre deux T, laissant aux Noirs une finale favorable.

v) Dernière pointe qui récolte une T.

w) Si 35..., Rg6 ; 36. Dé6+ et 37. D×ç8.

x) Ou bien 37. Dé6+ et 38. D×ç8.

y) Les Noirs pouvaient abandonner.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 770
N. KRALINE, 1978
(Blancs : Ré8, Ff6, Cé4, Pç5, ç6, é6, f5. Noirs : Rç7, Dé3, Fb1. Nulle.)
1. Fé5+, R×ç6 ; 2. é7, D×é4 ; 3. Rd8 !, Dh4 ; 4. Fg3 !, Dg5 ; 5. Ff4 !, Df6 ; 6. Fé5 !, Dh4 ; 7. Fg3, Dd4+ ; 8. Fd6, Df6 ; 9. Fé5 nulle positionnelle.
ou 2..., F×é4 ; 3. Rf7 ! (et non 3. Rd8, Dd2+ ; 4. Fd6, Da5+ ! ni 3. Rf8, D×ç5 ; 4. Fd4, D×f5+), Fd5+ ; 4. Rf8, D×ç5 ; 5. Fd4, Db4 ; 6. Fç3 !, Da3 ; 7. Fb2 !, Dd6 ; 8. Fé5 !, Dh6+ ; 9. Fg7, Dd6 ; 10. Fé5 seconde nulle positionnelle.

● *Le vingt-deuxième congrès européen de Go* aura lieu à Paris (Cité universitaire, pavillon du Japon et Fondation Heinrick-Heine), du 22 juillet au 5 août. Il réunira cent cinquante joueurs originaires de quinze pays. Pour la première fois, la République populaire de Chine déléguera en Europe ses deux meilleurs joueurs.
★ Fédération française de go : 116, rue d'Alésia, 75014 Paris, tél. : 542-30-28.

ETUDE

I. KOK
(1974)

BLANCS (6) : Ra2, Tb2 et ç6, Fb5, Cb8, Pa4.

NOIRS (5) : Ra7, Da5, Cç7 et g7, Ph2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

(Voir page 24 la deuxième partie du championnat du monde.)

bridge N° 768

OMAR A DEAUVILLE

Au moment où se déroule au bridge rama du casino de Deauville un grand match entre les Français, les Italiens, les Suédois et les Marocains, voici une donne jouée l'année dernière dans ce même « Tournoi des champions » au cours du match entre la France et l'Italie. Il s'agissait d'une petite marque partielle réussie par le fils de Pabis Ticci. Mais Omar Sharif, qui était spectateur, découvrit une défense pour faire chuter le contrat.

Cachez au début les mains d'Est et de Sud et mettez-vous en Ouest.

Nord : ♠ V 6 3 ♥ A ♦ 10 7 6 4 3 ♣ R D 8 7
Ouest : ♠ 8 4 2 ♥ V 10 6 ♦ D V ♣ A V 9 4 3
Est : ♠ A 10 7 5 ♥ D 7 ♦ A R 9 8 ♣ 10 6 5
Sud : ♠ R D 9 ♥ R 9 8 5 4 3 2 ♦ 5 2 ♣ 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Pabis T.	Lebel M.	Pabis T.
passe	passe	1 ♦	1 ♥
contre	passe	1 ♠	2 ♥
passe	passe	passe	

(Contre de 1 ♠ : spoutnik).

Après l'entame de la dame de carreau pour le 9 d'Est, *comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter DEUX CŒURS ?

Réponse :

En fait, Ouest, après la dame de carreau, rejoua le valet de carreau resté maître, puis il contre-attaqua le 3 de trèfle sous l'as pour détruire la communication dans cette couleur en pensant que Sud avait deux trèfles. Mais Massimo Pabis Ticci fit la dame, puis il tira l'as de cœur, et il ne donna plus qu'un pique et un cœur...

Or la défense mortelle n'est pas introuvable si on imagine que le partenaire a l'as de pique et un honneur à cœur : resté maître avec la dame de carreau, *Ouest tire l'as de trèfle* (pour éviter que Sud ne défausse son singleton à trèfle au lieu de couper un retour à carreau). Ensuite, Ouest rejoue le valet de carreau pris par le roi d'Est qui continue carreau. Sud coupe avec le 8 de cœur, mais Ouest surcoupe avec le 10 de cœur et contre-attaque pique pour donner la main à son partenaire. Est prend avec l'as de pique et *il joue son dernier carreau* pour une nouvelle promotion d'atout. Est-Ouest réalisent ainsi deux carreaux, les deux as noirs et deux atouts, le 10 et le valet de cœur...

Aux trois autres tables, ni Rosati, ni Sundelin, ni Eisenberg ne battirent le contrat !

La méfiance des colonels

« Un roi sec se fait *toujours* », raconte un vieux dicton, mais il faudrait ajouter « à condition de ne pas jouer contre un habile déclarant ».

En voici une illustration, un grand chelem réussi par le champion anglais Kenneth Konstam au cours d'un match contre deux colonels en retraite qui, après cette donne, crurent bon de serrer leur jeu contre leur poitrine !

Nord : ♠ 7 4 ♥ A 8 ♦ D 7 4 ♣ A D V 10 9 4
Ouest : ♠ — ♥ D V 10 9 7 4 3 2 ♦ 8 ♣ 8 6 5 3
Est : ♠ D V 10 9 8 6 3 ♥ 6 ♦ V 5 3 2 ♣ R
Sud : ♠ A R 5 2 ♥ R 5 ♦ A R 10 9 6 ♣ 7 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	3 ♠	3 SA
passe	7 SA !	passe	passe...

Ouest entame la dame de cœur. Le déclarant prend de l'as du mort, tire le roi de carreau, puis la dame de carreau (sur laquelle Ouest défausse un cœur). Il fait ensuite l'impasse au valet de carreau, réalise le roi de pique (Ouest jetant un autre cœur), puis le roi de cœur. Mais Est, qui avait un singleton à cœur, défausse un pique. *Comment Konstam, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense et quel a été son raisonnement ?

Note sur les enchères :
Le saut à « 7 SA » était d'autant plus courageux qu'il pouvait manquer un as. Un Blackwood à « 4 SA » aurait permis d'éliminer ce danger, mais « 4 SA », surtout à cette époque, risquait d'être mal interprété.

Sur l'ouverture de barrage d'Est, il ne faut pas contrer, car Nord répondrait en annonçant une couleur, et on ne pourrait plus jouer « 3 SA ». Sud peut également passer sur « 3 SA » en espérant que Nord pourra réveiller les enchères. Quant à ceux qui utilisent encore la convention Fishbein (avec laquelle le contre d'une ouverture de Trois est un contre de pénalité), ils peuvent dire « contre » avec le jeu de Sud, et ce sera le contrat final, sauf si Ouest fait un sauvetage à « 4 ♥ ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 72

LES COUPS RENVERSÉS

Championnat des Pays-Bas, 1978

Blancs : J. DE BOER
Noirs : S. J. VISSER
Ouverture : BARTELING

1. 33-28	18-22	25. 50-44	21-27 (l)
2. 38-33 (a)	12-18	26. 32×21	17×26
3. 34-29 (b)	7-12	27. 28×17	12×21
4. 40-34	20-25 (c)	28. 29-23 ! (m)	
5. 45-40	15-20		18×29
6. 42-38	19-23 (d)	29. 34×23	8-12
7. 28×19	14×23	30. 44-39	2-7 (n)
8. 32-28	23×32	31. 33-28	12-18
9. 37×28	20-24 (e)	32. 23×12	7×18
10. 29×20	25×14	33. 36-31	1-7
11. 38-32	22-27 (f)	34. 39-33	7-12 (o)
12. 32×21	17×37	35. 43-39	12-17
13. 41×32	11-17	36. 38-32 (p)	17-22
14. 46-41	16-21 (g)	37. 28×17	21×12
15. 41-37	6-11	38. 31-27	14-19 (q)
16. 43-38	14-19	39. 27-21 ! (r)	
17. 49-43 (h)	10-14		16×29
18. 33-29	5-10	40. 37-31	26×37
19. 39-33	11-16	41. 48-42 (s)	37×48
20. 44-39	18-22 (i)	42. 39-34	48×30
21. 35-30	13-18	43. 25×3 !	13-19
22. 30-24 (j)	19×30	44. 3×17	19-24
23. 34×25	8-13	45. 40-34	18-23
24. 39-34	3-8 (k)	46. 17-8	Abandon

NOTES

a) Et non 39-33 ? car (22-27) 32×21 (16×27) 31×22 (19-23) 28×19 (17×30) 35×24 (20×29), etc. N+2 et +.

b) L'une des continuations usuelles est, au lieu de 34-29, 43-38 (7-12) 49-43 (1-7) 34-30 et (20-24 ?) est faible positionnellement, les Blancs prenant alors le double enchaînement redoutable 32-27 ! permettant en général d'obtenir le +1. Exemple, après 32-27 : (14-20) 37-32 b1 (20-25) 41-37 (25×34) 40×20 (15×24) 46-41. [Le maintien du double enchaînement se justifie par la double impossibilité pour les Noirs de poursuivre, soit par (17-21), soit par (18-23)] (10-14) 45-40 b2 (5-10) 40-34 (10-15) 34-30 (15-20). [A partir de ce double enchaînement par le coup positionnel 32-27 vu ci-dessus, de très nombreuses suites de la part des Noirs peuvent évidemment être envisagées ; mais ces derniers doivent, dans presque tous les cas, céder le pion] 30-25 et les Noirs doivent sacrifier le pion à 16 du fait que (4-10 ?) livrerait le coup de dame par 35-30 (24×35) 28-23 (19×28) 32×23 (18×29) 33×4+.

b1) Si 30-25 ?, les Noirs dament par (16-21 !) 25×23 (21×32) 38×27 (18×49) 27×18 (12×32), etc. N+.

b2) Sur 39-34, les Noirs ne peuvent pas non plus se dégager par (24-29 ?) 34×23 ! (18×29) 27×18 ! b'2 (13×22) 33×13 (22×33) 38×29, etc., B+1.

b'2) Et non 33×24 ? (22×33) 38×29 (19×30) 35×24 (17-22) 27×18 (12×34) 44-39 (5-10) 39×30 (10-15), etc., égalité numérique en attaquant le pion à 24.

c) Mouvement d'enveloppement opportun, ce pion à 25 ne pouvant être utilisé comme otage du fait de la présence d'un pion adverse à 29.

d) Engagement de la lutte pour l'occupation du centre. Les Noirs temporisent parfois par (10-15) avec ensuite, par exemple, 50-45 (1-7) 32-27 (5-10) 37-32 (19-23) 28×19 (14×23) 31-16 [presque forcé] (22×31) 26×37, jeu égal.

e) Ce repli s'explique par le désir de perdre des temps et de supprimer la petite faiblesse que risquerait de constituer le pion à la bande [pion à 25].

f) Il était peut-être préférable de mettre l'adversaire dans l'impossibilité de développer son aile gauche et notamment de porter à 37 le pion à 46. Cet objectif eût été atteint par (14-19) puis (10-14), (5-10), avec avantage positionnel, quelles que soient les répliques des Blancs.

g) Sur (17-22) 28×17 (12×21) 50-45 (1-7) 36-31 interdisant (21-27?) [pour prendre la dame] 32×21 ! (16×36) 47-42 (36×29) 34×1 (14-19) 1-34 (2-7) 34×1 (13-18) 1×14 (10×19) et la dame est prise mais B+1.

h) Les Blancs sont parvenus à constituer une formation équilibrée [bonne occupation du centre, pas d'aile trop massive par rapport à l'autre et pas de pion faible à la bande].

i) Si (18-23) 29×18 (12×23), on peut envisager ensuite 47-42 (21-26) 35-30 et (16-21 ?) est interdit à cause du coup du talon 37-31 (26×37) 32×41 (23×32) 38×16 B+1.

j) Pour parer (19-23) 28×19 (14×23) et les Noirs seraient les maîtres du centre car si 47-41, en vue de 32-28, les Noirs augmenteraient alors la pression en plaçant un pion taquin par (21-27 !) 32×21 (16×27).

k) De préférence à cette sortie du pion pivot, on joue en général (2-8).

l) Sans doute parce que (13-19) et (14-19) étaient interdits. Si (13-19 ?) B+1 par le coup de dame 25-20 (14×25) 29-23 (18×29) 34×5. Si (14-19 ?) B+ par le coup de dame direct 29-23, etc.

m) L'installation d'un avant-poste au centre, dans cette position de milieu de partie, disloque la formation de l'adversaire et l'obligera à constituer une colonne de contre-attaque pour pionner ce pion ou, dans le cas contraire, à laisser le contrôle du centre aux Blancs.

n) Les Noirs disposent dès lors d'une formation de pionnage pour déloger les Blancs de cette case 23.

o) Si (7-11) 33-29 ? eût été interdit à cause du coup du revenez-y (18-23) 28 × 8 (9-13) 8 × 19 (14 × 45) N +.

p) Et non 33-29 ?, toujours à cause du coup du revenez-y qui, dans cette position, se concrétiserait par une rafle de cinq pions : (18-23) 28 × 8 (9-13) 8 × 19 (14 × 41 !) 47 × 36 (26 × 37) N + par le nombre.

q) (10-15) était le coup juste.

r) Les Blancs placent une combinaison qui est une variante du coup renversé, terme imagé choisi en raison du cheminement du pion qui effectue la rafle : ce pion [pion à 25 en l'occurrence] va, au début de la rafle, se déplacer à l'opposé du camp ennemi.

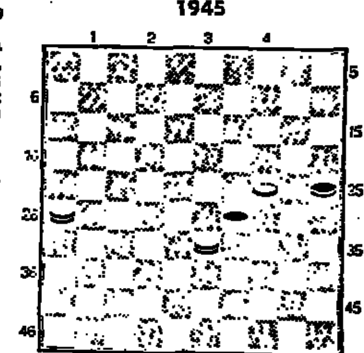
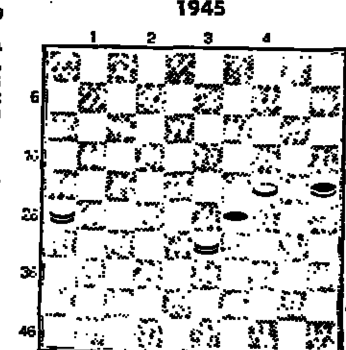
s) Les envois à dame ne sont pas rares, notamment dans le mécanisme du coup renversé. Partie Dukel (G.M.I. néerlandais) - Kouperman (G.M.I. soviétique) du championnat du monde 1960. Position des Noirs : pions à 1, 2, 4, 7, 9, 11, 12, 18, 19, 26 et 35 — Position des Blancs : pions à 25, 27, 28, 32, 33, 36, 37, 39, 40, 42 et 44. Les Blancs laissèrent échapper le gain suivant : 37-31 ! (26 × 48) 27-22 (18 × 29) 39-34 (48 × 30) 25 × 3 ! +.

SOLUTION DU PROBLEME N° 71

[Noirs : dame à 15, pions à 32 et 35 — Blancs : pions à 33, 40, 44, 46, 47, 49 et 50] : 46-41 ! (15 × 38) 44-39 (35 × 33) 50-44 !!, mat par blocage.

PROBLÈME

L. COUTELAN
1945

Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS *
N° 3

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

(*) (Jeu déposé.)

Horizontalement
1. CEEFILT. — 2. ADEMOORT. — 3. AACGLOUS. — 4. EEIPRTX. — 5. EEEINPRS. — 6. AEENRTV. — 7. ACEINNS. — 8. ACILOPTU. — 9. ACEINRSS. — 10. EGORSSU. — 11. ENPRSTU.

Verticalement
12. EEELMOP. — 13. AEERTUV. — 14. ADEERTX. — 15. AEINPRU. — 16. ADENTUX. — 17. CEEERRX. — 18. CCEIOSS. — 19. AENPRTY. — 20. EEEGLNUU. — 21. EIILSSSU. — 22. AEGLSTW. — 23. AEEINPTU. — 24. ACEFILS.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2

Horizontalement
1. JEROBOAM. — 2. GAZELLE (ALLEGEZ). — 3. GATISME (GITAMES). — 4. MYRRHES. — 5. REMOULU (MOULEUR, MOULURE). — 6. NAGEOIRE. — 7. ASPERME (EMPARES, PARSEME, AMPERES). — 8. ORAISON. — 9. RITUELS (TREUILS, RUTILES). — 10. EBERLUE (BURELEE). — 11. COLIBRI. — 12. MAGASIN (GAMINAS). — 13. ESPADON.

Verticalement
14. AERONEF. — 15. EGAYENT — 16. AROMATE. — 17. AZURAGE. — 18. ABSOLVES. — 19. ALGEROIS (GLOSERAI, LOGERAIS). — 20. PANNETON. — 21. RECRIRA (CARRIER). — 22. MOIGNONS. — 23. MEVENTE. — 24. MULATRE. — 25. RAILLER (RALLIER). — 26. MAJEURS (JURAMES). — 27. ASINIEN.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS
N° 3

Horizontalement
I. Pour un simple spectateur. — II. Roulée ; Ouvert, fermé ; Pour le faire il vaut mieux prendre des gants. — III. Un peu du dessous ; Fit une nouvelle opération. — IV. Vus ou imaginés ? Pour le faire il est inutile de prendre des gants. — V. Démonstratif ; Ne surprennent pas à Cambrai. — VI. Est-ce vraiment le but de toute une vie ? Mini perturbé. — VII. Pièce romaine ; Toujours salés, parfois salis. — VIII. Ce n'est pas le meilleur café ; Pour un âne ou pour un blessé. — IX. Comme un brin de paille, pour Verlaine ; Domine Amalfi. — X. Mauvais ange.

Verticalement
1. A tout pour être vendu. — 2. Coordonne ; C'est soufflant, bien qu'assez rare. — 3. C'est lumineux bien que rare ; Produit. — 4. A sa mouche, curieusement. — 5. Abréviation ; C'est faire en feinteur. — 6. Presque pour se mettre en train ; Apprécia. — 7. Croise en V ses semblables ; Un peu du dessus. — 8. En un sens gouverne le terrain, dans l'autre le fouille ; En un sens comme dans l'autre c'est surtout militaire. — 9. Gouverna ; File. — 10. Ridicule et pas seulement, comme on pourrait le croire, chez les enfants ; Conjonction. — 11. Peut se dire d'un jus ou peut se dire tout court. — 12. Crûment ; Chaque année, bouleversé. — 13. Plaie des plages.

FRANÇOIS DORLET.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 2

Horizontalement
I. Force ouvrière. — II. Lieux ; Trempes. — III. Ose ; Ph. ; Alains. — IV. Révolution ; Do. — V. Atonie ; Mer. — VI. Lilas ; Trame. — VII. Inutilisé ; Heu. — VIII. ESE ; Ordonnons. — IX. Surintendante.

Verticalement
1. Floralies. — 2. Oise ; Insu. — 3. Réévaluer. — 4. Cu ; Otat. — 5. Explosion. — 6. Hun ; Lrt. — 7. Ut ; Timide. — 8. Vraie ; Son. — 9. Relo ; Tend. — 10. Iman ; Na. — 11. Epi ; Mahon. — 12. Rendement. — 13. Essoreuse.

LOTO
TIRAGE N° 29
DU 19 JUILLET 1978
8 11 16 21 24 [illegible]
NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 46
922 798,20 F
65 914,10 F
4 556,20 F
92,60 F
8,20 F
PROCHAIN TIRAGE LE 26 JUILLET 1978
...DATION JUSQU'AU 25 JUILLET 1978 APRÈS-MIDI

MOTS CROISÉS
PROBLEME N° 2131
HORIZONTALEMENT

AUJOURD'HUI

S.N.C.F.

La nouvelle tarification « bagages » et le transport des motos par le train

Un de nos lecteurs parisiens, M. Sylvain Dewas, nous a adressé la lettre suivante :

Depuis l'application des nouveaux tarifs au mois de juin, la S.N.C.F. n'accepte plus, en effet, d'enregistrer les motos de 125 cm3. Il était pourtant bien commode de mettre sa moto dans le train pour aller se promener à deux en province, et le prix de l'enregistrement était normal : 80 F environ aller et retour sur Paris-Montpellier, par exemple.

C'était trop beau ! Désormais, la S.N.C.F. transporte les motos par le SERNAM : Paris-Montpellier aller et retour 340 × 2 = 680 F et une semaine de délai dans chaque sens ! Plus de 700 % d'augmentation. Qui dit mieux ? La solution : aller à Montpellier en voiture... Deux clients de moins pour la S.N.C.F.

∴

La direction de la S.N.C.F. nous a fait tenir sa réponse où elle explique ceci :

L'ancienne tarification « bagages » comportait un droit d'enregistrement (6,40 F jusqu'à 99 km, 11 F au-delà), auquel s'ajoutait pour les bagages de plus de 30 kilos une taxe fonction de l'excédent de poids et de la distance de transport. Le transit par Paris donnait également lieu à la perception d'une taxe (7,50 F minimum).

Depuis le 1er mai, la taxation est effectuée à l'unité : chaque voyageur pout remettre trois colis, d'un poids unitaire maximum de 30 kilos. Le prix perçu est de 12 F par colis (y compris les bicyclettes), quelle que soit la distance ; pour un cyclomoteur (engin non soumis à immatriculation de moins de 50 cm3 de cylindrée), le droit d'enregistrement est de 36 F. Enfin, la taxe d'enlèvement ou de livraison à domicile est égale au droit d'enregistrement et la taxe de traversée de Paris a été supprimée.

Les motocycles soumis à immatriculation sont exclus de cette nouvelle tarification : la S.N.C.F. a dû tenir compte des difficultés que suscite la manutention de colis ou d'objets lourds et encombrants (un vélomoteur de 125 cm3 pèse de 90 à 120 kilos) : le temps d'arrêt nécessairement limité des trains ne permet pas de procéder dans de bonnes conditions au chargement ou au déchargement de masses d'un poids unitaire aussi élevé dans les gares intermédiaires.

Il faut ajouter qu'un véhicule, fût-il à deux roues, susceptible de transporter deux personnes à vitesse élevée sur route ou autoroute ne peut pas être assimilé à un bagage, comme c'est le cas pour une bicyclette, une voiture d'enfant ou une voiture de malade, par exemple.



TIRAGE N° 29
DU 19 JUILLET 1978

8 — 11 — 16 — 21 — 24 — 28

NUMERO COMPLEMENTAIRE 46

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	922 798,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	65 914,10 F
5 BONS NUMEROS	4 556,20 F
4 BONS NUMEROS	92,60 F
3 BONS NUMEROS	8,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 JUILLET 1978

VALIDATION JUSQU'AU 25 JUILLET 1978 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 131

HORIZONTALEMENT

I. Visite intéressée ; Prêt pour le grand jour. — II. Fait défaut à l'enfant, abandonne parfois le vieillard ; Sont familiarisés très tôt avec la langue maternelle. — III. Invitée peu discrète ; En usage au pays de Mao ; Retiennent l'attention de ceux qui sont portés sur la bagatelle ; Préfixe. — IV. Inquiets de naissance ; Souvent troussée par une personne habituée à faire des farces. — V. Orientation ; Ile ; Fortement frappés. — VI. Conjonction ; Ne prêtent donc pas à discussion ; Tragédie. — VII. A des arrivées pénibles et des départs douloureux ; Permettent de remédier à certaines imperfections ; Symbole. — VIII. Suprême refuge du malheureux ; Commune. — IX. Aveugle parfois, sourd souvent ; Donnerais une certaine tenue. — X. Font des effets, à l'occasion ; Annonçait la fin d'un sacrifice ; Département. — XI. Se donna du mal ; Permettent d'être à la page ; Ne résiste donc plus (épelé). — XII. Auteur d'écrits légers ; Symbole ; Ce que la terre reçoit avec le grain ; Participe. — XIII. Charme qui ne manque pas de piquant ; Cité à propos de bottes. — XIV. On ne peut plus triste ; Porte toujours la même robe sa vie durant. — XV. Aboutit à une concession ; Possessif.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■									■				
II							■								■
III				■			■						■		
IV										■				■	
V				■					■						
VI			■		■					■					
VII					■							■	■		
VIII						■		■		■					
IX		■				■									
X							■				■				■
XI				■								■			
XII	■				■			■	■				■		
XIII	■				■	■									
XIV									■						
XV												■			

VERTICALEMENT

1. N'ont pas encore pris parti ; Direction. — 2. Couleuvres ; Trouvaille d'estivant. — 3. Mise au repos d'un appareil ; Démentiraient. — 4. Forme d'être ; Série de planches ; Ne rompt pas. — 5. Peu emballée ; D'un auxiliaire ; Abréviation. — 6. Nous en fait voir de toutes les couleurs ; Marque d'authenticité ; Quelque chose de tragique. — 7. Matricide ; Peu. — 8. Se laissent facilement rouler ; Utile ressource pour la filature ; Figure biblique. — 9. Clos par discrétion ; Se dépose en couches. — 10. Espace de temps ; Ni bleu ni vert, mais plutôt gris. — 11. Détestable habitude ; Feu du Ciel. — 12. Sujet à traiter avec précaution ; Futur progressiste ; Coule en Suède. — 13. Temps d'une rotation astrale ; S'envole sur les ailes du temps ; Sujet non musulman de l'Empire turc ; Point. — 14. Grecque ; Dirige notre attention vers des régions assez fraîches ; Comprise. — 15. Jeux d'enfants souvent cruels ; Peu accessibles.

Solution du problème n° 2 130

Horizontalement

I. Nuire ; Nef (cf. « rose »). — II. Amourette. — III. Têt ; EV. ; Au. — IV. Ciseaux. — V. Riom ; NL. — VI. Santon. — VII. Lô ; Guéret. — VIII. Emèse. — IX. Cassas ; S.A. — X. Ale (cf. « esprit »). — XI. Répulsion.

Verticalement

1. Naturel ; Car. — 2. Urne ; Orale. — 3. Iolcos ; Sep. — 4. Ru ; Images. — 5. Eres ; Numa. — 6. Eventées. — 7. NT ; Alors ; Fi. — 8. Etau ; Nées. — 9. Feux ; Ain.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.JUIL.78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 22.VII.78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 juillet à 0 heure et le samedi 22 juillet à 24 heures :

Le champ de pression continuera à s'élever sur la France, et l'amélioration qui débute s'affirmera en de nombreuses régions. Cependant, la bordure atténuée d'une nouvelle perturbation atlantique s'approchera des côtes voisines de la Manche.

Samedi, sur la plus grande partie de la France, le temps sera bien ensoleillé avec des nuages passagers, après la disparition des brouillards et de quelques nuages bas matinaux, surtout localisés dans les vallées. Cependant, le temps deviendra progressivement plus nuageux par l'ouest sur les régions voisines de la Manche.

Les vents de nord-ouest faibliront, mais resteront modérés et irréguliers sur les régions méditerranéennes.

Il fera encore assez frais le matin, mais les températures maximales seront généralement en hausse.

Le vendredi 21 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 14 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 24 et 15 ; Lille, 16 et 12 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 26 et 10 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 21 et 12 ; Tours, 19 et 12 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 37 et 25 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 18 et 12 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 17 et 12 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 19 et 13 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 17 et 10.

Médecine

LE CLASSEMENT DES CLINIQUES PRIVÉES SERA DÉSORMAIS NATIONAL

Attendue depuis le mois d'avril, les arrêtés fixant le modèle de la convention type de l'hospitalisation privée et modifiant la procédure de classement des cliniques privées sont parus au *Journal officiel* des 17 et 18 juillet. Désormais, les conventions entre les caisses de Sécurité sociale et les cliniques seront uniformisées à travers la France, alors qu'auparavant il existait de grandes disparités régionales. Outre cette rationalisation, une majoration des prix de journée pour les services de médecine et de chirurgie dont les soins sont particulièrement coûteux devrait résulter du classement hors catégories prévu désormais pour ce genre d'établissements.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 juillet 1978 :

DECRETS :

● Relatif aux cotisations du régime d'assurance vieillesse complémentaire et du régime d'assurance invalidité-décès des médecins ;

● Complétant les structures de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture.

UN ARRETE :

● Relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation de bureau ou recevant du public.

Le feuilleton de Reiser. — 11



Le Monde

culture

festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Le cinquième Molière

A peine arrivait-on à la mi-temps de la série Molière-Vitez, à peine se lassait-on d'arbitrer les polémiques, de comparer les arguments, de guetter la mine des comédiens après lecture des critiques, que l'affaire Molière rebondissait avec la première mondiale (« off festival », au Palace) du film qu'Ariane Mnouchkine lui a consacré. Avignon ne se laisse pas influencer par l'accueil mitigé de Cannes. Le public s'empresse, applaudit comme au théâtre. La longueur — 4 h. 20 — ne lui pèse pas. On finit par s'habituer au spectacle fleuve, moins pénible ici qu'ailleurs, puisqu'ici le temps tout entier est consacré au spectacle.

C'est pourtant le temps ou plutôt le tempo qui fait problème. Au cinéma, la perception est plus vive qu'au théâtre. Or la durée réelle des séquences est sensiblement la même que celle de scènes dramatiques et elles suivent le même mouvement : début d'un fragment d'histoire, montée, fin, avec une image charnière qui permet l'enchaînement. J'imagine *Molière à la Cartoucherie*, dans une scénographie éclatée, avec des actions simultanées comme dans *1789*. On se serait trouvé au centre d'un récit qui nous aurait sollicité de toutes parts sans un moment de repos. Dans le film, les actions sont comme dépliées, mises bout à bout. Seulement, il y a les tableaux déjà célèbres : le carnaval, les gondoles d'or tirées par les paysans sur la neige des Alpes, le délire hiératique de Louis XIV (très Louis II de Bavière), dans la fumée des feux d'artifice, la lumière ocre sur les visages, le regard de la caméra qui semble fixer les détails d'une fresque plus onirique qu'historique.

Ariane a rêvé d'un comédien formé par la fête populaire, par les grandes liesses encore païennes, les gaudrioles des bateleurs. Un homme qui pourrait dire : « *J'ai vécu la fin de tout ça ; j'ai vu Scaramouche vieux, sous le masque qu'il a été le dernier à porter ; j'ai joué la tragédie comme on ne la jouera plus jamais ; j'ai grimacé dans les farces ; j'ai créé de la comédie moderne* (les scènes de théâtre dans le film ne sont pas sans rapport avec le jeu des acteurs de Vitez) ; *j'ai vécu la toute-puissance des musiciens royaux ; je suis un artisan de leur gloire, ma gloire de comédien n'est rien.* »

Nous découvrons un comédien dans un monde raffiné et barbare. L'auteur, Molière, le film le montre peu. Il insiste, en revanche, sur le plaisir du théâtre. Et c'est ce plaisir tout dru, naïf, immense, irremplaçable, qui retient les spectateurs. Ils l'ont dit en rencontrant Ariane Mnouchkine au Verger : « *Je me suis régalé* » ; « *J'ai eu envie de créer, moi aussi...* »

On a parlé également du budget : 2 milliards. « *Entièrement dépensé pour la création*, a précisé Ariane Mnouchkine, *pour deux ans de travail avec deux cents personnes, payées au même tarif, sans vedette. Avoir réussi à mener l'entreprise jusqu'au bout est une série de miracles.* »

On a ergoté sur le mythe et la mythification. On a parlé, parlé... Il a fallu que Paul Puaux et Jacques Robert arrachent Ariane à ceux qui voulaient encore et encore lui demander, encore savoir, encore lui dire... Si les gens qui étaient là, au Verger, sont représentatifs, alors, oui, son film est « populaire », c'est-à-dire qu'il répond au besoin d'utopie, de fable, qu'il entraîne une exaltation. Et moi qui ne suis peut-être pas représentative, je ne peux pas oublier la mort du comédien, son regard fermé sur l'angoisse, son masque blanc de maquillage défait et rouge de sang, son corps abandonné, porté par sa troupe, ballotté dans la montée chaotique d'un escalier sans fin.

COLETTE GODARD.

L'EXPRESSIONNISME EN LITTÉRATURE

La génération perdue retrouvée à Beaubourg

L'exposition Paris-Berlin, qui a lieu actuellement à Beaubourg, présente non seulement les rapports entre les artistes des deux pays dans le premier quart de notre siècle, mais aussi, entre les écrivains. C'est une introduction vivante à l'expressionnisme en littérature.

Au début du siècle Rilke, Hoffmannstahl, Sternheim, ce Molière germanique, et d'autres encore, se font les interprètes de la culture française en Allemagne. A la germanophobie d'un Déroulède, d'un Barrès, s'oppose la francophilie d'un Walden qui, malgré son bellicisme, publie dans *Der Sturm* Apollinaire et Cendrars. Des revues comme *Hypérion*, *Simplicissimus* ou *Die Aktion* tentent, d'une manière esthétisante ou « engagée », de briser le carcan académique dans une société où la technique, l'extrémisme et la guerre menaçaient chaque vie, où l'Etat trouvait déjà ses structures kafkaïennes. Mais la véritable histoire de l'expressionnisme en littérature se confond avec celle de la génération épanouie et perdue pendant la trêve, si précaire, de l'armistice (1918) à l'avènement de Hitler.

La rage de vivre s'installe à Berlin dans les faubourgs affamés comme dans les beaux quartiers. Les fascistes progressent, les communistes aussi. Les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, les riches de plus en plus riches, et les aristocrates ruinés se droguent dans les bouges. Wedekind compose son *Lulu*, Brecht et Weil écrivent le « singspiel » qui deviendra *Mahagonny*. Lotte Lenya, fascinante et vulgaire, fait rêver les foules de sa voix rauque. C'est la « belle époque » à Berlin.

Que nous reste-t-il de cette génération qui voulait créer un nouvel humanisme, tolérant, total, libéral et libertaire ? On se souvient, certes, de Kurt Tucholsky, de Christopher Isherwood, auteur du mélancolique Good bye to Berlin *actualisé par le film* Cabaret. *Remarque, le grand pacifiste, est mort riche et célèbre, mais quel fut le sort des Stramm, des Adler, des Sorge, écrivains cyniques et tendres, grands enfants fatigués, alertes ? Suicidés comme Stefan Zweig, morts de drogue, d'alcool ou de solitude dans quelque lointaine Amérique, sinon à l'asile, ou déportés dans les camps de concentration de leur propre pays, comme Mombert et Jakob van Hoddis. De ces années-là, désespérées, il nous reste le classicisme lucide d'un Thomas Mann, le souvenir de l'Ange bleu, l'héroïne délétère de son frère Heinrich, magistralement interprétée par Marlène Dietrich.*

Plus qu'une école littéraire, l'expressionnisme allemand est le style d'une époque qui se cherche. Aujourd'hui, vers sa fin incertaine, notre siècle semble souffrir de la nostalgie de ses débuts difficiles. Grâce aux études de Jean-Michel Palmier, de Lionel Richard, de Jean Laumay, de Pierre et Elise Garnier, grâce à l'importante et riche exposition de Beaubourg, qui rassemble lettres, manuscrits, photographies et journaux de l'époque, des écrivains et des poètes comme Werfel et Trakl, comme Döblin et Benn — sans parler de Wedekind, de Carl Sternheim, traduit et édité récemment au Mercure de France, — sont enfin présentés à notre public.

Juste retour des choses. Après avoir subi l'influence française, de Gide à Rimbaud, aujourd'hui, l'empreinte des écrivains expressionnistes est sensible partout en Europe, depuis Dada et le surréalisme jusque dans la prose d'Alain Robbe-Grillet. Et, bien sûr, dans celle admirable de Michel Tournier, fasciné lui aussi par l'homme représenté dans sa totalité, l'homme vertical projeté vers le monde mystérieux, lointain, de l'extase.

EDGAR REICHMANN.

L'Espagne d'aujourd'hui à Saintes

Anita, à ce qu'on dit, c'est un peu la maman du Festival de Saintes. C'est elle qui désaltère les assoiffés et réussit toujours à confectionner des sandwiches même quand il n'y a plus de pain ; c'est chez elle qu'on se retrouve avant et après les concerts, pendant aussi parfois, même si personne ne l'avouera jamais. Si on ne sait pas y aller (en face de l'Abbaye-aux-Dames, tout simplement, un petit café qui n'a l'air de rien) on se sent perdu car les gens qu'on cherche sont presque toujours « chez Anita », mais dès qu'on a été introduit, on fait partie de la maison et on est traité avec le même empressement démocratique : cela ne va pas plus vite si on s'appelle Jordi Savall, Alain Pacquier ou Philippe Caloni. « Tous des amis », *dit modestement Anita qui ne se décide pas pour autant à fermer boutique afin de se consacrer au luth baroque ou à la viole de gambe.*

Mais le Festival de Saintes, depuis cette année, avec une douzaine de concerts consacrés aux compositeurs espagnols contemporains, ne repose plus exclusivement sur la musique ancienne qui a établi sa réputation ; ce n'est pas davantage un nouveau festival de musique contemporaine, seulement le CIRMAR (Centre international de recherches musicales et d'animation régionale) peut à présent justifier plus complètement son titre. Ce n'est pas une volte-face, comme l'on dit ceux qui prêtaient à Harry Halbreich, conseiller pour la musique d'aujourd'hui, l'intention de recommencer Royan à l'Abbaye-aux-Dames.

Des stages de musique contemporaine devaient doubler, dès cette année, l'académie de musique ancienne, mais, faute de crédits et d'un nombre suffisant d'inscriptions, ils ont été reportés à l'an prochain. C'était la base sur laquelle devaient se greffer les concerts et les colloques. Reste l'alternance entre le seizième et le vingtième siècle, entre Vittoria et Cristobal Halffter, Ohana et Cabezon, parfois au sein d'un même récital comme celui du guitariste Jorge Fresno qui passe aisément de l'instrument baroque à la guitare à dix cordes et révèle une musicalité et une technique impressionnantes dans des répertoires aussi différents. Entre 11 heures du soir et 0 h. 30, sous les voûtes de l'auditorium, il y a encore un public pour trouver que ce n'est pas incompatible. Le 20 juillet, Antonio Baciero a proposé d'interpréter des pièces de Cabezon, non pas au clavecin ou à l'orgue, mais sur un piano moderne. C'est qu'on touche là à un domaine où les susceptibilités restent vives.

Antonio Baciero connaît également la technique du clavicorde ou de l'orgue (puisqu'il vient de réaliser le premier enregistrement intégral de l'œuvre de Cabezon). Mais lorsqu'il se met au piano, c'est en pianiste : usant de toutes les possibilités polyphoniques de l'instrument pour éclairer par le jeu des timbres les richesses du contre-point, il adapte le phrasé baroque aux caractéristiques de la résonance du piano.

La musique contemporaine espagnole n'est pas inconnue en France : on a pu en entendre régulièrement à Royan ces dernières années et le Festival de Saintes aura moins apporté de révélations que de confirmations. Cristobal Halffter, Luis de Pablo, Tomas Marco, voilà pour les « anciens », il faudra pourtant ajouter Carmelo Bernaola dont le nom n'avait guère passé jusqu'à présent les frontières de son pays, où, faute de s'être occupé activement de la diffusion de ses œuvres, il est considéré surtout comme un grand pédagogue.

Parmi les plus jeunes, deux personnalités au moins se dégagent et tiennent les promesses de leurs premières œuvres. Francisco Guerrero dont le Concerto de Camera *pour flûte (soliste), quatuor à cordes et clarinette basse, possède une sorte d'âpreté qui n'est jamais mépris de l'écriture instrumentale, réussit à allier la force et l'élégance ; aussi lorsque la sensation s'est estompée, il reste le souvenir d'une facture belle en soi.*

Ce n'est peut-être pas tant la puissance du tempérament qui frappe chez José Ramonx Encinar, que la précocité d'un musicien né en 1954, qui dirige depuis cinq ans déjà le groupe Koan (une vingtaine d'instrumentistes spécialisés dans la musique contemporaine qui donnaient cinq concerts à Saintes) et dont chaque nouvelle œuvre s'affirme par rapport aux précédentes sans les rendre caduques pour autant.

Entre les cadets et leurs aînés, Basque vivant à Paris, Félix Ibarondo (né en 1942) possède également une personnalité originale. Izengabekoa, celle qui n'a pas de nom, *pour vingt et un musiciens, est comme une vague énorme qui déferle, suivie d'autres vagues, et les « creux » ont cette tension particulière des accalmies qu'on sent menacées. Ce n'est jamais grandiloquent, ni banal, c'est de la musique tout simplement.*

GÉRARD CONDÉ.

Ouverture du Festival estival

(Suite de la première page.)

L'originalité du Festival est aussi d'offrir un vrai « dépaysement » correspondant à l'idée même de vacances. Son été ne ressemble guère aux autres saisons musicales parisiennes : peu de très grandes vedettes, d'œuvres romantiques, de concerts symphoniques, mais, avec quelques incursions dans le répertoire contemporain, l'attention est surtout portée aux belles modes d'aujourd'hui.

L'orgue, qui fut le précurseur des résurgences de la musique ancienne, reste toujours à l'honneur (à Saint-Séverin et à Saint-Sulpice). Il est entouré maintenant par une gamme de plus en plus riche d'instruments rares autrefois : le clavecin est en pleine floraison, comme le prouve le succès des forums de clavecins dont le troisième se tiendra, du 2 au 10 septembre, à la Maison de Radio-France.

Mais le forte-piano, étape intermédiaire entre le clavecin ou le clavicorde et le piano, est aussi remis en honneur, construit par des facteurs modernes, et recevra la consécration d'un concours international (du 28 août au 1ᵉʳ septembre). Plus encore, le vieux luth, pratiquement oublié depuis le dix-huitième siècle, bénéficiera de dix cours d'interprétation par Hopkinson Smith, dans le cadre inattendu de l'hôtel Hilton, aux mêmes dates, mais aussi, ce qui est plus surprenant, d'un « stage de construction », où les amateurs auront la possibilité de fabriquer eux-mêmes un luth renaissance à huit chœurs (quinze cordes) sous la direction d'un spécialiste, M. Joël Lugot.

Pour mesurer l'impact du Festival Estival, il suffisait de se trouver, dans la soirée du jeudi 20 juillet, à l'entrée de la Conciergerie, dont les magnifiques cuisines voûtées refusaient du monde pour le concert de la « Grande Ecurie » et la « Chambre du Roy », dirigé par Jean-Claude Malgoire, dont le programme réunissait une cantate de Bodin de Boismortier avec des concertos pour flûtes de Vivaldi, le Ricercare de l' « Offrande musicale » de Bach, et quelques extraits d' « Hippolyte et Aricie » de Rameau.

Dépaysement pour les habitués des concerts « classiques » avec ces flûtes en bois aux sons si doux et tendres, mélancoliques comme des chouettes dans la nuit, avec ce style baroque par petites vagues de sforzando où l'on déguste et savoure chaque note comme une liqueur précieuse, en se rengorgeant de plaisir avec ces récitatifs mimés par la cantatrice en gestes ravis, stylisés, exagérés comme dans la peinture baroque.

Faut-il dire qu'on atteint là à « la vérité historique » ? Peut-être, encore que chaque époque ait sa vérité historique... Les admirateurs des Musici et de Munchinger éprouveront de vives secousses et jugeront peut-être qu'un phrasé ou un style aussi discontinu penche dangereusement vers la préciosité et la mièvrerie ; on n'y retrouve guère l'irrésistible dynamisme vital de Vivaldi ou la pureté linéaire des polyphonies de Bach. Mais on apprend aussi à mieux entendre la vie du son, ses variations microscopiques, la richesse de son grain et de nouveaux tableaux se découvrent.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Festival Estival de Paris, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5ᵉ. Téléphone : 633-61-77 ou 329-53-04.

Cinéma



« XICA DA SILVA », de Carlos Diegues

On n'a pas oublié le « cinema novo », ces films au lyrisme effervescent dont les racines plongeaient dans la mémoire du peuple brésilien et qui, en chantant ses mythes, ses misères et ses luttes, nous révélaient son âme. Avec Glauber Rocha et quelques autres, Carlos Diegues fut un des créateurs du « cinema novo ». Aujourd'hui, il en juge lucidement l'évolution : « *Contaminé par nos propres frustrations politiques, le cinéma que nous faisions était devenu un cinéma de lamentation... Mais notre grand projet populaire est en train de renaître et je serais heureux que* Xica Da Silva *apparaisse comme un signe de cette renaissance.* »

« Populaire », ce film l'est au plein sens du terme. En effet, si l'histoire qu'il relate est en partie authentique, c'est sous forme de chansons, de poèmes, de « légende dorée » que les Brésiliens la connaissent. Depuis deux siècles, Xica Da Silva appartient au folklore national. On célèbre ses exploits, on l'honore comme une sainte (que certes elle ne fut pas) et, de nos jours encore, son étonnante aventure continue d'échauffer les imaginations.

Quelle aventure ? Revenons en arrière. Vers 1760, à la fièvre de l'or avait succédé au Brésil la fièvre du diamant. Puissance colonisatrice, le Portugal s'était naturellement assuré le monopole de cette richesse naturelle. Dans la pratique, le roi concédait à un notable portugais le droit d'exploitation des mines. Ce notable s'appelait le « contratador ». Ce que raconte le film, c'est la passion scandaleuse d'un de ces « contratadors » pour une esclave noire, Xica Da Silva, qu'il affranchit et dont il impose la présence à la haute société locale.

Intelligente, ambitieuse, douée, dit-on, de pouvoirs érotiques exceptionnels, Xica ne tarde pas à se comporter en souveraine. Ses audaces et ses caprices, son goût du luxe et de la provocation, ne connaissent plus de bornes. Sûre de la protection de son amant, elle se mêle de politique, défend ses frères de race, se venge de tout un passé d'humiliations. Elle en fait tant que, à la cour de Lisbonne, on commence à s'émouvoir et que le roi envoie un émissaire chargé de mettre fin à ces extravagances.

Carlos Diegues définit son film comme une « *fête barbare* ». C'est également le récit d'une utopie. Par sa sensualité, son exubérance, son imagination créatrice, sa folie subversive, Xica transforme un microcosme social imbu de préjugés et de racisme en une sorte de royaume féerique où l'amour ouvre les portes de la liberté. Xica est le contraire d'un animal politique. Elle n'agit que par instinct. Mais cet instinct est foncièrement révolutionnaire.

Les faiblesses du film — scénario parfois incertain, manque évident de moyens matériels — sont largement compensées par le chatoiement de la mise en scène, la démesure poétique qu'apporte Zézé Motta au personnage de Xica, la richesse de la musique (morceaux d'époque, rythmes africains, samba contemporaine). Tout cela composant un divertissement bariolé, trépidant, qui bénéficie de l'irrésistible charme brésilien et qui unit, selon le vœu de Carlos Diegues, « *la culture ingénue du peuple et ses projets politiques* ».

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

LE CIRQUE RANCY EN FAILLITE

Après les graves difficultés traversées par la société Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard (le nouveau cirque Jean-Richard, dirigé depuis quelques jours par M. Lucien Gruss, doit reprendre sous peu sa tournée, le personnel licencié ayant quitté les lieux et « libéré » le matériel après avoir touché en grande partie ses indemnités le 19 juillet), c'est au tour du cirque Rancy d'être touché par la crise.

Depuis le 28 mai, le chapiteau, que dirige Sabine Rancy, l'arrière-petite-fille du fondateur, est bloqué à proximité de Rome après une tournée de plus d'un an en Yougoslavie et en Italie, à la suite d'une dette (270 000 francs) envers l'URSSAF de Paris (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales).

Sabine Rancy, qui se trouve toujours près de Rome dans l'attente de vendre son matériel, avait proposé un versement de 50 000 francs, ce qui, selon elle, a été refusé par l'URSSAF, celle-ci réclamant un acompte de 100 000 francs. Le 30 juin, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la faillite du cirque Rancy, et un syndic, Mᵉ Pernot, a été chargé de la liquidation. Une somme de 70 000 francs déposée en garantie de retour de matériel à la douane a été saisie. Depuis, la situation est bloquée.

Les animaux (quatorze chevaux, plusieurs lions, un léopard, des ours, des éléphants) ont été cédés à un confrère italien ; seul, un gorille attend de trouver preneur. « *Nous avons vendu les animaux et les chevaux* », dit Sabine Rancy avec une pointe de nostalgie et d'amertume, « *On nous a tués alors qu'il ne restait que 150 000 francs à verser. Tout le monde, dans le cirque, doit de l'argent à l'URSSAF, et beaucoup plus que nous.* »

Une grande partie du personnel (trente-sept monteurs et chauffeurs) a pu être reclassée dans trois cirques italiens tandis que les artistes (une vingtaine) auraient accepté de tenter leurs chances ailleurs contre la signature de traites. Ces derniers jours, Sabine Rancy aurait trouvé un acquéreur, également italien, pour le matériel dont elle n'est plus légalement propriétaire. Du côté du syndic, on indique qu'il y a de « gros problèmes » pour récupérer l'actif et que la somme due aux employés n'est même pas connue. — *(Intérim.)*

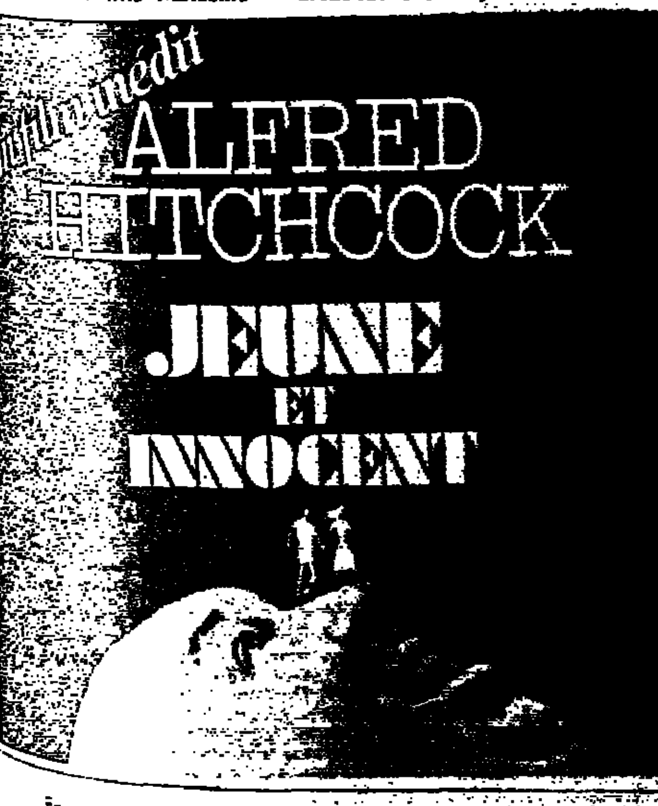
Petites nouvelles

■ **La cantatrice italienne Elena Mauti-Nunziata remplacera Teresa Zylis-Gara le 27 juillet à l'Opéra de Paris, dans le rôle de Cio-Cio-San, pour la dernière représentation de « Madame Butterfly » (elle avait tenu ce rôle lors de la première, à la Scala de Milan).**

■ **Le pianiste soviétique Sviatoslav Richter donnera un récital supplémentaire dimanche 2 juillet à Tours, à 11 h. 30 (Théâtre de l'Université-Salle des Tanneurs), pour le second week-end des « fêtes musicales en Touraine », celles-ci n'ayant pu accueillir le week-end dernier tous les auditeurs qui souhaitaient entendre le célèbre virtuose. Renseignements et location : mairie de Tours (47) 61-81-24, poste 744.**





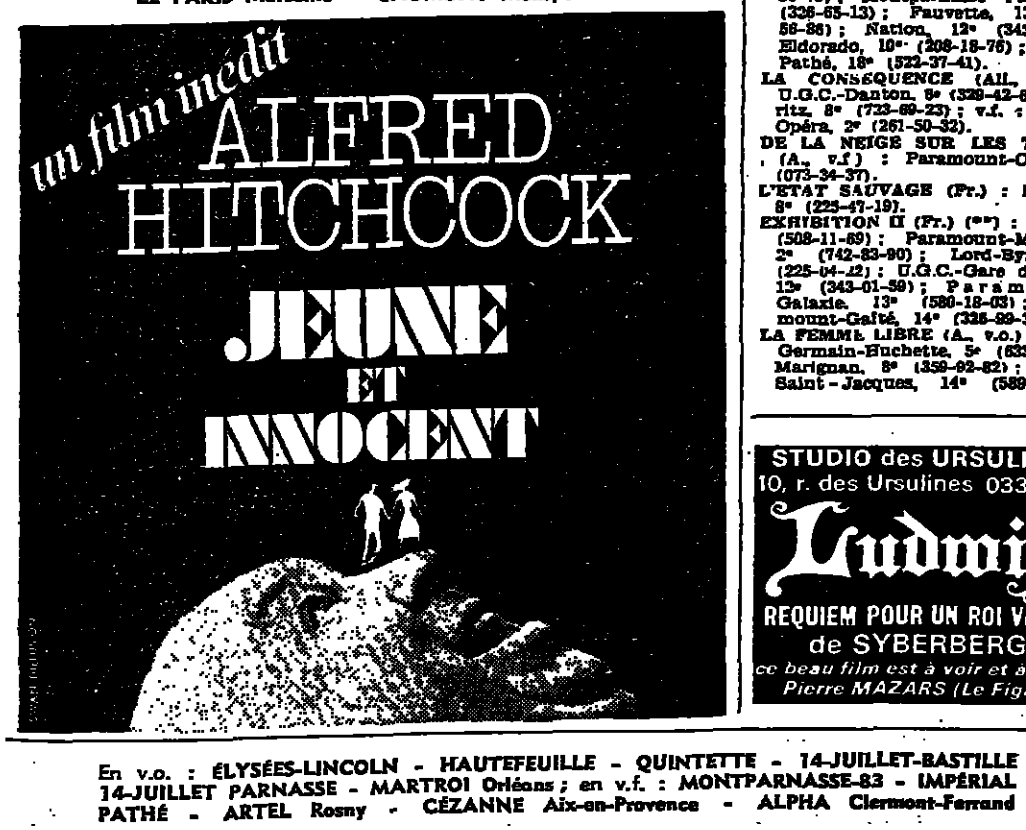


SPECTACLES











théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame-Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie de Vincennes, 21 h. : Dom Juan.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu (dernière).
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Allez pisser, réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime (dernière).
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Vendredi 21 juillet

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : D. Comtois Cahen, épinette et piano, E. Gorechi, soprano, et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Frescobaldi).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château, 20 h. 45 : Ensemble itinéraire (Amôma, Bonah, Zbar, Murail).

Festival estival

Cour du commerce Saint-André, 20 h. et 22 h. : les Troqueurs de Dauvergne.
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P. Binder, sol. N. Lee (Haydn, Hummel, Mozart, Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Extra Balle ; 20 h. 30 : M. Westbrooks Brass band.
Caveau de la Huchette, 21 h. : A. Villeger Orchestra.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.
Palais des Arts, 21 h. : A. Markusfeld.
Aire libre, 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes.
La Péniche, 21 h. : Kerller Trio.
Petit Journal, 21 h. 30 : les Petits Paradeurs de la rue du Canal.
Lucernaire Forum, 19 h. 30 : José di Toux (guitar from Brazil).

La danse

Palais des congrès, 20 h. 45 : Giselle (Ballet de l'Opéra).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Dziga Vertov : la sixième partie du monde, de Kino Pravda ; 18 h. 30 : One P.M., de D.A. Pennebaker ; 20 h. 30 : Whisky à gogo, de Mackiendrick ; 22 h. 30 : Loina, d'A. Wajda.
Beaubourg, 14 h. 30 : le Club des trois, de T. Browning ; 17 h. : Loin vers l'est, de T. Browing ; 19 h. 30 : Black out, de P. Mordac.

Les exclusivités

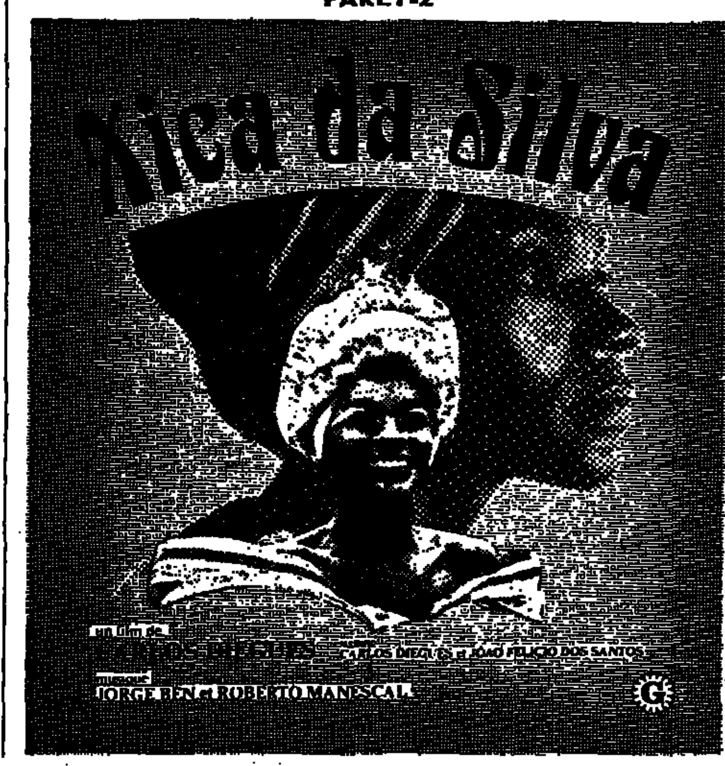
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (272-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (quatre parties), v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82). H. Sp.
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A.) (*) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARTIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à dim. (V.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (v.o. à partir de V.).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) ; Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
RÊVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-87).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e 380-41-46) jusqu'à J. ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

ENQUETE A L'ITALIENNE, film italien de Steno, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
XICA DA SILVA, film brésilien de Carlos Diegues (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).









Interdit aux moins de 13 ans.

SPECTACLES

(Suite de la page 17.)

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CABARET (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
CROIX DE FER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50)
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J. A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Escurial, 13e (707-28-04), jusqu'à L.
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
PETER PAN (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) · v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
WOODSTOCK (A., v.o.) : U G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G.C Opéra, 2e (261-50-32).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., (v.o.) : Lucernaire, 6e ; 12 h., 23 h. 50
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Olympic, 14e ; 18 h (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
THE KID (A.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

LETTRES

LES SOUVENIRS DE ROGER TRINQUIER ET PIERRE CHATEAU-JOBERT

Deux colonels et leur étoile

Où est le temps des colonels ? Ce temps où ils siégeaient aux comités de salut public, faisaient trembler les pouvoirs, couraient les capitales vêtus en pèlerins, une horde de barbouzes à leurs trousses ? Le temps des colonels est aujourd'hui le temps des mémoires. Deux parachutistes, les colonels Trinquier et Château-Jobert, leur grade bien en évidence sur la couverture atterrissent, lourdement chargés, dans les librairies.

Ils ont en commun d'avoir été des capitaines d'Indochine, des guerriers confirmés, des antigaullistes virulents et d'avoir commandé l'un et l'autre des régiments aéroportés. Et aussi de ne pas porter Marcel Bigeard dans leur cœur : il n'a pas conspiré — du moins pas au « bon moment ». Il est devenu général et, surtout, il n'a laissé ignorer à personne qu'il était le meilleur des colonels de parachutistes. Dans la compétition pour la gloire, il a usé — et abusé aux yeux de ses concurrents — des mass media... Ce sont des choses qu'on pardonne mal.

Autre point commun : Pierre Château-Jobert et Roger Trinquier ont décidé, le premier sur les rivages de la Chine d'avant-guerre, le second sur le tard, de conduire leur réflexion hors des schémas acquis. Ce qui, en soi, est louable pour les militaires comme pour les civils. Dans leur cas, cet exercice aboutit à des résultats fort différents. Roger Trinquier se veut un réaliste, ses analyses, ses méthodes et ses conclusions politiques ne s'embarrassent pas de considérations morales ou métaphysiques.

Tout au contraire, Pierre Château-Jobert, ayant décidé de comprendre pourquoi notre monde tournait aussi mal, a poursuivi sa quête avec une obstination bretonne, conclu que tout provenait des violations de l' « ordre naturel » par la « révolution » et s'est retrouvé à la pointe extrême de l'intégrisme politique et religieux.

Les qualités mêmes qui font les bons colonels — la rigueur, la cohérence de la pensée et de l'action, le goût des responsabilités, le minimum d'analyse politique, qui doit leur permettre de devenir général — un général est nommé par le conseil des ministres, — ont abouti à en faire des colonels à part, tenus à l'écart par les autres colonels et, bien entendu, par les généraux, mal à l'aise devant ces subordonnés peu commodes. Trinquier parce qu'il poussait trop loin son goût de faire passer ses recettes dans la tête de ses supérieurs et estimait ses interlocuteurs convaincus du moment qu'ils renonçaient à combattre ses assurances ; Château - Jobert parce qu'il ressemble à ces saints personnages dont on ne vante les vertus que pour les tenir mieux à distance, eux et leur rigidité doctrinale.

Car si Roger Trinquier sait sourire — à sa manière qui est un peu celle de l'ogre, — le seuil de l'humour est si élevé chez Pierre Château-Jobert, qu'on désespère qu'il l'atteigne jamais. L'humour est, il est vrai, terriblement révolutionnaire.

Le premier donne donc sa version historique personnelle des événements, le second sa version philosophico-religieuse — que l'on conteste l'un et l'autre — ou l'une ou l'autre, n'empêche pas l'intérêt de leur témoignage. Château - Jobert (« Conan » dans la France libre, et longtemps encore après la guerre) a vécu les combats des forces gaullistes en Afrique et comme l'un des chefs des fameux parachutistes SAS (Spécial Air Service) pendant la Libération. Sans fanfare : sauf lorsqu'il s'agit de rouspéter, il n'est pas homme à se mettre en avant.

Qu'il s'agisse de combats, de mutations ou de rivalités, son livre raconte sans les ménagements qui ne sont pas dans sa matière, les débuts des unités parachutistes, la façon dont le commandement en Indochine usera et abusera de leur emploi.

L'Algérie, Port-Saïd, où Conan et ses hommes seront provisoirement les seuls vainqueurs. La révolte, enfin, et l'O.A.S. aux structures incertaines et à l'idéologie plus incertaine encore. Recherché par toutes les polices, secrètes ou non, signalé en Allemagne, en Belgique, le colonel Château-Jobert, de refuge espagnol en refuge espagnol, bâtit, en s'inspirant des textes de la *Cité catholique* — groupe intégrisant fort puissant dans l'armée d'Algérie — et de M. Robert Martel, le « chouan de la Mitidja », les théories et les techniques de la « contre-révolution ».

Roger Trinquier, lui, est issu de la vieille « coloniale ». Cet ancien élève de l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix, se retrouve, comme son camarade Salan, aux confins de l'Indochine, petit chef puissant et responsable, puis en Chine, où il restera pendant toute la guerre attaché à un Vichy qu'il imagine de loin et qu'il ne renie nullement aujourd'hui. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Saigon. L'engrenage : paras, Indochine, Algérie. La kasbah, l'encadrement des populations, ce sera lui. Depuis toujours, depuis la coloniale, il sait qu'on ne fait rien sans elles ou contre elles. C'est l' « ouvrez un marché » de Lyautey modernisé ; ce que la génération de 1960-1970 appellera la « récupération » systématique, organisée et quasi informatisée. Le 13 mai 1958, d'après lui, aussi, ce sera lui. Il le raconte à sa manière une fois de plus : son régiment, le 3e régiment de parachutistes coloniaux, ouvre les portes du G.G. à la foule ; lui se précipite : une seule solution, sortir par le haut, c'est-à-dire en faisant une révolution.

Des chars loyalistes ? Qu'on démolisse le premier qui se présentera. C'est comme cela qu'un antigaulliste de 1940 a ramené, parmi d'autres, le général de Gaulle au pouvoir. Moins de trois ans plus tard, les choses ont tourné à l'aigre. Le colonel, sur la touche, écoute les appels d'un conseiller de Moïse Tschombe, alors président du Katanga, en lutte contre l'ONU. M. Messmer, ministre des armées, encourage ce départ de la voix et du geste et ne voit aucun inconvénient à ce que le colonel, qui se voit déjà commandant en chef de l'armée katangaise, recrute des officiers « gênants ». Ce sera autant de révoltés en puissance de moins dans les rangs de l'armée.

Les officiers belges de Tschombe écartent sans scrupules excessifs ce redoutable gêneur qui prétend tout savoir de l'art de la guerre subversive.

Ainsi a-t-il manqué ce putsch d'Alger auquel, au demeurant, il ne croyait guère : du moment que personne ne voulait tuer personne, c'était manqué. Seul le sang versé empêche de revenir en arrière : « *Il est* [en outre] *dangereux de prendre des armes qu'on n'a pas la force de manier.* » Pas d'O.A.S. non plus. Sans le dire — expressément — Roger Trinquier, d'ailleurs surveillé de près, ne l'a pas prise très au sérieux : un « baroud d'honneur ».

« *Les hommes de ma génération auront vécu mille ans*, écrit Roger Trinquier. *Je suis né dans une France puissante (...). En quelques années tout s'est écroulé. J'ai ramené tous les drapeaux que nos soldats avaient plantés dans le monde.* »

Tout le drame de la génération des colonels.

JEAN PLANCHAIS.

★ Colonel Roger Trinquier : *le Temps perdu*, Albin Michel, 55 F.

★ Colonel Château-Jobert : *Feux et lumières sur ma trace*, Presses de la Cité, 55 F.

POMPIDOU AVEC NOUS !

Le colonel Trinquier, à propos du putsch d'Alger, cite une étonnante lettre du général d'armée Allard, qui montre dans quelle atmosphère le complot fut monté :

L'ancien chef de la sécurité militaire du général Allard, raconte ce dernier, avait assisté à une réunion clandestine, le 20 avril 1961, à l'Ecole militaire. « Le général Faure est arrivé tout joyeux disant : « Les amis, l'affaire est dans » le sac, Pompidou est avec » nous ! ». Le général Allard, qui connaît beaucoup mieux la situation politique que l'éternel comploteur optimiste qu'était le général Jacques Faure, s'affole et cherche à joindre le général Challe. Trop tard : celui-ci s'est envolé pour Alger.

Roger Trinquier en tire la conclusion que de Gaulle, sachant tout, a laissé faire « afin que le maximum d'officiers antigaullistes et Algérie française soient compromis et que l'épuration de l'armée soit totale ».

Georges Pompidou, ancien directeur de cabinet du général de Gaulle, est alors membre du Conseil constitutionnel. Il prépare la négociation d'Evian et deviendra peu de temps après premier ministre. Les généraux ignoraient sans doute qu'un homonyme du futur président de la République, officier de la légion étrangère en Algérie, était à Oran un des partisans les plus actifs de la « révolte des généraux ». Ainsi peut-on expliquer cet invraisemblable « ralliement ».

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 21 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, Documentaire : Visages de la Russie (l'usine) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : la Fortune de Gaspard, d'après la comtesse de Ségur, adapt. et mise en scène A.-M Lazarini, V. Théophilidès, avec D Bony, C. Collin, B. Desinge M. Fabre, P Forest.

Lors de la création de la pièce à Chaillot, nous écrivions : « Anne-Marie Lazalini et Viviane Théophilidès ont profité des lignes simplistes du conte, de ses perpétuels recours à la providence pour dénoncer des illusions, cerner des questions qui ne cessent de se poser » Le mythe du self-made-man, la fascination de la réussite sociale, le rôle de la culture, de l'intellectuel...

22 h. 30, Emission littéraire : Titre courant ; 22 h. 40, Ciné première : Claude Klotz, alias Patrick Cauvin.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;
20 h. 30, Feuillet. Ces merveilleuses pierres.
21 h 35, Emission littéraire : Apostrophes (Les années de nos vingt ans).

Avec MM J.-P Le Dantec (les Dangers du soleil), R Queffelec (Un Breton bien tranquille), le colonel R. Trinquier (le Temps perdu) M Winock (la République se meurt : chronique 1956-1958).

22 h. 40, FILM (aspect du jeune cinéma français) : ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR, de J.-L. Bertucelli (1973), avec C. Serreau, F. Perrin, N. Dubois, G. Caillaud, J. Rispal.

La voie grise et médiocre d'un homme et d'une femme qui ont fait fausse route en se mariant, mais qui se sont résignés à rester ensemble
Sur un intéressant scénario de Coline Serreau, une étude sociale qui veut démythifier le bonheur des histoires romanesques. Réalisation assez pâle.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Le nouveau vendredi : A la recherche de Sandra Laing, réal A Thomas.

Réalisé pour la chaîne I T V. britannique, le portrait, le drame, d'une femme métisse en Rhodésie.

21 h. 30, Documentaire : Portrait de S.M. Hassan II, roi du Maroc.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;
20 h., Le roman policier noir ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate n° 2 en ré majeur » (Mozart), « Variations sur un thème de Schumann, opus 23 » (Brahms), « Introduction et rondo alla burlesca » (Britten), « Sinfonietta pour cordes » (Roussel), « Choral, extrait du dixtuor » (Milhaud), « Concerto en ré pour orchestre à cordes » (Stravinski) ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time, en direct de la Grande Parade du jazz à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;
20 h. 30, Da Capo : Mendelssohn, Dukas ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir E Jochum, sol. J.-P Collard : Berlioz, Chopin, Beethoven ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Da Capo (suite) : Prokofiev, Schumann ; 0 h. 5, Musiques et sports.

SAMEDI 22 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ;
18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Trente millions d'amis : Les animaux dans la bande dessinée ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal ;
20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches.

Avec S Distel, A. Williams, Rod Mull et Emu, G Béart, Sheila, B. Devotion, D. Roussos, Boney, R. Corbett.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch (6e épisode : les otages) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Le rag-time (3).
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants : 14 h., Série : Le jardin derrière le mur ; 14 h. 30, Variétés : Jean Ferrat pour un soir ; 15 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (Epernay-Senlis) ; Escrime (championnat du monde) ; Hippisme (Ascott) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;
20 h. 30, Dramatique : Maigret et le témoin récalcitrant (les enquêtes du commissaire Maigret), réal. D. de La Patellière, avec J Richard, J. Topart, L. Hamon.
22 h. 45, Journal ; 23 h., Divertissement : Spécial Marie Laforêt : Petite musique de nuit, Prélude pour guitare, d'H. Villa-Lobos, avec S. Abrev, guitare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères · La circonstance, de E. Olmi : avec A. Savelli et G. Parro ; une production de la télévision italienne.

Réalisateur de l'Arbre aux sabots (Palme d'Or au Festival de Cannes 1975), Ermanno Olmi filme la vie quotidienne d'une famille italienne de la grande bourgeoisie milanaise en 1973.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 30, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, *Le pont des arts* ;
14 h. 5, Samedis de France-Culture : Hommage à Henry de Montherlant ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, Pour mémoire : nuits magnétiques (redécouverte de Paul-Jean Toulet) ;
19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : échos des rencontres internationales de Tours 1978 ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ; 13 h. 20, Chasseurs de son stéréo ;
14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : « le Prince Igor » (Borodine) ;
20 h. 30, En direct du VIIe Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le Moyen Age en Catalogne, par l'Ensemble Hesperion XX et les Ateliers du centre de l'abbaye aux dames ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit, donné en l'église Saint-Merri, Festival du Marais, Ensemble Guillaume Dufay.

DIMANCHE 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), préd. P. A Ponsar.
12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque (les Chipperfield) ; 14 h. 30, Série policière : Section contre-enquête (n° 12 : les Disparitions) ; 16 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (arrivée) ; 17 h 15, Sports : Championnat de France d'athlétisme ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 4 et fin : la Famille Mucahan) ; 19 h 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports · Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h. Journal ;
20 h. 30, FILM : TROIS MILLIARDS D'UN COUP, de P Yates (1967), avec S Baker, J. Booth, F Finlay, J. Petett, B Foster

Préparation et exécution de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, qui transporte 3 milliards
Reconstitution dans un style quasi-documentaire d'un fait divers réel de 1963. Avec Stanley Baker en chef de gang.

22 h. 25, Festival d'Albi : le Cadi dupé, opéra bouffe de P.-A. Monsigny par l'Ensemble instrumental de France, dir J.-P. Wallez. Avec S. Bartrop, J.-P. Brosse, Et J.-C. Orliac, G. Garino, M Pena, N. Froger, F. Loup, M. Jarry, M Sieves.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 4, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 15 h., Sports : Escrime (championnats du monde) ; 15 h. 30, Tour de France (arrivée) ; 17 h. 15, Série : Super Jaimie (dernier épisode) ; 18 h., Cirque du monde : Folies sur glace ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal ; 20 h. 30, Jeux sans frontière.
21 h. 50, Fenêtre sur... l'œil de la nuit.

Il s'agit d'une série de nouvelles fantastiques, réalisées par Jean-Pierre Richard. Quelque part, dans une auberge perdue, en Sologne...

22 h. 20, Journal ;
22 h. 35, Petite musique de nuit : Quatuor, de Beethoven, par le quatuor de Cleveland.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, Cinéma 16 : Photo souvenir, réal. E. Sechan, avec J.-C. Carrière, G. Tachella, D. Ayme

Quand un appareil photographique doué d'une vie propre agit mystérieusement sur le destin d'un homme.

20 h. 5, Transversales : Plaisirs du temps perdu.

Marcel Blistène a filmé avec tendresse les décors qui ont accompagné la vie de Marcel Proust, conduits par quelques citations de la Recherche. Itinéraire plaisant et original.

20 h. 30, Campena ; 21 h. 30, L'homme en question : Eugène Ionesco.
22 h. 30, Journal ;
22 h. 45, FILM (Cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de G Cukor (1933), avec K. Hepburn, F. Dee, J. Parker, J. Bennett, E.M. Olivier, P. Lukas, D. Montgomery

La chronique d'une famille américaine du Massachusetts au temps de la guerre de Sécession. Quatre sœurs adolescentes, leurs joies leurs chagrins leur vie sentimentale.
Adaptation joliment romantique de l'œuvre de Louisa Alcott, très célèbre dans les pays anglo-saxons. Le rayonnement de Katherine Hepburn. Un film rarissime.

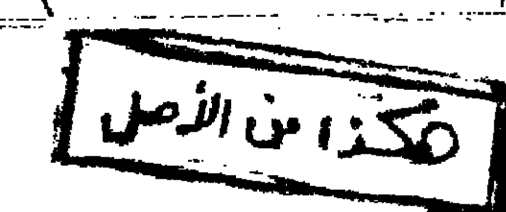
FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h. et 20 h. 5) ; 7 h 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'union rationaliste ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Boubouroche », « la Paix chez soi », « les Boulingrins », « Lidoire », de G Courteline ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par J.-P Leguay, à l'église Notre-Dame-des-Champs : « Sonate n° 3 » (Hindemith), « Poème n° 3 » (Tournemire), « Sonate n° 2 » (C Ballif), « Sonate n° 4 » (Mendelssohn), « Sonate » (J.-P Leguay) ; 17 h. 30, Rencontre avec Gordon Cooper ; 18 h 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;
20 h. 40, Soirée Arthur Honegger : le dit des jeux du monde (d'après le poème de P Meral), Judith (d'après R. Morax), « Concerto pour violoncelle », « Première Symphonie » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Nicole Brossard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical Graffiti ; 11 h., Chœurs de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, dir Matheisl (Mozart) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : le Braconnier (Lortzing) ;
14 h., La tribune des critiques de disques : Mahler ; 17 h., Le concert égoïste de G. Strehler : Bach, Mozart, Beethoven, Brahms, Mahler, Verdi, Ravel, Berg, Webern ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;
20 h. 30, Festival de Vienne... « Alphonso und Estrella », ouverture, « Wanderer Fantaisie en ut majeur » (Schubert), « Symphonie n° 4 en ré mineur (Schumann) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G Albrecht ; 22 h 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes, Les riches heures musicales du Berry : La substantifique moelle.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SERVICE PUBLIC PARIS recherche

ANALYSTE

quelques années d'expérience sur matériel CII-HB - Iris 80.

Connaissance du milieu administratif. — Goût des contacts.

Envoyer C.V. manuscr. et prét., à nº 41.407 B, BLEU, 17, rue Label. — 94300 VINCENNES.

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES

Travail à temps partiel. Rémunération élevée. Entreprise de dimension nationale, secteur presse, recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne annuelle (septembre à mars). Ecrire à STRIL, 187, bd St-Germain, 75007 PARIS

MAIRIE ATHIS-MONS - 91200 recrute dans les conditions statutaires, mutation sur titres, liste d'aptitude :
- 1 Rédacteur pour Service comptabilité (connaissance parfaite de la M 12, expér. en gestion informatique).
- 1 Adjoint technique bâtim., V.R.D.
- 1 Dessinateur bâtim., V.R.D.
- 1 Adjoint au Régisseur des restaurants scolaires.

Candidature avec C.V. à adresser avant le 31 juillet 1978 à : Madame le maire, 91285 ATHIS-MONS.

Ville de MONTREUIL rech.

2 DIRECTRICES P.M.I.

Salaire de début : 3 600 F net. Adresser C.V. et photocopie de diplômes à M. le maire 93 105 MONTREUIL - CEDEX.

STE IMPORT-EXPORT SISE ORLY avant transfert PARIS-15e, novembre 78, recherche d'URGENCE

ASSISTANTE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Env. C.V. détaillé à AVIGUIPO FRANCE - ORLY SUD, nº 128, 94541 ORLY AEROGARE Cedex ou téléph. : 687-14-62, pr. RV.

secrétaires

SATAIC BOULOGNE

engage immédiatement :

SECRÉTAIRES STENOS DACTYLOS

SECRÉTAIRES BILINGUES

Se présenter avec références, 54, boulevard Jean-Jaurès. Autobus : 52 - 72 - 123. Mº Marcel-Sembat, BOULOGNE.

605-08-50.

enseignem.

VENCE - COTE D'AZUR

9 km. mer - 35 km. neige :

L'INSTITUTION MONTAIGNE FONDEE EN 1905

ENSEIGNEMENT PRIVE - LAIC

offre aux jnes gens et jnes filles 2 ETABLISSEMENT

AVEC INTEDNAT ET EXTERNAT DE QUALITE

Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.

Renseign., 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE. TEL. : (93) 58-03-01.

capitaux ou proposit. com.

Etudie toutes propositions association ou création d'affaire. Ecr. nº 2 906, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

FEMME DYNAMIQUE parlant angl., allem., connaiss. affaires et secrétariat. Libre de suite, accepterait TRAVAIL TEMPORAIRE. Ecr. nº 6072, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ménage 52 ans, sérieux, responsable. Elevage. Jardinage. Sud-Ouest de préférence. M. MIRET, 168, rue de Basseau, 16000 ANGOULEME

J.H. spécialiste PROTECTION RAPPROCHEE, excell. présent. Karatéka. Anglais courant. Libre voyager, cherche emploi. Tél. de 9 à 19 h. 30 au 360-76-61

Jne femme étudiante ch. poste

SURVEILLANTE

INTERNAT ou EXTERNAT Serv. complet s/Paris pr année scolaire 78/79. T. : (26) 07-33-20 ou écrire Mlle Beauvais, 7, pl. Del.-de-Tassigny, 511000 Reims.

propositions diverses

DÉBARRAS 2000 326-81-35

MOINS CHER 30 à 60 %

sur 10 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

occasions

MOINS CHER 30 à 60 %

sur 10.000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. 757-19-19

Prix très intér., cause départ précipité, vds tablx de maître, tapis, objets d'art, bijoux, coll. timbres et man. pers. illustrés. Mme Bonnet-Dufraisse, 8, rue Léon-Cognet, Paris-17e. 766-49-77

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Propriétaire vend : **REPUBLIQUE** Beau 3 Pièces, 75 m2, T. : 266-27-55, 22, r. des Vertus. 3e étage, sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 francs. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

A DEBATTRE DUPLEX living + 2 chambres, confort, refait neuf. T. : 266-27-55, 22, r. des Vertus. SAMEDI DE : 16 à 19 h. **TERRASSE**

5, IMPASSE GUEMENEE proxim. PLACE DES VOSGES DANS HOTEL XVIIe SIECLE, façade d'époque, constr. neuve, 3 DUPLEX DE 68 A 80 M2, GRAND LUXE. Sur place, samedi, de 14 à 17 h., EXCLUSIVITE DORESSAY.

XVIIe - 52, rue Guy-Môquet reste dans bel imm. bourgeois 3 APPTS, CFT, à rénover 5e ét., 55 m2, 3 p., balc. 185.000 6e ét., 30 m2, 2 p., cuis. 95.000 6e ét., 20 m2, Studio .. 65.000 Duplex possible. 224-02-86. Voir 14-16 h. Sam., dim., lundi.

Mº St-Mandé - Exceptionnel Grd 2 pièces 45 m2, à rénover. Direct. pptaire. 125.000. Soleil. 520-13-57 ou 33, av. Quihou, 17-19 h. Samedi, dim., lundi.

PLACE REPUBLIQUE - 150 m2 5 P. + atelier, bains, wc, cuis. Exc. état. 650.000 F. - 252-42-09

17e MALESHERBES - Pptaire vend, 1er ét., bel imm., 3 pièces 80 m2, cuis. entièrement équip. + coin repas, bains, except. état, 500.000 F. Sur place : samedi de 16 à 19 h., 85, rue Cardinet ou sur RV au 766-73-28 ou 492-62-19

18e ABBESSES. 3/4 p., cuis., bns, wc, 4e, clair, soleil, à redécorer, 210.000 F - 252-42-09.

MUETTE - Grand standing, sur jardin. Magnifique STUDIO, 35 M2. Parking. - 359-68-10.

20e - A SAISIR 4.300 F le M2 Imm. 72. Cause départ, 5 P. 100 m2 + gd balcon. Sur rue et jardin. Box. Samedi, 14 à 18 h. : 167, AV. GAMBETTA

17e PONT-CARDINET - Studio, c. cuis., douche, clair, calme. Prix : 54.000 F - 252-42-09

18e - PIED DE LA BUTTE Balcon + 2 Pces, douche, wc, kitchen. 92.000 F - 252-42-09

SACRÉ-CŒUR

Dans immeuble rénové Très beau living + chambre, calme, soleil. Vus sur Paris et jardin. - Vis. vendredi, samedi, de 11 heures à 17 heures, 6, RUE MAURICE-UTRILLO ou 259-01-49 (après 20 heures : 261-72-00)

Prix très intéres. cause départ précipité, vds mon appt 5 pces. Mme Bonnet-Dufraisse, 8, rue Léon-Cognet, Paris-17e. 766-49-77

PRÈS BOIS VINCENNES

33, RUE CLAUDE-DECAEN GRAND 4 PIECES EN DUPLEX dans un immeuble rénové. Sur place le samedi, de 11 à 16 h.

Mº FÉLIX-FAURE IMM. PIERRE DE TAILLE 2 PIECES + bureau, entrée, vestiaire, cuisine, douche, wc. PRIX INTERESSANT. Téléph. 4, rue Frédéric-Magisson, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

Mº CAMBRONNE Immeuble RECENT tt confort, SEJOUR + 2 chbres, cuis., office, entrée, salle de bains, w.c., téléphone, balcon, box. PRIX INTERESSANT. Samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h., 17, rue de la Croix-Nivert.

Mº DUROC BON IMM. 1 PET. PCE, eau chaude. Esc. principal. Prix INTERESSANT. 117, rue du Cherche-Midi, dim., lundi, de 14 h. 30 à 18 h.

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS:

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.

...Nous pouvons peut-être vous être utile...

cfi PIERRE

Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi bureau : .... domicile : ....
NOM ....
ADRESSE ....
....

Paris Rive gauche

XVe - TRES BEAUX APPTS STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m2. - Sur place : 7, rue de la SMALA Vendr., sam., dim., 11 à 19 h. LOYER S.A. - 277-97-26

MONTPARNASSE Réalisation unique - Maisons particulières et Appartements en DUPLEX dans petit immeuble style Village. Prix intéressant. PROMOTIC - 322-11-68 322-11-68 - 15-76 - 10-74 - 15-89.

Vous cherchez un STUDIO, un APPT, une MAISON original, pas cher, bien placé. Vous avez raison, nous avons sûrement quelque chose à vous proposer. Consultez-nous : PROMOTIC - 138, bd du Montparnasse, Paris (6e) 322-11-68/15-76/10-74-15-89

PONT MIRABEAU

11e et dern. étage, imm. 1961, vue panoramique sur Seine et environs. 3 pièces 74 m2 remis en état - 460.000 F. S/pl. samedi 22, 10 h. 30-15 h., 22, AV. EMILE-ZOLA FRANK ARTHUR - 766-01-69

MONTPARNASSE 6, RUE HUYGHENS PROPRIETAIRE VEND **5 PIÈCES EN DUPLEX STUDIO, 2 PIÈCES** entièrement équipé, très GRANDE RENOVATION S/place samedi, 11 h. à 16 h.

Région parisienne

COLOMBES Part. vend appts 3 pièces tout confort (70 m2), prix 165 000 F. Tél. : 971-65-82 (frais de notaire à la charge du vendeur).

LEVALLOIS limite NEUILLY, dans bel imm. anc., appt, hall, séj., 2 gdes ch., bs, wc, chf., tél., cave, 235.000. ACL 30, r. A.-France, Levallois. Tél. : 757-15-85 et 04-18.

BOUGIVAL, résid., rue calme. 5 P. 135 m2, 2 s. bains, téléph., box, bois privé. - T. 918-47-73.

Province

PLACEMENT EXCEPTIONNEL rendement 7 % garanti 18 mois. Studios, 2 pièces, quartier résidentiel Bordeaux. MASUREL, 1, rue Rabelais, 75008 Paris.

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Haute-Savoie). Studio 115 000, avec 23 000 cpt, 2-3 pièces. Gestion assurée, ERIGÉ, 84, route de Genève. 74240 GAILLARD (50) 38-52-89. Bureau d'accueil sur place à Châtel du 1er juil. au 31 août 78.

immeubles

Nantes, directement pr propriétaire, immeuble locatif, bien situé, 1er étage, 8 logements, cour, total 500 m2 occupés. Au plus offrant. Tél. : 40-71-46-14.

Emile Europa, 54, r. Amsterdam, achète, comptant, immeubles entiers ou partiels, libres ou occupés. 528-13-57, le matin.

fonds de commerce

Vends Fonds de commerce CONFLANS-STE-HONORINE grande boutique + appt 5 p. Le tout 392 m2, bail 9 ans. Ts commerces, emplacement de 1er ordre. Rens. : 950-28-13 H.B.

LITTORAL LANGUEDOC hôtel 42 ch., 2 ét.NN, restaurant + jardin, grande licence. Murs et fonds loués 125 000 F. ou disponibles au gré. Prix: 2 U. Ecrire 2862/66 Havas 66004 PERPIGNAN, B.P. 442.

ALPES STATION DE SKI : Cabinet immobilier (FNAIM) 1er ordre : 1.000.000 F. HAVAS, nº 1.157, B. P. 297, 38044 GRENOBLE CEDEX.

A vdre RESTAURANT île de RE 120 places, face mer, parking. Px à déb. « L'Ombre des pins ». 17940 Rivedoux. (16) 46-09-80-28

CAUSE DEPART - VENDS : STE DE **NETTOYAGE** PARIS-XIVe 707-50-88, 89

COTE D'AZUR vds fonds de garage en S.A.R.L. 160 véhicules neufs. C.A. h. taxes 1.600.000 F. BENEFICE EN RAPPORT Important chiffre carrosserie. Px 720 000 F. Ecrire RICCARDI 3, av. Cap.-de-Croix. 06000 NICE.

bureaux

PASSY Ccial, 100 m2, 4 lignes téléph., pour tous commerces, dépôt de distribution ou bureau : 3 000 F par mois. Téléphone : 620-00-60.

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts informations juridiques secrét., Tél., Télex. Bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS-11e — 355-70-80.
PARIS-17e — 229-18-04.
PARIS-19e — 770-16-80.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

COUPLE ch. espace pour vivre 60 m2 min., 350 000 F max. Clair, calme, charmant. Paris ou banlieue R.E.R. 524-64-33 ap. 19 h.

Particul. achète studio 30 m2 tt cft 1er ou 2e étage, avec ou sans ascenseur. Asnières, Courbevoie, Bois-Colombes ou Paris-17e. Tél. 793-73-44 ap. 18 h.

PART. ACH. CPT 3/4 PIECES 80 m2, 15e préf. Ségur ou Sèvres-Lecourbe, asc., parkg, plein air (appt même disp. dans un an). TEL. : 783-21-16.

viagers

NEUILLY. Mº SABLONS IMM. ASC., BEAU 5 P. 110 M2 + chbre serv. réserve droit d'usage vie durant à dame 69 a. Px 450 000 F cpt sans rente. URGENT. 574-68-35 le matin.

locations non meublées Offre

Paris

TELEGRAPHE dans très bel immeuble STUDIO confort, 650 ch. comprises. Tél. : 252-42-09.

BEAU 3 PIECES à proximité du PONT DE NEUILLY. TEL. : 387-87-34.

locations non meublées Demande

Paris

Je cherche une chbre indép., spac., agréable, eau et coin cuisine, début sept., 400 F maxim., 4e, 5e, 7e, 12e, 13e. - T. 743-01-15.

Appartement 3 Pièces, Paris (XVIIe), calme, dernier étage, bains, cuisine, téléphone. — Si possible parking. Téléphone, H. de B., 766-38-65.

Cherche 15e arrdt studio. Possibilité cuisine + douche + w-c 700 F T.C. maxim. Libre en septembre ou octobre. Ecrire : Dallet 96, av. de Clichy 75017.

Enseignante faculté cherche 2 ou 3 p. + tél., 1 500 F maxim. dans 4e, 5e, 13e, 14e arrdt. Téléph. : 707-67-79, p. 475.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche : VILLAS, PAVILL., pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

AV. PAUL-DOUMER imm. récent. Liv. + 3 chambres, 2 bains, balcon. Tél., 5 000 F. charges compr. TéL : 261-39-35.

pavillons

LE PERREUX 5' R.E.R. VILLA CLASSE EXCEPTIONN. construct. 1970, séj. 40 m2 + récept., 4 chbres, cuisine, bains équip., luxe, jard clos, 690.000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. - Tél. : 324-17-63.

RUEIL R.E.R. : récent, séjour, 4 chbres, tt cft, jardin, 500 m. gare. 715.000 F. 027-57-48.

FONTENAY-AUX-ROSES magnif. pavil. meul., 6 P., sous-sol complet, calme, proche Mo, petit jard. 550.000 F. 667-20-80.

Particulier cherche pavillon à acheter, 2 chbres, grand salon, jardin, tout confort, 320.000 F, Courbevoie, Colombes, St-Cloud. Téléphone : 720-78-00, Poste 5785.

villas

VÉSINET 2' R.E.R. VILLA, parfait état, 3 CHBRES + petit appartem. indépendant, possible profession libérale. Prix 900.000 francs. - EXCLUSIVITE AGENCE MAIRIE : 976-52-52.

Valence, prox. ctre, T 6 120 m2, 4 ch. dt 1 av. entr. indép., cuis. équ., séj. chem., ptres, chf. cal, cft, gar. + cave 55 m2, jard. de 400 m2 430.000. (75) 43-52-50 mat.

Cavalaire, vue mer, unique, villa neuve, 6 P., rustiq., gd luxe, ptres anc., cheminée, solarium, gar. 630.000. Sovatim, 5, r. Farges, 13008 Marseille. (91) 53-34-21.

Part. à part., cause dép., urg. Maison mod. F-4, gar., jardin, plag. et campag. 230.000 à déb. Bretagne-Sud - T. : (40) 82-83-27

CORSE. Ajaccio à vendre villa 7 pièces principales 1 100 m2. 600 000 francs. Téléphone 23-32-43 après 20 heures.

REGION PAU, part. vd VILLA NEUVE F 3 posib. tél., terrase carrelée. Garage. Pelouse 2 000 m2. Tél. : (59) 68-16-07.

maisons de campagne

PÉRIGORD BELLE MAISON XVIIIe adossée au hameau, vue étendue jardins en terrasse, dépendances 220.000 F. Docum. sur demande. PROPINTER S.A. - B.P. 33 24103 Bergerac - (53) 57-53-75

Tours, 1 hectare + bâtiments à restaurer. Prix : 150.000 francs. Téléphone : 542-18-79.

Près Alençon, petite maison à rénover, en étage, jard. 760 m2, arbres fruitiers, puits, entouré de champs. Part. vd 40.000 F Téléphone : 720-78-00, poste 5785.

Vds mais. + jard. + dépend., eau, électric., sit. 8 km. Parthenay (79), envir. 40.000 francs. S'adresser Mimeau M. Adilly, 79200 Parthenay. (49) 64-25-72.

27 BERNAY. Mais., 82 m2, 3 pces cuis., 5-d-bs, cft, tél. jdin 770 m2 BOULAY, 24, r. Alsace-Lorraine.

(27) Rég. BERNAY - Pptaire vd charmant PRESBYTERE 6 P., cheminée, verger, terr. 1.400 m2. Px 220.000 F. T. : (32) 43-10-66

NORMANDIE MAIS. CARACT., 200 m2, rénovée, très confort. + maisonnette **PRES YVETOT** SITE EXCEPT. 5.000 M2. PRIX 490.000 FRANCS. Tél., Prop. (50) 45-33-38, le soir, et H. de B. (50) 51-59-08.

terrains

VALLÉE DE LA DORDOGNE TERRAIN 1 HA ENVIRON Vue magnif. SUR LA VALLEE, les CHATEAUX des MILANDES et de BEGNAC, eau, él. 78.000 F DOCUMENT. SUR DEMANDE. PROPINTER S.A. - B.P. 33, 24103 BERGERAC. (53) 57-53-75.

Entre Cannes et Menton, min. 1.000 m2 impératif, vue s/mer et constructible. Tél. : 520-21-29 ou C-8-I, 15, rue J.-Bologne, 75016 PARIS

CRETEIL, 400 m2, 20 mètres de façade. Prix : 225.000 francs. GIF, 1.000 m2, 25 mètres de façade. Prix : 260.000 francs. BURES, 1.000 m2, 30 mètres de façade. Prix : 270.000 francs. ARGENTEUIL, 400 m2, 20 m de façade. Prix : 160.000 francs. Région ANET-SUR-MARNE 1.100 m2 - Prix : 145.000 F. Tél. : 584-08-23 ou 24.

fermettes

Résid. étranger ach. ferme à part., gd jdin att., vue, bon ét. A rénov. 150.000 F max., dépts, 34, 13, 83, 06, 04, 84, 26. Vernlau c/o Pillers, 110 Lacoupée, 71000 MACON

propriétés

106 km par autoroute. Affaire valable. Région Compiègne. Particulier vend propriété avec étange sur 7.800 m² clos, séjour 100 m², 5 chambres avec lavabo, 2 salles d'eau, tél., chauffage central neuf. Combles à aménager. Grange indépendante restaurée avec 2 pièces et 200 m² aménageables. Possibilité création auberge à peu de frais. Prix : 495.000 F. Tél. 233 02 71 - 244-46 03

Propriété, centre VAR, mas provençal restauré. Séj. 60 m2, 4 ch., 2 bains, tt confort + villa gard. terr. 5.000 m2 clos. Bord rivière. Garage. Atelier. Prix : 750.000 F. La Tour Immobilier, 83340 LE LUC

PRES VALLEE CHEVREUSE : maison 5 P., 155 m2 habitables, séjour 31 m2 avec cheminée, 5 chambres, 3 S. de B., jardin de 590 m2. Prix : 525.000 F.

CPH IMMOBILIER, Agence de Chevry 2, Tél. · 012-12-12.

PRIX : 350.000 F Très plaisante PROPRIETE restaurée, à 1 km sortie ville, au calme, MAISON NON ISOLEE, habit. suite, cuis., séj., salon 48 m2, couloir, 3 chbres, s. eau, w.c., cave, cellier, beau grenier aménag. poutres et très b. chemin., eau (chaude) électr., chauff. électr., terr. 1.560 m2 clos murs. S.N.C.F., ligne direct. PARIS-LE MANS à 2 kms. (réf. 30006). Tél. 16 (37) 81-19-65.

URGENT - PRÈS ANET 90 km PARIS-OUEST Superbe demeure récente, style fermette, 240 m2 habit. gd séj. rustiq., 5 chbres, cuis., 5. bs, s. jeux, tt cft s/2.650 m2 de jdin clos. Px sacrif. 579.000.

PRÈS ANET 80 km PARIS-OUEST Grande demeure de caractère s/très beau parc de 7.500 m2 environ en bordure de rivière, tt cft + cellier, gar., mais. de gardien. Px except. : 890.000 F. AGENCE LA VALENTINOISE 28260 ANET. Tél. (37) 64-97-15.

MORBIHAN 2 KM. du GOLFE BELLE MAISON RECENTE, 210 m2, couverte, plain-pied, séjour, cuisine, patio, 3 chambres, 3 S. de B., dans un terrain 5.600 m2 planté, av. tennis + anc. chaumière, division possible. Prix 650.000 F + frais. Téléphone : (97) 26-03-62.

GARD UZES MAS ANCIEN 10 PIECES, cheminée, dépend., COUR INTER., four à pain, gar., habit. de ste, 550.00 à déb. Tél., GILLAIN : (66) 87-42-11.

manoirs

SARTHE - PART. - MANOIR XVIe, 20 ha. Douves. Rivière. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON 027-12-90 - 325-72-87

forêts

80 KM OUEST PARIS 10 HA Bois de chênes Aux ANDELYS - 260.000 F. Téléph. : 43-27-42-29

domaines

Etude Maître FERRU et JOUSSE - Notaires 53000 LAVAL - Tél. (43) 53-11-76

EN MAYENNE - Belle FERME de 62 HA. Bâtiments en bon état et bois de 30 HA 50. Le tout d'un seul tenant à vendre ensemble BAIL expirant le 1er novembre 1980.

EN NORMANDIE (Seine-Marit.) Pièces de terre d'une contenance totale de 20 HA environ. baux expirant en 1985 et 1988.

villégiatures

CABOURG 1) mais. 3 ch., jdin, chf cent., août 3 900 ; sept. 900 ; oct. à juin forf. 5 850. 2) mais. 5 ch., sept 1850. T. 16-31 91-01-38.

APPARTEMENT MEUBLE 6 km NIMES, pleine campagne, 6/7 places, libre août-septembre. Tél. : 66 - 81-52-13, heures bur. ou (66) 81-30-27.

Août. DROME, petite maison indép. F 3, t tcft. Tél. heures bur. 774-17-30 ou dom. 755-91-68.

PARIS - LONDRES Aller et retour. Avion + autoc. 345 F (IPEX). Téléph. 203-46-00.

PRESQU'ILE DE RHUYS - A louer sem. ou mois, pav. avec parc, 100 m de la côte. 5 pièces tout confort. Tél. (97) 53-46-05.

Mais. de caract. TOURRETTES-S/LOUP-06, 10 km de la plage. Gd liv., chbre, bns. salon, cuis., gde terras. 3/4 pers., août, sept. Tél. (90) 72-04-17, après-midi.

emplois internationaux

International Management in the Service Industry

Several key opportunities exist to join a young, international company with an outstanding record of growth in the rapidly developing service sector of expanding economies in the newly industrialised and third world countries. Its customers include public companies, quasi governmental organisations and nationalised industries. Its primary resource is its staff — their competence, skill and professional integrity. Planned expansion has created a need for the following high calibre professionals —

Assistant General Managers (O.C. 166)
Personnel Managers (O.C. 167)
Chief Accountants (O.C. 168)
Operations Managers (O.C. 169)

These current appointments are in Nigeria, Algeria, Iran and Saudi Arabia, while future requirements will arise in South and Central America, the Far East and Pacific locations. On behalf of our client we are seeking candidates ideally aged 28-35 years with an appropriate academic or professional qualification, and fluency in either English or French in addition to mother tongue. A record of significant career achievement allied to appropriate field experience abroad in manpower intensive service operations covering multi-site activities is essential. Candidates must also be genuinely international in outlook, culturally adaptable and mobile on a worldwide basis.

An attractive international compensation and benefits package appropriate to the appointment and country concerned will be offered, and will present no obstacle to outstanding candidates. Future career prospects are excellent. Overseas applications will be welcome and local interviews will be conducted.
Please apply in complete confidence to us as the company's advisors, quoting the relevant reference number, by sending your detailed resumé, including salary history and recent photograph to *Chris Jamieson, Lansdowne Recruitment Limited, Design House, The Mall, London W5 5LS, England. Tel: London 579 7540.*

Lansdowne

Abu Dhabi · Auckland · Bahrain · Bangkok · Beirut · Bombay · Brussels · Colombo · Dubai · Essen · Jakarta · Johannesburg · Karachi · Kuala Lumpur · Kuwait · Lagos · London · Limassol · Malta · Montreal · Nairobi · New York · Riyadh · Seoul · Singapore · Sydney · Taipei · Tehran

MAROC cherchons pour centre minier

MÉDECIN diplômé médecine travail ayant pratique généraliste pour assurer service médical 700 travailleurs et familles. Ecrire avec C.V. et photo CRAM, 42, av. Gabriel, Paris-8e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

S.A. D'H.L.M. RÉGION SUD-OUEST recrute

INGÉNIEUR Contrôle Technique

diplôme E.T.P. recherché, expérience exigée 10 ans chantiers bâtiment. Poste à pourvoir en septembre. Logement assuré. Ecrire H 5269 AGENCE HAVAS BORDEAUX 33000 qui transmettra.

Entreprise routière recherche DIRECTEUR REGIONAL pour la région EST. Cet emploi s'adresse à des spécialistes dans les travaux routiers et V.R.D. présentant de sérieuses connaissances techniques et ayant déjà exercé des responsabilités de gestion dans les entreprises routières. Ecrire avec C.V., références et photo d'identité à HAVAS NANCY 54000, sous le nº 322 N.

Expert Comptable, ST-BRIEUC 22000 recherche COLLABORATEUR Niveau certificat supérieur ou DECS, expér. cabinet indispens C.V., prét. nº 7077 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Architecte Décorateur à TOULOUSE recherche **DESSINATEUR QUALIFIÉ** Envoyer C.V., photo et référ. à nº T 07177 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

BAGHEERA 78 Voiture de direction, petit kilométrage, garantie un an, pièces et main-d'œuvre. CONCORDIA : 374-97-95.

RENAULT 15 GTL 1977 18.000 km., bleu métallisé, première main, état neuf, garantie. Téléphone : 721-56-14.

12 à 16 C.V.

EXCEPTIONNEL CX PRESTIGE Juillet 1978, 2.000 kilomètres, gris métallisé, 5.000 F en dessous du prix neuf. M. VAN. Téléphone : 836-80-93.

Concessionnaire Alfa Romeo vend véhicule de direction : ALFETTA 2000, gris métallisé, 1978, 6.000 kilomètres. 721-56-14.

Concessionnaire Alfa Romeo vend voiture personnel GTV 2000 gris métallisé, 4.000 kilomètres. Téléphone : 721-56-14.

B M W 2500 automatique, 1974, 75.000 kms, prix argus. Téléph. : 721-56-14.

SUPERBE PEUGEOT 604 1976, intérieur cuir, 1re main garantie. - 721-56-14.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

Le Monde

économie-régions

ENVIRONNEMENT

« JACQUERIE » EN HAUTE-SAVOIE

Quinze cents villageois empêchent l'ouverture d'une carrière

De notre correspondant

Grenoble. — Depuis plus de quatre mois, les habitants de la commune de Thorens-Glières (Haute-Savoie), occupent le site du Bois-Brûlé, un cône d'éboulis naturels actuellement recouvert d'une forêt. Le préfet de Haute-Savoie avait autorisé, le 19 janvier 1978, la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA) à prendre possession du lieu et à extraire 140 000 tonnes de sable et de gravier qui seront acheminées par camions vers le chantier de l'autoroute Annecy-Genève.

L'arrêté préfectoral autorisait la société AREA à prendre possession du site du Bois-Brûlé dans un délai de six mois. Celui-ci expirait le 19 juillet à minuit. L'AREA n'a pas demandé l'intervention de la force publique pour « libérer » l'emplacement de la future carrière. L'arrêté préfectoral est désormais considéré comme caduc par les défenseurs de l'environnement qui, toutefois, par « prudence », continuent d'occuper le Bois-Brûlé.

Le conseil municipal de Thorens — la commune est propriétaire d'une grande partie du Bois-Brûlé — s'est, à plusieurs reprises, prononcé contre l'ouverture de cette carrière. Selon le maire de la commune, M. Tinant, l'estimation approximative de la « reserve naturelle » peut se situer à plus de 1 million de mètres cubes, ce qui fait craindre qu'après le passage de l'AREA, et chaque fois qu'on aura besoin de gravier, l'autorité administrative soit tentée *« par cette réserve à bon marché »*.

Le président de l'association pour la sauvegarde de l'environnement de Thorens-Glières, M. Gaston Daudet, considère que seules des raisons financières peuvent expliquer le choix de cette carriere. Le gravier naturel « tout venant » du Bois-Brûlé ne nécessite aucun concassage ; il presente l'avantage de pouvoir être exploité très rapidement et en grande quantité ; il se situe à courte distance du chantier de l'autoroute ; enfin, l'AREA paiera environ 1 franc le mètre cube « emprunté », alors qu'une autre carrière située à quelques centaines de mètres du Bois-Brûlé, qui extrait le même type de gravier, le vend plus de 10 francs le mètre cube.

Les mille cinq cents habitants de Thorens, qui se relaient nuit et jour pour occuper le site, redoutent que l'ouverture d'une seconde carrière entraîne une nouvelle dégradation du site, qu'elle augmente les dangers dus à la circulation des poids lourds, qu'elle provoque des nuisances considérables pour les cent quatre-vingts enfants handicapés du centre psychothérapique départemental qui sera longé par les camions.

Ni l'expert désigné par le tribunal administratif de Grenoble pour réaliser l'inventaire des « ressources » en sable et en gravier ni les responsables de l'AREA n'ont pu depuis huit mois pénétrer sur le site du Bois-Brûlé. Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté, le 7 juin 1978, les deux requêtes déposées par la commune de Thorens et par l'association de sauvegarde de l'environnement, tendant à surseoir à l'exécution des deux arrêtés du préfet de Haute-Savoie. La société AREA, qui avait demandé l'expulsion des défenseurs du Bois-Brûlé, a obtenu satisfaction le 10 juillet 1978 auprès de la cour d'appel de Chambéry.

Lundi 17 juillet à 7 h. 30, les représentants de l'AREA et une équipe de bûcherons se sont présentés à l'entrée du chemin rural conduisant au futur site de la carrière. Les habitants de Thorens se sont opposés à leur entrée. Le maire de la commune a fait sonner le tocsin pour alerter la population, qui s'est rendue aussitôt sur les lieux. A la préfecture de Haute-Savoie, on affirme que *« l'emploi de la force n'est pas imminent »* et que l'on étudie la jurisprudence afin de savoir si l'arrêté du 19 janvier 1978 est toujours valable, le début d'exécution des travaux ayant été empêché le 17 juillet par la population de Thorens.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Une nouvelle association s'est créée* pour développer l'information et la communication sur l'urbanisme, l'architecture, le logement, les collectivités locales et le cadre de vie. L'« Observatoire de la ville et de l'habitat » s'adresse à la fois aux aménageurs et aux usagers.

* Renseignements : 18, rue Duphot, Paris (1er), tél. 260-11-25.

L'indemnisation des victimes du naufrage de l'« Amoco-Cadiz »

M. Papon : toute personne qui a subi un préjudice est fondée à demander réparation

A M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, qui s'inquiétait de savoir de quelle manière les victimes de la marée noire de l'Amoco-Cadiz seraient indemnisées, M. Maurice Papon, ministre du budget, a fait la réponse suivante au Journal officiel *du 15 juillet :*

« Le gouvernement a immédiatement engagé — et poursuit — les actions nécessaires, notamment au plan international, pour que toutes les responsabilités encourues soient effectivement mises en jeu, et pour que les fonds correspondants soient aussi rapidement que possible mis à la disposition des victimes par les auteurs du dommage et par leurs assureurs. La constitution du « fonds de limitation » auprès du tribunal de commerce de Brest a pu être obtenue, dès la fin du mois d'avril. Une action similaire est en cours auprès de l'institut gérant l'accord « Cristal » pour obtenir le versement d'acomptes à bref délai.

» Au demeurant, l'Etat sera lui-même un créancier important des assurances, en raison des dépenses considérables qu'il a engagées dans le cadre des opérations de la lutte contre la pollution maritime et terrestre, d'une part, et, d'autre part, au titre des avances sur indemnisation consenties aux victimes de la pollution.

» L'Etat demandera, bien entendu, aux responsables du dommage et à leurs assureurs, le remboursement de l'ensemble des dépenses qu'il aura en définitive effectuées, de même que toute personne estimant avoir subi un préjudice est fondée à leur en demander réparation (l'Etat étant cependant subrogé dans les droits des victimes, à concurrence des sommes versées à celles-ci).

» Pour ce qui est des fonds d'origines diverses qui viennent compléter l'effort de la collectivité nationale, instruction a été donnée aux préfets des départements concernés de les utiliser en priorité, après consultation des élus, au versement de secours d'urgence aux sinistrés, à l'équipement et à l'hébergement des volontaires et à la sauvegarde de la flore et de la faune.

» Enfin, le gouvernement étudie activement la possibilité de mettre en cause la responsabilité personnelle de l'armateur de l'*Amoco-Cadiz*, afin d'écarter les règles de limitation de responsabilité fixée par la convention de novembre 1969 et l'accord en question. »

URBANISME

LE VENDEUR D'UN IMMEUBLE N'A PAS A GARANTIR LA VALIDITÉ DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Les risques d'annulation d'un permis de construire et les retards qu'ils peuvent entraîner dans la réalisation ou la commercialisation d'un immeuble doivent être supportés, en cas de vente, par le nouveau propriétaire. Un jugement rendu par le tribunal de grande instance de Paris, le 19 juin dernier a confirmé la jurisprudence.

L'affaire concernait l'immeuble de bureaux construit à Louveciennes (Yvelines) par la Société d'études, de réalisations et de documentation immobilières (SERDI) et vendu en 1972, en l'état futur d'achèvement, à la société Crow-Louveciennes.

A la suite d'un recours déposé quelques jours avant cette vente, les riverains ont obtenu l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif de Versailles en mai 1973. Le Conseil d'Etat n'a rendu sa validité au permis de construire qu'en juillet 1975. L'immeuble n'a commencé à être loué qu'en avril 1976, alors qu'il aurait pu être occupé dès septembre 1974. La société Crow-Louveciennes estimant que la perte de recettes locatives était due à la contestation du permis de construire, réclamait au vendeur le paiement de 13,8 millions de francs. Le tribunal a estimé que *« le permis de construire est une simple autorisation administrative indispensable pour bâtir ; cet acte unilatéral des pouvoirs publics attaché au terrain, mais non transféré avec lui, n'a donc conféré à l'acheteuse aucun droit acquis de construire »*.

A PROPOS DE...

Une circulaire sur le défrichement de la foret méditerranéenne

Bois hors feu

Le ministère de l'environnement vient d'envoyer aux fonctionnaires de treize départements « méditerranéens » une circulaire datée du 25 mai 1978, leur demandant d'appliquer « avec rigueur » la législation sur le défrichement.

La forêt méditerranéenne, ou tout au moins ce qui en reste, est en grand danger. Non seulement parce qu'elle brûle chaque été, mais aussi parce que les pavillons et les lotissements la grignotent chaque jour. Or elle couvre l'essentiel des 4,5 millions d'hectares d'espaces naturels que conservent encore les départements du Midi.

Le couvert forestier est essentiel pour régulariser le régime des eaux, protéger les sols, maintenir les équilibres écologiques, abriter les animaux, composer le paysage et servir d'espace de jeux aux habitants permanents comme aux estivants.

Aussi, depuis fort longtemps, un propriétaire n'a-t-il plus le droit d'abattre ses arbres comme bon lui semble. Il doit demander une autorisation à l'administration. Or, en Languedoc, en Provence comme en Corse, le moins qu'on puisse dire c'est que cette règle est de plus en plus « oubliée ».

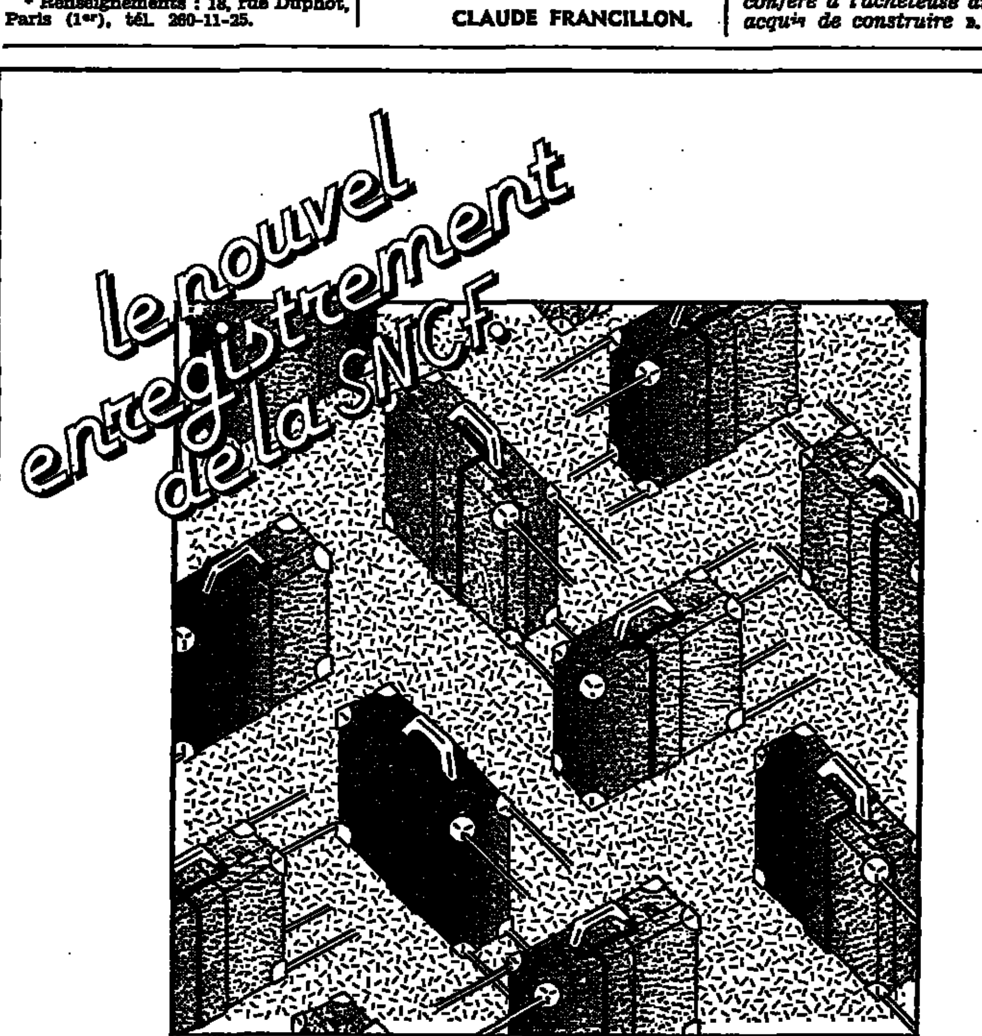
Il est vrai que, pour les fonctionnaires de l'agriculture, le travail est énorme. Dans les seuls départements du Var et des Alpes-Maritimes, cinq mille permis de construire sont demandés chaque année sur des surfaces boisées.

Les résidences secondaires — qui ne seront occupées que trois semaines par an — montent à l'assaut du haut Verdon, du Luberon, des collines de Montpellier, des garrigues nîmoises et des forêts des Pyrénées-Orientales. C'est le « mitage » général des massifs forestiers qui facilite leur destruction éventuelle par les incendies. Car, contrairement à ce que l'on croit, l'urbanisation de la forêt méditerranéenne multiplie les risques d'incendie au lieu de servir de coupe-feu.

D'où le coup d'arrêt donné par la circulaire du ministère de l'environnement. Elle rappelle la règle de l'autorisation préalable à tout défrichement. Elle s'applique non seulement aux futaies mais aussi aux châtaigneraies, plantations d'eucalyptus, peuplement de chênes truffiers et même au maquis et à la garrigue. Ces broussailles sont, en effet, d'anciennes forêts qui se reconstitueront naturellement à condition qu'on les laisse en paix. Les aménagements de terrains de camping sont assimilés à des défrichements.

L'administration peut dire non si elle estime le bois en question *« nécessaire à l'équilibre biologique de la région ou au bien-être de la population »*. On voit que sa faculté d'interprétation est large. La protection de plantes rares, de la faune sauvage, du paysage, la prévention des pollutions et la nécessité de maintenir des lieux de récréation près des villes justifieront les refus des fonctionnaires. Reste à savoir si les agents de l'équipement et de l'agriculture sauront résister aux pressions des maires et des propriétaires fonciers.

MARC AMBROISE-RENDU.



TRANSPORTS

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CATASTROPHE DE LOS ALFAQUES

Le débat sur l'acheminement des produits dangereux est ouvert

La catastrophe du camping de Los Alfaques continue de provoquer de nombreuses réactions.

M. Maurice Andrieu, député socialiste de la Haute-Garonne, a déclaré le jeudi 20 juillet qu'il avait demandé au ministre des transports de prendre des mesures d'urgence afin d'assurer la sécurité lors des transports de matières dangereuses.

Pour M. Andrieu, la réglementation de ces transports par poids lourds doit être immédiatement réexaminée, tant au niveau des normes techniques du matériel transporteur que de leur contrôle, de leur limitation de vitesse, du choix des itinéraires et également de la vérification de l'état de santé des conducteurs. Le député demande la création d'une commission exceptionnelle de sécurité qui se saisirait de l'ensemble de ces problèmes.

De son côté, le Fédération française des sociétés de protection de la nature vient, dans un communiqué, de préciser sa position vis-à-vis des transports de matières dangereuses. Elle demande que ceux-ci soient effectués prioritairement par voie ferrée, que pour les parcours non desservis par le fer les poids lourds empruntent des itinéraires obligatoires, que les pouvoirs publics fassent respecter les réglementations en vigueur.

La voie ferrée est-elle le seul mode de transport sûr ? Un autre existe que rappelle l'Office national de la navigation. *« Il serait utile de noter l'existence d'un mode de transport relativement méconnu, sans doute parce que le plus silencieux et le plus économe en énergie : la voie navigable, qui respecte l'environnement en utilisant principalement les vallées créées par la nature. De plus, sur une voie navigable, un transport exceptionnel n'est jamais « convoi exceptionnel » : sur une voie au gabarit moderne, un seul convoi de 185 mètres transporte l'équipement de trois cent quarante-deux camions de 35 tonnes. »*

Pour sa part, l'Union nationale des chauffeurs professionnels met en garde le gouvernement et le public sur des catastrophes qui pourraient se produire en France, du fait de la dégradation des conditions de travail et de rémunération des chauffeurs professionnels. Elle s'élève *« contre tous ceux qui critiquent — sans être informés, le comportement des travailleurs de la route »*.

Elle demande à tous ceux qui détiennent des responsabilités de *« s'attaquer aux causes essentielles de l'insécurité routière, qui consistent à proscrire toutes les dispositions et tous les comportements qui nuisent à une conduite sécurisante, calme, sereine et détendue »*.

LES HANDICAPÉS EXCLUS DU VOYAGE ?

Un tour-opérateur — Voyage Conseil, filiale du Crédit agricole — attire l'attention de tous ses chefs d'agences, par voie de note de service, sur les difficultés pouvant éventuellement naître de la présence dans un groupe de touristes de participants handicapés mentaux ou physiques. *« Nous comprenons,* peut-on lire dans cette note, *qu'il est difficile d'écarter un candidat au voyage, mais il est indispensable d'informer sérieusement votre réseau sur les difficultés que les handicapés vont rencontrer au cours d'un circuit et de décourager toute demande de participation de ce genre à un voyage de groupe. »*

Les choses se gâtent lorsque, par excès de hâte et de zèle, le responsable du réseau du Crédit agricole de la Drôme répercute sur tous les bureaux du département les recommandations reçues, les changeant en instructions : *« Nous vous demandons,* écrit-il, *d'apporter un soin particulier à éviter l'inscription de ce genre de clients, qui provoquent de graves perturbations sur l'ensemble du groupe... »*

On comprend que les organisateurs de voyages cherchent à constituer des groupes aussi homogènes que possible et donnent des instructions dans ce sens à leurs agents. Le danger est que ceux-ci interprètent ces instructions de façon vexatoire. Et l'on admettra très mal qu'au moment où les pouvoirs publics et les transporteurs s'intéressent enfin au sort des handicapés, ceux-ci deviennent, dans la pratique, des indésirables.

LES TARIFS « CHARTERS » VONT ÊTRE ENTIÈREMENT LIBÉRÉS ENTRE ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis viennent de conclure un nouvel accord aérien qui prévoit une forte diminution des tarifs et un développement des relations entre les deux pays.

Aux termes de cet accord, Israël sera autorisé à choisir deux nouveaux aéroports de débarquement cette année aux Etats-Unis et deux autres l'année prochaine. Pour le moment, El Al, la compagnie nationale israélienne, ne peut atterrir qu'à New-York. De même, toute contrainte pour les vols charters entre les deux pays, compte tenu de leurs législations réciproques, sera supprimée.

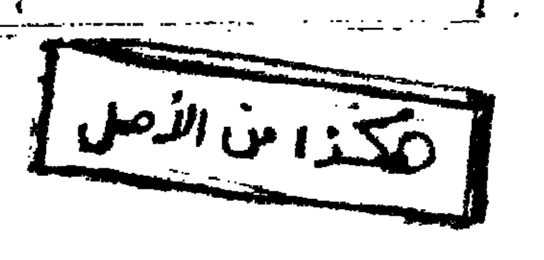
En outre, pour abaisser le coût de transport, les prix fixés par chaque compagnie aérienne sur leurs différentes liaisons seront applicables automatiquement et sans délai, sauf si les deux gouvernements marquent conjointement leur opposition.

L'accord devrait entrer en vigueur d'ici un an. Les négociations entre les représentants des deux pays avaient débuté le 26 juin dernier, pour renouveler l'accord les liant depuis 1950.

[Cet accord est exemplaire à double titre. Il illustre très bien le nouveau climat de « libéralisation » qui règne et va régner dans le transport aérien et que la dernière réunion de l'Association du transport aérien international (IATA) à Montréal n'a fait qu'entériner, du moins sur les grandes routes.

Il manifeste aussi la volonté des Etats-Unis de promouvoir cette libéralisation (qui devrait essentiellement leur profiter) et de s'assurer par des accords bilatéraux un certain nombre de « points d'appui » en Europe et sur le pourtour de la Méditerranée. Des accords ont, dans le même esprit, été conclus avec les Pays-Bas (d'où les désordres récents à Amsterdam) et la Belgique et risquent évidemment de provoquer par contagion une « destabilisation » du transport aérien en Europe et en Méditerranée.]

● *Déficit aggravé à la Sabena.* — Le déficit de la Sabena s'est encore aggravé et atteindra 2 milliards 200 millions pour 1977 (260 millions de francs français) soit 721 millions de plus (93 millions de francs français) qu'en 1976. C'est ce qu'a annoncé le 18 juillet le nouveau président de la compagnie, M. Van Rafelgem. Un plan quinquennal de redressement entrera en application en septembre. Il ne comportera pas de licenciements, mais on attend que par suite des « départs naturels » les effectifs de la compagnie passent de dix mille à sept mille ou huit mille. — *(Corresp.)*



...s le patronat, l'INSEE prévoit une re...

Convergences...

AUTOMOBILE

DEUX SIX-CYLINDRES DE PRESTIGE

...enator et Monza : les « belles européennes »

CONJONCTURE

Après le patronat, l'INSEE prévoit une rentrée difficile

La rentrée sera difficile, plus difficile peut-être qu'on ne le prévoyait jusqu'ici. Aux compressions d'effectifs annoncées, vont venir s'ajouter les problèmes provoqués par un ralentissement de l'activité économique.

Coup sur coup, le Conseil national du patronat français et l'Institut de la statistique viennent de publier leur analyse de la situation économique. Leurs analyses sont très semblables : patrons et statisticiens prévoient un ralentissement de la croissance cet été, provoqué non par l'environnement international, mais par un affaiblissement de la consommation des ménages.

Convergences...

Curieux été : M. Ceyrac, le patron des patrons, et *l'Humanité* portent le *même jugement sur la situation économique*, ou, plus exactement, sur les difficultés qui attendent le pays *à la rentrée*.

Assurant que le sommet de Bonn n'a pas décidé de véritable mesures de relance, la C.G.T. annonce que, en juin, le nombre des chômeurs a atteint 1 419 679, soit 80 000 de plus que l'on dernier à la même date.

M. Ceyrac estime, lui, dans une interview publiée par *Paris-Match*, que la relance décidée à Bonn par les grands *pays* industrialisés, si elle peut stimuler l'activité, ne résoudra pas les problèmes immédiats de l'économie française, *« ceux que nous connaîtrons probablement au cours du deuxième semestre »*. Ce qui, en clair, signifie que même si des mesures de relance sont bien prises (très peu d'engagements précis ou nouveaux ont été annoncés), elles ne pourront pas avoir d'effet avant 1979. Le jugement de M. Ceyrac est d'autant plus intéressant que, jusqu'à une date récente, le patron des patrons estimait — il nous l'avait confié au cours d'une conversation — que les vraies difficultés surviendraient plus tard, au printemps 1979.

Quels sont les facteurs nouveaux qui expliquent ce pessimisme, alors même que les négociations avec les syndicats viennent d'aboutir à un important accord dans la métallurgie ? Il y a sûrement dans les déclarations de M. Ceyrac quelques arrière-pensées : pousser l'épée dans les reins de M. Barre pour *obtenir quelques avantages*, et notamment une réévaluation réelle des bilans, vieille revendication du C.N.P.F. ; couper court aux revendications des salariés qui, à la rentrée — la forte hausse des prix aidant — demanderont des augmentations. *« Ne croyez pas que la situation financière des entreprises permette des folies. Il nous faut d'abord investir. Ce que nous ne faisons pas assez... »* Tel est, *grosso modo*, le discours.

Mais il serait erroné de ne voir dans les propos de M. Ceyrac que tactique et stratégie. Il y a aussi les faits. Ceux-ci sont souvent difficiles à analyser, et on se souvient assez des erreurs magistrales d'interprétation commises, en 1975, par la plupart des statisticiens et économistes — aussi distingués soient-ils, — pour accueillir avec prudence leurs dernières analyses.

Pourtant, la concordance de leurs conclusions actuelles donnent une certaine crédibilité aux difficultés qu'ils annoncent. Coup sur coup, le Conseil national du patronat français et l'Institut de la statistique viennent de publier leur note de conjoncture.

Même tonalité grise, même pronostic : l'activité économique est en train de se ralentir, à cause d'un affaiblissement de la demande des ménages.

L'analyse de l'INSEE est assez détaillée et *précise pour qu'on s'y attarde*. La demande des *familles* avait très *fortement progressé* au *printemps* (+ 1,7 % au *deuxième trimestre par rapport au premier* trimestre, soit un rythme annuel de presque 7 %) alors même que baissait légèrement le pouvoir d'achat des salariés (1). Cette augmentation subite de la propension à consommer peut s'expliquer, selon l'INSEE, de diverses manières : rattrapage après l'attentisme inquiet de la période pré-électorale ; achats de précaution avant l'accélération *prévisible* des hausses de *prix* entraînées par l'application du *plan* Barre. L'INSEE ajoute diverses raisons particulières, et notamment les achats *massifs de téléviseurs* provoqués par la *Coupe du monde* de football ainsi que le succès de certains modèles de voitures.

Tout *naturellement*, la baisse probable du pouvoir d'achat du deuxième trimestre va faire sentir ses effets au troisième trimestre. L'INSEE prévoit un recul de 0,4 % de la consommation durant cette période. Ce *qui* semble réaliste. L'Institut de la statistique ajoute — ce qui limitera dans le temps les dégâts — que la consommation recommencera à progresser dès novembre (+ 0,7 % au quatrième trimestre) à cause du ralentissement de la hausse des prix de détail qui devrait revenir à un rythme mensuel de 0,7 à 0,8 % contre un peu plus de 1 % actuellement. De janvier à décembre, le pouvoir d'achat progresserait tout de même de 2 %, si l'on tient compte des prestations sociales.

Le bilan sera plus lourd pour ceux qui n'auront pas d'emploi, puisque le chômage va continuer de progresser très vite, comme le reconnaît l'INSEE. Le tout est de savoir si le deuxième pacte pour l'emploi, qui commencera de s'appliquer à la rentrée, pourra limiter les dégâts provoqués par une croissance économique à nouveau ralentie.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Au premier trimestre le pouvoir d'achat du salaire horaire a pratiquement stagné.

AUTOMOBILE

DEUX SIX-CYLINDRES DE PRESTIGE

Opel Senator et Monza : les « belles européennes »

Les Opel Senator et Monza seront commercialisées en septembre, avant le Salon de Paris. Modèles de prestige de la filiale allemande de General Motors, elles comblent le « créneau » laissé par la Diplomat, dont la production a cessé en mai 1977. Avec la Commodore, dont une version nouvelle apparaîtra à l'automne, elles doivent occuper une place importante sur le marché européen des six cylindres de haut de gamme (1).

Les personnes menues devront s'abstenir : bien qu'elles satisfassent l'œil par leurs volumes harmonieux, les Senator et Monza sont élégantes mais surdimensionnées. Pas à l'américaine où seuls les capots impressionnent. Ici tout est vaste, sièges, coffre ou tableau de bord, et il faut se savoir « important » pour apprécier ces habitacles où les petites tailles ne seront pas à leur avantage.

La Senator est une berline classique, bien dessinée, dont la ligne rappelle la Rekord. Sa propulsion est classique, mais sa suspension à quatre roues indépendantes l'est beaucoup moins : le pont De Dion de la Diplomat a été abandonné au profit de bras transversaux (en « V ») et d'une traverse de réaction. Des ressorts hélicoïdaux à diamètre variable (en double cône) évitent aux spires de se heurter en compression. Il en résulte un confort vraiment appréciable à l'arrière. La tenue de route n'est pas critiquable, aux allures réglementaires, de même que le freinage très puissant assuré par quatre disques dont deux ventilés à l'avant. Des pertes d'adhérence sont cependant sensibles sur sol mouillé et il faudra beaucoup d'habileté pour corriger au volant (direction assistée très directe) les écarts du train arrière dans certaines courbes prises à vive allure. Le choix des pneumatiques est ici d'autant plus important que le rapport poids/puissance est inhabituel : en effet, si la Senator 2,8 (140 ch) est à peine compétitive par ses performances et son prix, la Senator 3,0 (3 litres à injection Bosch L-Jetronic et allumage transistorisé développant 180 ch DIN à 5 800 tours/minute) est une berline brillante dont la légèreté (1 370 kg, ce qui est exceptionnel pour la catégorie) sera un handicap pour les conducteurs non avertis... Son prix sera néanmoins inférieur à celui de concurrentes renommées mais moins alertes.

La Monza, quant à elle, est un coupé élancé doté d'un vaste hayon très incliné. Elle reprend la partie avant de la Senator et adopte la ligne « hatchback » fort prisée aux Etats-Unis et au Japon. Sa banquette arrière rabattable dégage un coffre dont le volume passe de 350 à 800 dm3. Ses caractéristiques mécaniques et les moteurs disponibles sont les mêmes que ceux de la Senator — ainsi que les transmissions mécanique à quatre rapports ou automatique. Ses performances, légèrement supérieures, bénéficient d'un empattement plus court et d'un aérodynamisme évident.

Silencieuses, confortables, cossues, bien équipées, les Senator et Monza ne pèchent en fait que par une planche de bord trop volumineuse pour être raffinée. Leurs qualités routières surpassent parfois les modèles concurrents (moteur 3 litres). Quant au niveau d'équipement, il atteint sur la Senator CD un seuil qu'aucune autre firme ne peut rejoindre au même prix.

L'offensive d'Opel est donc bien engagée. Avant celle, plus vaste, que General Motors prépare en Europe puisque, dans trois ans, le géant de Detroit compte y vendre cent mille automobiles fabriquées aux Etats-Unis, parmi lesquelles des diesel et des « traction avant ».

MICHEL BERNARD.

★ Prix : Senator, de 70 000 F à 80 000 F ; Senator CD, env. 95 000 F ; Monza, de 75 000 F à 90 000 F (tarif non encore fixé). Consommations moyennes : de 10 litres à 15 litres aux 100 kilomètres.

(1) Le marché européen des automobiles de plus de 50 000 francs peut être évalué, pour 1977, à près de 640 000 unités, soit 7 % du marché total. Mercedes (278 000), Audi (80 000) et BMW (69 000) représentent à eux trois les deux tiers de ce marché.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AFFAIRES

UNE FIRME AMÉRICAINE INSTALLERA UNE USINE A QUIMPER

(De notre correspondant.)

Quimper. — La Société Fleetguard, premier fabricant nord-américain de filtres pour moteurs Diesel, va implanter une usine à Quimper. A cet effet, elle a retenu un terrain de 67 000 mètres carrés — dont 10 000 seront couverts dans un premier temps, — et envisage un investissement de l'ordre de 50 millions. Cette unité devrait être opérationnelle dans deux ans. Elle emploiera initialement soixante ouvriers et, au bout de cinq ans, deux cents environ. Toutefois, si les besoins s'en faisaient sentir, sa capacité pourrait être quadruplée.

Fleetguard est une filiale du groupe Cummins (vingt-deux mille salariés), premier producteur mondial de moteurs Diesel.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	145 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉTRANGER

APRÈS LA RENCONTRE DE BONN

Les négociations commerciales de Genève déboucheront-elles sur une limitation des exportations agricoles françaises ?

La France a-t-elle bradé son agriculture lors des négociations commerciales multilatérales de Genève ? Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Barre, s'élève contre « les facilités nouvelles apportées aux États-Unis pour leurs exportations dans la C.E.E. et contre les restrictions aux exportations de la Communauté, notamment agricoles, vers ce pays ». Le parti communiste, qui parle de « démission nationale », demande « quelles mesures le gouvernement français compte prendre pour ne pas laisser à d'autres — même à la Commission européenne — le soin de parler au nom de la France au cours des négociations qui se poursuivent à Genève ».

La politique agricole commune est-elle à nouveau menacée ? La question revient avec tant de régularité qu'on hésite à la poser. Et pourtant ? Le 13 juillet dernier, à Genève, était rendu public le rapport d'orientation sur les négociations commerciales multilatérales. Dans ce document, les participants se disent décidés *« à s'engager dans la voie d'une approche commune pour diviser les marchés en parts équitables »*. Formule qui parait anodine, mais qui devient ambiguë quand on sait que les Etats-Unis voulaient faire retenir la notion de part *« régionale »* des marchés, chaque grand pays ou groupe de pays exportateur conservant ses terrains d'actions privilégiés.

La Communauté économique européenne a refusé ce « Yalta » du commerce mondial qui gèlerait les ambitions exportatrices des Neuf. Il n'en reste pas moins que le terme *« parts équitables »* ne rassure pas totalement. Au cours de ces négociations genevoises, les représentants français ont rejeté en bloc le rapport d'orientation, avec l'appui du Danemark, de l'Irlande et de la Grande-Bretagne qui n'en critiquaient que certains aspects. Cela n'a pas empêché — seconde ambiguïté — le porte-parole de la Commission des Neuf de le présenter. De là à craindre que la C.E.E. admette de ne pas accorder d'aide à l'exportation (restitution) pour les ventes agricoles vers certains pays pour respecter une partition *« équitable »* des marchés, il n'y a qu'un pas.

Au sommet de Bonn, nouvelle attaque des Etats-Unis. Ils demandent aux Sept d'approuver le rapport d'orientation de Genève. Dans le communiqué final, la France obtient une rédaction de compromis. C'est ainsi que les Sept *« apprécient et soutiennent les progrès tels qu'ils figurent dans le schéma d'accord sur les négociations commerciales multilatérales »*. Troisième ambiguïté. M. le président Giscard d'Estaing précise que le volet agricole de ce schéma, qui n'est donc pas approuvé, aurait pu aboutir à une limitation des exportations agricoles de la C.E.E. Le ministre du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, considère pour sa part le texte de Genève comme *« neutralisé »* et M. Monory, ministre de l'économie renchérit : *« A Bonn, les questions agricoles n'ont pas fait l'objet d'un marché de dupes. »* Le danger est-il pour autant écarté ?

L'isolement de Paris

La France, quatrième exportateur mondial de produits agricoles, qui aspire à redevenir le deuxième, ne peut admettre qu'au nom de l'égalité de concurrence des marchés lui soient fermés et ses exportations menacées de réduction. Aussi soutient-elle que l'accord de Genève sera global ou ne sera pas. C'est-à-dire qu'il portera sur l'ensemble des obstacles tarifaires et non tarifaires à la circulation des marchandises tant industrielles qu'agricoles. Mais Paris dans cette affaire est bien isolé. Nos partenaires européens n'ont pas le même intérêt à bloquer sur le seul dossier agricole les négociations commerciales multilatérales. Il faudra que la C.E.E. lâche du lest en tenant compte des rapports de forces interne aux Neuf. Ce lest, ce pourrait être un engagement à supprimer ou à limiter les aides aux exportations vers des pays où l'Europe n'est pas ou peu présente. Ou encore sur les fruits et les légumes. Ces concessions, sans effet immédiat limiteraient à terme la conquête de marchés nouveaux, conquête d'autant plus nécessaire pour les fruits et les légumes que l'Espagne, le Portugal et la Grèce rallieront un jour ou l'autre le Marché commun.

De surcroît la révision des mécanismes de soutien aux produits agricoles que cherche à obtenir les Etats-Unis n'est pas pour déplaire à la Grande-Bretagne. Le secrétaire britannique au Trésor, M. Joel Barnet, a, mardi dernier, manifesté une fois encore l'opposition de son pays à la croissance des dépenses de la C.E.E. dans le domaine agricole. M. Gundelach, le « monsieur Europe verte » de la Commission, a déclaré, il est vrai, que le plafonnement des dépenses est une idée *« non réfléchie »*. La convergence des piques de Washington et de Londres n'en rend pas moins la menace sur la PAC plus pressante.

Les professionnels agricoles français, enfin, se sont félicités, hormis le Modef (Mouvement de défense des exploitations familiales) de l'accord de Bonn, puisqu'il s'agit de relancer l'économie mondiale. En revanche, ils ont noté que, au sommet de Brême, la Commission européenne avait été chargée, sous la pression de M. Callaghan, de réfléchir à une réforme du marché commun agricole, et ils craignent que cette révision de la PAC ne se traduise par une dégradation des garanties obtenues par les producteurs européens. Mais n'y a-t-il pas entre la relance, qu'ils approuvent, et le risque de dégradation, qu'ils redoutent, un lien objectif ? Peut-on croire que dans le pot commun de la relance mondiale le seul doublement du seul déficit budgétaire de la France sera jugé comme suffisant par ses partenaires et concurrents ?

JACQUES GRALL.

GRANDE-BRETAGNE : scepticisme

De notre correspondant

Londres. — Les conclusions du sommet de Bonn ont été accueillies, en Grande-Bretagne, avec un sentiment où se mêlent le soulagement, la déception et un peu de dépit.

Le ton a été donné par la déclaration faite, à la Chambre des communes, par le premier ministre, M. James Callaghan. Sans s'étendre outre mesure, le premier ministre s'est borné à affirmer aux parlementaires que le sommet déboucherait sur des *« bénéfices concrets »* dont il s'est d'ailleurs bien gardé de préciser la nature.

Assez curieusement, M. Callaghan, pour étayer son propos, a fait valoir que la situation était maintenant *« bien pire »* que lors du précédent sommet tenu, il y a un an, à Londres, et c'est pour cette raison, a-t-il expliqué, que les participants ont accepté de formuler *« plus complètement et plus précisément »* leurs engagements.

Une situation un peu difficile

Il est vrai que le premier ministre était dans une situation un peu difficile : les statistiques officielles avaient révélé que le nombre des chômeurs se situe de nouveau au-dessus du million et demi. Il est symptomatique de ce point de vue que les questions qui ont été posées par les députés, à M. Callaghan, aient porté bien davantage sur le chômage et la situation de l'économie britannique, que sur le sommet de Bonn.

Le leader de l'opposition conservatrice, Mme Margaret Thatcher, sans se montrer explicitement critique, n'en a pas moins dénoncé la similarité du communiqué de Bonn avec ceux des précédents sommets, le même optimisme, et finalement la même absence de décisions réelles.

Malgré tout, l'impression la plus généralement exprimée, tant dans la presse que dans l'opinion publique est de soulagement. Le sommet, estime-t-on, a eu le mérite de ne pas se clore sur un constat d'échec. Il a permis aux principaux responsables de l'économie mondiale de réaffirmer leur volonté de ranimer le commerce international et de lutter contre le protectionnisme. C'est déjà un résultat. *« Bonn, gagner du temps. Pas plus, pas moins. »*

Dans un autre sens, en dépit du fait que l'on fonde en général peu d'espoir sur ce genre de réunion, un sentiment de déception est nettement perceptible. Pour la majorité des Britanniques qui continuent de penser qu'il ne pourra y avoir de relance de leur économie sans un effort concerté de leurs partenaires, à commencer par l'Allemagne et le Japon, les promesses de Bonn apparaissent un peu minces. Sans oublier qu'il ne s'agit pas de promesses et qu'il reste encore à voir comment *elles* seront tenues. L'exemple des précédents sommets est peu encourageant.

En outre on constate que la question fondamentale des négociations commerciales multilatérales a été laissée en suspens. Les termes mêmes du communiqué, souligne le *Times*, montrent *« combien peu de progrès ont été accomplis »*.

Les Britanniques enfin, n'ont pu retenir leur dépit devant l'absence d'engagements positifs de la part de la Grande-Bretagne. Le Japon va accélérer sa croissance, l'Allemagne aussi, et la France elle-même va doubler son déficit budgétaire. La Grande-Bretagne, elle, s'est limitée à réaffirmer sa ferme volonté de venir à bout de l'inflation. Elle n'a pas été en mesure, faute de moyens, de s'engager à quoi que ce soit d'autre.

Venant après les réserves clairement manifestées vis-à-vis des projets de nouveau système monétaire européen mis au point à Brême, et l'idée reprise par toute la presse que les huit autres pays de la Communauté sont prêts à faire l'Europe monétaire avec ou sans l'Angleterre, l'Anglais moyen se demande si son pays ne fait pas, pour reprendre une comparaison avec le football maintenant partie de la seconde division. — *(Intérim.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,4350	4,4450	— 55	— 30	— 80	— 40	— 200	— 140
$ can.	3,9470	3,9540	— 45	— 5	— 70	— 26	— 145	— 70
Yen (100).	2,2800	2,2950	+ 68	+ 99	+ 160	+ 200	+ 490	+ 570
D.M.	2,1560	2,1600	+ 60	+ 85	+ 130	+ 160	+ 450	+ 500
Florin ...	1,9950	2,0000	+ 30	+ 57	+ 85	+ 72	+ 180	+ 225
F.B. (100)								
F.S.	2,4600	2,4650	+ 85	+ 115	+ 210	+ 245	+ 695	+ 760
L. (1 000).	5,2380	5,2460	— 250	— 180	— 460	— 355	—1325	—1125
£	8,4500	8,4650	— 335	— 240	— 580	— 460	—1472	—1298

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	3 3/4	4 1/8
$ E.-U. ...	2 3/4	3 1/16	8 1/2	8 7/8	8 3/16	8 9/16	8 7/8	9 1/4
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 5/8	5	5 1/8	5 1/2	6 1/4	6 3/4
F.B. (100)	4 1/2	6	5 1/8	6 3/8	5 3/16	6 7/16	6	7 1/4
F.S.	2	2 1/2	2 1/8	2 1/2	2 1/16	2 7/16	2 3/16	2 9/16
L. (1 000).	8 1/2	12 1/2	11	12 1/2	11 1/2	12 3/4	12 1/2	13 3/4
£	11 3/4	12 3/4	11 1/8	12	11 1/16	11 13/16	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	7 3/8	8 1/8	8 11/16	9 3/16	9	9 1/2	10 1/16	10 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La hausse de l'or traduit un certain désenchantement

(Suite de la première page.)

Le moins qu'on puisse dire est que les orientations indiquées par ce que le communiqué officiel de Bonn n'hésite pas à appeler emphatiquement une stratégie concertée, ainsi que par le projet monétaire franco-allemand examiné par le Conseil européen de Brême, les 6 et 7 juillet, laisse de nombreuses et très importantes questions sans réponse. Une certaine tension se manifeste depuis quelques semaines sur les marchés des capitaux allemands, où les taux d'intérêts (encore très bas par comparaison au taux français) ont tendance à monter, et où la Bundesbank a dû se porter acheteur d'une partie des titres émis par le Trésor.

Faut-il accroître le déficit budgétaire ?

Est-ce le moment d'ajouter encore au déficit budgétaire déjà particulièrement élevé, comme le voudraient Américains et Anglais, pour des raisons tant idéologiques que pratiques (l'attachement au credo Keynesien selon lequel le déficit budgétaire est un sûr moyen de relancer l'économie ?) Le nouvel accord monétaire européen en gestation n'implique-t-il pas d'ailleurs un rapprochement entre les taux d'inflation allemands et français ? Comme il paraît tout compte fait exclu que le gouvernement français prenne les risques d'une déflation monétaire (relative) comparable à celle que la République fédérale a connu du fait de la quasi constante réévaluation de sa monnaie, on peut se demander si l'application du projet n'implique pas un certain relâchement de la politique suivie jusque-là à Bonn et à Francfort. Les inquiétudes exprimées publiquement par le président de la Bundes Bank, M. Emminger, pourraient accréditer cette interprétation des faits. Si cette évolution devait vérifier, il en résulterait probablement, au bout d'un certain temps, une diminution de la tension sur le dollar, surtout si, en même temps, les taux d'intérêt continuaient à monter aux Etats-Unis.

Notons que le projet monétaire franco-allemand est propre à encourager ceux qui estiment que l'or n'a en réalité jamais quitté la scène internationale, en dépit de sa démonétisation officielle. Le futur Fonds monétaire européen comprendrait en effet dans ses réserves de l'or. Notons encore que les Pays-Bas s'apprêtent avec prudence à réévaluer leur stock métallique.

Cela dit, c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut interpréter les indications données par la tendance du coût de l'or. Dans les passé, le marché s'est plusieurs fois lourdement trompé, notamment à la fin de l'année 1974, quand il croyait que la liberté rendue après quarante ans aux résidents américains d'acheter et de vendre librement de l'or devait se traduire par une spéculation effrenée (d'où le cours proche de 200 dollars coté à Londres à la fin de 1974). Il faut aussi tenir compte de la situation monétaire générale et des facteurs particuliers qui influent sur le marché de l'or. Tels par exemple que la politique de ventes des Etats-Unis.

Au vu des chiffres que nous avons cités jusqu'à maintenant, la nouvelle hausse intervenue depuis la deuxième moitié de l'année 1977 apparaît considérable, surtout si l'on tient compte du fait que chaque mois le Fonds monétaire met en vente un demi-million d'onces environ, à quoi s'ajoutent, depuis le 23 mai dernier, les ventes mensuelles du Trésor américain (300 000 onces). Ces dernières adjudications se sont faites à des prix record, ce qui semble bien indiquer une fermeté persistante des cours, un peu déroutante après la rapide remontée constatée pendant les mois antérieurs.

Mais il faut tenir compte d'un fait très important. Une grande partie de la hausse des cours libellés en dollars reflète la dépréciation enregistrée par cette dernière monnaie. Il est à remarquer que le cours atteint jeudi à Zurich (autour de 11 000 F.S. le kilo) était plus bas que le prix enregistré sur cette place au début de cette année (autour de 11 150 F.S.) quand l'or ne valait encore à Londres que 175 dollars l'once. Mais à ce moment-là, le dollar était encore coté à Zurich un peu en dessous de 2 F, alors qu'il vaut actuellement 1,80 FS. En mars 1977, l'or valait plus cher à Zurich qu'aujourd'hui ; pour le marché suisse, un des plus important du monde pour le métal précieux, celui-ci n'apparaissait pas encore très cher jusqu'à maintenant.

PAUL FABRA.

AGRICULTURE

LES INDUSTRIELS QUITTENT L'INTERPROFESSION LAITIÈRE

La Fédération nationale de l'industrie laitière a annoncé, le jeudi 20 juillet, qu'elle refusait de siéger au Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) tant que les disparités de concurrence, existant entre le secteur coopératif et le secteur privé, n'auront pas fait l'objet d'une étude concertée. Créé en 1974, le CNIEL regroupe les producteurs de lait, les transformateurs coopératifs et privés. Les décisions y sont prises à l'unanimité. Le coup d'éclat de la FNIL empêche cet organisme de fonctionner. Les industriels laitiers reprochent à la coopération son statut fiscal, des subventions spécifiques et des conditions d'accès privilégiés au crédit. *« Ces disparités représentent,* selon la FNIL, *2,5 % du prix du lait payé aux producteurs. » « Ces inégalités de traitement sont devenues intolérables,* écrit M. Lepatre, président de la FNIL, *et ne reposent en 1978 sur d'autres justifications qu'historiques. »*

EMPLOI

La société Le Blan s'apprête à licencier un tiers de son personnel

De notre correspondant

Lille. — Numéro un du fil de coton peigné en France, l'entreprise Le Blan et Cie, à Lille, projette de licencier le tiers de son personnel à la rentrée, soit deux cent quatre-vingt-treize salariés sur un effectif de mille trente-six personnes. M. Antoine Le Blan, P.D.G. de la société, en a averti le comité d'entreprise réuni le 20 juillet. Fait inhabituel, M. Le Blan, qui est également président du syndicat patronal du textile et passe dans le Nord pour un patron « social », a réuni une conférence de presse afin d'exposer ce qu'il appelle lui-même le *« problème Le Blan »*.

Spécialisée dans la filature de coton destiné à la bonneterie en France et à l'étranger, la société Le Blan et Cie produit 18 % du fil de coton peigné sur le marché français. L'entreprise a poursuivi sans relâche une politique active d'investissement en matériel, notamment pour améliorer sa qualité et son prix de revient. L'outil de production est moderne et supporte avantageusement la comparaison avec celui des grandes firmes européennes. C'est d'ailleurs un argument utilisé immédiatement par les syndicats ouvriers pour affirmer leur opposition aux licenciements.

En 1977, Le Blan et Cie a produit 5 700 tonnes de fil et son chiffre d'affaires hors taxes a atteint 123 882 592 F. *« Nous ne serons pas les seuls à licencier dans les mois qui viennent si la politique laxiste qui nous est imposée est poursuivie »*, déclare M. Antoine Le Blan.

Le P.-D. G. explique la crise qui frappe de plein fouet son entreprise par la concurrence étrangère : *« Les étrangers, les Grecs notamment, associés au Marché commun se sont abattus sur ce marché avec des prix de vente inférieurs de 15 % à 20 % aux prix de revient français grâce à leur niveau de salaires et sans doute de subventions. »* Pourtant, le marché cotonnier est stable en France, où, depuis 1974, on enregistre la même consommation annuelle : 240 000 tonnes.

M. Le Blan s'est montré très critique à l'égard du gouvernement, auquel il reproche de n'avoir pas organisé l'ajustement de la production nationale, rendu indispensable par l'accord Multifibre de 1977, qui autorisait un quota d'importations. Il en résulte, selon lui, une anarchie complète sur les prix, *« qui n'ont plus aucune mesure avec la rentabilité normale d'une entreprise normalement équipée »*. M. Le Blan sous-entend qu'on ne se trouve pas en présence cette fois d'un canard boiteux : *« A partir du moment où la profession ne parvient pas à organiser la réduction des capacités de production, comme l'y obligent l'accord Multifibre et l'anarchie actuelle, les pouvoirs publics responsables des grands équilibres sociaux et économiques sont dans l'obligation d'intervenir pour arrêter le massacre. » « C'est une injure à l'emploi et aux travailleurs que de laisser se poursuivre le laxisme actuel ! »*, a ajouté M. Le Blan.

(Intérim.)

A Marseille

LES SYNDICS DEMANDENT L'« ÉCLATEMENT » DU GROUPE TERRIN

Les trois syndics, désignés au moment de la mise en règlement judiciaire du groupe marseillais de réparation navale Terrin, demandent l'éclatement du groupe et annoncent pour le mois de septembre une rupture de trésorerie. Ces précisions sont contenues dans une requête adressée au président du tribunal de commerce de Marseille par les trois syndics pour lui demander de prolonger de deux ou trois mois l'autorisation, accordée le 26 mai dernier et expirant le 2 août prochain, de continuer les activités du groupe.

M. Pierre Blum, ancien président du port autonome de Marseille coopté au début du mois de juin à la présidence du holding du groupe Terrin, a confirmé les prévisions pessimistes des trois syndics, mais en les nuançant. Pour M. Blum, la situation de Terrin est *« critique mais pas désespérée »*. *« Je vois mal une fermeture du secteur de réparation navale. Il n'est pas question que l'on vende l'ensemble du groupe par petits morceaux »*, a-t-il dit.

● *La C.G.T. estime à 8 milliards le déficit de la Sécurité sociale en 1978.* — A partir du 15 septembre, déclare la centrale, le régime général sera en permanence en état d'insuffisance de trésorerie. La C.G.T. va demander au ministre de la santé et de la famille, notamment la reprise des « charges indues » par le budget de l'Etat.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (situation au 30 juin 1978)	INDO-VALEURS	SICA-VIMMO	GESTION RENDEMENT	GESTION SELECTION FRANCE
Actif net (en millions de F) ..	91,80	123.28	253.60	58.55
nombre d'actions	470 815	536 655	1 012 975	358 016
Valeur liquidative par action (en francs)	194.98	229.73	250.35	163.54
Répartition de l'actif :	%	%	%	%
Valeurs françaises				
— Obligations	36,38	30.27	79.87	33.01
— Actions	20.49	51.18	—	55.24
Valeurs étrangères				
— Obligations	9.29	6,41	9.07	2.02
— Actions	31,71	4,45	—	—
Disponibilités	2.13	7.69	11,06	9.73
Dividende :	Francs	Francs	Francs	Francs
— Dividende net	6.50	12.30	15.11	7.56
— Crédit d'impôt	0.79	0.59	0.58	1.76
— Revenu global	7.29	12.89	15.69	9.32
— Date de mise en paiement.	19/12/77	3/7/78	2/5/78	2/5/78

IMMINDO

Les recettes locatives encaissées par la société au titre du premier semestre se sont élevées à 7 668 440 francs. Ce montant ne comprend pas les indemnités qui seront versées par l'Etat en raison du maintien du blocage partiel des loyers en 1978.

IMMINDO procède actuellement à la mise en location de l'immeuble situé rue de l'Ouest (Paris 14e), qui comprend trente et un appartements et 114 mètres carrés de locaux commerciaux.

Par ailleurs, l'état d'avancement des travaux de construction de l'immeuble de la rue Saint-Charles (Paris 15e) permet d'envisager la mise en location des quarante appartements composant ce programme à la rentrée prochaine.

LES SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

au 30 juin 1978

	ROTHSCHILD EXPANSION		LAFFITTE RENDEMENT		LAFFITTE TOKYO	
	F	%	F	%	F	%
Actions étrangères	144 067 667,08	34,40	—		66 672 638,55	61,12
Actions françaises	107 962 134,40	25,77	6 401 727,00	6.31	—	—
Obligat. étrangères	7 066 794,62	1,69	43 171 577,85	42,52	—	—
Obligat. françaises	134 845 984,91	32,20	39 310 936,07	38,72	35 535 078,70	32,57
Liquidités	24 868 652,00	5.94	12 643 787,71	12,45	6 888 421,24	6,31
ACTIF NET	418 811 233,01	100	101 528 028,63	100	109 096 138,49	100
VALEUR LIQUID.	274,89		108,25		232,17	

FONCINA

Les loyers acquis pendant les six premiers mois de l'exercice 1978 ont atteint 13 660 253 F (contre 12 570 627 F pour la même période de 1977) dont 6 729 109 F au cours du premier trimestre et 6 931 144 F au cours du deuxième trimestre (contre, en 1977, 6 323 638 F et 6 247 989 F respectivement.)

LES MARCHÉS FIN

PARIS

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSE DE PARIS - 20 JUILLET

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 JUILLET

La hausse reprend

Après avoir consacré quatre séances consécutives à consolider ses positions, le marché de Paris est, jeudi, vigoureusement reparti de l'avant et en clôture l'indicateur instantané avait monté de 1,7 %.

Cette reprise n'a toutefois pas été instantanée, ne survenant qu'au bout d'une demi-heure de cotations. Le mouvement n'en a pas moins rapidement gagné tous les compartiments, favorisant au premier chef le bâtiment, la construction électrique, les magasins en général et aussi les pétroles, où Aquitaine s'est distingué avec un gain de 7,1 %.

Les baisses ont été à peu près inexistantes, moins de dix valeurs subissant des pertes égales ou supérieures à 1 %.

Autour de la corbeille, l'on se perdait un peu en conjectures sur les raisons de cette hausse subite, un jour de réponse des primes, gagnante de surcroît. De fait, avant l'ouverture, les ordres de ventes étaient assez nombreux. « Intervention », affirmaient les uns. « C'est l'Aquitaine qui a tiré le marché », assuraient les autres. Possible, mais nullement certain. Alors ? Alors, comme l'expliquait un professionnel, c'est la forte résistance du marché, ces derniers jours, qui a déterminé les opérateurs à se porter acquéreurs de valeurs françaises. Comme les liquidités sont encore abondantes, pourquoi remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même ? L'optimisme ambiant, il est vrai, a peut-être été aussi ravivé par les déclarations du chef de l'Etat sur l'application rapide des accords de Bonn et par la perspective évoquée au C.N.P.F. d'une réévaluation des bilans à la fin de l'année, la bonne tenue du franc continuant de son côté à jouer un rôle non négligeable.

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines et des pétroles internationaux. Les mines d'or ont poursuivi leur avance.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 5/8 %

LONDRES

Dans l'attente des décisions gouvernementales en matière de salaires et de dividendes, le marché marque le pas vendredi matin. Etroite irrégularité des industrielles. Tassement des pétroles mais bonne tenue des Fonds d'Etat et des mines d'or.

Or [illegible] (dollars) 190 75 contre 189 40

VALEURS	CLOTURE 20/7	COURS 21/7
Beecham	664	668
British Petroleum	856	858
Courtaulds	119	119
De Beers	380	385
Imperial Chemical	383	384
Rio Tinto Zinc Corp.	218	220
Shell	556	561
Vickers	168	168
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	31 1/8
*West Driefontein	26 5/8	27 1/2
*Western Holdings	25 3/8	25 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier se sont soldés par un bénéfice net de 12,89 millions de francs contre 16,58 millions un an plus tôt. Le dividende global a été fixé à 20,25 F contre 17,55 F.

FIAT. — Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours des six premiers mois de l'année s'est élevé à 7 314 milliards de lires contre 6 741 milliards un an plus tôt. Pour la même période, le total des investissements a atteint 469 milliards de lires contre 428 milliards.

T.R.T. — Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre de 1978 s'est élevé à 339,9 millions de francs contre 322,1 millions un an plus tôt.

FELIX POTIN. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977-1978 se sont soldés par un bénéfice avant impôts, mais après amortissement, de 6,42 millions de francs contre 10,22 millions un an auparavant.

W. R. GRACE. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 51,5 millions de dollars contre 48,7 millions, soit 1,34 dollar par titre contre 1,26 dollar un an plus tôt.

ALCOA. — Bénéfice net pour le deuxième trimestre 1978 : 74,76 millions de dollars contre 58,90 millions, soit 2,13 dollars par titre contre 1,70 dollar. Le dividende trimestriel a été fixé à 50 cents par action contre 45 cents.

NEW-YORK

Plus indécis

Le marché s'est montré nettement plus indécis jeudi, voire nerveux, et après la forte reprise de la veille (+ 11,70), l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 5 points, a finalement cédé 2,08 points pour s'établir à 838,62. Le volume des transactions a pourtant encore augmenté, 33,34 millions d'actions ayant changé de mains contre 30,86 millions la veille. La participation des investisseurs institutionnels est restée très forte.

Hormis les facteurs techniques qui ont pesé sur la tendance — d'inévitables ventes bénéficiaires ont été enregistrées, — les craintes concernant un nouveau renchérissement des taux d'intérêts sont réapparues. Le taux de base des banques, actuellement fixé à 9 %, pourrait augmenter rapidement à 9 1/4, voire 9 1/2 %, estiment de nombreux spécialistes. La diminution de la masse monétaire au cours de la semaine close le 12 juillet n'a pu renverser la tendance à temps. L'annonce de cette réduction n'a eu lieu qu'après la séance...

VALEURS	COURS 19/7	COURS 20/7
Alcoa	42 3/8	42 5/8
A.T.T.	60 5/8	60 1/2
Boeing	60 5/8	60 3/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	115 1/4	115 ...
Eastman Kodak	58 3/4	58 1/4
Exxon	45 1/4	45 ...
Ford	46 1/4	45 3/4
General Electric	53 1/4	53 ...
General Foods	32 3/8	32 5/8
General Motors	60 1/2	60 1/4
Goodyear	16 5/8	16 1/2
I.B.M.	269 3/8	268 1/4
I.T.T.	31 1/4	30 3/4
Kennecott	22 1/2	22 1/8
Mobil Oil	62 5/8	62 1/2
Pfizer	33 3/4	33 1/8
Schlumberger	86 1/8	87 ...
Texaco	25 3/4	25 1/4
U.A.L. Inc.	34 3/4	35 1/8
Union Carbide	38 1/2	38 3/4
U.S. Steel	27 ...	27 1/2
Westinghouse	22 1/8	22 ...
Xerox	55 3/8	54 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/7	21/7
1 dollar (en yens) ...	202 65	201 25

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	19 juil.	20 juil.
Valeurs françaises ..	139,5	141,4
Valeurs étrangères ..	99,5	100,7

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,7	79,6

BOURSE DE PARIS - 20 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fuseco	.. ..	13 ..
Gevaert	175 ..	174 10
Glaxo	47 ..	47 ..
Grace and Co.	121 50	120 ..
Pfizer Inc.	150 ..	147 20
Procter Gamble	395 ..	395
Courtaulds	.. ..	10 20
Est-Asiatique	.. ..	63 30
Canadien-Pacif.	77 ..	78 10
Wagons-Lits	86 ..	87
Barlow-Rand	C	12 40
Suéd. Allumettes	.. ..	86 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	259
Banq. Fin. Sur.	..	282
Cellulose Pin	40	35
Coparex	281	280 ..
Ecco	850	900
Eurafrep	450	430
Intertechnique	...	248
Métal. Minière	..	65
Promoptic	382	382
Sab. Mer. Corv.	... ..	149
S.P.R.	... ..	224
Ufinex	... ..	148
Oce v. Grinten	... ..	d330
Sorento NV	... ..	250

SICAV

Plac. institut.	14301 87	13817 76
1re catégorie	10220 12	10019 73

21/7	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	155 82	148 75
Aedificandi	187 20	178 71
Agfimo	204 80	195 52

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 403	4 449	4 470
Allemagne (100 DM)	216 500	215 880	217
Belgique (100 F)	13 740	13 690	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	200 580	199 960	199 500
Danemark (100 krd)	79 550	79 280	80
Suède (100 krs)	98 100	97 890	97 750
Norvège (100 k.)	82 470	82 170	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 431	8 429	8 450
Italie (1 000 lires)	5 269	5 255	5 350
Suisse (100 fr.)	245 200	245 180	245 500
Autriche (100 sch.)	30 050	29 950	30 250
Espagne (100 pes.)	5 758	5 731	5 900
Portugal (100 esc.)	9 795	9 760	10 025
Canada ($ can. 1)	3 974	3 967	3 975
Japon (100 yens)	2 213	2 203	2 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	26850 ..	27050
Or fin (en lingot)	26895 ..	27110
Pièce française (20 fr.)	255 60	256 10
Pièce française (10 fr.)	214 95	213
Pièce suisse (20 fr.)	239 10	239 10
Union latine (20 fr.)	230	229 10
Souverain	247 50	246 10
Pièce de 20 dollars	1212	1222
Pièce de 10 dollars	640	632
Pièce de 5 dollars	414 .	425
Pièce de 50 pesos	1106 ..	1110 .
Pièce de 10 florins	242 ..	240 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 21 juillet 1978 a été tiré à 494 666 exemplaires.

DEUXIÈME PARTIE NULLE AU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Ceux qui veulent tirer des conclusions de la rapidité avec laquelle Victor Kortchnoï, habituellement plutôt lent, a joué les quatorze premiers coups de la deuxième partie de sa rencontre avec Anatoli Karpov auraient dû consulter la grande *Encyclopédie des ouvertures*. Le chapitre C 82, qui analyse cette variante de la partie espagnole, est rédigé par... Victor Kortchnoï !

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Deuxième partie
Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VICTOR KORTCHNOI

1.	é4	é5	16.	ç×d4	F×f3
2.	Cf3	Cç6	17.	D×f3	C×d4
3.	Fb5	a6	18.	Dç3	Dd5
4.	Fa4	Cf6	19.	Fé3	C×ç2
5.	0-0	C×é4	20.	D×ç2	Cd3
6.	d4	b5	21.	Téd1	Tfd8
7.	Fb3	d5	22.	D×ç7	D×é5
8.	d×é5	Fé6	23.	D×é5	C×é5
9.	ç3	Fç5	24.	b3	f6
10.	Cbd2	0-0	25.	Fb6	T×d1+
11.	Fç2	Ff5	26.	T×d1	Tç8
12.	Cb3	Fg4	27.	Td2	h5
13.	C×ç5	C×ç5	28.	Fé3	Rf7
14.	Té1	d4	29.	f4	Nulle
15.	h3	Fh5			

Cette deuxième partie, à nouveau nulle, a été plus animée que la précédente car Kortchnoï a choisi au quatorzième coup une variante peu explorée. Rapidement, cependant, les échanges de pièces ont simplifié la position.

La rencontre a été marquée par un incident qui témoigne de la suspicion et de la tension. Un yaourt ayant été apporté à Karpov vers la fin de la partie, Kortchnoï, dans une protestation officielle, se demande s'il ne s'agit pas d'un code pour enjoindre, par exemple, à son adversaire de proposer la nullité. L'arbitre de la rencontre, le grand maître international allemand Lothar Schmid, a traité cette protestation de « plaisanterie ».

LA BARCLAYS BANK RACHÈTERAIT AMERICAN CREDIT CORP.

La Barclays Bank, première banque de dépôt britannique, a l'intention de racheter la totalité du capital de l'American Credit Corporation, un établissement américain spécialisé dans les crédits à la consommation, le leasing et l'assurance.

... Barclays possède déjà deux filiales aux Etats-Unis (la Barclays Bank of California et la Barclays Bank of New York). Cet achat marque une nouvelle étape dans l' « *invasion* » du secteur bancaire américain par les banques britanniques, puisqu'il fait suite à d'importantes acquisitions de banques américaines par la National Westminster et la Standard Chargered, annoncées respectivement en mai et juin.

Rhône-Poulenc réorganise sa division plastique

Huit cents emplois supprimés en trois ans

Rhône-Poulenc ne soutiendra pas les producteurs de matières plastiques partisans d'une politique d'harmonisation à l'échelon européen. « *Il est dangereux pour l'industrie européenne de s'engager vers la planification dirigiste* », a déclaré sans ambage M. Jean Gandois, vice-président-directeur général du numéro un de la chimie française.

Le dauphin de M. Gillet voit mal, d'autre part, comment l'on pourrait obtenir des instances communautaires un plan de sauvetage pour les plastiques, alors que celui qui a été mis en place pour les fibres chimiques se révèle déjà difficile à appliquer. De toute façon, M. Gandois estime que la situation des matières plastiques « *n'est pas encore dramatique* ». Ce langage plaira sans aucun doute aux Allemands, farouches défenseurs du libre-échangisme.

Il reste que Rhône-Poulenc, comme tous ses grands concurrents, éprouve de sérieuses difficultés dans ce secteur d'activité où les surcapacités sont criantes et les baisses de prix, qui en résultent, sont contraires à toute notion de rentabilité.

En 1977, les pertes de sa division « polymères », qui détient 3 % du marché européen et 12,8 % du marché français, se sont élevées à 120 millions de francs. Elles devraient atteindre 150 millions cette année.

Il faut arrêter cette hémorragie. Afin d'obtenir, en 1981, un résultat équilibré avant impôts, Rhône-Poulenc va donc développer une stratégie plus sélective, qui va s'articuler sur trois grands axes. Le groupe va, en premier lieu, valoriser les atouts particuliers qu'il possède dans le P.V.C. (27 % du marché français) en privilégiant certains marchés, comme les disques et les tubes, où l'intégration en amont lui confère un avantage certain.

Rhône-Poulenc va ensuite faire progresser la position industrielle et commerciale des polymères en dispersion 35 % du marché français) notamment dans le couchage du papier, les peintures, etc. Enfin, Rhône-Poulenc développera sur les marchés extérieurs, les polyamides (nylon), techniques (62 % du marché), les applications nouvelles dans certains secteurs comme l'automobile ou l'électroménager favorisant sa pénétration sur de nouveaux marchés dans les pays développés.

Cette réorientation industrielle entraînera une réduction des effectifs qui, étalée sur trois ans, devrait toucher huit cents personnes sur un total de trois mille. Les départs à la retraite et les reconversions internes devraient permettre d'éviter les licenciements.

Exigeant l'investiture du général Pereda

DES MILITAIRES BOLIVIENS PRENNENT LE CONTROLE D'UNE VILLE

La Paz, 21 juillet (A.F.P.). — Des éléments militaires ont pris, vendredi, le contrôle de la ville de Santa-Cruz-de-la-Sierra, à mille kilomètres à l'est de La Paz, pour exiger que le tribunal électoral révoque sa décision d'annuler les dernières élections générales du 9 juillet et que le général Juan Pereda soit investi comme président de la République.

D'autre part, un convoi militaire a quitté, vendredi matin, l'état-major de l'armée de La Paz vers une destination inconnue, après que se furent confirmées les rumeurs d'un mouvement militaire à Santa-Cruz, où se trouve, selon un membre des forces de sécurité de la capitale, le général Juan Pereda.

Le président de la République, le général Hugo Banzer a réuni d'urgence au siège de l'état-major général les trois chefs des armées pour analyser la situation. Il pourrait décréter l'état de siège dans tout le pays.

Les forces de police de la capitale ont commencé des patrouilles armées dès l'aube, et la police militaire en tenue de combat a pris position autour du palais présidentiel.

LES DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE CRÉATION D'UNE COMPAGNIE DE CHARTERS INDÉPENDANTE

Après les déclarations de M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, qui envisage de créer une compagnie aérienne charter indépendante et les réactions qu'elles ont suscitées de la part d'Air France, il se confirme que plusieurs grands fabricants de voyages sont intéressés par ce projet et l'ont étudié en commun. Il s'agirait notamment, outre le Club, de Voyage-Conseil, la filiale touristique du Crédit agricole, d'Euro 7 et de l'agence toulousaine Fram.

L'ensemble de ces grands utilisateurs du transport aérien à la demande font, sur un point au moins, la même analyse : la difficulté qu'ils ont d'obtenir d'Air Charter international, filiale d'Air France, à laquelle ils reprochent son manque de souplesse, les places d'avions dont ils ont besoin au moment où ils les demandent. Outre la possibilité de créer une compagnie charter qu'ils financeraient et géreraient pour eux-mêmes, certains avancent en outre l'idée d'une participation notable des agents de voyages utilisateurs dans le capital d'Air Charter international.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les contrôleurs aériens* de l'aéroport de Brest se sont associés, le vendredi 21 juillet, à la grève du zèle déclenchée à Bordeaux - Mérignac et à Aix - en - Provence du 21 au 24 juillet par les contrôleurs aériens. La g[rève] du zèle entraînera des perturbations de trafic : dix pour cent des vols entre l'Espagne et l'Europe devront être annulés.

● *Les experts de l'OPEP se prononcent pour un panier de monnaies.* — Le ministre koweitien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa Al Sabah vient de déclarer que la commission d'experts qu'il présidait à Londres les 16 et 17 juillet, chargée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de protéger les revenus pétroliers, face à l'érosion du dollar, s'était prononcée en faveur d'un panier de monnaies pour fixer le prix du pétrole. Interrogé sur la tenue éventuelle d'une réunion extraordinaire de l'OPEP, le ministre a répondu qu'il - en serait décidé, après consultation des membres de l'organisation. — *(A.F.P.)*

● *Les disques Meys* viennent d'être condamnés, par la cour d'appel de Paris, pour avoir utilisé deux chansons pour adultes d'Anne Sylvestre, sans son accord, dans des livres - disques pour enfants (en 1974 et 1976). La cour considère qu'il y a eu atteinte au droit moral et au droit de la personnalité de l'artiste et tromperie à l'égard du public. Elle a décidé le retrait immédiat des disques et le versement de dommages et intérêts.

UNE BOMBE EXPLOSE CHEZ LE BIJOUTIER QUI AVAIT TUÉ UN CAMBRIOLEUR

Une bombe a explosé, vendredi 21 juillet, vers 1 heure du matin, devant le magasin du bijoutier du Perreux (Val-de-Marne), M. Michel Fabre, qui avait tué, mercredi 19 juillet, un de ses trois agresseurs qui l'avaient déjà blessé au cours d'une tentative de cambriolage. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels.

Deux jours plus tôt, M. Fabre et son beau-frère avaient vu des malfaiteurs faire irruption dans la bijouterie et avaient été frappés à coups de crosse par leurs agresseurs. Saisissant l'arme qu'il détenait dans son tiroir - caisse, M. Fabre avait alors tiré et tué Alain Valentin, trente ans, connu des services de police.

Les enquêteurs estiment que les complices de Valentin ayant réussi à prendre la fuite ont pu revenir vendredi déposer un engin explosif devant le magasin en guise de représailles. La police envisage de protéger le bijoutier hospitalisé en Seine-Saint-Denis.

[Aux termes de l'article 328 du code pénal « il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups » sont « commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui ». La notion de légitime défense est envisagée lorsque (article 329) les coups sont portés « en repoussant pendant la nuit l'escalade ou l'effraction (...) d'une maison ou en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence ». L'acte de M. Fabre entre dans cette dernière condition de la loi.]

LES ACCIDENTS DE L'ÉTÉ

● Au large de Valras-Plage (Hérault), deux ressortissants belges, M. Malcolm Provoost, trente ans, restaurateur, et M. Paul Flandroy, vingt ans, ont disparu, mercredi 20 juillet alors qu'ils effectuaient une sortie en mer à bord d'un dériveur. M. Provoost, qui campait à Valras-Plage avec sa famille, avait loué un dériveur. Après quelques essais à l'embouchure de l'Orb, il était reparti en mer, dans la matinée avec M. Flandroy. La femme du restaurateur, inquiète de ne pas les revoir, mercredi midi, a donné l'alerte. Des recherches intensives par air et par mer ont été effectuées mais n'ont pas encore donné de résultats.

● Près de Muhouse (Haut-Rhin), deux adolescents ont trouvé la mort dans la nuit de mercredi à jeudi 21 juillet. Alfred Bandria, quinze ans, de nationalité italienne, et Kamel Merlouma, seize ans, d'origine algérienne, tous deux domiciliés à Lutterbach avaient imaginé avec un camarade de « *faire le mort* » sur la chaussée. Les automobilistes voyant les corps des garçons allongés sur la voie stoppaient, croyant à un accident. Tout se terminait en rires, jusqu'au moment où un conducteur, qui avait freiné trop tard, écrasa les deux garçons vers 1 h 45, les tuant sur le coup. Le conducteur du véhicule, qui a pris la fuite, est recherché.

● En Ariège, dans le massif de Bossie, un couple de touristes, bloqué à 2 000 mètres d'altitude, est recherché depuis jeudi 20 juillet par les gendarmes de haute montagne et les pompiers du Vicdessos. Mais en raison du brouillard, les deux touristes n'avaient pu être repérés jeudi. Les recherches ont recommencé vendredi matin.

LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

Les jugements divergent sur les résultats de la conférence du château de Leeds

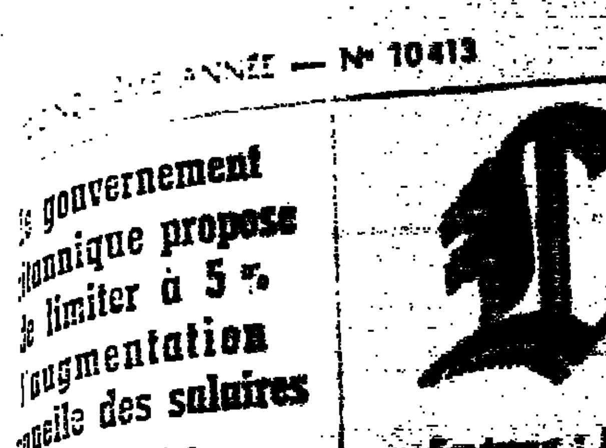
Les appréciations sur le résultat de la conférence du château de Leeds entre Américains, Egyptiens et Israéliens divergent. Du côté américain on estime avoir atteint l'objectif modeste qu'on s'était fixé, à savoir assurer la poursuite du dialogue direct américano-égypto-israélien, et qu'on se dit certain de la reprise des négociations dans une quinzaine de jours, éventuellement à El Arich, dans le Sinaï. Mais le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Ibrahim Kamel, n'a pas hésité à déclarer, peu après avoir eu, jeudi 20 juillet, un entretien avec son collègue britannique, M. David Owen, qu'il n'y aurait pas de nouvelle rencontre israélo-égyptienne tant que les Israéliens n'auront pas pris l'engagement de retirer de Cisjordanie et de Gaza leurs troupes d'occupation. Il a cependant ajouté que si les Israéliens faisaient preuve d' « *une attitude positive* » de nouvelles conversations pourraient s'ouvrir. Il a noté aussi que les Israéliens n'avaient en fait pas encore rejeté les dernières propositions faites par l'Egypte.

De son côté, le président Sadate a indiqué jeudi au Caire qu'il ne pourrait dire « *si la conférence de Leeds avait été couronnée de succès ou si elle avait échoué* » qu'après le retour au Caire du ministre égyptien des affaires étrangères. M. Sadate a toutefois rappelé qu'il était convenu la semaine dernière à Salzbourg de s'entretenir prochainement avec le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman. M. Sadate, qui revenait de Khartoum, a ajouté qu' « *il incombait à Israël de présenter de nouveaux éléments avant toute reprise des négociations* ».

A son retour de Londres, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a affirmé, pour sa part, que le gouvernement égyptien « *n'avait pas à dicter de conditions à la négociation, car Israël les refusera* ». Le ministre a ajouté : « *Au cours de la discussion approfondie avec nos interlocuteurs égyptiens, nous avons trouvé de nombreux points de rencontre, et je ne puis les énumérer tous... L'un de ces points est la volonté d'abolir le gouvernement militaire israélien dans les territoires sous notre tutelle. Un autre est d'établir une administration autonome pour ces populations. Une autre encore est la nécessité d'envisager une révision de tout plan qui sera adopté au sujet de la Cisjordanie et de Gaza au terme d'une période de cinq ans.* »

Dans une interview accordée avant son départ de Londres à une journaliste américaine, M. Dayan s'est demandé si « *le président Sadate était réellement en mesure de conclure la paix* » et a affirmé que l'Etat hébreu avait proposé à l'Egypte de conclure un traité de paix séparé, mais que le chef d'Etat égyptien avait refusé cette possibilité et « *s'était mis à parler de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza, tout en soulignant qu'il ne pouvait pas discuter d'un règlement pour les autres territoires occupés sans que les autres leaders arabes se joignent aux négociations* ».

A Tel Aviv, le parti travailliste a adressé jeudi de vives critiques au premier ministre, à la suite de l'incident qui l'avait opposé la veille à la Knesset à M. Shimon Pérès. M. Bégin avait révélé qu'il avait interdit la semaine dernière à M. Peres de rencontrer à Londres le roi Hussein. Mme Golda Meïr, notamment, a affirmé que jamais, dans le passé, un gouvernement travailliste n'avait suscité dans le monde tant de réactions anti-israéliennes. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*



ESPAGNE

Tous les partis condamnent l'attentat de Madrid

La riposte politique

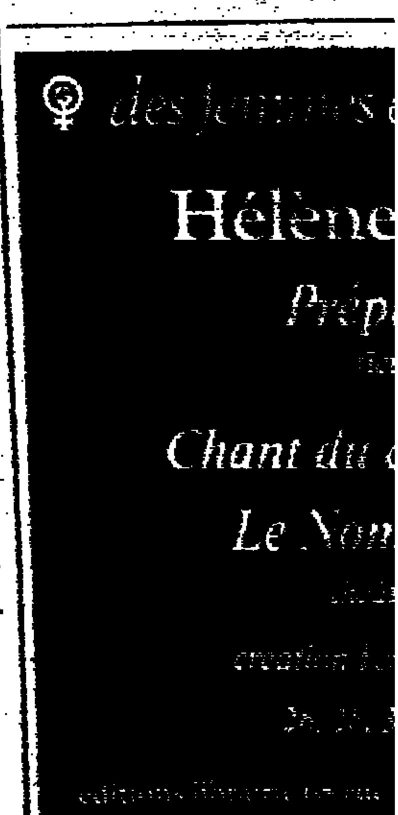
Le ministre de la défense garantit la discipline de l'armée

De notre correspondant

CHARLES VANHECKE

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR



En Bretagne

ATTENTAT CONTRE UNE GENDARMERIE

(Lire page 6.)

